

Bibliothèque numérique

medic @

Comptes rendus de l'Ecole d'Alfort.

*Tome IV, 1822-1827. - Paris : imprimerie de
Madame Huzard, 1822-1829.*



Exemplaire de l'Ecole nationale vétérinaire de Maisons
Alfort

Adresse permanente : [http://www.biusante.parisdescartes
.fr/histmed/medica/cote?extalfo00060x04](http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?extalfo00060x04)

PROCÈS-VERBAL

DE

LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

TENUE

A L'ÉCOLE ROYALE D'ÉCONOMIE RURALE ET VÉTÉRINAIRE D'ALFORT,

Le 27 octobre 1822,

*Sous la présidence de M. le vicomte DE CASTELBAJAC, conseiller
d'État, directeur de l'Administration générale des Haras, de
l'Agriculture et du Commerce,*

POUR

LA DISTRIBUTION DES DIPLOMES ET DES PRIX AUX ÉLÈVES,

ET POUR

LA NOMINATION AUX PLACES DE RÉPÉTITEURS.



10000

RECEIVED

RECEIVED



RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

ÉCOLE ROYALE D'ÉCONOMIE RURALE
ET VÉTÉRINAIRE D'ALFORT.

PROCÈS-VERBAL

*De la Séance publique annuelle tenue à
L'ÉCOLE ROYALE D'ÉCONOMIE RURALE ET
VÉTÉRINAIRE D'ALFORT, le 27 octobre
1822, pour la Distribution des Diplômes
et des Prix aux Élèves, et pour la No-
mination aux places de Répétiteurs.*

LE dimanche 27 octobre 1822, jour fixé pour la distribution des prix, la délivrance des diplômes aux élèves et la nomination aux places de répétiteurs, M. le vicomte DE CASTELBAJAC, conseiller d'État, directeur de l'Administration générale des Haras, de l'Agriculture et du Commerce, et membre de la Chambre des Députés, représentant Son Exc. le Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur, s'est rendu à midi et demi à l'École royale d'économie rurale et vétérinaire d'Alfort, où il a été reçu par MM. l'inspecteur général des Écoles, le directeur, les professeurs et employés, qui sont allés au devant de lui et l'ont conduit dans

I *

le salon de la Direction , où se trouvaient réunies plusieurs personnes invitées , parmi lesquelles était M. le chevalier *Dodun*, maire de la Commune. Après s'être entretenu pendant quelques instans avec MM. les fonctionnaires et employés, M. le directeur s'est rendu dans le grand amphithéâtre , préparé convenablement pour la séance , et où étaient rassemblés MM. les Élèves , un grand nombre de vétérinaires de la capitale et des corps de cavalerie qui y sont en garnison , des cultivateurs des environs de l'École , divers amateurs et beaucoup de parens d'élèves.

M. le vicomte DE CASTELBAJAC a été reçu au milieu des applaudissemens , a pris place au fauteuil , et a invité M. l'inspecteur général à annoncer l'ouverture de la séance ; il a ensuite retracé , dans un discours précis et énergique , l'importance de l'art vétérinaire , son utilité pour l'agriculture , et les soins que doivent apporter les élèves dans une étude si essentielle à la prospérité de nos campagnes. Ce discours a été terminé au milieu des applaudissemens.

M. *Girard* fils , l'un des professeurs , a lu le rapport des travaux de l'École depuis la dernière séance publique , tenue le 28 octobre 1821.

Cette lecture achevée , le même professeur , remplissant les fonctions de secrétaire du Jury , a

(5)

donné connaissance du procès-verbal de ses opérations pendant la session qui vient de se terminer.

Les élèves qui avaient obtenu des prix ayant été successivement appelés, se sont présentés au bureau, où ils ont reçu leurs récompenses des mains de M. le président, au milieu des applaudissemens.

Plusieurs prix devaient être partagés entre deux et même trois élèves, M. le président ayant été instruit par M. l'inspecteur général que chacun de ces prix devait être tiré au sort, pour savoir auquel des compétiteurs il appartiendrait, a annoncé qu'il prierait Son Excellence de décider que chacun des élèves désignés recevrait la même récompense.

M. le vicomte a ensuite examiné avec attention les dessins des élèves, qui étaient exposés dans la salle d'assemblée. La séance a été levée à deux heures et demie.

M. le président, immédiatement après la séance, a visité très en détail tous les bâtimens de l'École, et plus particulièrement les dortoirs des élèves; il s'est assuré des besoins urgens de cette partie des bâtimens, et il est parti de l'École à quatre heures et demie, en assurant MM. les chefs de l'établissement qu'ils pouvaient compter sur toute sa sollicitude.

La journée a été terminée par une petite fête

(6)

champêtre entre les élèves, et à laquelle les différents fonctionnaires et employés se sont fait un devoir et un plaisir de prendre part. Cette fête s'est passée avec la décence que l'on a toujours le droit d'attendre d'une jeunesse sage et studieuse, qui n'oublie point ce qu'elle doit aux fondateurs et au protecteur de l'établissement royal dans lequel elle reçoit l'instruction.

~~~~~

DISCOURS prononcé par *M. le vicomte DE CASTELBAJAC*, président, à l'ouverture de la Séance.

MESSIEURS,

Les prix qui vont vous être distribués sont la preuve que vous avez connu toute l'importance des études auxquelles vous vous êtes livrés ; que vous avez senti toute l'utilité de cet art si nécessaire à l'agriculture et à nos campagnes : en l'exerçant avec zèle et dévouement, vous obtiendrez une des plus douces récompenses, celle de la confiance qui s'attachera à vous et de l'estime qui entourera vos noms. La reconnaissance publique a conservé la mémoire du fondateur de cette École, méritez, MESSIEURS, qu'on vous associe au bien qu'il a fait

( 7 )

en le prenant pour modèle. En vous remettant les prix dont vous avez été jugés dignes, il m'est doux de pouvoir, dans cette enceinte, signaler à votre émulation et vous citer pour exemple les vétérinaires sortis de vos rangs, qui honorent aujourd'hui dans la société l'art qu'ils ont été appelés à y exercer.

Dans l'année qui vient de s'écouler, des épidémies se sont manifestées sur divers points de la France ; plus il y a eu de peine à prendre, de sacrifices à faire, plus on a rivalisé d'efforts et de zèle, et par-tout on a vu les enfans d'Alfort et de Lyon dignes des Écoles qui les avaient formés, dignes des professeurs distingués qui les avaient instruits.

Le bien qu'ils ont fait, MESSIEURS, vous le feriez de même dans toutes les circonstances : plus elles seraient difficiles, pénibles, plus, j'aime à le croire, l'on trouverait en vous cette honorable ambition qui ne peut se satisfaire que par l'entier accomplissement de ses devoirs, et qui s'augmente encore de tout le bien qu'on fait à son pays.

Oui, vous vous rappellerez les exemples que l'on vous a donnés ; mais vous vous rappellerez aussi, MESSIEURS, que le bien que vous serez à même de faire, vous le devrez à la sollicitude du Monarque dont la paternelle bienveillance s'est

( 8 )

étendue sur votre jeunesse : c'est à lui que vous devez et votre instruction et votre carrière. Acquitez la double dette d'enfans et de sujets, en allant porter dans la chaumière du pauvre et sous l'humble toit du laboureur la reconnaissance que vous devez au Roi qui vous a servi de père ; faites chérir son auguste nom en publiant ses bienfaits. C'est ainsi, MESSIEURS, que vous ferez aimer la patrie ; car pour un vrai Français sa patrie est inséparable de son Roi. C'est ainsi que vous ferez aimer cette belle France, riche de tous les dons de la nature, terre d'honneur et de courage, féconde en grands souvenirs, et dont le nom a toujours eu la gloire la plus pure quand il est resté uni à la noble race de ses Rois.



COMPTE RENDU *des Travaux de l'École royale d'économie rurale et vétérinaire d'Alfort, depuis la dernière Séance publique du 28 octobre 1821, par M. GIRARD fils, professeur.*

MONSIEUR LE DIRECTEUR, MESSIEURS,

Au milieu d'une réunion qui, nous rappelant à-la-fois de bons exemples et de précieux souve-

nirs, fait naître en nos cœurs les plus justes espérances; dans cette enceinte où tout doit inspirer aux maîtres, comme aux disciples, cette louable émulation, ce désir ardent de se distinguer, gage presque certain de leurs succès futurs; sur le point de rendre compte de nos travaux et d'acquitter notre dette annuelle, qu'il nous soit permis de vous soumettre quelques réflexions suggérées et par nos propres observations, et par celles que de toutes parts nous adressent les vétérinaires. Veuillez les écouter avec l'indulgence que réclament et ma jeune expérience et l'importance du sujet dont je vais m'occuper.

Dans un moment où les sciences physiques, dociles à l'impulsion qui, depuis la fin du siècle dernier, leur a été communiquée par une foule de bons esprits, marchent à grands pas vers leur perfection; à l'instant où les savans recueillent le fruit des efforts les plus pénibles et s'applaudissent hautement d'avoir secoué le joug pesant de l'habitude; tandis que les défrichemens se succèdent avec rapidité; que l'on fixe les sables mouvans pour rendre à l'agriculture près de cent lieues carrées d'un terrain fertile; que la jachère disparaît en tous lieux; que tout promet enfin à la France une prospérité agricole qu'elle n'a jamais connue; tandis que la médecine de l'homme acquiert de

jour en jour plus de certitude et se rend plus digne de la sublimité de son but; celle des animaux qui, par son essence, devait être intimement liée à ses succès comme à ses erreurs, ne semble se décider que lentement à prendre son essor et à la suivre dans sa carrière.

Cette observation, dont la justesse ne peut malheureusement être démentie, présente naturellement à l'esprit deux idées distinctes : ou les causes des progrès de l'une n'étaient pas de nature à influencer sur ceux de l'autre, ou bien on a négligé d'appliquer à la seconde les moyens dont l'expérience avait pour la première démontré les heureux résultats.

Un simple exposé de ces moyens suffira pour nous indiquer à laquelle de ces opinions il convient de se fixer.

Peu d'années se sont écoulées, que la chimie était encore loin de la perfection où nous la voyons tendre aujourd'hui. On avait bien détruit déjà quelques vieilles et ridicules opinions; un petit nombre de fous seulement étaient encore à la recherche du grand œuvre comme de la panacée universelle; cependant on n'avancait qu'avec lenteur, et la science était pour ainsi dire stationnaire.

Tout-à-coup la découverte de gaz et de principes inconnus jusqu'alors, les noms à donner à

ces corps nouveaux , en établissant un point de comparaison avec les anciennes dénominations, font sentir à plusieurs chimistes le vice du langage et la nécessité de lui donner plus de correction. *Lavoisier* s'empare de cette idée : riche de ses propres travaux , aidé de ceux de *Scheele* et de *Priestley*, fort de l'autorité du judicieux *Condillac*, il tente et introduit une réforme, qui devient avec le temps , sinon la principale , du moins une des sources des progrès de la chimie moderne.

Plus tard, et dans une autre partie, d'illustres médecins , parmi lesquels se distingue le savant professeur *Chaussier*, appliquèrent avec le plus grand succès aux différentes branches de la médecine de l'homme des principes dont l'heureuse influence se confirmait de jour en jour.

Tirer, comme ils le firent , les dénominations de l'essence même des objets ; donner à chaque corps , à chaque organe un nom qui rappelât ou ses propriétés les plus importantes, ou sa position dans l'économie ; attacher des noms identiques aux organes, aux fonctions, aux dérangemens qui présentaient quelque analogie , c'était tracer une marche et plus prompte et plus sûre , c'était simplifier l'étude, faciliter les opérations de l'esprit ; c'était donc le meilleur moyen de travailler à l'avancement de la science, et l'expérience le prouva.

Le langage chimique et médical n'était déjà pas sans correction, et cependant la réforme fut suffisante pour leur faire, en moins d'un quart de siècle, embrasser un espace immense; elle produisit et produit encore aujourd'hui de précieux avantages.

Si tels furent ces résultats, l'influence des mêmes moyens serait sans doute incalculable sur une branche de la zoologie, encore tout hérissée de mots barbares, de termes bas et ignobles, aussi indignes de figurer dans le vocabulaire d'une science, que capables de nuire à son perfectionnement.

Existe-t-il une seule partie de la médecine vétérinaire, que l'on puisse dire exempte de ce reproche? Peut-on, sans répugnance, prononcer des noms comme ceux de *peigne*, de *taupe*, de *crapaud*, de *limace*, d'*eaux aux jambes*? Ne pourrait-on substituer d'autres expressions à celles de *nager à sec*, de *montrer le chemin de Saint-Jacques*? Enfin, qu'espérer d'une science où l'on compare les fausses membranes à des *omelettes*, où le foie est *cuit* dans certaines affections, et où l'on dit que l'animal chez lequel la rate est engorgée par suite de pléthore ou d'inflammations diverses, est affecté du *sang de rate*, etc., etc.?

Nous ne parlons pas des dénominations anato-

miques : un ouvrage qu'il ne nous est pas permis de louer, et qu'un esprit judicieux a pu seul inspirer, est, par ses heureux résultats, un témoin irrécusable des avantages qu'entraînerait l'introduction d'une pareille réforme dans toutes les branches de l'enseignement.

Encore si ces dénominations ne portaient atteinte qu'au bon sens, si elles étaient les mêmes par-tout, le mal, pour être grand, n'aurait pas de suites aussi déplorables; mais chaque province, chaque canton, pour ainsi dire, s'est fait un nom particulier pour l'affection la plus simple; et les vétérinaires, qui ne sont pas assez prévenus contre le mal qu'ils se peuvent faire à eux-mêmes, adoptent par faiblesse ces dénominations, dont ils ne sentent malheureusement que le ridicule; ils sont dès-lors étrangers au langage médical, et n'en conservent que quelques termes, pour en former, avec leur patois, un jargon inintelligible.

De l'emploi des mots vicieux résulte nécessairement une idée vicieuse des choses. L'élève comprend difficilement, et retient plus difficilement encore; le vétérinaire applique sans discernement les moyens thérapeutiques, et ne peut dès-lors avoir qu'une idée confuse des effets qu'ils produisent et des circonstances dans lesquelles il faut les mettre en usage.

S'il n'est pas permis de douter des nuisibles effets, d'une telle confusion et d'une telle obscurité, on ne doit rien épargner pour débrouiller cet informe chaos, et la réforme du langage est le premier et le plus efficace des moyens qu'on peut mettre en usage.

Quelles précieuses ressources ne fournirait-elle pas aux commençans ! Quelle facilité plus grande dans l'application des principes qu'ils auraient puisés au sein des écoles ! Quelle mine féconde à exploiter pour ceux qu'une louable émulation porterait à s'occuper de l'intérêt et de l'avancement de la vétérinaire !

Ceux qui, suivant l'expression d'un auteur du dix-huitième siècle, ont beaucoup d'instrumens et peu d'idées (et le nombre en est grand), trouveraient dans une bonne méthode nominale des moyens sûrs pour leur aplanir une route difficile ; elle serait au contraire un frein aux écarts de l'imagination de ceux qui ont beaucoup d'idées et n'ont pas d'instrumens.

On objectera peut-être qu'un pareil projet est impraticable. « Tout louable qu'il est, dira-t-on, » et les plus mauvais esprits ne sauraient le nier, » il entraînerait de graves inconvéniens, et les vétérinaires, obligés qu'ils sont d'être souvent en

« rapport avec une classe peu instruite , finiraient  
« par n'en plus être compris. »

Nous demanderons où est la nécessité qu'une langue médicale soit à la portée de tout le monde? En quoi la réforme de la botanique a-t-elle nui à la connaissance des caractères et des propriétés des plantes, et ne pourrait-on et ne devrait-on pas d'ailleurs connaître les expressions les plus communément employées dans le pays que l'on habite?

Tout est encore à faire sous ce rapport : on n'a jusqu'à présent presque rien entrepris qui pût donner l'espérance d'arriver à ce but désirable; on a au contraire accredité le système le plus faux, en voulant mettre la médecine vétérinaire à la portée des habitans des campagnes. On a peut-être, sans intention, confondu la science elle-même avec quelques principes généraux que tout propriétaire de bestiaux doit connaître. On n'a pas distingué le but des moyens; on a toujours, et de plus en plus, éloigné la médecine vétérinaire de celle de l'homme, et tandis que ( chose étrange ! ) on s'élevait avec force contre leur identité frappante, on empruntait justement de la dernière ce qui convenait le moins, les classifications générales. « On doit, dit *Lavoisier*, commencer par trouver une méthode de nommer, plutôt

» qu'une nomenclature : elle s'adaptera naturellement aux travaux qui seront faits dans la suite.»

Groupes des maladies avant de les connaître, de les décrire et de leur donner des noms convenables, c'est donc vouloir plier la nature aux combinaisons de notre esprit, c'est élever un édifice sans fondation : aussi ne devons-nous aucun progrès aux classifications de *Camper*, *Paulet*, *Vitet*, *Delabère-Blaine* et plusieurs autres.

*BOURGELAT*, dont le nom se place de lui-même à côté de tout ce qui est bien en médecine vétérinaire, n'avait pas laissé échapper cette importante remarque. Tout en proscrivant ces dénominations absurdes qui entravaient les progrès de la science pour laquelle il venait de créer une ère nouvelle, il osa à peine leur substituer d'autres termes, et encore moins une nomenclature complète. L'expérience l'avait convaincu que la médecine vétérinaire n'était pas assez avancée pour qu'il résultât d'une pareille révolution tout le bien que plus tard on serait en droit d'en attendre.

Nous ne pourrions rien ajouter aux preuves multipliées qu'ont données de l'importance du langage les hommes célèbres que nous avons cités, et nous ne serons pas assez téméraires pour entrer dans la lice qu'ils ont si heureusement parcourue : nous n'avons voulu que faire pressentir

la nécessité d'appliquer à la médecine vétérinaire les excellents préceptes dont nous leur sommes redevables. Nous aurons atteint notre but, si nous engageons à lire, à méditer leurs ouvrages, et si les vétérinaires y puisent des forces pour résister à l'entraînement des anciens usages, et combattre partout où ils les rencontreront, l'erreur et le préjugé.

*Chaire d'Anatomie, de Physiologie et de la  
Connaissance extérieure des animaux.*

Persuadé qu'il manquait à l'enseignement dans les Écoles vétérinaires un cours d'anatomie générale, qui fût directement applicable aux maladies, M. Girard fils a étudié avec soin les différents tissus dans les animaux domestiques et les altérations dont chacun d'eux est susceptible. Cette partie de la médecine vétérinaire est peut-être, de toutes, celle qui présente les rapports les plus frappants avec la médecine de l'homme. En effet, presque tous les tissus, à quelques légères différences près, ont le même mode d'organisation; leurs propriétés et leurs altérations sont identiques; quelques-uns, comme les tissus fibreux jaune et érectile, sont beaucoup plus développés dans plusieurs des animaux domestiques; d'autres, comme les tissus muqueux et corné, offrent des différences notables et une organisation par

ticulière ; enfin tout fait espérer qu'un tel travail peut être de la plus grande utilité. Le peu de temps qu'a laissé au professeur la multitude des objets dont se compose son cours, ne lui a permis de communiquer aux élèves qu'une partie des notions encore imparfaites qu'il a pu recueillir sur cet objet intéressant.

Depuis long-temps l'ouvrage de BOURGELAT sur l'extérieur du cheval est le seul suivi dans les Écoles d'Alfort et de Lyon, et quoique excellent sous beaucoup de rapports, il ne laisse pas que de mériter le reproche qu'on peut adresser à la plupart des auteurs, de n'avoir parlé que du cheval de manège, et d'avoir écrit plutôt pour des écuyers que pour des vétérinaires.

Un examen attentif a convaincu le même professeur qu'il était possible de simplifier beaucoup cette étude et de la rendre moins longue, tout en l'appliquant non - seulement aux différens chevaux, mais encore à quelques-uns des animaux domestiques.

Il suffit pour cela de se rappeler que la conformation extérieure et l'exécution des mouvemens sont toujours une suite de la disposition et de l'action des os et des muscles, que l'énergie de cette action ne peut être mesurée qu'à l'aide de la connaissance de quelques principes de mécanique,

tels que les leviers et le centre de gravité, et l'on verra que ces principes doivent servir de base, de prolégomènes à l'étude de l'extérieur.

De cette manière, la partie descriptive, si longue et si monotone, se réduit à presque rien. Les puissances devant être toujours disposées de manière à produire le plus grand effet possible, les règles de la beauté sont les mêmes par-tout. On peut en dire autant des proportions, qui sont dès-lors établies sur une base beaucoup plus fixe.

En suivant cette méthode, rien n'est donné à l'arbitraire : les proportions, les aplombs, les allures, en un mot toutes les parties les plus essentielles de l'extérieur, se rattachent aux mêmes principes, et sont plus facilement saisies; enfin l'application est en même temps et plus prompte et plus sûre.

S'il est vrai, comme l'a dit *Haüy*, que simplifier c'est perfectionner, on est fondé à croire que cette méthode, qu'on ne peut qu'indiquer ici, aura de grands avantages pour l'instruction, et ne sera pas sans influence sur les progrès de la connaissance extérieure du cheval.

Cette habitude des meilleurs hippiatres, de ne considérer que les chevaux de selle et de compter pour rien ceux de trait, leur avait fait, à presque tous, négliger une partie importante, celle du ti-

*rage des voitures*, considéré sous le point de vue de la force des animaux.

Cette étude, qui, dans tous les cas et dans toutes les circonstances, semble beaucoup plus importante que la connaissance de l'embouchure, a, depuis l'année dernière, été ajoutée au cours d'extérieur.

Dans la plupart des ouvrages sur les maladies des chevaux, on trouve des exemples de hernies inguinales; mais aucun ne renferme d'observation de sortie de l'intestin par l'arcade crurale, leurs auteurs ne cherchent pas même à en constater l'impossibilité, à-peu-près reconnue aujourd'hui, et dont M. Girard fils a cru devoir attribuer les causes à une disposition anatomique particulière des aponevroses abdominales. Comme cet objet fait partie d'un mémoire qu'il se propose de publier, il croit devoir s'abstenir d'entrer dans aucun détail.

Dans le nombre des cas variés de multiparité que présentent journellement les ruminans, surtout les bêtes bovines, on n'en a encore publié aucun aussi curieux que le suivant :

A l'ouverture du cadavre d'une vache pleine de quatre mois, morte à la suite d'une chute, on trouva dans l'utérus six veaux, renfermés chacun dans une enveloppe particulière, et parfaitement

conformés. On doit regretter de n'avoir pu se procurer aucun détail circonstancié sur l'état de la mère et sur celui des fœtus dans leurs enveloppes.

On croit généralement que parmi les femelles domestiques, la vache, la chèvre et la brebis, sont les seules dont le fœtus soit pourvu d'une allantoïde distincte ; M. *Dutrochet* a pensé cependant qu'il en était de même chez les autres femelles dans les premiers temps de la formation du fœtus. Cette opinion, combattue par un grand nombre d'anatomistes, a paru acquérir de la probabilité par la dissection qui a été faite d'un très-jeune fœtus de jument. L'allantoïde semblait former une poche distincte, comme dans les ruminans ; l'état de décomposition où se trouvaient les membranes ne permet cependant pas de donner cette observation comme concluante.

A l'ouverture d'un cheval âgé de quatorze ans à-peu-près, destiné pour les travaux anatomiques, on a trouvé dans les canaux hépatiques un calcul du poids de cent cinquante grammes (environ quatre onces six gros), d'une couleur brunâtre, et d'une consistance analogue à celle des calculs formés par les dépôts sédimenteux de l'urine. Desséché à l'air, ce calcul est devenu friable ; sa couleur jaunâtre a fait place à une couleur

brune de plus en plus foncée. Il était formé de couches concentriques plus apparentes en dehors qu'en dedans, et dépourvu de noyau central ; sa saveur était un peu amère, moins cependant que celle de la bile, et son odeur celle d'un mélange de bile et d'une matière animale altérée.

Son analyse chimique, faite avec soin par M. *Lassaigne*, y a démontré tous les élémens de la bile du cheval, sur-tout une grande quantité de matière jaune sans aucune trace de picromel. Si ce calcul eût été trouvé dans un de ces animaux où le foie est pourvu d'une vésicule biliaire, le fait, pour être remarquable, eût été cependant beaucoup moins curieux que dans le cheval, où les canaux hépatiques et cholédoque n'ont pas, dans l'état naturel, plus de deux ou trois lignes de diamètre ; il est déjà rare de trouver de petits calculs biliaires dans le foie de cet animal, et il n'y a pas d'exemple connu de l'existence d'un seul qui approchât même du volume de celui-ci.

Cette observation, et en général presque toutes celles relatives aux calculs biliaires, n'ont pu jusqu'à présent éclairer en rien le diagnostic des maladies du cheval ; il est rare que l'homme entre les mains duquel ces animaux périssent, ait eu aucune connaissance de leur état antérieur : il ne peut donc jamais savoir quelle influence ont eue

ces sortes d'affections sur le physique et les habitudes de l'individu.

Une poche sphéroïde à parois fibreuses, du diamètre de deux pouces environ, trouvée dans l'abdomen d'un vieux cheval, attachée à la capsule surrénale droite, renfermait une substance gélatiniforme, d'une consistance analogue aux caillots fibrineux du sang; cette substance, renfermée dans des prolongemens cellulieux, semblables à ceux que forme la membrane hyaloïde dans l'intérieur du corps vitré, et sur la surface desquels rampaient une multitude de vaisseaux sanguins très-apparens, présentait tous les caractères physiques et chimiques du sang.

Quoique le professeur ait apporté la plus scrupuleuse attention sur les parties environnantes, il lui a été impossible de rien voir qui pût l'éclairer sur les causes de ce kyste, dont les parois, assez épaisses, formaient un sac clos de toutes parts.

Rien de ce qui a rapport à un organe dont les fonctions sont aussi peu connues que celles des capsules surrénales, ne doit paraître indifférent; et cette raison seule suffit pour engager à parler d'un autre kyste trouvé dans un de ces organes, ayant un pouce et demi à-peu-près de diamètre et renfermant une substance jaunâtre, au milieu

de laquelle se trouvait libre une production osseuse n'ayant ni la forme ni l'aspect d'un tubercule, auquel elle ressemblait toutefois par sa composition chimique. On ne peut pas regarder cette production comme analogue aux calculs rénaux, puisqu'elle était formée non-seulement de carbonate, mais encore d'une assez grande proportion de phosphate de chaux, dont on ne rencontre jamais de trace dans l'urine des herbivores.

Un cas assez singulier s'est présenté cet hiver à l'ouverture d'un cheval alezan, de l'âge de douze ans à-peu-près. Une partie de la portion flottante de l'épiploon pénétrait dans la poitrine à la faveur d'une ouverture de forme elliptique, du diamètre d'un pouce en hauteur et d'un peu moins en largeur, pratiquée vers le milieu du centre aponévrotique du diaphragme ; cette ouverture, qui paraissait fort ancienne, portait dans toute sa périphérie un bord épais et arrondi, représentant une espèce d'ourlet. La portion de l'épiploon, qui la traversait de la longueur de plus d'un pied et de la grosseur d'un tuyau de plume à écrire, allait se fixer, à la treizième côte postérieure droite, à une espèce de renflement formé par suite d'une périostose.

Par un hasard heureux, cet animal avait été

examiné avant sa mort, et l'on avait observé dans les mouvemens respiratoires une irrégularité remarquable. L'inspiration se faisait à-peu-près comme dans l'état ordinaire; mais la sortie de l'air était interrompue par un mouvement spasmodique, suivi d'un affaissement considérable de toutes les côtes asternales, qui, se portant avec violence en avant, faisaient éprouver à l'animal une secousse générale; en un mot, le soubresaut, qui forme le caractère distinctif de la pousse, était beaucoup plus marqué qu'il ne l'est jamais dans aucun cheval.

Depuis long-temps, et cette observation en est une nouvelle preuve, beaucoup de vétérinaires sont convaincus que ce symptôme est dû à une foule de maladies, et l'on a sans doute jusqu'à présent raisonné dans une fausse hypothèse en lui cherchant une cause unique et essentielle.

*Brugnone, Flandrin, Gohier*, plusieurs autres vétérinaires, et après eux M. le docteur *Breschet*, ont parlé des tumeurs mélaniques des chevaux; M. le professeur a pensé qu'il serait utile d'ajouter quelques remarques aux leurs, dans l'espérance de jeter quelque jour sur cette altération remarquable, qui est exclusive aux chevaux gris ou blancs, ou ne se rencontre au moins que fort ra-

rement dans ceux dont la robe est d'une autre nuance (1).

*Brugnone* la regarde comme héréditaire, et tout semble venir à l'appui de son opinion. *Gohier* pense que les étalons et les jumens qui en sont atteints sont plus propres à la reproduction, et il s'appuie d'un assez grand nombre de preuves. Ne serait-il pas possible que l'irritation déterminée par ces tumeurs sur les organes contenus dans le bassin, fût la cause de cette augmentation de vertu prolifique ?

Elles paraissent, comme on l'a observé, avoir leur siège dans le tissu cellulaire, qu'elles accompagnent par-tout, même jusque dans le cerveau, le canal rachidien et le tissu cellulaire des os, ainsi que l'a prouvé, cette année, l'ouverture cadavérique de plusieurs chevaux. On pourrait croire, au premier aspect, que les muscles, les aponévroses, les parois des artères et des veines y participent; un examen attentif démontre, cependant, que les fibres musculaires, séparées, tirillées par la transformation du tissu cellulaire qui les unit, sont tout-à-fait intactes. Les aponévroses, la membrane moyenne des vaisseaux, le névrilème et le tissu des os noircissent jusqu'à une certaine profondeur, mais

---

(1) *Flandrin* en cite un exemple.

sans changer de nature ; la pulpe nerveuse ne semble avoir éprouvé aucune altération dans sa couleur : il n'en est pas de même du derme, où il est souvent impossible de découvrir dans quelques points aucune trace d'organisation.

Les bornes prescrites à un simple rapport ne permettant pas d'entrer dans de plus longs détails, on omettra la description de ces tumeurs, description qui, du reste, est peu différente de celle qu'en a faite *Gohier*, et sur laquelle *M. Breschet* a donné des développemens qui ne laissent rien à désirer : il suffira d'observer que ces tumeurs ne sont susceptibles ni de se résoudre, ni de suppurer ; que l'ablation, le seul moyen à employer, ne réussit que temporairement, puisqu'elles ne tardent pas à pulluler ; qu'il y a, pour ainsi dire, diathèse mélanique, et que cette substance noire, qui se dépouille facilement d'une partie de sa matière colorante par le lavage, renferme souvent des productions osseuses dans son intérieur.

L'histoire des maladies du cerveau a reçu tout récemment une impulsion très-marquée, par les travaux nombreux sur l'anatomie pathologique, et sur-tout par l'ouvrage de *M. le professeur Lallement*. Les observations qui se ren-

contreront dans le cheval devront être recueillies avec le plus grand soin ; car s'il y a de l'analogie, il sera dès-lors impossible de nier qu'une similitude encore plus grande n'existe entre les maladies de tous les autres organes semblables.

L'intérieur du cerveau d'un cheval noir, âgé de dix-sept ans, renfermait deux masses très-considérables d'une substance jaune, occupant toute la face inférieure et convexe de chacun des ventricules latéraux ; ces deux productions, tout-à-fait séparées par le septum médian et recouvertes par une membrane celluleuse, étaient attachées à la portion flottante du plexus choroïde, qui envoyait des prolongemens vasculaires dans leur intérieur ; leur aspect était à-peu-près celui des ovaires de la poule ; la masse du ventricule droit renfermait un grand nombre de petits corps durs ; la substance encéphalique était jaunâtre et très-ramollie. Elles ont fourni à l'analyse une matière albumineuse, une petite quantité de matière grasse, et une assez grande proportion de phosphate de chaux et de magnésie.

Avant la mort, le cheval ne semblait pas malade ; peut-être, cependant, l'exercice eût-il fait développer quelques symptômes insensibles dans le repos.

Un cheval amené à l'École pour les travaux anatomiques, sur l'état antérieur duquel il fut possible, par hasard, de recueillir quelques notions, portait au pli du jarret une tumeur de neuf pouces de diamètre en hauteur et en largeur. Cette tumeur, qui avait commencé quelques années auparavant par un petit bouton contre lequel tous les moyens possibles, excepté l'ablation, avaient été employés inutilement, tenait au jarret par un pédoncule extrêmement large; sa surface, couverte de végétations qui lui donnaient l'aspect d'une grappe de raisin, présentait dans quelques points des ulcérations d'où suintait une matière ichorreuse extrêmement fétide.

Plusieurs boutons de la même nature et de différentes grosseurs existant dans différents endroits, comme à la face interne de la conque, sur les côtes, au pli de l'aîne, etc., ne laissèrent aucun doute sur l'existence d'une diathèse cancéreuse, et pour s'en convaincre, M. Girard se détermina à enlever la tumeur du jarret, qu'il trouva formée d'une matière carcinomateuse, traversée d'une grande quantité de vaisseaux d'un calibre considérable, et dans laquelle étaient confondus tous les tendons qui glissent dans la gaine du pli du jarret. A la suite de cette opération, et au bout de quelques jours, elle recommença à pulluler

sans qu'il fût possible d'en arrêter les progrès.

On est loin de croire que ces exemples soient rares, on pense seulement qu'ils ont été fort peu observés; il serait cependant utile de savoir quel est, dans le principe, le caractère des boutons dont les suites sont aussi fâcheuses.

Il ne sera pas indifférent de faire observer que la membrane nasale était couverte de taches rougeâtres et violacées de la largeur d'une grosse lentille; ces taches n'étaient ni exubérantes, ni auréolées; elles ne semblèrent influer en rien sur la sécrétion du mucus nasal et disparurent d'elles-mêmes.

*Chaire de Botanique, Pharmacie, Matière médicale, et Expériences sur les effets des médicaments.*

M. Dupuy a suivi, comme les années précédentes, la méthode des familles naturelles dans les descriptions des plantes médicinales et économiques. Il s'est conformé en tout aux idées du fondateur des Écoles.

Ces descriptions sont précédées de quelques considérations sur la physique végétale, l'organisation des végétaux et l'explication des principaux termes qui composent le vocabulaire botanique. Il termine par exposer en abrégé les prin-

cipes sur lesquels sont établis les méthodes et les systèmes, comparés avec ceux qui servent de base aux familles naturelles.

M. Dupuy a fait des changemens importans dans l'enseignement de la matière médicale; et comme cet objet n'a pas encore été traité dans les comptes rendus, il a cru utile d'en donner un abrégé sommaire.

BOURGELAT avait distingué avec sagacité la matière médicale vétérinaire, de l'histoire naturelle. Il l'avait envisagée comme une division de la thérapeutique, puisque, dans les leçons de cette matière, on devait s'occuper des indications et contre-indications, et des effets des médicamens sur l'économie animale. Il désirait sur-tout que cette science fût établie sur des faits exacts et suffisamment multipliés, et alors elle devenait une science expérimentale.

Pour se convaincre de ce que nous avançons, il suffit de lire le programme de matière médicale publié en 1777. Il est terminé par les réflexions suivantes :

« Une notice des médicamens dont l'administration dans telles et telles maladies aura été suivie d'un succès heureux ou malheureux, » terminera le cours. »

« Un relevé de ce qui se pratiquera dans les  
» hôpitaux assurera chaque jour les progrès de  
» l'art, pourvu qu'on n'attribue pas aux médica-  
» mens des effets qui sont dus à l'exercice des  
» fonctions et à la guérison spontanée des mala-  
» dies (1). »

M. Dupuy a divisé tous les objets dont se compose la matière médicale vétérinaire en trois parties, les prolégomènes, l'étude des médications et les applications thérapeutiques.

La première partie comprend la définition, la division, la circonscription, ou ce qui constitue la science. On examine les surfaces sur lesquelles on applique les médicamens, comme la peau, les membranes muqueuses, le tissu cellulaire et les injections dans les veines. Ces prolégomènes sont terminés par l'étymologie, la définition des différens termes adoptés, et qui composent le vocabulaire de la matière médicale.

On s'occupe, dans la seconde partie, des phénomènes physiologiques qui suivent l'administration des médicamens ; ils servent à caractériser les médications locales ou générales.

---

(1) *Réglemens pour les Écoles royales vétérinaires de France. Paris, imprimerie royale, 1777. In-8°. , pages 165-171.*

Dans la troisième partie, on fait connaître les méthodes curatives rationnelles et empiriques; on expose les modifications que le traitement doit éprouver suivant l'âge, le tempérament, l'état des forces vitales, l'espèce, la variété, le degré d'intensité et la période des maladies générales et particulières. On ne néglige pas d'indiquer les changemens que nécessite le traitement des bestiaux réunis en troupeaux. On insiste aussi sur les moyens capables de combattre les épiphénomènes, de prévenir les rechutes, les récidives, et sur la conduite à tenir pendant la convalescence, afin de rendre la guérison complète.

Pour établir les bases de ces méthodes curatives, M. *Dupuy* s'est livré, en présence des élèves du cours, à deux séries d'expériences, les unes sur les animaux sains ou seulement atteints de maladies accidentelles. Pour éviter les incertitudes de la méthode ordinaire, il injecte le même médicament dans les veines; il emploie donc ce moyen comme une pierre de touche, pour rectifier les erreurs que la première voie pourrait entraîner.

Il ne se dissimule pas que les difficultés seraient moins grandes dans la deuxième série, si les médicaments guérissaient directement les maladies; mais ils ne sont utiles, comme on le sait, qu'en

modifiant les propriétés des organes. D'après cette idée, c'est le changement qui est l'objet essentiel, et non le médicament, qui ne doit alors être considéré que comme un agent excitant : aussi rien n'est-il plus vague que les médicaments qu'on désigne sous le nom de calmant, fébrifuge, antispasmodique, etc. Sur quelle base, d'ailleurs, se fixer pour déterminer l'effet secondaire ou thérapeutique des médicaments, le génie expérimental a-t-il si peu présidé aux applications curatives? D'où la nécessité de classer les maladies sous le rapport thérapeutique. En effet, le traitement d'une maladie est rarement en rapport avec l'ordre, avec le genre, avec l'espèce même, mais plutôt avec la variété, la période et l'intensité de la maladie.

Si l'on en doutait, qu'on réfléchisse un moment combien il faut multiplier les essais et varier les procédés pour préciser les effets secondaires ou curatifs des médicaments dans les maladies les mieux connues.

Ce que l'on vient d'entendre est encore fortifié par l'autorité de BOURGELAT. « Nous descendrons, » dit-il, du général dans le particulier ; les individus deviendront l'objet de notre étude ; nos élèves apprendront de l'expérience même la véritable application des principes qu'ils auront

» reçus, et ce qu'ils peuvent avoir de solidité et  
» de valeur.

» Nous ferons plus, ajoute-t-il, nous oserons  
» attaquer des maux que peut-être notre igno-  
» rance seule a mis au rang de ces maladies  
» formidables et rebelles dont l'art seul ne peut  
» triompher. Nous soumettrons, par exemple, la  
» morve à nos tentatives et à nos efforts, et loin  
» de vouloir consacrer et perdre un temps précieux  
» dans des disputes misérables et frivoles qui n'en  
» arrêtent pas les ravages, nous nous élèverons,  
» par la voie de l'empirisme, s'il le faut, au moyen  
» de la combattre et de la vaincre; car, où le rai-  
» sonnement peut être infidèle ou n'éclaire point,  
» on ne saurait le prendre pour guide, et c'est  
» principalement en pareil cas que le médecin qui  
» se tait et qui guérit est au-dessus de celui qui ne  
» guérit pas et qui parle. »

M. *Dupuy* a suivi le précepte du fondateur,  
et depuis long-temps il a fait des recherches sur  
l'anatomie des maladies des bestiaux. Il s'est sur-  
tout attaché à tout ce qui concerne la morve, re-  
gardée comme formidable. Il a établi un plan de  
traitement qui lui fait concevoir la possibilité de  
guérir cette maladie. Il espère qu'on ne le confon-  
dra pas avec la foule de ces individus qui, sans  
connaissances médicales, avaient proposé ces re-

mèdes spécifiques qui n'étaient que le produit de leur imagination, et qui n'avaient de vertu qu'entre les mains de ceux qui les employaient.

L'accueil que son projet d'expériences a reçu de M. le Directeur des haras et de l'agriculture est une preuve qu'il en a senti toute l'importance, et qu'il fournira les animaux nécessaires pour continuer des expériences aussi intéressantes.

M. Dupuy a eu occasion d'observer, cette année, des vers nommés *acéphalocystes*, qui se trouvaient dans le foie d'un porc; il en a également observé dans les poumons, le foie et la rate d'un mouton: il y avait de plus des *dystômes* ou fascioles en assez grand nombre dans les canaux biliaires de ce dernier animal.

A l'ouverture d'un chien âgé de quatre mois environ, qu'on soupçonnait être mort de la rage, il a observé une fausse membrane adhérente aux lèvres de la glotte et qui bouchait cette ouverture; elle s'étendait jusque dans la division des bronches. Il en a conclu que l'animal était mort des suites du croup et non de la rage.

Il a publié, dans le *Journal général de médecine* (1), quelques-unes de ses expériences sur l'in-

---

(1) Tome LXXX de la collection, XIX de la deuxième série, page 173.

jection des médicaments dans les veines du cheval.

On peut lire dans le même journal (1) l'observation que lui a envoyée M. *Crépin*, vétérinaire au premier régiment de grenadiers de la garde royale, sur un fœtus dans l'estomac duquel on a trouvé des morceaux de corne du sabot.

Le même vétérinaire a fait l'histoire d'un cancer pesant neuf kilogrammes, situé dans l'estomac d'un cheval : cette observation intéressante est suivie de réflexions sur la cause et l'origine de la maladie ; elle se trouve imprimée dans le même journal (2) : on peut y lire aussi le rapport que M. *Dupuy* en a fait, et dans lequel il combat l'assertion de *Camper*, qui avance que les animaux ne sont pas sujets au cancer. Il rapporte des observations qui prouvent que cette affection est très-commune dans les herbivores (3).

Il a été fait, cette année, l'extirpation sur des chiennes de semblables tumeurs, dont le siège était dans les mamelles et dans les organes de la génération (vagin).

---

(1) Tome LXXX de la collection, XIX de la deuxième série, page 192.

(2) Tome LXXIX de la collection, XVIII de la deuxième série, page 289.

(3) *Ibid.*, page 309.

Un praticien avait fait inutilement des lotions et appliqué différens médicamens pour faire rentrer dans l'orbite l'œil gauche d'une chienne : au moyen d'une incision de quelques lignes au petit angle de l'œil, cet organe, pendant sur la joue, fut replacé dans sa position naturelle ; sa guérison ne tarda pas à s'effectuer au moyen de lotions émollientes et d'applications à plusieurs reprises de sangsues sur les paupières.

M. *Gérard*, chevalier de la légion d'honneur, et vétérinaire en premier dans le régiment d'artillerie légère de la garde royale, a envoyé au même professeur une observation détaillée d'une fracture complète du canon, réduite au moyen d'un appareil très-simple pour maintenir la fracture et suspendre animal.

Il enleva l'appareil après le soixantième jour, il regarde actuellement l'animal comme hors de danger ; nouvelle preuve, dit-il, à ajouter à celles qu'on a déjà, que ce n'est point au défaut de moëlle, comme on le pense vulgairement, qu'on doit attribuer la difficulté de guérir les fractures des os du cheval, mais bien à la direction oblique du fémur et de l'humérus, ainsi qu'aux masses musculaires qui entourent ces os, circonstances qui s'opposent à l'application de tout bandage

convenable pour maintenir en rapport les extrémités des os fracturés.

*Chaire de Médecine vétérinaire légale et de  
Maréchallerie.*

En analysant les matières contenues dans l'estomac d'un cheval qui avait été empoisonné par le sublimé corrosif, M. *Barthélemy* jeune, et M. *Lassaigne*, préparateur de chimie, se sont assurés que le liquide contenu dans l'estomac tenait en dissolution de l'albumine et du deutochlorure de mercure à l'état libre, indépendamment des flocons blanchâtres formés par la combinaison de ces deux substances. L'albumine libre a été précipitée par la chaleur et par les acides, et la présence du deutochlorure de mercure a été démontrée par les hydrosulfates, par le nitrate d'argent et par la potasse, qui ont donné des précipités noir, blanc et jaune orangé : ainsi le deutochlorure de mercure n'étant pas totalement neutralisé par l'albumine, on doit en conclure, contre l'opinion généralement admise, qu'elle n'est pas l'antidote certain du sublimé corrosif.

Parmi les allures défectueuses auxquelles une ferrure méthodique peut remédier, il en est une qui se remarque quelquefois dans les mem-

bres postérieurs, et qui est d'autant plus nuisible, qu'elle s'observe dans les chevaux de trait qui travaillent sur les routes pavées. Dans cette allure, les pieds postérieurs font leur appui sur la partie latérale externe de la pince; les jarrets, peu assurés, se portent en dehors dans le moment de l'extension du membre, et une légère torsion se passe dans l'articulation fémoro-tibiale, tandis qu'un mouvement de rotation et un frottement considérable s'exécutent vers la quatrième étampure du fer, le cheval perd de sa force et ses fers sont bientôt usés. Pour obvier à ce dernier inconvénient, les maréchaux emploient généralement des fers lourds, fort épais en pince et très-minces aux talons, ce qui aggrave la déféctuosité en fatiguant inutilement l'animal; les talons n'étant plus en contact avec le sol, se portent en dehors pendant l'extension du membre, et le mouvement de rotation est augmenté; le fer, quoique très-épais dans l'endroit où se fait l'appui, est néanmoins bientôt usé. A cette ferrure peu méthodique, M. *Barthélemy* jeune en a substitué une autre, qui a parfaitement rempli le but qu'il se proposait, sur un cheval de trait employé au service de cette École; elle consiste à parer le pied beaucoup plus en pince qu'en talons, et à y appliquer un fer ordinaire à pince prolongée et à crampons. Par

cette ferrure raisonnée , les membres ont repris leur aplomb , l'appui s'est fait sur tout le bord plantaire de la paroi , et le mouvement de torsion a disparu ; les fers , moitié moins lourds que ceux que l'animal avait précédemment portés et qui étaient renouvelés tous les quinze jours , ont duré près d'un mois , et les pieds , qui jusqu'alors avaient été dérobés , se sont améliorés.

Les heureux résultats obtenus du fer à pantoufle et à éponges réunies, employé contre l'encastellure, et qui ont été consignés dans le Compte rendu de l'année dernière, ont engagé M. *Laborde*, médecin vétérinaire du département du Gers, à en faire usage dans un cas semblable à celui indiqué par M. *Barthélemy* jeune, sur un cheval qui boitait depuis un an. Deux mois après l'application de ce fer, la claudication avait totalement disparu. Ces observations, auxquelles on pourrait en joindre beaucoup d'autres, prouvent d'une manière évidente, et contre l'opinion des détracteurs de la maréchallerie, les grands avantages que le vétérinaire peut retirer, dans sa pratique, d'une ferrure raisonnée, dont les principes sont établis sur l'organisation du pied, ainsi que sur les allures et les aplombs de l'animal.

Les soins de M. *Barthélemy* jeune ont été ré-

clamés cette année pour arrêter les progrès d'un part prématuré, qui exerçait ses ravages sur un troupeau de moutons mérinos appartenant à M. le duc de Maillé. Lorsque ce professeur se transporta sur les lieux, toutes les brebis qui avaient avorté jusqu'alors étaient mortes, à l'exception de deux : l'une d'elles présentait déjà tous les symptômes d'une métrite aiguë des plus intenses, qui ne laissait aucun espoir de guérison. L'inflammation de l'utérus étant moins avancée dans l'autre, elle fut soumise au traitement approprié à son état, et elle ne tarda pas à se rétablir. Les brebis pleines, au nombre d'environ deux cents, étaient plutôt maigres que grasses; elles avaient les membranes apparentes, rouges, la conjonctive injectée; leurs excréments étaient secs; quelques-unes étaient constipées. Le foin de bonne qualité, les pois gris et sur-tout le regain de luzerne avaient été la nourriture exclusive du troupeau pendant l'hiver, et la quantité d'eau qu'on lui donnait était insuffisante pour étancher la soif excitée par cette nourriture sèche.

M. *Barthélemy* jeune fit saigner la presque totalité des brebis, c'est-à-dire celles chez lesquelles la diathèse inflammatoire se faisait remarquer; il fit substituer à la petite quantité d'eau qu'on donnait au troupeau une boisson

abondante, nitrée et blanchie par la farine d'orge : l'avortement fut arrêté. La parturition à terme commença quinze jours après, et elle ne fut suivie d'aucun accident ; mais ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que vers le milieu de l'agnelage plusieurs agneaux qui venaient de naître ne purent se soutenir sur leurs membres, et que d'autres furent dans le même état quelques jours après la naissance, quoique les uns et les autres parussent être bien constitués, vigoureux, et que toutes leurs fonctions se fissent du reste comme dans l'état naturel. Ces jeunes animaux languissaient dans cet état pendant cinq à six jours et périssaient ensuite.

M. *Barthélemy* jeune s'étant de nouveau rendu sur les lieux, reconnut que ces agneaux étaient atteints d'une arthrite métacarpienne ; les genoux étaient excessivement douloureux, chauds et un peu gonflés. A l'inspection cadavérique de ceux qui avaient succombé, il remarqua que l'articulation contenait un liquide sanguinolent et que la capsule synoviale était rougeâtre sans être sensiblement engorgée. Des applications adoucissantes ont été infructueusement employées contre cette inflammation, qui ne paraît pas encore avoir été observée, et dont les causes déterminantes ont été absolument inconnues.

Il n'est peut-être pas inutile d'observer ici que ce troupeau ne paraît pas être mal gouverné en général ; les pâturages , qui ont été visités par M. *Barthélemy* jeune , sont bons ; les bergeries sont commodes et bien aérées ; une nourriture sèche , mais de bonne qualité , lui est donnée en hiver ; cependant depuis trois années consécutives l'agnelage est précédé ou suivi d'accidens graves. En 1820 , l'avortement fit éprouver une perte considérable d'agneaux ; en 1821 , l'indigestion laiteuse en fit périr un grand nombre peu de jours après la naissance ; cette année , l'avortement s'est encore manifesté , et les mères qui l'ont éprouvé ont été atteintes d'une métrite mortelle.

Nous ne pensons pas que la nourriture sèche , que l'on donne au troupeau en hiver , soit la cause exclusive de ces divers accidens , puisqu'il est vrai que toutes les fois que le temps le permet on le conduit aux pâturages , où il trouve presque toujours de la nourriture verte ; mais il est à remarquer que depuis quelques années , sous un rapport d'économie , la monte ne se fait dans ce troupeau que dans les mois de septembre et d'octobre , tandis qu'elle a lieu généralement en juillet et en août ; l'agnelage qui se serait fait en novembre et en décembre n'a lieu qu'en février et en mars , d'où il résulte que les brebis sont nourries au sec pen-

dant presque toute la durée de la gestation. Une nourriture sèche et conséquemment échauffante, d'une part, et de l'autre les dispositions à la pléthore et à la constipation qui accompagnent presque toujours l'état de gestation ne seraient-elles pas les causes morbides auxquelles on pourrait attribuer les accidens qui se sont manifestés depuis trois ans sur ce troupeau?

*Chaire de Pathologie, de Clinique et d'Opérations.*

M. *Barthélemy* aîné, auquel est confié l'enseignement des branches importantes de la vétérinaire dont cette chaire se compose, considérant que, dans l'art de guérir, il n'est de pratique judicieuse et éclairée que celle qui repose sur une théorie lumineuse, sans laquelle tout praticien n'est qu'un de ces ignorans dont la routine aveugle est un fléau pour les campagnes, joint ses efforts à ceux de ses collègues, afin de donner aux élèves toute l'instruction qu'ils sont susceptibles d'acquérir pendant la durée de leur séjour dans cette École.

Ce professeur fait d'abord avec détail l'exposé de l'état actuel de la science, en ce qui concerne la pathologie tant interne qu'externe, en s'aidant de l'expérience de ses prédécesseurs, de celle qui lui est personnelle, des faits que fournit annuel-

lement la clinique, des expériences auxquelles il se livre et des secours que lui offre la médecine de l'homme ; ensuite il dirige les élèves dans la pratique des opérations chirurgicales et dans l'application des principes de la théorie aux différens cas malades qui se présentent dans les hôpitaux de l'établissement.

Le nombre des animaux que l'on reçoit dans ces hôpitaux continue de s'accroître chaque année. Un semblable résultat prouve d'une manière incontestable que la confiance du public est loin de diminuer.

Dans le courant de l'année scolaire qui vient de s'écouler, cinq cent cinquante-huit animaux de différentes espèces y ont été déposés pour être traités des maladies dont ils étaient affectés, plus des cinq sixièmes sont sortis guéris ou en voie de guérison.

Si l'on considère qu'en raison de l'éloignement forcé où l'École se trouve de la capitale, on n'y amène que les animaux qui ont été traités inutilement à Paris pendant un laps de temps souvent très-long, et que, sous ce rapport, nos hôpitaux doivent être considérés comme un hospice destiné aux incurables, on aura lieu d'être surpris d'y voir obtenir des résultats aussi satisfaisans.

Huit cent quatre animaux sains ou malades ont en outre été amenés à l'École pour y être visités, ou ont été le sujet de consultations, et il a été pratiqué des opérations chirurgicales et des pansemens sur un grand nombre d'entre eux.

Enfin trois cent deux autres animaux ont été traités hors de l'établissement par les élèves de la troisième année d'études, sous la direction de M. le professeur, de manière que, depuis le premier novembre 1822, les avis et les soins de ce professeur et ceux de ses élèves ont été réclamés pour seize cent soixante-quatre animaux.

Les longues et fortes chaleurs de l'été dernier ont été meurtrières pour plusieurs espèces d'animaux domestiques; le cheval, le bœuf et la brebis ont eu particulièrement à souffrir de cette cause destructive, et un grand nombre d'animaux de chacune de ces trois espèces sont morts sans qu'il ait été possible de leur administrer aucun secours.

M. *Barthélemy* aîné n'a pas eu occasion d'étudier, soit la nature, soit le siège si peu connus jusqu'à présent de la maladie qui, dans cette circonstance, a fait périr subitement tant de chevaux; mais sur un assez grand nombre d'animaux de la même espèce, il a eu à traiter de ces tu-

meurs inflammatoires que la rapidité de leurs progrès et le volume considérable qu'elles ont bientôt acquis font généralement regarder comme charbonneuses; ce professeur s'est convaincu que ces tumeurs constituaient de véritables phlegmons, et que les tumeurs charbonneuses étaient beaucoup plus rares que ne le pensent les vétérinaires.

En ce qui concerne le bœuf et la brebis, M. *Barthélemy* aîné pense que les symptômes et les lésions cadavériques que l'on observe en pareil cas dans ces animaux ne laissent aucun doute sur le caractère inflammatoire de la maladie; si la marche en paraît aussi rapide, c'est que l'ignorance des bergers et des bouviers, l'habitude naturellement paisible et même triste des animaux confiés à leurs soins, et la difficulté de surveiller en détail tous les individus d'un troupeau ne permettent pas toujours de découvrir l'existence de cette affection avant qu'elle soit parvenue à son maximum d'intensité.

L'observation suivante vient à l'appui de cette opinion.

Au mois d'août dernier, cent cinquante bœufs maigres furent amenés du Berri et de la Vendée à la Garenne de Colombe, près Paris, pour y être engraisés dans un pâturage abondant en herbe

très-substantielle ; durant la première quinzaine de leur séjour sur ce pâturage, quelques-uns de ces bœufs périrent subitement sans avoir paru malades ; bientôt quatre autres furent trouvés morts le même jour. Le propriétaire sentit alors la nécessité de réclamer les secours de l'École. M. *Barthelemy* aîné, s'étant transporté sur les lieux, fit faire l'ouverture d'un autre bœuf qui venait de périr, interrogea le propriétaire, les bouviers et l'écarisseur, concernant l'ouverture des bœufs morts précédemment, et il demeura convaincu que la maladie consistait dans une phlegmasie générale, dont les effets se manifestaient essentiellement sur le cœur et sur la rate.

L'examen détaillé qu'il fit ensuite du troupeau eût suffi pour le convaincre, s'il eût conservé quelques doutes : tous les bœufs, en général, avaient la peau chaude et sèche, le poil rude et piqué, le mufle plus ou moins sec, les yeux rouges, le poulx dur, plein, embarrassé, et l'artère tendue ; la constipation était des plus opiniâtres ; les fèces étaient noires, dures, desséchées, recouvertes d'une fausse membrane, ce que l'on nomme vulgairement coiffés. On diminua la nourriture, on saigna tous les bœufs, et on répéta même cette opération sur un grand nombre d'entre eux ; on aiguisa les boissons avec l'acide sulfurique ; on

donna des lavemens une fois le jour, et tous les soirs on conduisit les bœufs à la rivière pour leur faire prendre un bain d'une demi-heure au moins. Au bout de quelques jours, tous les symptômes avaient disparu, et depuis l'arrivée de M. *Barthelemy* aîné aucun bœuf n'est mort d'une maladie qui se montrait si redoutable.

Dans le nombre des cas pathologiques que la clinique a fournis cette année, on a particulièrement remarqué les suivans :

A l'ouverture d'un chien braque, mort d'une constipation opiniâtre, on trouva l'intestin colon distendu dans toute sa longueur par une masse de terre noire, dure, desséchée, du poids de trois kilogrammes deux hectogrammes cinquante grammes (six livres et demie), renfermant une grande quantité de poils, et ayant fait acquérir à cet intestin un volume égal à celui du cœcum du bœuf. La terre dont il s'agit, différant essentiellement de la matière terreuse qui est le produit de la digestion des os, il est hors de doute que la constipation qui a fait périr cet animal était consécutive au pica.

Dans un petit cheval qui avait été culbuté par le brancard d'un cabriolet de place, et dont le fé-

mur droit était fracturé en huit pièces principales, on trouva la tête de cet os engagée dans le trou sous-pubien (trou obturateur); la solution de continuité, qui en avait fait un fragment particulier, était transversale au corps de l'os.

Une jument de six ans, qui appartenait depuis trois mois à un loueur de carrosses de Paris, chez lequel elle avait toujours été malade, laissait souvent échapper par la bouche et par les naseaux une quantité considérable de matières à-la-fois glaireuses et alimentaires; les symptômes s'étant aggravés tout-à-coup, malgré les soins particuliers qu'on prodiguait à cette bête, elle fut déposée dans les hôpitaux de l'École.

L'examen qu'en fit M. *Barthelemy* aîné le convainquit que cette jument était affectée d'une dilatation contre nature de l'œsophage dans sa région cervicale, vulgairement nommée jabot. La bête étant morte au bout de trente-six heures, on reconnut, 1°. que l'estomac était rupturé vers l'extrémité droite de sa grande courbure; 2°. que la portion cervicale de l'œsophage était dilatée dans une longueur de plus de vingt-quatre centimètres (huit pouces), que cette dilatation était accompagnée de l'amincissement des parois de ce conduit; cette espèce de poche était moins évasée

supérieurement qu'à son extrémité inférieure, où elle se terminait par une ulcération étroite, circulaire, ancienne, à bords calleux, saillans, figurant une sorte de bourrelet.

Un cheval de trait, de race commune, qui était devenu nonchalant et ne mangeait plus comme auparavant, fut amené à l'École ne présentant que des symptômes maladifs très-vagues; au bout de trois jours, hématurie considérable, anxiété extrême, face grippée, sensibilité excessive de la région lombaire, réplétion de la cavité pelvienne, impossibilité d'explorer les reins par le rectum, etc. Au bout de huit jours d'un traitement infructueux, l'animal étant mort, on trouva dans la cavité abdominale une tumeur énorme, à-la-fois tuberculeuse et cancéreuse, occupant tout le côté gauche de la région sous-lombaire, la moitié du côté droit, enveloppant le rein gauche et ses dépendances, l'aorte, la veine cave, les divisions qui en dépendent, etc. Cette tumeur, séparée des organes qu'elle entourait, pesait encore neuf kilogrammes (dix-huit livres). Chacun de ces organes, excepté les vaisseaux artériels, participait, ainsi que les muscles sous-lombaires, à l'altération de texture que les tissus environnans avaient éprouvée. Le rein gauche présentait de la fluctuation

dans toute son étendue , et renfermait du sang et une matière animale particulière , dont l'analyse a été faite par M. *Lassaigne*. La vessie était remplie de sang.

Tous les vétérinaires savent aujourd'hui combien les bains dans une dissolution de sulfure de potasse sont avantageux dans le traitement de la gale ; mais l'emploi des bains de toute espèce n'étant pas sans danger pendant l'hiver, M. *Barthelemy* aîné a pensé qu'il pouvait être plus avantageux d'incorporer le sulfure de potasse dans l'axonge et de l'employer en frictions ; toutefois, comme le chien est dans l'usage de se lécher, il était important de s'assurer d'abord si la quantité d'onguent qu'il pourrait avaler par suite de cette habitude ne lui serait pas préjudiciable.

En conséquence M. le professeur fit administrer , tous les matins à jeun et pendant quatre jours de suite, quatre onces de cet onguent à un chien braque de moyenne taille ; le troisième et le quatrième jour seulement, cet animal parut assez sérieusement incommodé ; mais un jour de repos suffit pour le rétablir dans son état habituel. La même expérience , répétée plusieurs fois , donna constamment les mêmes résultats.

Un chien de cour , de moyenne force , avala ,

pendant neuf jours de suite, tous les matins, deux cents grammes (six onces deux gros) de ce même onguent sans éprouver la moindre incommodité.

Comme il n'est pas possible qu'en se léchant, un chien galeux puisse rassembler une quantité d'onguent comparable à celle avalée impunément dans chacune des expériences précédentes, il est hors de doute que celui dont il s'agit peut être employé en frictions sur le chien, sans le moindre inconvénient.

Au moment où la noix vomique (*strychnos nuxvomica*) et le principe actif que ce fruit renferme (*strychnine*) fixent particulièrement l'attention de plusieurs médecins distingués, sous le rapport des avantages que l'on espère retirer de son emploi dans le traitement de la paralysie, M. *Barthelemy* aîné, qui a précédemment étudié cette substance dans l'intérêt de la toxicologie, n'est pas resté oisif; animé du désir d'être utile, il a fait usage de ce médicament dans les différents cas de paralysie qu'il a eus à traiter cette année, et voici le résultat de ses recherches sur cet objet important.

Un chien de cour était affecté depuis huit jours de la paralysie complète du membre antérieur gauche, lorsqu'on le déposa dans les hôpitaux de l'École; cette paralysie avait été précédée, du-

rant quatre mois , par des mouvemens convulsifs comparables à ceux qui constituent la danse de Saint-Guy. Après avoir traité inutilement cet animal pendant plus de six semaines, la maladie paraissant incurable , on le sacrifia. L'autopsie cadavérique prouva que la paralysie était le résultat de la compression qu'une tumeur squirrheuse , formée par les ganglions lymphatiques situés à l'entrée de la poitrine , exerçait sur l'origine des vaisseaux et des nerfs brachiaux gauches ; ce qui explique suffisamment l'inefficacité de la noix vomique dont on avait fait usage.

Un autre chien de cour plus fort que le précédent , âgé de dix-huit mois environ , était malade depuis une dizaine de jours , lorsqu'il fut déposé dans les hôpitaux de l'École. Cet animal avait la tête inclinée à gauche, et l'encolure ployée de telle sorte que l'oreille gauche et la moitié de la nuque se trouvaient appliquées sur l'épaule du même côté ; il mangeait avec appétit , mais il ne pouvait se lever ni se tenir sur ses pattes , et toutes les fois qu'il tentait de le faire , comme il était fort vif et très-pétulant , les mouvemens irréguliers et précipités auxquels il se livrait, le faisaient rouler à gauche à plus de vingt pas de l'endroit où il se trouvait d'abord. Pendant près d'un mois que ce

chien resta dans le chenil, on lui administra tous les matins à jeun de la noix vomique râpée en suspension dans de l'eau, en ayant la précaution de lui laisser un ou deux jours de repos lorsque cette substance paraissait le fatiguer; la dose, d'abord de quatre grains par jour, fut successivement portée jusqu'à dix. Quelques administrations furent suivies de légers accès tétaniques. A peine ce traitement avait-il été continué pendant huit jours, que la tête commença à se rapprocher de sa position et de sa direction naturelles. Peu de jours après, l'animal parvint à se tenir sur les membres antérieurs; bientôt il put se lever et rester dans cette position aussi long-temps que le côté gauche était appuyé contre un corps quelconque; ensuite il marcha d'une manière très-irrégulière, étant souvent entraîné où il n'avait pas l'intention d'aller, sans pouvoir s'arrêter quand il le voulait, et en tombant souvent sur le côté gauche. Son état continua à s'améliorer rapidement, et au bout de vingt-huit jours de traitement, ce chien paraissant sur le point d'être complètement guéri, fut retiré; mais bientôt les premiers symptômes reparurent, l'animal fut ramené et soumis de nouveau à l'usage de la noix vomique. Son état actuel présente déjà une amélioration très-notable, et permet d'espérer une guérison prochaine.

Le 10 janvier, un chien braque adulte et de forte taille, fut apporté à l'École pour y être traité d'une paralysie générale dont il était affecté depuis plusieurs jours. Cet animal était en bon état, mangeait avec appétit, voyait et entendait bien, mais se trouvait dans l'impossibilité absolue d'exécuter aucun mouvement, aussi restait-il étendu sur le côté, et serait mort d'inanition si on n'avait eu la précaution de le faire manger. Deux mois entiers s'écoulèrent sans qu'il se manifestât le moindre changement dans son état. Du 21 janvier au 4 avril suivant, il fut soumis à l'usage de la noix vomique râpée, dont on porta graduellement la dose de quatre à vingt grains par jour, en lui laissant, comme au sujet de l'observation précédente, un ou deux jours de repos toutes les fois que cela paraissait nécessaire. Le 10 mars, de légères contractions convulsives se firent remarquer; quelques jours plus tard, l'animal put exécuter de légers mouvemens; successivement il parvint à se lever sur les pattes de devant, ensuite sur celles de derrière, et enfin à marcher, mais d'une manière irrégulière, avec précipitation et en tombant à chaque instant. Ses mouvemens devinrent bientôt plus libres, plus réguliers, mieux assurés, et le 29 avril il partit de

l'École, pouvant être considéré comme radicalement guéri depuis près d'un mois.

Dans les chevaux qui meurent de ce que l'on désigne communément sous le nom de fluxion de poitrine ( pleurésie et pneumonie ), on trouve souvent les reins pâles, flasques, ramollis et dénaturés, comme s'ils eussent été soumis à une longue macération. L'opinion de quelques vétérinaires étant que cette altération est le résultat de l'action des cantharides introduites dans l'animal par les vésicatoires, dont ils blâment l'emploi en pareille circonstance, M. *Barthelemy* aîné, qui conservait des doutes d'autant mieux fondés qu'il avait rencontré la même altération dans plusieurs chevaux sur lesquels il n'avait pas été appliqué de vésicatoires, se livra à des expériences ayant pour but de dissiper toutes les incertitudes à cet égard.

En conséquence, on appliqua sous la poitrine et le ventre de six chevaux destinés à être abattus, des vésicatoires beaucoup plus étendus que ne le sont ceux employés dans les cas de maladie; pour en augmenter l'activité, on saupoudrait l'emplâtre avec huit et même seize grammes ( deux et quatre gros ) de cantharides en poudre; l'emplâtre ainsi animé était renouvelé tous les matins,

et le fut même deux fois par jour sur trois des six chevaux mis en expérience. Ces animaux sont restés soumis à l'action de semblables vésicatoires huit, neuf, onze, et même quinze jours, c'est-à-dire plus long-temps que ne dure le traitement d'une fluxion de poitrine. Les effets locaux furent des plus marqués; mais les reins ne présentèrent aucune altération qui méritât d'être notée.

Non content de ce résultat concluant, le même professeur soumit trois autres chevaux à l'usage intérieur de la poudre de cantharides. Ces chevaux résistèrent à l'action de cette substance de dix à vingt jours; les doses administrées furent de huit, douze et seize grammes (deux, trois et quatre gros) par jour, et cependant les reins ne présentèrent rien qui ressemblât à l'altération indiquée plus haut.

La rage, cette terrible maladie dont on ne peut prononcer le nom sans effroi, peut être communiquée à l'homme comme aux animaux; la salive est le véhicule du principe contagieux de cette affection redoutable; mais cette liqueur animale conserve-t-elle ses qualités virulentes après la mort, et la salive des herbivores est-elle virulente? M. *Barthelemy* aîné considérant combien il serait avantageux que deux questions de cette impor-

tance fussent résolues , a commencé, cette année, une série d'expériences dont il fera connaître les résultats aussitôt qu'il aura recueilli des faits assez nombreux pour servir de base à une conclusion.

Enfin, le même professeur désirant répandre quelque jour sur la grande question qui divise les vétérinaires, et qui concerne le caractère contagieux ou non contagieux de la morve et du farcin, s'est également livré à quelques expériences, dont il publiera les résultats dès qu'il possédera un plus grand nombre de faits.

La maladie des truies ladres en expérience est stationnaire : l'une de ces bêtes, déposée dans cette École le 14 juillet dernier, a mis bas le 11 août suivant ; le seul petit qui soit résulté de cette portée n'a jusqu'à présent offert aucun symptôme de ladrerie.

#### *Chaire d'Économie rurale.*

Les essais comparatifs des principales plantes économiques auxquels le professeur d'économie rurale continue à se livrer, lui ont fourni l'occasion de remarquer que toutes les céréales semées ordinairement après l'hiver, ont résisté à cette saison, peu rigoureuse à la vérité cette année, et qu'elles ont donné des produits supérieurs à ceux

qui ont été obtenus de ces mêmes variétés semées au printemps. Cette température extraordinaire a contribué puissamment au développement et à la multiplication des insectes et des plantes nuisibles, et elle a nui en même temps beaucoup à la qualité des grains, en déterminant un accroissement démesuré dans la tige et dans les feuilles.

La féverole d'hiver, que les froids avaient détruite l'an dernier, y a résisté cette année; mais elle semble, en raison de sa contexture très-lâche et spongieuse, peu convenable aux contrées septentrionales de la France, où l'on doit préférer la variété printanière, qui s'y cultive depuis longtemps, seule ou mélangée avec d'autres plantes légumineuses.

L'aveine de Géorgie, que le professeur a indiquée depuis plusieurs années comme très-précieuse par sa vigueur et sa précocité, a été charbonnée en très-grande partie, et il a su que cette circonstance n'était pas particulière à la variété que l'on cultive ici, mais qu'elle avait été observée en d'autres endroits, et notamment à Provins, par un agronome très-distingué. M. Yvert a l'intention d'essayer si le chaulage par immersion ne pourrait pas être un préservatif de cette maladie, comme il l'est de la carie des blés.

Plusieurs variétés de maïs, dont les graines avaient été envoyées de l'Amérique septentrionale, n'ont pu mûrir, quoique les variétés de cette espèce, depuis long-temps acclimatées en France, et le sorgho même, soient parvenus à une maturité complète et soient susceptibles d'être cultivées plus au nord que cela n'a lieu ordinairement.

L'assolement quadriennal entrepris depuis trois ans, continue de donner les produits les plus avantageux.

La troisième série de récolte, formée du mélange du trèfle des prés et de luzerne lupuline, a fourni un fourrage très-abondant malgré la sécheresse. Ce fourrage était composé en majeure partie de lupuline, qui demande pour prospérer beaucoup moins d'humidité que le trèfle : on s'est procuré ainsi une double chance de succès, indispensable dans les terrains secs, où les récoltes de trèfle sont très-éventuelles, l'avantage d'obtenir deux coupes abondantes de trèfle par une constitution atmosphérique très-humide, ou par un temps peu pluvieux, celui d'avoir une seule coupe de lupuline qui par sa qualité dédommage de sa moindre quantité. Le défrichement de cette prairie a permis, sur un seul labour et sans en-

grais, l'ensemencement d'un blé d'automne, qui se trouve dans les chances les plus favorables pour prospérer.

Sur la seconde série, on a essayé comme récolte printanière un blé de mars tiré de l'exploitation de M. de Felleberg. Cette variété, dépourvue de barbe en très-grande partie, ayant un chaume aussi élevé que celui du blé d'automne, avec lequel elle a les plus grands rapports, semble aussi s'en rapprocher pour la forme du grain. On se propose de déterminer d'une manière rigoureuse ses produits pour la quantité et la qualité du grain, de la farine et même du pain, en la comparant sur-tout avec le blé d'automne et avec le blé de mars semés aux environs de Paris.

La première série qui commence l'assolement, ainsi que la partie du terrain qui ne doit y entrer qu'au printemps prochain, ont été consacrées à des cultures en rayons de pomme de terre, betterave, carotte, panais, maïs, féverole, pois, lentille et haricot. Ces diverses cultures ont été sarclées et houées très-expéditivement et complètement avec la petite herse triangulaire et la houe à cheval, dont on a ainsi démontré, par la pratique, toute l'utilité, et à l'aide desquelles on a déterminé l'ameublissement et le nettoyage

du terrain, circonstances qui, avec son engraissement, sont indispensables pour assurer le succès des récoltes subséquentes.

Sur l'invitation de la Société royale et centrale d'agriculture, un plâtre fait artificiellement pour servir d'amendement dans les parties de la France où cette substance ne se trouve pas, a été essayé comparativement avec du plâtre de Montmartre cuit récemment; tous deux ont été répandus à diverses reprises sur des luzernes, sainfoins et trèfles, sans que l'on obtint de cette opération aucun effet sensible pour l'un comme pour l'autre, quoiqu'elle eût été faite par un temps brumeux, et à des époques où ces plantes couvraient entièrement le sol de leurs feuilles et de leurs tiges. On observe que ce résultat négatif de l'emploi du plâtre a eu lieu dans beaucoup d'autres expériences qui sont étrangères à celles du professeur, quoiqu'il soit hors de doute que, dans d'autres circonstances, le plâtre ait produit un effet tenant en quelque sorte du prodige. Le plâtre artificiel dont on vient de parler a été soumis à l'analyse, ainsi que le plâtre de Montmartre : le rapport du carbonate au sulfate de chaux a été, dans le premier, de six dixièmes, et dans le second de deux dixièmes seulement, différence probablement très-

importante pour la manière d'agir de ces deux substances.

Des distributions de graines de variétés améliorées des plantes économiques ont été faites, comme précédemment, à plusieurs cultivateurs distingués.

Les races précieuses de porcs anglais et anglo-chinois se multiplient de jour en jour; de nombreuses distributions ont eu lieu sur différents points et jusqu'à l'extrémité la plus méridionale de la France. M. l'inspecteur général a eu la satisfaction d'apprendre que ces races remplissaient parfaitement le but qu'il s'était proposé en les introduisant en France. Des boucs du Thibet, le taureau sans cornes, des béliers mérinos, ont continué à servir au croisement de femelles de diverses races, et de nombreux métis se remarquent déjà dans les environs de cette École.

M. *Yvart* a publié, cette année, des *Considérations sur les meilleurs moyens d'arriver graduellement à la suppression de la jachère*. Après avoir obtenu de nouveau de S. Exc. le Ministre de l'intérieur l'autorisation de se faire remplacer pour son cours par son neveu, qui continue à se montrer de plus en plus digne de cette faveur, il a continué ses recherches sur les assolemens;

il vient d'en consigner une partie dans la nouvelle édition du *Cours complet d'agriculture*, et il se propose de faire connaître les autres dans l'ouvrage *ex professo* qu'il publiera sur cet important objet, dès qu'il aura terminé ces recherches.

*Cours de Physique et de Chimie.*

Un des phénomènes physiologiques les plus remarquables, est la propriété dont jouissent les animaux à sang chaud de maintenir leur température presque invariablement au même degré, au milieu des vicissitudes atmosphériques. Dans les conditions naturelles de leur existence, les animaux à sang chaud possèdent toujours une température supérieure à celle de l'air ambiant; ils perdent donc à chaque instant une quantité de chaleur plus ou moins grande; et puisque leur température propre n'en souffre aucune diminution, il faut nécessairement qu'il existe en eux une cause permanente de chaleur. La première opinion probable sur la nature de cette cause est due à *Lavoisier*. Peu de temps avant l'époque où cet illustre chimiste fit la mémorable découverte de la théorie de la combustion, *Cigna* et *Priestley* avaient trouvé que la respiration des animaux produit dans l'air les mêmes altérations que lorsqu'on y brûle des substances organiques.

Or, puisque dans un cas la fixation de l'oxygène est accompagnée de chaleur, on ne saurait douter qu'il ne s'en produise aussi dans l'autre ; mais il restait à rechercher si cette source de chaleur peut suffire, à elle seule, pour maintenir la température propre à chaque animal. Le petit nombre d'expériences que *Lavoisier* entreprit conjointement avec M. *Delaplace*, et celles beaucoup plus nombreuses que *Crawford* publia peu d'années après sur le même sujet, ne comportaient pas assez de précision pour que l'on pût regarder leurs résultats comme étant suffisamment établis. C'est cette question délicate, complément nécessaire de la théorie de la chaleur animale, que s'est proposée de résoudre le professeur de ce cours.

Pour se former une idée du mérite, c'est-à-dire de l'exactitude de ces sortes de recherches, on doit examiner avec soin les méthodes expérimentales, et peser scrupuleusement les chances d'erreur qu'elles présentent ; mais il nous serait impossible de faire connaître ici les appareils compliqués dont l'auteur a fait usage, et nous ne pouvons que donner un aperçu des résultats auxquels il est parvenu.

Le procédé qu'il a imaginé lui permettait d'étudier avec plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'ici, les changemens occasionnés dans l'air

par l'acte de la respiration, et cette étude était un préliminaire indispensable.

Tous les physiiciens conviennent que pendant la respiration une certaine quantité d'oxygène disparaît et qu'il y a production de gaz acide carbonique ; mais les uns admettent que l'oxygène absorbé est uniquement employé à former de l'acide carbonique, les autres soutiennent qu'il y a en outre formation d'eau. Sans entrer ici dans l'examen détaillé des causes qui ont pu amener une pareille dissidence entre des observateurs également habiles, nous signalerons seulement une condition indispensable au succès de ce genre d'expériences, condition qui ne pourrait être observée qu'en adoptant un procédé analogue à celui auquel l'auteur a eu recours, c'est de ne faire respirer qu'une seule fois le même air par les animaux : alors on trouve que ceux qui ne se nourrissent que d'alimens végétaux ne produisent que de l'acide carbonique pendant la respiration naturelle : il n'y a à cet égard aucune différence entre les mammifères et les oiseaux. Au contraire, dans les carnivores, quelle que soit aussi la classe à laquelle ils appartiennent, il y a constamment une partie plus ou moins grande d'oxygène employée à la combustion de l'hydrogène.

En déterminant simultanément la chaleur per-

due par un animal sain et la quantité d'oxygène qu'il absorbe pendant le même temps, M. le professeur est parvenu à ce résultat, qui lui paraît à l'abri de toute objection :

1°. Que le développement de chaleur dû à la combustion du charbon du sang, ne forme que les trois quarts environ de la chaleur engendrée par les herbivores ;

2°. Que la chaleur provenant de la même cause dans les carnivores, ne représente que la moitié (en nombre rond) de celle que dégagent ces animaux ; mais en y ajoutant la partie qui doit être attribuée à la combustion de l'hydrogène, le rapport se trouverait à-peu-près le même dans les deux cas.

Ces expériences ont été faites sur six espèces différentes, et l'on est en droit d'en généraliser les résultats. Ainsi il est constant que la principale source de la chaleur animale réside dans l'action chimique de l'oxygène de l'air sur le sang, soumis à son influence pendant la respiration ; mais il est également prouvé que cette cause n'est pas la seule, et que l'organisation renferme une autre puissance auxiliaire de caléfaction.

#### *Cours de Zoologie.*

Après avoir entièrement terminé et inséré dans

l'*Encyclopédie méthodique* son travail sur les mammifères, M. le professeur de zoologie a pris part à la publication d'un ouvrage très-étendu sur l'histoire naturelle des animaux particuliers au sol de notre pays, et dont plusieurs livraisons ont déjà paru sous le titre de *Faune française*.

Chargé en particulier, dans cet ouvrage, de la description des reptiles, il a examiné avec soin un nombre considérable de ces animaux, pris dans les diverses parties de la France. Il les a soigneusement comparés entre eux, afin d'établir d'une manière solide leurs caractères spécifiques, et il a fait figurer d'après nature, par d'habiles artistes, toutes les espèces qu'il a pu se procurer.

Il a aussi continué les recherches qu'il a entreprises depuis plusieurs années sur l'organisation des vers intestinaux qui attaquent les animaux domestiques. L'objet qu'il se propose est de publier sous très-peu de temps, concurremment avec M. le maître de dessin, et pour l'usage des élèves, une monographie complète de ces êtres parasites, accompagnée de figures assez grossières pour qu'elles présentent clairement tous les détails de leurs formes tant extérieures qu'intérieures.

Il joindra à ce travail une description des insectes qui vivent également aux dépens des che-

vauz et du bétail, tels que les œestres, les hipposbosques, les acares, les taons, etc.

Dans le courant de cette année, M. le professeur ayant reçu vivant, de Cuba, le très-gros rat sauvage dont l'espèce abonde dans cette île, il s'est convaincu que cet animal, quoique ayant beaucoup de rapport avec le rat surmulot de notre pays, en diffère cependant assez pour devoir être considéré comme appartenant à un nouveau sous-genre, qui lie celui des vrais rats à celui des marmottes.

La connaissance complète de cette espèce, signalée par *Oviedo* (1), mais non reconnue depuis l'époque où écrivait ce voyageur, tend à faire repousser l'opinion plusieurs fois émise, que le surmulot, dont l'apparition en Europe n'a eu lieu que dans le commencement du dernier siècle, y a été apporté des Antilles, et notamment de la Havane, et il paraît certain, au contraire, que cet animal nuisible a été introduit dans cette colonie par les vaisseaux européens.

#### *Cours de Dessin.*

M. *Jacob* considérant que l'art d'imiter avait

---

(1) *Historia general y natural des las Indias, islas y terra ferma del mar oceano. Sevilla, 1535, in-folio, lib. XII, cap. 1.*

pour objet de produire l'illusion, et que le moyen de parvenir à ce but était de rendre un compte exact de l'étendue des corps dans le dessin linéaire, et de la saillie des formes dans la représentation des clairs et des ombres, a divisé le cours en élémens de géométrie perspective, et en mécanisme du crayon. Ces élémens, bases du dessin, servent à représenter douze figures de géométrie, sur lesquelles est démontré l'effet du clair obscur et de la perspective aérienne. C'est après avoir appris les principes démontrés dans ces diverses branches de sciences ou d'arts que les élèves se livrent aux applications vétérinaires; c'est par les moyens qui viennent d'être exposés que la rapidité des progrès faits par les élèves a pleinement satisfait le jury d'examen et nous offre l'occasion de rendre grâce à S. A. R. Monseigneur le duc d'ANGOULÊME d'avoir daigné accorder ce nouveau cours aux Écoles.

#### *Bibliothèque.*

La bibliothèque de l'École a reçu, dans le cours de cette année, de la munificence et de la sollicitude de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, divers ouvrages imprimés, relatifs, les uns, à la médecine vétérinaire, d'autres à l'éducation et à l'amélioration des animaux domestiques, quel-

ques autres concernant l'économie rurale, l'histoire naturelle, la botanique, etc. Dans le nombre de ces ouvrages, nous citerons les journaux de *Médecine*, de *Chimie*, de *Physique* et les *Annales de l'Agriculture française*. Parmi les autres productions, nous nous bornerons à indiquer les suivantes comme étant les plus remarquables.

La continuation du *Dictionnaire des sciences naturelles*, par plusieurs professeurs du Jardin du Roi. — *Considérations sur les animaux en général*, par BOURDON. — *Famille des champignons odorans*, par PAULET. — *Nouveau Cours complet d'agriculture théorique et pratique*, par les membres de la Section d'agriculture de l'Institut de France. — *Recueil de pièces sur l'importation en France des chèvres de race thibétaine, et Notice sur les chèvres dites asiatiques*, par TESSIER. — *Mémoire sur la nutrition des plantes et la coupe prématurée des blés*, par FÉBURIER. — *Quelques observations sur la théorie des assolemens*, par MOREL DE VINDÉ. — *Extrait sur l'éducation et la conservation des abeilles*, par LOMBARD. — *Précis de l'anatomie du cheval*, par FLANDRIN père. — *CLATER ou le Vétérinaire domestique, traduit de l'anglais par PRÉTOT*. — *Analyse d'un traité de la péripneumonie contagieuse*, par TISSOT, vétérinaire. — *Avis sur les chevaux pris de chaleur*. — *La vraie*

connaissance du cheval, ses maladies et remèdes, avec l'anatomie de RUINI, le tout tiré des anciens auteurs grecs, latins, allemands, italiens, espagnols, et autres modernes qui ont écrit sur ce sujet, 1647, par J. JOURDAIN. — Rapport de la Commission chargée, au nom de l'Académie royale de médecine, de rédiger un projet d'instruction relativement aux épidémies et épizooties. — Mémoires sur l'amélioration des chevaux en Alsace, par DE ROYÈRE et par P.-J. THIERY. — Traité général des eaux et forêts, chasses et pêches, par BAUDRILLART. — Cours complet de langue française, par LEMARRE.

#### Correspondance.

Son Excellence a eu la bonté de communiquer à l'École plusieurs procès-verbaux d'ouvertures de cadavres d'étalons morts à la suite de maladies plus ou moins remarquables. Ces envois, dont nous rendons grâce à Son Excellence, ne peuvent qu'être fort utiles et donner des notions importantes sur plusieurs maladies héréditaires.

Cinquante mémoires et observations diverses ayant été adressées à M. le directeur, nous ne pourrons donner quelques détails que sur les plus remarquables d'entre eux.

M. Forthomme, vétérinaire aux chasseurs de

la Marne, a guéri trois énormes vessigons qui jusqu'alors avaient résisté à tous les moyens possibles, par la ponction et l'application secondaire du feu et des vésicatoires.

Ces expériences, faites déjà par quelques autres vétérinaires, doivent être regardées comme un point fort important de chirurgie; l'École, en remerciant l'auteur, l'invite à poursuivre ses expériences, et sur-tout à parler du moyen qu'il emploie pour pratiquer cette ponction, moyen qui sans doute est tel que l'air ne peut s'introduire dans les capsules ou les gaines synoviales.

M. *Forthomme* a traité aussi avec succès une gangrène de la peau des pattes d'un chien : cette maladie, qui ne nous a paru être autre chose qu'un érysipèle phlegmoneux, se remarque quelquefois aux extrémités du cheval et est suivie des mêmes accidens.

On a signalé presque par-tout les effets nuisibles de la gesse chiche (*lathyrus cicera*), administrée à quelques animaux domestiques et sur-tout aux chevaux. M. *Rimbault*, de Brunvilliers, a adressé à M. le directeur quelques observations sur les accidens qui suivent son emploi. D'après les remarques qui viennent à l'appui de plusieurs autres semblables, faites par différens vétérinaires, les chevaux

qui en ont mangé pendant quelque temps font entendre, lorsqu'on les exerce, ce bruit particulier qui caractérise le cornage, et si on continue à les faire travailler, ils tombent comme s'ils étaient étranglés; il semblerait, d'après cela, que l'usage de cette graine a l'influence la plus marquée sur le système nerveux : il reste à constater quelle est la portion de ce système qui est affectée. M. le directeur a engagé M. *Rimbault* à continuer ses recherches sur ce sujet intéressant, sous le double rapport physiologique et pathologique.

Dans le nombre des observations que nous a communiquées M. *Roupp* père, vétérinaire du dépôt d'étalons d'Abbeville, il en est deux qui méritent une attention particulière. La première est relative à une inflammation des membranes du prolongement rachidien, qui détermina une paralysie des quatre membres sur une pouliche âgée de deux ans; la saignée, les évacuans, les plus forts dérivatifs, triomphèrent de cette affection, que M. *Roupp* regarde comme sympathique d'une entérite suraiguë. Il donne de nombreuses preuves à l'appui de son opinion, et les plus concluantes sont la réapparition de la même maladie, guérie depuis peu dans un poulain, auquel on donna inconsidérément des féveroles et

autres alimens échauffans , et l'ouverture du cadavre d'une autre pouliche qui avait succombé.

M. *Belhomme* , de Toucy , a transmis l'histoire de quelques cas de vomissement dans le cheval et la vache. Ces cas , quoique semblables à ceux consignés dans le mémoire sur le vomissement , par M. *Girard* père , n'en sont pas moins intéressans , en ce qu'ils peuvent servir à éclairer ce point de la physiologie du cheval.

Le nombre des chevaux qui meurent à la suite de coliques est sans doute considérable , et cependant on a fort peu observé les désordres que présentent leur ouverture cadavérique. On a bien fait une division très-détaillée des coliques , mais sont-ce des observations cliniques bien exactes qui lui ont donné naissance , et n'est-elle pas plutôt le fruit de l'imagination que de l'examen suivi des malades ? Existe-t-il évidemment des traces d'inflammation ? Il est pour quelques vétérinaires inutile d'aller au-delà ; l'effet est connu , qu'importe la cause.

Ces réflexions nous sont suggérées par la lecture de quelques cas fort remarquables d'étranglemens internes qu'a fournis M. *Bouley* jeune , de Paris.

Ces observations , au nombre de trois , consis-

tent toutes dans la rupture du mésentère , soit de l'intestin grêle, soit de la portion flottante du colon. Dans tous ces cas , la portion correspondante de l'intestin faisait hernie à travers cette ouverture, par laquelle elle était pincée plus ou moins fortement.

Les indications , ainsi que l'observe fort judicieusement M. *Bouley* , sont encore plus obscures que dans l'homme , où les vomissemens de matière fécale constituent un signe presque certain de la présence de l'étranglement. Dans le cheval , le vomissement , qui n'a même lieu que lorsque l'on a distendu l'estomac outre mesure , survient seulement aux approches de la mort , observation qui du reste a été faite par M. *Girard*.

Les efforts violens qu'exécutent les chevaux lorsque l'estomac et les intestins , distendus par une énorme quantité d'alimens , tiraillent le mésentère , sont , suivant M. *Bouley* , et tout le prouve , la cause des ruptures fréquentes de ce prolongement du péritoine.

M. *Bouley* a joint à ces observations celle d'une hernie étranglée dans un cheval hongre. L'animal , au lieu de se mettre sur le dos , comme cela se remarque le plus ordinairement , se tenait souvent accroupi ; il n'apparaissait au dehors aucune tumeur , et rien n'ayant pu faire soupçonner

l'existence d'une hernie, ce ne fut qu'à l'ouverture du cadavre qu'on put s'apercevoir qu'une portion de l'intestin grêle était engagée et étranglée dans l'anneau inguinal gauche.

Si l'on est frappé chaque jour de la multitude de chevaux qui succombent à une mort presque subite, on n'est pas moins surpris de l'immense variété des symptômes qu'ils présentent : tantôt c'est une paralysie générale, d'autres fois les symptômes les moins équivoques d'une affection cérébrale. Quelques chevaux sont en proie aux plus violentes coliques, la plus grande partie périssent asphyxiés. Dans un petit nombre, enfin, la maladie offre les caractères les plus marqués d'une hémorrhagie interne, et constamment un temps très-court suffit pour enlever tout espoir de guérison.

Témoin d'un grand nombre de ces cas, persuadé par un examen attentif des cadavres que l'on avait eu le plus grand tort de confondre presque toutes ces maladies sous le nom d'apoplexie cérébrale, M. *Bouley* a recherché qu'elles pouvaient être les causes de ces accidens terribles, et il a entrepris sur les diverses apoplexies un travail, dont il a communiqué l'esquisse à M. le directeur, et qu'il est sur le point de terminer.

Une des observations envoyées par M. *Roussel*, de Paris, est relative à un cheval qui mourut à la suite des symptômes les moins équivoques d'une encéphalite. A l'ouverture, on trouva la cavité des deux ventricules latéraux presque remplie par un énorme *cæure*; les parois supérieures étaient fort amincies et la substance cérébrale très-ramollie. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que jamais avant cette époque l'animal n'avait éprouvé aucune maladie grave.

Différentes autres observations ont été adressées par MM. *Clichy*, de Janville, *Lebeau*, de Nogent-sur-Marne, *Talmot*, vétérinaire aux chasseurs de l'Isère, *Dumaine*, de Romorantin, *Delaëtre*, de Dunkerque, et *Milon*, de Chaource.

L'École remercie tous ces vétérinaires; elle les engage, dans l'intérêt de la science et dans le leur, qui en est inséparable, à continuer leurs travaux et à les lui communiquer. Elle espère que cette mesure, dont l'effet doit être on ne peut plus avantageux, sera prise en considération par M. le conseiller d'État Directeur.

En lisant la plupart de ces observations, nous avons vu avec peine se renouveler les réclamations que les vétérinaires ne cessent d'adresser contre

ces charlatans dont, à la ruine des campagnes, on tolère par-tout la présence. Nous n'avons pu jusqu'à présent, quoique nous soyons convaincus de l'importance et de la justice de leurs plaintes, que gémir avec eux d'un tel état de choses, et nous avons en vain élevé la voix pour venir à leur secours, en réfutant les argumens qu'on leur oppose. On ne cesse de répéter qu'il est impossible de faire disparaître cet abus, et que les bestiaux étant une propriété, les particuliers peuvent en disposer comme bon leur semble. Nous en convenons ; mais ne sont-ils point comme le blé, comme la vigne, une propriété, sur-tout dans l'intérêt général, et pourquoi les ordonnances ou mesures particulières qui défendent de couper ces récoltes avant leur maturité, seraient-elles impuissantes contre un abus tout aussi déplorable ? Enfin serait-il permis à un homme d'incendier sa maison, isolée au milieu d'une plaine, parce qu'il n'y aurait rien à craindre pour le voisin ?

C'est au Gouvernement, au Gouvernement seul, à qui nous devons déjà tant de bienfaits, qu'il appartient de tirer les enfans des Écoles de cet état précaire ; lui seul peut les délivrer d'une concurrence honteuse, et, le dirons-nous ? aussi nuisible pour eux qu'elle est dangereuse pour les bestiaux : nuisible en effet, même pour les vé-

térinaires les plus instruits , que leur modestie empêche d'être appréciés , et auxquels on préfère trop souvent des hommes dont le seul mérite est de ne douter de rien , et que le mal qu'ils causent semble chaque jour affermir davantage.

Dans les cas d'épizootie , on met en usage les moyens les plus rigoureux : il est , avec raison , défendu aux charlatans , sous des peines très-sévères , de se mêler du traitement des animaux malades ; mais lorsque le fléau général a cessé , il fait place à un autre presque aussi destructeur : on affranchit les empiriques de cette contrainte momentanée , et l'impunité leur est assurée de nouveau ; cependant la différence n'est que du plus au moins. Pourquoi cesser tout-à-coup des mesures dont on se trouve bien dans des circonstances graves , et n'y a-t-il pas là une contradiction manifeste ? La conduite et le talent des vétérinaires doivent être cependant , auprès du Gouvernement comme des particuliers , les principaux moyens de réussir dans ce projet.

Sur le point , MESSIEURS , de mettre un terme à votre impatience , en vous donnant lecture du résultat de nos opérations , permettez-moi de m'arrêter un instant , et de jeter quelques fleurs sur la tombe d'un homme que la plupart de ceux qui nous enten-

dent, ont long-temps connu, et que leur mémoire leur rappelle sans doute avec reconnaissance.

Le doyen des vétérinaires, le plus ancien des professeurs des Écoles, DÉCHAUX, était du petit nombre de ceux qui virent éclore la médecine vétérinaire et furent témoins des travaux et des succès de notre Hippocrate, de cet homme célèbre dont nous ne devons prononcer le nom qu'avec respect. Exempté depuis long-temps des travaux auxquels l'affaiblissement de ses facultés, plutôt que son âge, ne lui permettait plus de se livrer, il avait reçu de la bonté du Gouvernement une espèce de retraite honorable. Chargé d'exercer les élèves, et toujours au milieu d'eux, DÉCHAUX leur consacrait les connaissances qu'il possédait en botanique, et jusqu'au moment où un accident déplorable nous l'a ravi, il n'a cessé de donner des preuves de son ardent désir d'être utile dans la place qu'il laisse vacante.

Ainsi, peu d'années s'écoulaient sans que nous ayons à déplorer la perte de quelque homme dont le savoir ou les vertus aient droit d'exciter nos justes regrets. Rendons-nous, s'il se peut, dignes de l'héritage qu'ils nous transmettent; efforçons-nous d'ajouter à leur réputation, et d'élever la nôtre en achevant, en consolidant l'ouvrage qu'ils ont commencé.

**PROCÈS-VERBAL** *des opérations du Jury  
d'examen des Élèves de l'École royale  
d'économie rurale et vétérinaire d'Al-  
fort, pendant la session d'octobre 1822.*

Le Jury d'examen de cette École ayant été convoqué par décision de S. Exc. le Ministre secrétaire d'État de l'intérieur, en date du 7 août dernier, s'est réuni le 1.<sup>er</sup>. de ce mois, sous la présidence de M. l'Inspecteur général des Écoles royales vétérinaires, pour commencer ses opérations, qu'il a continuées les 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24 et 27 octobre.

Dans le cours de cette session, le Jury avait à s'occuper, 1.<sup>o</sup>. d'examiner les élèves du premier et du deuxième cours ayant terminé leurs études, et de désigner ceux d'entre eux qui méritaient les diplômes de médecin et de maréchal vétérinaire ;

2.<sup>o</sup>. D'indiquer à Son Excellence les élèves qui, ayant obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire, montreraient assez de dispositions pour être admis à suivre les leçons du deuxième cours ;

3.<sup>o</sup>. De nommer aux places de répétiteurs ;

4.<sup>o</sup>. D'accorder des prix et des accessits ;

5°. De vérifier la validité des demandes de diplômes ou de duplicatas, en échange de certificats d'études ou d'anciens brevets.

Les listes remises au Jury par M. le Directeur de l'École portaient cent quarante-deux élèves, distingués par années d'études et inscrits par ordre de leur entrée à l'École. Pendant le cours des examens, M. le Président a fait ajouter à cette liste M. *Charles Prinz*, de Dresde, qui était autorisé, par décision de Son Excellence, du 4 de ce mois, à concourir pour les diplômes de maréchal et de médecin vétérinaires; ce qui a porté la quantité des élèves à cent quarante-trois. Dans ce nombre se trouvaient seize élèves du second cours, parmi lesquels étaient compris MM. *Prinz*, saxon, élève étranger; *Talmot*, vétérinaire en second dans les chasseurs de l'Isère; et *Evertz*, vétérinaire à Arras.

Des cent vingt-huit élèves du premier cours, dont trois agriculteurs, et parmi lesquels il faut aussi comprendre M. *Prinz*, quatre n'ont pas paru à l'examen; deux étaient absents pour cause de maladie, ce sont MM. *Pieters* et *Bigot*, élèves militaires.

Trois anciens élèves sortis depuis plus ou moins de temps de cette École sans y avoir obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire, avaient été admis

à y concourir de nouveau ; ce sont MM. *Malétras*, de la Seine-Inférieure ; *Gibaudan* et *Bonne-tain*, tous deux de Seine-et-Oise.

Sur les seize élèves du second cours, dix ont concouru pour le diplôme de médecin vétérinaire. Chacun d'eux a été examiné pendant une heure sur les diverses parties dont se compose ce cours ; tous ont ensuite pratiqué deux opérations de chimie et de physique, choisies parmi celles qui ont une application directe à la médecine vétérinaire ; ils ont eu aussi à répondre par écrit à une question d'économie rurale.

Quarante-sept élèves du premier cours, dont les uns avaient trois et les autres quatre années et plus d'études, se sont présentés pour obtenir le diplôme de maréchal vétérinaire. Chacun d'eux a été interrogé pendant une heure, tous ont exécuté dans d'autres séances, et sous les yeux du Jury, diverses opérations de maréchallerie, de chirurgie et de pharmacie ; enfin, après avoir été isolés dans une des salles d'études, ils ont eu à répondre par écrit à une question de médecine légale.

Tous les élèves de la première et de la deuxième année, à la suite de leur examen oral, ont résolu par écrit une question d'anatomie et de physiologie ; ceux de la deuxième année ont eu de plus à forger et à ajuster un fer sur un pied défectueux.

tueux , pour le concours au répétitorat de maréchallerie ; le Jury saisit avec plaisir cette occasion de témoigner aux élèves sa satisfaction sur l'instruction et l'adresse que la plupart d'entre eux ont montrées dans ces deux exercices. La cause en est , à n'en pas douter , dans la sévérité qu'il apporte depuis deux ans lors de l'examen pour l'admission des élèves entrant à l'École. Cette amélioration , remarquable à-la-fois autant dans la pratique de la maréchallerie que dans la manière dont les questions scientifiques ont été traitées , est le meilleur argument contre ces hommes qui affirment, sans connaissance de cause, que les progrès dans l'une sont incompatibles avec ceux que les élèves peuvent faire dans l'autre.

Une tête de cheval a servi de modèle aux concurrents pour le répétitorat de dessin : la manière dont elle a été exécutée atteste les progrès croissans des élèves dans cette partie d'étude à peine établie encore.

Enfin , les élèves réunis ont désigné , par la voie du scrutin secret , et en présence du Jury , celui d'entre eux qu'ils ont jugé digne d'obtenir le prix de bonne conduite.

Ces différens exercices étant terminés , le Jury a résumé ses opérations , et il a porté le jugement suivant :

## DIPLOMES.

Les Élèves qui ont mérité d'obtenir leur diplôme sont :

## DEUXIÈME COURS.

## DIPLOMES DE MÉDECIN VÉTÉRINAIRE.

MM. CHEVRIER (*Antoine - Augustin*), de Seine-et-Marne : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire en octobre 1820, et a été nommé répétiteur en octobre 1821 ;

PRADIER (*Jean - Baptiste*), de la Haute-Vienne : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire en octobre 1820, et a été nommé répétiteur en octobre 1821 ;

BONNEFOI (*Augustin*), de la Lozère : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire à l'école de Lyon, en octobre 1819, et a été nommé répétiteur en octobre 1821 ;

SANITAS (*Pierre-Auguste*), du Cantal, élève aux frais de la Société royale et centrale d'agriculture : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire en octobre 1820 ;

TALMOT (*Théodore - Toussaint*), du royaume des Pays-Bas, élève militaire : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire en octobre 1819, et avait concouru infructueusement en octobre 1821 ;

EVERTZ (*Jean - Bernard - Servaise*), du Pas-de-Calais : il a obtenu le brevet de vétérinaire en germinal an 13, et avait concouru infructueusement en octobre 1821.

Parmi les concurrens pour les diplômes de médecin vétérinaire, quatre n'ont pas été jugés suffisamment instruits : ce sont,

- MM. ROUDIER (*Jean-Julien*), de l'Yonne ;  
 GAUTIER (*Louis-Desiré*), de Seine-et-Marne ;  
 BARON (*Charles*), de la Seine ;  
 PRINZ (*Charles*), de Dresde, royaume de Saxe, élève étranger.

#### DIPLOME D'AGRICULTEUR.

- M. LECOQ (*Félix*), du Nord, élève aux frais de ses parens.

#### PREMIER COURS.

#### DIPLOMES DE MARÉCHAL VÉTÉRINAIRE.

- MM. PETIT (*Claude*), de l'Yonne, élève aux frais de ses parens : il a obtenu une mention honorable en octobre 1820, et a été nommé répétiteur en octobre 1821 ;

GHISLAIN (*Eugène*), du royaume des Pays-Bas, élève aux frais de ses parens : il a été nommé répétiteur en octobre 1821 ;

PHILIPPE (*Jacob-Nicolas-Hubert*), des Vosges ; élève militaire : il a obtenu le premier prix de la première année d'études en octobre 1820, et a été nommé répétiteur en octobre 1821 ;

NATTÉ (*François*), de la Côte-d'Or : il a été nommé répétiteur en octobre 1821 ;

GIRAULT (*Adolphe-Frédéric*), du Loiret : il a obtenu une mention honorable en octobre 1820, et a été nommé répétiteur en octobre 1821 ;

- MM. COQUART** (*Jean-Denis*), de Seine-et-Marne : il a été nommé répétiteur en octobre 1821 ;
- LOUCHARD** (*Antoine*), de Seine-et-Oise, élève militaire : il a été nommé répétiteur en octobre 1820, et en octobre 1821 ;
- LACOSTE** (*Jérôme*), des Hautes-Pyrénées, élève aux frais de ses parens : il a obtenu un accessit en octobre 1820, et le deuxième prix de la deuxième année d'études en octobre 1821 ;
- SAINT-AUBERT** (*François*), du Pas-de-Calais : il a obtenu une mention honorable en octobre 1820, le premier prix de la deuxième année d'études, et le premier prix de dessin en octobre 1821 ;
- MOUREAU** (*François*), de la Gironde, élève aux frais de ses parens : il a obtenu le deuxième prix de la première année d'études en octobre 1820 ;
- TURQUET** (*Florent-Emmanuel-Dessaline*), de l'Aube : il a obtenu une mention honorable en octobre 1820 ;
- GAY** (*Pierre*), de la Charente : il a obtenu un accessit en octobre 1821 ;
- PAPIN** (*Louis*), de la Charente, élève aux frais de son département : il a obtenu un accessit en octobre 1821 ;
- CHARLOT** (*Grégoire-Alexandre*), d'Indre-et-Loire, élève aux frais de la Société royale et centrale d'agriculture ;
- COULLON** (*Jean*), de la Gironde, élève aux frais de ses parens : il a obtenu une mention honorable en octobre 1820 ;

- MM. SENS (Louis - Joseph)**, du Pas-de-Calais : il a obtenu une mention honorable en octobre 1820 ;
- MARIOT (Simon)**, de la Haute-Marne : il a obtenu un accessit en octobre 1819, et a concouru infructueusement en octobre 1821 ;
- MARCEAU (Jean-Baptiste)**, d'Eure-et-Loir, élève aux frais de ses parens ;
- NICAISE (Étienne-Vincent)**, de l'Yonne, élève militaire : il a obtenu un accessit en octobre 1820, et, après deux ans d'études, a concouru infructueusement en octobre 1821 ;
- HOGUÉ (Pierre)**, de la Loire - Inférieure ;
- PRULHOT (Alexis)**, de l'Aisne, élève aux frais de ses parens : il a concouru infructueusement en octobre 1821 ;
- CHABERT (Joseph)**, de Maine-et-Loire : il a concouru infructueusement en octobre 1821 ;
- NUYTS (Pierre)**, du royaume des Pays - Bas, élève aux frais de ses parens : il a obtenu le premier prix de dessin en octobre 1820 ; a été nommé répétiteur de dessin et a remporté le deuxième prix de la deuxième année d'études en octobre 1821 ;
- DESMOULIÈRE (Augustin-Vincent)**, du Morbihan, élève militaire ;
- HUGUENIN (Nicolas - Firmin)**, de la Moselle ;
- LECOQ (Jean - Pierre)**, du Calvados, élève aux frais de ses parens ;
- GIBAUDAN (Michel - Étienne)**, de Seine - et - Oise, élève aux frais de ses parens : il a concouru infructueusement en octobre 1820 et 1821 ;
- MANGENOT (Joseph)**, de la Meurthe ;

MM. GUDIN (*Marcel*), de Seine-et-Oise : il a concouru infructueusement en octobre 1821 ;

GIRONDEAU (*Ithier - Pierre - Michel*), de Loir-et-Cher : il a concouru infructueusement en octobre 1821 ;

GIMARD (*Jean*), de la Gironde, élève aux frais de ses parens : il a obtenu un accessit en octobre 1821 ;

REISSINGER (*Frédéric - Guillaume*), du Bas-Rhin ;  
MENOT (*Pierre*), de la Haute - Vienne : il a obtenu un accessit de dessin en octobre 1820, et a été nommé répétiteur en octobre 1821 ;

MOREUL (*Noël - Henri - Mathurin*), de la Sarthe : il a obtenu une mention honorable en octobre 1820, et un accessit aux prix de la deuxième année d'études en octobre 1821.

La réussite des sept élèves qui avaient antérieurement concouru sans succès, doit servir d'encouragement à ceux qui échouent, et leur apprendre que le travail et la persévérance triomphent à la fin de tous les obstacles.

Parmi les treize élèves auxquels le diplôme de maréchal vétérinaire n'a point été accordé, les uns ont été trouvés faibles sous tous les rapports : ce sont :

MM. GUILLAUMIN (*André - Étienne - Basile*), d'Eure-et-Loir, élève aux frais de ses parens ;

GAY (*Jean*), de la Charente, élève aux frais de son département ;

- MM. BERTHIER (*Charles - Pierre*), de Seine - et - Oise,  
 élève aux frais de ses parens ;  
 CUVILLON (*Jean - Baptiste - Philémon*), du Nord,  
 élève aux frais de ses parens ;  
 MALÉTRAS (*François - Brutus*), de la Seine - Infé-  
 rieure : il a déjà concouru infructueusement en  
 octobre 1819, 1820 et 1821.

Les élèves jugés trop peu instruits sur la théorie  
 sont :

- MM. DELAIR (*Louis - Magloire*), d'Eure-et-Loir, élève  
 aux frais de ses parens ;  
 BOUCHÉ (*Claude - Ambroise*), de Seine-et-Oise ;  
 DUCHEMIN (*Michel-Louis*), de l'Eure ;  
 DESCOTES (*Bienvenu*), de Seine-et-Oise, élève mi-  
 litaire ;  
 LANCELLE (*Constant-Joseph*), du Nord ;  
 BONNETAIN (*Pierre-Claude*), de Seine-et-Oise, an-  
 cien élève militaire.

Les concurrens trop faibles sur la pratique sont :

- MM. FOULON (*Louis-Joseph-Avoye*), de Seine-et-Oise,  
 élève aux frais de ses parens ;  
 PRINZ (*Charles*), de Dresde, en Saxe.

Le Jury a été très-satisfait des connaissances  
 dont M. *Charles Prinz* a fait preuve dans les dif-  
 férens examens théoriques qu'il a subis ; il re-  
 grette que le peu d'habitude de ce jeune homme  
 dans les examens pratiques des opérations exige-

bles dans les Écoles vétérinaires de France, n'ait pas permis de lui délivrer les diplômes pour l'obtention desquels il a concouru. Il engage M. *Prinz* à se livrer à cette partie pour paraître avantageusement au prochain examen.

Quinze des élèves qui ont obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire sont présentés à Son Excellence pour suivre le second cours, ce sont :

MM. PETIT (*Claude*),  
 GHISLAIN (*Eugène*),  
 PHILIPPE (*Jacob-Nicolas-Hubert*),  
 NATTE (*François*),  
 GIRAULD (*Adolphe-Frédéric*),  
 COQUART (*Jean-Denis*),  
 LOUCHARD (*Antoine*),  
 LACOSTE (*Jérôme*),  
 SAINT-AUBERT (*François*),  
 MOUREAU (*François*),  
 GAY (*Pierre*),  
 CHARLOT (*Grégoire-Alexandre*),  
 SENS (*Louis-Joseph*),  
 NUYTS (*Pierre*),  
 MENOT (*Pierre*).

#### RÉPÉTITEURS.

Le Jury rappelle de nouveau que les places de répétiteurs sont les premières récompenses de chaque année d'études ; que conséquemment les élèves désignés pour les occuper ne peuvent préten-

dre qu'aux prix ou accessits de dessin, seules récompenses que l'on puisse cumuler.

#### DEUXIÈME COURS.

Le Jury a décidé, comme dans les sessions précédentes, qu'il n'y avait lieu à nommer que trois répétiteurs pour ce cours, et les élèves qu'il a jugés capables de remplir ces fonctions sont :

1°. Chaire d'économie rurale,

M. BORNIER (*Jean-Baptiste-Joseph*), de la Côte-d'Or :  
il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire à l'École de Lyon en septembre 1821.

2°. Chaire de physique et de chimie,

M. SAINTE-MARTHE (*André-Julien*), de l'Yonne : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire en octobre 1821.

3°. Chaire de zoologie,

M. COURTIN (*Zacharie-Léopold-Joseph*), du Nord, élève aux frais de son département : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire en octobre 1821.

#### PREMIER COURS.

1°. Chaire d'anatomie et de physiologie,

MM. RIGOT (*Félix-Jacques-Jean*), de la Mayenne : il a obtenu le deuxième prix de la première année d'études et le deuxième prix de dessin en octobre 1821;

MM. **ANDRÉ** (*Louis-Jean-Baptiste*), du Loiret, élève aux frais de ses parens : il a obtenu un accessit en octobre 1821.

2°. Chaire de botanique, de pharmacie et de matière médicale,

MM. **KZÉAN** (*Denis-Auguste*), du Finistère ;

**GAUDY** (*François-Georges-Paul-Joseph*), du royaume des Pays-Bas, élève aux frais de ses parens.

3°. Chaire de jurisprudence vétérinaire et de maréchallerie,

MM. **ROSSIGNOL** (*Pierre-Alexandre*), de l'Yonne : il a obtenu un accessit de dessin en octobre 1821 ;

**BOULLEMOIS** (*Jean-Baptiste*), des Deux-Sèvres : il a obtenu un accessit en octobre 1821.

4°. Chaire de pathologie,

MM. **FONTAINE** (*Valéry-Adrien*), du Nord : il a obtenu un accessit en octobre 1821 ;

**MAUDUIT** (*Julien-Désiré*), de la Sarthe : il a obtenu le premier prix de la première année d'études en octobre 1821.

5°. Cours de dessin,

M. **VIANNA** (*Janerio*), de Lisbonne, élève aux frais de S. M. le roi de Portugal.

( 97 )

**PRIX.**

DEUXIÈME COURS.

**CINQUIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.****I<sup>er</sup>. PRIX.**MM. CHEVRIER (*Antoine-Augustin*),**II<sup>e</sup>. PRIX.**PRADIER (*Jean-Baptiste*),**I<sup>er</sup>. ACCESSIT.**BONNEFOI (*Augustin*),**II<sup>e</sup>. ACCESSIT.**SANITAS (*Pierre-Auguste*),**QUATRIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.****I<sup>er</sup>. PRIX.**M. POMMERET (*Albert-Auguste-Joseph*), du Nord.

Le Jury espère que la récompense qu'il accorde à M. Pommeret l'engagera à travailler comme il l'a fait depuis sa rentrée à l'École.

Les élèves de ce cours étant en très-petit nombre, et trois répétiteurs ayant déjà été choisis parmi eux, le Jury a décidé qu'il ne serait pas accordé de second prix.

**PRIX D'AGRICULTURE.**M. LECOQ (*Félix*), déjà nommé.**TROISIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.****I<sup>er</sup>. PRIX.**MM. PETIT (*Claude*),GHISLAIN (*Eugène*),

} déjà nommés.

( 98 )

II<sup>e</sup>. PRIX.MM. PHILIPPE (*Jacob-Nicolas-Hubert*), déjà nommé.I<sup>er</sup>. ACCESSIT.NATTÉ (*François*),  
GIRAULT (*Adolphe-Frédéric*), } déjà nommés.II<sup>e</sup>. ACCESSIT.COQUART (*Jean-Denis*),  
LOUCHARD (*Antoine*),  
LACOSTE (*Jérôme*),  
SAINT-AUBERT (*François*), } déjà nommés.

## DEUXIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.

I<sup>er</sup>. PRIX.HUVELLIER (*Jean-Baptiste-Claude*), de l'Orne :  
il a obtenu un accessit de dessin en octobre 1821 ;VIANNA (*Janerio*), déjà nommé.II<sup>e</sup>. PRIX.LEROY (*Hubert-Joseph*), du royaume des Pays-  
Bas, élève aux frais de ses parens ;DARD (*Louis-Marie*), de la Seine.

## ACCESSIT.

RIQUET (*Antoine-Joseph-Augustin*), de la Seine,  
élève militaire.

## PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES.

I<sup>er</sup>. PRIX.RENAULT (*Thomas-Éloi-Eugène*), de Seine-et-  
Oise, élève aux frais de ses parens.

( 99 )

II<sup>e</sup>. PRIX.

MM. SOARES ( *Antoine-Philippe* ), de Bellem, élève aux frais de S. M. le roi de Portugal ;

LEGENDRE ( *Louis-Honoré-Désiré* ), de Seine-et-Oise, élève militaire ;

FRICOURT ( *Pierre-François* ), de la Somme, élève aux frais de ses parens.

I<sup>er</sup>. ACCESSIT.

RAVOT ( *Germain - Pellerain* ), de l'Yonne, élève aux frais de ses parens.

II<sup>e</sup>. ACCESSIT.

LERAT ( *Jean-Claude* ), de la Côte-d'Or, élève aux frais de ses parens ;

HÉLA ( *Henri-Joseph* ), du royaume des Pays-Bas, élève aux frais de ses parens ;

MAIN ( *Étienne-Élisée* ), de Loir-et-Cher ;

CHARRIER ( *Louis-Benjamin* ), des Deux-Sèvres, élève militaire.

Le Jury a cru devoir faire mention honorable de

MM. JOUGLA ( *Bernard* ), du Gers, élève aux frais de ses parens ;

GREBET ( *François - Alexis* ), du Pas - de - Calais, élève aux frais de ses parens ;

ROY ( *Jean* ), de la Charente ;

PRÉLOT ( *Auguste - Émile - Joseph* ), du royaume des Pays-Bas, élève aux frais de ses parens ;

GELYOT ( *Charles* ), de la Côte - d'Or, élève militaire ;

MM. LAUTOUR (*Jean-Baptiste*), du Calvados, élève aux frais de ses parens ;  
 DEMILLY (*Louis-Nicolas*), de la Marne, élève aux frais de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.

### COURS DE DESSIN.

#### I<sup>er</sup>. PRIX.

RIGOT (*Félix-Jacques-Jean*), } déjà nommé.  
 ROSSIGNOL (*Pierre-Alexandre*), }

#### II<sup>e</sup>. PRIX.

KZÉAN (*Denis-Auguste*), } déjà nommé.  
 BOULLEMOIS (*Jean-Baptiste*), }

#### I<sup>er</sup>. ACCESSIT.

M. BONTEMS (*Nicolas*), des Vosges.

#### II<sup>e</sup>. ACCESSIT.

M. FRICOURT (*Pierre-François*), déjà nommé.

### PRIX DE BONNE CONDUITE.

M. GUDIN (*Marcel*), déjà nommé.

### DEMANDES DE DIPLOMES ET DE DUPLICATA.

Le Jury ayant terminé toutes les opérations relatives aux élèves, s'est occupé de l'examen des demandes de diplômes et de duplicata.

Son Exc. le Ministre secrétaire d'État de la guerre avait transmis, en décembre 1821, à M. le

Directeur de l'École, le diplôme délivré par le Jury d'examen, dans sa session d'octobre 1812, à M. *Mathieu - Claude Bonnetain*, vétérinaire à Chenévières, département de Seine - et - Oise. Cette pièce n'étant pas aux armes de France, a été échangée contre un duplicata de diplôme de maréchal vétérinaire ; le Jury approuve cette mutation opérée à l'École le 22 décembre 1821, et enregistrée au ministère de l'intérieur le 11 janvier 1822.

Après avoir examiné un certificat original produit par M. *Pierre Pannetier*, exerçant l'art vétérinaire à Feuillade, près Montbrun, département de la Charente, et après vérification faite sur les contrôles de l'École, constatant que M. *Pannetier* a terminé ses cours, le Jury a décidé qu'il lui serait délivré un duplicata de diplôme de maréchal vétérinaire, en remplacement du certificat qui lui avait été expédié par M. le Directeur, le 17 fructidor an 4.

Après avoir également examiné les pièces présentées par M. *Pigeon (Pierre)*, exerçant l'art vétérinaire au Blanc, département de l'Indre, et après avoir consulté les contrôles de l'École, le Jury a décidé qu'il y avait lieu à accorder à M. *Pigeon* un duplicata de diplôme de maréchal vétérinaire, en remplacement du certificat d'é-

tudes qui lui a été délivré le 8 octobre 1784, et qu'il a perdu depuis, ce dont il a justifié.

M. *Pierre-Joseph-Victor Hermant*, exerçant l'art vétérinaire à Ailly-le-Haut-Clocher, département de la Somme, a sollicité un duplicata de diplôme de maréchal vétérinaire, pour lui tenir lieu du brevet qui lui a été accordé par le Jury d'examen, en novembre 1812, et qu'il déclare n'avoir pu retrouver. Dans les pièces produites à l'appui de la demande, le Jury a remarqué qu'il manquait un certificat de M. le Préfet de la Somme, qui atteste que le brevet dont il s'agit n'a pas été retrouvé dans les bureaux de la préfecture où il a été déposé. Considérant néanmoins que M. *Hermant* a rempli les autres formalités, le Jury décide qu'il lui sera expédié le duplicata qu'il réclame dès qu'il aura adressé à l'École le certificat de M. le Préfet de la Somme.

Une quatrième demande de duplicata de diplôme de maréchal vétérinaire a été faite par M. *Gachet (Pierre)*, demeurant à Issun, département de la Gironde, en remplacement d'un certificat d'études qui lui a été délivré le 29 frimaire an 3 : d'après le contenu, tant des contrôles de l'École que de la copie du certificat d'études jointe à ses pièces, il est constant que M. *Gachet*, entré à l'École d'Alfort le 18 février 1793, et parti le

( 103 )

23 frimaire an 3 ( 13 décembre 1794 ), n'a pas terminé ses études. Le Jury ne peut donc lui accorder le diplôme qu'il sollicite , qu'autant qu'il se conformera aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté de Son Excellence du 11 septembre 1813.

Fait à l'École royale d'économie rurale et vétérinaire d'Alfort , le 27 octobre 1822.

*Signé* DUPUY ,  
 YVART ,  
 BARTHÉLEMY ,  
 DULONG ,  
 A.-G. DESMAREST ,  
 J.-N. BARTHÉLEMY ,  
 GIRARD fils , *secrétaire*  
*du Jury* ,  
 JACOB , *maître de dessin* ;  
 GIRARD , *chevalier de l'Ordre royal de la*  
*Légion - d'Honneur, directeur* ;  
 HUZARD , *inspecteur-général des Écoles*  
*royales d'économie rurale et vétérinaire,*  
*chevalier des Ordres royaux de*  
*Saint-Michel et de la Légion d'Honneur,*  
*présidant le Jury.*

---

Imprimerie de Madame HUZARD (née VALLAT LA CHAPELLE).  
 (Juillet 1823.)

Le 5 septembre 1813, n'a pas  
terminé ses études. Le jury ne peut donc lui ac-  
corder le diplôme par il sollicite, en vertu de l'ar-  
ticle 5 de la loi sur les dispositions de l'article 5 de  
l'arrêté de Son Excellence du 11 septembre 1813.

Fait à l'école royale d'économie rurale et ve-  
gétative d'Alfort, le 27 octobre 1813.

Signature de M. le Directeur  
Yvan,  
HARRIÉRY,  
DUBOIS,  
A.-G. DESMAREZ,  
J.-N. BARRIÉRY,  
GILARD fils, secrétaire  
du Jury,  
JACOB, maître de besaie,  
GILARD, chevalier de l'Ordre royal de la  
Légion d'Honneur, directeur,  
HARRIÉRY, inspecteur général des écoles  
royales d'économie rurale et vé-  
gétative, chevalier des Ordres royaux de  
Saint-Michel et de la Légion d'Hon-  
neur, président le Jury.

Imprimé de M. HENRI (des Vallées) à Paris  
(Juillet 1813.)

# PROCÈS-VERBAL

DE

## LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

TENUE

### A L'ÉCOLE ROYALE D'ÉCONOMIE RURALE ET VÉTÉRINAIRE D'ALFORT,

Le 26 octobre 1823,

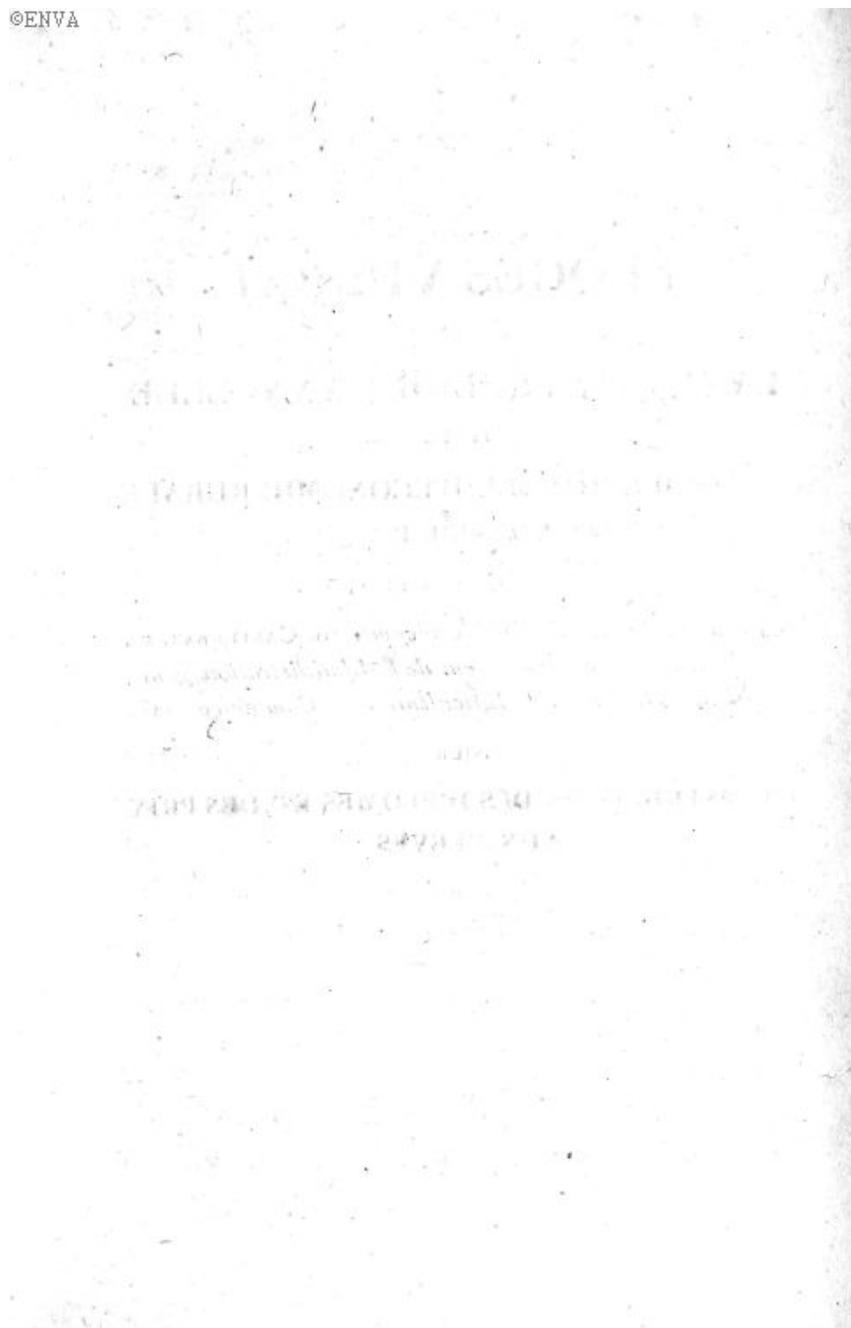
*Sous la présidence de M. le vicomte DE CASTELBAJAC,  
conseiller d'État, Directeur de l'Administration générale  
des Haras, de l'Agriculture, du Commerce, etc.*

POUR

### LA DISTRIBUTION DES DIPLOMES ET DES PRIX AUX ÉLÈVES,

ET POUR

LA NOMINATION AUX PLACES DE RÉPÉTITEURS.



ÉCOLE ROYALE D'ÉCONOMIE RURALE  
ET VÉTÉRINAIRE D'ALFORT.

PROCÈS-VERBAL

*De la Séance publique annuelle tenue à  
L'ÉCOLE ROYALE D'ÉCONOMIE RURALE ET  
VÉTÉRINAIRE D'ALFORT, pour la distribu-  
tion des diplômes et des prix aux Élè-  
ves, et pour la nomination aux places  
de Répétiteurs.*

LE dimanche 26 octobre 1823, jour fixé pour la distribution des prix, la délivrance des diplômes et la nomination aux places de répétiteurs, M. le vicomte DE CASTELBAJAC, conseiller d'État, directeur de l'Administration générale des Haras, de l'Agriculture et du Commerce, et membre de la Chambre des Députés, représentant Son Excellence le Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur, s'est rendu à une heure à l'École royale vétérinaire d'Alfort, où il a été reçu par MM. l'inspecteur général des Écoles, le directeur, les professeurs et employés, qui sont allés au-devant de lui et l'ont conduit dans le salon de la Direction, où se trouvaient plusieurs personnes invitées, parmi lesquelles on distinguait différens

vétérinaires de Paris, M. le chevalier *Dodun*, maire de la commune ; M. *Durand*, chef du bureau d'agriculture ; M. *Didon*, chef du bureau des haras, et M. *Dausse*, secrétaire particulier de M. le vicomte DE CASTELBAJAC. Après s'être entretenu quelques instans avec MM. les fonctionnaires et employés, M. le conseiller d'État s'est rendu dans le grand amphithéâtre, préparé convenablement pour la séance, et où étaient rassemblés MM. les Élèves, un grand nombre de vétérinaires de la capitale et des corps de cavalerie qui y sont en garnison, des cultivateurs des environs de l'École, divers amateurs, et beaucoup de parens d'Élèves.

M. le vicomte DE CASTELBAJAC a été reçu au milieu des applaudissemens, a pris place au fauteuil et a ouvert la séance. Il a ensuite prononcé un discours, dans lequel il a retracé l'importance de la médecine vétérinaire, son utilité dans les départemens, et les soins que les Élèves doivent apporter dans une étude si essentielle à la prospérité de notre agriculture. Ce discours, qui a produit une vive impression sur l'auditoire, a été terminé au milieu des applaudissemens.

M. *Vatel*, l'un des professeurs, a lu le rapport des travaux de l'École depuis la dernière séance publique, tenue le 27 octobre 1822.

Cette lecture achevée, M. *Girard* fils, autre

professeur , remplissant les fonctions de secrétaire du Jury , a donné connaissance du procès-verbal de ses opérations pendant la session qui vient de se terminer.

Les Élèves nommés répétiteurs , appelés par M. l'Inspecteur général , se sont réunis devant le bureau , et ont été complimentés par M. le conseiller d'État , qui les a encouragés à bien remplir leurs fonctions.

Ceux qui avaient obtenu des prix ont été successivement appelés et sont venus recevoir leurs récompenses , des mains de M. le président , au milieu des applaudissemens. M. le conseiller d'État ayant été instruit qu'un prix devait être tiré au sort entre deux élèves , a annoncé qu'il prierait Son Excellence d'accorder la même récompense à chacun d'eux.

Avant la terminaison de la séance , levée à trois heures et demie , M. le vicomte a examiné avec attention les dessins des Élèves qui avaient été jugés les meilleurs , et qui étaient exposés dans le lieu de la réunion.

Sorti de la salle , M. le conseiller d'État s'est transporté auprès du nouveau bâtiment que l'on construit pour les Élèves et qu'il a examiné dans ses différens détails ; il a témoigné sa satisfaction particulière de ces constructions à M. *Peyre* , architecte , chargé des plans et travaux. Représenté

au salon de la Direction, M. DE CASTELBAJAC s'est informé des besoins les plus pressans que pouvait avoir l'École, et il est reparti à cinq heures, en témoignant à MM. les fonctionnaires tout l'intérêt qu'il porte à la prospérité de l'établissement d'Alfort.

DISCOURS prononcé par M. le vicomte DE CASTELBAJAC, président, à l'ouverture de la Séance.

MESSIEURS,

C'est toujours avec plaisir que je me retrouve au milieu de vous, et ce plaisir s'augmente encore quand il s'agit de vous distribuer les récompenses acquises par votre travail et méritées par votre sagesse ; il m'est doux aussi de vous rappeler l'importance des études auxquelles vous vous livrez. Vous le savez, l'utilité de l'art vétérinaire est généralement appréciée ; nos campagnes, nos villes, réclament toutes de dignes enfans de BOURGELAT, et si notre agriculture n'a pas encore également par-tout les secours qui lui seraient nécessaires, il est vrai de dire, néanmoins, que, dans la plus grande partie du royaume, elle jouit déjà des avantages que lui apportent les vétérinaires sortis des Écoles d'Alfort et de Lyon. Entourés de professeurs habiles, d'hommes zélés,

il dépend de vous, MESSIEURS, en travaillant avec constance et dévouement, de répondre à leurs soins, de remplir les vides qui existent encore, et d'acquérir, par les services que vous rendrez à votre pays, la confiance qui s'attache à une profession utile, et l'estime qui s'accorde toujours à ceux qui la remplissent avec honneur. Répandus parmi la classe laborieuse de la société, vous y ferez un double bien, vous lui porterez les secours qu'elle réclame, et vous maintiendrez la réputation justement acquise de nos Écoles; vous ferez aussi remonter le bienfait vers sa source, et en rappelant et l'instruction que vous avez reçue, et l'état qui en est la suite, vous reporterez la reconnaissance publique vers le monarque à qui vous les devez. C'est à sa sollicitude, c'est à sa bonté, MESSIEURS, qu'est attachée l'existence de vos Écoles : il les protège, il les soutient, et il ne serait pas Français, celui d'entre vous qui ne chercherait pas à reconnaître par l'étendue de son amour l'étendue du bien qu'il a reçu. Faire chérir le nom du Roi est un devoir pour tous, mais plus encore, s'il est possible, pour vous, MESSIEURS, qui lui devrez entièrement tout ce que vous pourrez faire pour vos concitoyens : l'on jugera vos cœurs à votre reconnaissance pour les BOURBONS. Tous portent à vos travaux l'intérêt le plus éclairé, et vous vous appellerez avec or-

gueil, sans doute, que parmi les princes qui ont daigné vous honorer d'une protection particulière, l'on voit ce fils de France qui, en donnant à nos armes un nouvel éclat, et en faisant chérir notre nom à l'étranger, vient de se montrer à-la-fois noble fils de Louis XIV, et digne dépositaire de la confiance du Roi.

~~~~~

COMPTE RENDU *des Travaux scientifiques de l'École royale d'économie rurale et vétérinaire d'Alfort pendant l'année scolaire 1822-1823, par M. VATEL, professeur.*

MONSIEUR LE DIRECTEUR, MESSIEURS,

Si, de tout temps, on a reconnu l'influence des lettres et des arts sur la gloire et la prospérité des états, on les a toujours vus de tout temps aussi faire des progrès d'autant plus rapides, que les littérateurs et les artistes ont trouvé dans leurs souverains et leurs ministres, des hommes plus éclairés et des protecteurs plus puissans. Moins brillantes peut-être, mais plus véritablement utiles, les sciences ont toujours eu les mêmes causes d'accroissement et de stagnation : négligées, elles se sont assoupies ; encouragées, au contraire, elles ont pris un rapide essor. S'il faut, en effet, des

Auguste et des Mécène aux Horace et aux Virgile , les hommes qui consacrent leur temps à des objets qui ont plus d'importance que d'éclat, ne sentent pas moins le besoin d'être encouragés. La certitude que leurs travaux seront appréciés et qu'ils en recueilleront les fruits, augmente leur ardeur ; elle est chez les uns la source des découvertes utiles , comme elle est chez tous les autres le principe des belles actions.

Jamais la France fut-elle plus féconde en grands hommes ? jamais , aux yeux de l'Europe étonnée , se montra-t-elle plus brillante de tous les genres d'illustration que sous le règne de Louis XIV ? Mais aussi jamais le génie trouva-t-il un appui plus ferme , un protecteur plus zélé ? Et , sans ce grand homme , que de talens seraient restés enfouis , qui n'avaient besoin que d'une occasion pour éclore , ou d'un théâtre pour se développer ! Sans rappeler les bienfaits nombreux dont il combla Boileau , Racine , Molière et tant d'autres ; sans rappeler que lui seul devança , pour plusieurs de leurs ouvrages , le jugement de la postérité , les trente mille volumes dont il enrichit la Bibliothèque royale , les sacrifices qu'il fit pour attirer en France des savans étrangers , la fondation des trois Académies , attesteront à tous les siècles qu'il créa , pour ainsi dire , tous les hommes de génie

qui illustrèrent son règne , et que s'ils furent grands avec lui , ils le furent par lui. La voix publique est donc juste quand elle attache à un siècle éclairé le nom du souverain qui ouvrit la carrière à tous les talens , les vit éclore , sut les distinguer , et leur servit de guide et de soutien.

Si ce sont là les élémens de prospérité ; si c'est aux encouragemens et à la protection qu'elles reçoivent, que les sciences doivent, en grande partie, leurs progrès, que ne devons-nous pas attendre? Un petit-fils de Henri IV, celui-là même qui vient de pacifier l'Espagne et d'acquérir de nouveaux titres à la reconnaissance et à l'amour des Français, a daigné naguère visiter cet établissement et augmenter la somme d'instruction que les élèves y puisent. Déjà l'administrateur distingué qui, pour la seconde fois, préside notre réunion annuelle, nous a donné d'éclatans témoignages de ce qu'il veut et de ce qu'il peut faire pour nous; déjà, par ses soins et par sa protection, de nouveaux bâtimens s'élèvent au milieu de ceux qui assistèrent, pour ainsi dire, aux travaux de BOURGELAT et de ses premiers élèves; déjà il a porté des regards attentifs sur l'enseignement et sur l'exercice de la médecine des animaux, pour laquelle il va créer une ère nouvelle. Attendons tout de ses soins et de la sollicitude d'un

monarque auquel le bonheur du moindre des Français n'est point indifférent, et que l'exposé de nos travaux prouve, chaque année, avec quel zèle les professeurs et les élèves de l'École d'Alfort concourront, pour leur part, à cette restauration.

Cours d'Anatomie, de Physiologie et d'extérieur.

I. La plupart des anatomistes, sur la foi de *Bichat*, pensent que les membranes synoviales se prolongent sur les lames cartilagineuses qui recouvrent les surfaces diarthrodiales des os, de manière à former une bourse, un sac sans ouverture, qui pourrait exister complet indépendamment de l'articulation, si l'on trouvait un moyen de détacher ces membranes entièrement.

Malgré tous les soins et toute l'attention possibles, M. *Girard* fils n'était jamais parvenu à suivre la synoviale au-delà de la marge articulaire, et il doutait déjà de son existence, lorsqu'un fait remarquable est venu donner plus de poids à son opinion.

Dans les vieux chevaux, sur-tout ceux livrés à un genre de service qui doit fatiguer les jarrets, le fond de la gorge de l'astragale présente souvent un ou plusieurs sillons plus ou moins larges et plus ou moins profonds, où la substance cartilagineuse est entièrement usée, de manière à ce

que le frottement ait lieu sur le tissu spongieux de l'os. Il est peu de chevaux de trait immolés pour les travaux anatomiques, dans lesquels on ne trouve point cette usure ; cependant ces chevaux ne boitent point, leur marche est naturelle, les jarrets sont seulement un peu roides comme toutes les articulations le deviennent à cet âge. La première fois que cette usure des cartilages de l'astragale attira l'attention du professeur d'anatomie, il crut avoir trouvé la cause du mouvement convulsif qu'exécute cette articulation dans certains chevaux, et que les vétérinaires désignent par l'expression de *harper* ; mais n'ayant rien rencontré de semblable dans aucun des chevaux qui harpent, il reste convaincu que l'usure de ces cartilages n'entraîne aucune irrégularité dans la marche, au moins lorsqu'il n'y a pas en même temps entamure du tissu spongieux de l'os.

L'articulation du tibia avec l'astragale n'est pas la seule où l'on rencontre de ces sillons, on en trouve aussi, mais beaucoup plus rarement, à l'articulation des phalangiens entre eux, du cubitus avec l'humérus, et en général dans les jointures, entre lesquelles la synovie pénètre difficilement, et dont les mouvemens très-fréquens s'exécutent toujours dans le même sens.

La carie des surfaces articulaires diarthrodiales

existe souvent dans le cheval ; mais elle ne présente aucune ressemblance avec la destruction dont nous parlons. La claudication qui est la suite de la carie, l'usure irrégulière et rugueuse des cartilages, la couleur rouge ou jaunâtre qu'ils prennent, les douleurs horribles qu'elles déterminent, suffisent pour établir entre elles une très-grande différence.

Il n'est donc pas possible d'admettre que l'existence de ces sillons ait pour cause la carie des lames cartilagineuses, comme on pourrait le croire au premier abord. D'un côté, l'absence de douleur ne peut laisser aucun doute sur l'insensibilité des cartilages d'incrustation ; mais ne constate-t-elle pas en même temps qu'ils ne sont point recouverts par la synoviale ? On ne concevrait pas en effet que la destruction violente d'une membrane aussi organisée que les synoviales ne produisît aucune douleur. D'un autre côté, ni dans ce cas ni dans celui de carie, on n'aperçoit de traces de membrane synoviale : on peut donc nier tout-à-fait son existence, qui, jusqu'à présent, n'avait été que douteuse.

Ne sait-on pas d'ailleurs que la synoviale de l'articulation fémoro-tibiale ne se prolonge pas sur le fibro-cartilage intermédiaire, puisque ce

fibro-cartilage est percé dans son milieu ? Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les lames cartilagineuses ?

II. Le professeur d'anatomie a publié, cette année, un Mémoire sur la disposition et les usages des aponévroses abdominales des monodactyles, considérées sur-tout relativement aux hernies ; il résulte , entre autres faits , de ses observations ,

Que l'anneau inguinal forme une espèce de canal conique dont la base est inférieure , et dont la disposition est oblique d'arrière en avant et de dehors en dedans ;

Que la position horizontale du corps et la situation de l'orifice interne de cet anneau , rendent raison de la rareté des hernies ;

Que les jumens n'en offrent pas d'exemple , tant à cause de l'étroitesse de l'anneau que de l'élévation du bassin ;

Qu'enfin , lorsque par hasard on pratique l'opération de la hernie inguinale étranglée , il faut toujours débrider en avant et en dehors ;

Que les dispositions de la tunique abdominale et de l'aponévrose du grand oblique , sont telles qu'on doit regarder la hernie crurale comme impossible dans le cheval ;

Qu'on ne doit point attribuer cette impossibi-

lité à la position du corps et à celle des cuisses , puisque cette position est la même dans le chien, où cette espèce de hernie se montre quelquefois, tandis qu'on ne la rencontre jamais dans le fœtus de jument, où ces causes n'existent point.

III. Le même professeur a eu l'occasion de répéter, avec MM. *Breschet*, *H. M. Edwards* et *Vavasour*, les expériences de *M. Wilson Philip*, touchant l'influence des nerfs pneumo-gastriques sur l'acte de la digestion. Il suit de ces expériences, dont le résultat a déjà été publié par *M. Breschet*, 1°. que la simple section des nerfs pneumo-gastriques à la région du cou, sans perte de substance et sans changement de rapport entre leurs extrémités, n'empêche pas la digestion de s'opérer, mais seulement la ralentit d'une manière notable; 2°. que la section de ces nerfs, avec perte de substance, diminue considérablement, et beaucoup plus que la simple section, l'action digestive de l'estomac; mais elle ne paraît pas l'abolir complètement; 3°. enfin, que lorsque la digestion est presque complètement suspendue par la section avec perte de substance des nerfs pneumo-gastriques, on peut, au moyen de l'influence galvanique, rétablir l'action digestive de l'estomac, et convertir en chyme les aliments qui y sont contenus, avec presque autant

de rapidité et aussi complètement, du moins en apparence, que dans les circonstances ordinaires.

Les résultats de la première de ces expériences diffèrent, sous quelques rapports, de celles publiées en 1816 par M. le professeur *Dupuy*, sur le même sujet.

IV. Dans un moment où tout ce qui tient aux usages et aux maladies du système nerveux excite l'attention générale, où la rage est devenue le sujet de recherches d'un grand nombre de médecins, et où l'un d'eux a peut-être trouvé le moyen de la guérir, il n'a pas paru indifférent au professeur d'anatomie de répéter les expériences déjà faites à plusieurs reprises sur la virulence de la salive des herbivores atteints de cette maladie. Aucune de celles qu'il a tentées n'a été suivie de résultat; il n'a rien obtenu non plus de l'inoculation de la salive ou du mucus trachéal des chiens morts avec tous les symptômes de la rage.

Dans le nombre des herbivores qui, après avoir été mordus par des chiens enragés, ont été atteints de cette maladie, on a pu constater de nouveau que l'envie de mordre n'existe que dans ceux qui en font naturellement usage pour leur défense; que le mouton, la chèvre se précipitent sur les animaux et les frappent à coups de

tête; qu'enfin il n'y a vraiment qu'une exaspération dans les moyens naturels de défense. Une chèvre qui avait été mordue et chez laquelle la rage s'était développée après quarante-six jours d'incubation, saisissait avidement, mâchait et avalait de la viande crue en assez grande quantité. Cette observation est curieuse, si l'on fait attention que les chiens, dans leurs accès de rage, avalent de la terre, de la paille, des noyaux, de préférence aux substances dont ils se nourrissent dans l'état de santé.

V. Parmi les cas nombreux d'anatomie pathologique qu'a fournis l'ouverture des cadavres des chevaux immolés pour les dissections, il en est un qui n'a été encore sinon observé du moins décrit par aucun auteur.

Dans le courant du mois de septembre dernier, on amena à l'École une jument sous poil noir franc, de l'âge de sept ans et de la taille d'un mètre quarante-huit centimètres : cette jument présentait, à la réunion du dos avec les lombes, une tumeur dure, insensible, non fluctuante, qui paraissait être le résultat d'une déviation de la colonne dorso-lombaire. L'abaissement des parties postérieures, l'obliquité du bassin, en rendant l'animal très-bas du derrière, gênait considérablement l'action des membres abdominaux,

ne leur permettait d'embrasser que fort peu de terrain à-la-fois, rendait leurs mouvemens raccourcis et précipités; l'état de maigreur et d'éthisié de cette bête, joint à la mauvaise nourriture, la firent succomber au bout de huit jours. Comme il n'existe aucun exemple de *rachitis* dans les chevaux, on avait été porté à croire que la déviation de la colonne était la suite du ramollissement d'une ou de plusieurs vertèbres; mais l'ouverture du cadavre prouva qu'on s'était trompé. On s'aperçut en effet que la courbure apparente à l'extérieur, était le résultat de la déviation en haut et légèrement à droite des six dernières vertèbres dorsales, qui, avec le reste de la partie postérieure du rachis, formaient deux angles, dont un inférieur, et le principal était environ de quatre-vingt-dix degrés; l'autre, latéral, gauche, était très-ouvert et bien moins prononcé. Il résulte de cette déviation que le corps de la dernière vertèbre dorsale est très-rétréci, beaucoup plus élevé que dans l'état naturel, et que les deux dernières côtes gauches, ainsi que les quatre dernières du côté droit, sont fort rapprochées les unes des autres; l'ankylose qui existe entre quelques-unes des vertèbres dorsales et lombaires et entre la dix-huitième côte gauche et le corps de la vertèbre à laquelle elle s'articule, sont telles, que ces parties devaient nécessairement jouir de

très-peu de mobilité. On ne remarque du reste aucune courbure contre nature dans les os longs, aucun gonflement de leurs extrémités : la déviation du rachis, le volume plus considérable de l'abdomen, l'état de maigreur et de faiblesse générale, sur-tout des organes digestifs qui sont atrophiés, ont été les principaux caractères de cette maladie.

VI. Une pièce pathologique fort curieuse a été apportée dans les cabinets d'anatomie, sans qu'on ait pu donner aucun renseignement sur l'âge et l'état de santé du cheval qui l'avait fournie, et des services qu'il avait rendus de son vivant. A la face interne et supérieure des côtes sternales droites, dans la gouttière qu'elles forment avec la face inférieure du corps des vertèbres dorsales, se trouve placée en travers, et parallèlement à l'axe du corps, une côte surnuméraire de la longueur de treize pouces, un peu moins large que les sternales, articulée d'une manière très-fixe avec les parties latérales du corps de la quatrième vertèbre du dos, maintenue appliquée à un demi-pouce de la face interne des côtes, au moyen d'un tissu fibreux entremêlé de quelques fibres musculaires, et recouverte par la plèvre. Il n'est pas douteux, d'après l'inspection des os, que le cheval qui fait le sujet de cette observation, ne fût

déjà âgé, et l'on doit nécessairement en conclure que la présence de cette côte surnuméraire n'a pas influé, au moins sensiblement, sur sa vigueur et sa santé. Ce fait curieux est le seul de cette nature qui ait, jusqu'à présent, été observé tant chez l'homme que chez les animaux.

VII. Une légère différence dans l'épaisseur des fibro-cartilages inter-vertébraux, suffit pour en établir une très-grande dans la longueur du rachis; aussi voit-on un nombre considérable de chevaux beaucoup plus longs de corps que les animaux de cette espèce ne le sont ordinairement. Il n'en est pas de même de la hauteur du corps: comme elle dépend de la longueur des os des membres, les chevaux excèdent peu la taille moyenne, qui est de quatre pieds huit pouces environ; il est rare qu'ils aillent au-delà de cinq pieds un pouce: tandis que, dans l'homme, où la taille ordinaire est de cinq pieds un ou deux pouces, on trouve assez communément des individus de six pieds. Nous avons, pour cette raison, jugé à propos de citer un cheval d'une taille élevée, qui se trouve en ce moment à Paris: il est de race normande, âgé de quatre ans, assez bien conformé; la côte est plate, la poitrine étroite, et les membres, tant antérieurs que postérieurs, sont fort rapprochés les uns des autres; sa taille est de plus de six pieds, mesuré à la chaîne. Nous

ne pouvons donner aucun détail sur la force et la vigueur de cet animal, qui n'a jusqu'à présent été soumis à aucune espèce de service.

Chaire de Botanique, Pharmacie et matière médicale.

M. Dupuy n'a fait que de légers changemens à la méthode qu'il a indiquée dans le Compte rendu de l'année dernière, pour les cours de *Botanique*, de *Pharmacie* et de *matière médicale*.

Il a seulement profité, dans l'étude des médications, ou des effets physiologiques et pathologiques des médicamens, des découvertes faites dernièrement sur les nerfs respirateurs, ou à une seule racine, et sur ceux qui naissent par plusieurs; il a répété sur de jeunes animaux les expériences sur ce dernier système de nerfs; il a vu qu'en enlevant la partie supérieure des vertèbres lombaires et dorsales à de jeunes chats, et en coupant les méninges pour mettre à nu toute la moëlle épinière, l'animal éprouvait de la douleur toutes les fois qu'on touchait même légèrement le faisceau supérieur de la moëlle épinière, et qu'il n'en était pas ainsi quand on irritait le faisceau inférieur: la douleur paraissait en outre se borner à la couche externe, puisqu'en pénétrant avec un instrument aigu dans le centre du faisceau, l'animal ne souffrait pas. A l'ouverture

d'un de ces jeunes animaux qui a vécu cinq jours, toute la moëlle épinière était ramollie, diffluent et d'une odeur fétide : ces considérations l'ont conduit à des applications importantes pour expliquer les effets des médicamens, et pour rendre raison des phénomènes qui accompagnent des maladies peu connues ou mal déterminées jusqu'à présent. Il a continué les expériences qu'il a entreprises depuis long-temps sur la section des nerfs pneumogastrique et trisplanchnique (au milieu du cou du cheval); elles ont confirmé les conclusions qu'il en a tirées dans son Mémoire publié en 1816. Il a lu à l'Académie royale de Médecine un autre Mémoire sur cet important sujet : il a remarqué que la digestion était constamment suspendue à la suite de cette section; que la respiration se faisait librement à l'aide de la trachéotomie; que l'animal continuait à manger et à boire comme dans l'état de santé, et que vers le deuxième jour, les boissons et les alimens retombaient par l'ouverture de la trachée. Sur un cheval, cependant, la sortie des alimens par la trachée n'a eu lieu que jusqu'au quatrième jour : après cette époque, les matières alimentaires suivaient leur marche ordinaire, et la digestion paraissait être rétablie. Il devenait important de déterminer un phénomène qui ne s'était pas manifesté dans les animaux qui jusqu'alors avaient été soumis à la

même expérience : à l'ouverture faite avec soin, on a remarqué du côté gauche, entre le bout supérieur et le bout inférieur des nerfs coupés (huitième paire et sympathique) qui étaient éloignés d'un pouce l'un de l'autre, un tissu fibreux rayonné blanc, et se rapprochant, par sa nature, de celui qui compose les tendons fléchisseurs des pieds ; ce nouveau tissu accidentel aurait-il rétabli l'influence qu'exerce ordinairement le cerveau sur l'estomac ? C'est ce qu'on se propose de déterminer par de nouvelles expériences, et M. *Dupuy* répondra à quelques objections que l'on a faites à sa manière de voir.

Le même professeur a eu occasion d'observer la rate d'un cheval qui était mort après une maladie très-longue ; il regrette que la nature du Compte rendu ne lui permette pas de décrire une lésion très-remarquable, et qu'il observait pour la première fois. Cet organe renfermait dans de nombreuses cellules de la matière caséiforme ramollie.

M. *Rabouille* a communiqué la description d'une maladie dont le siège était près l'articulation de la mâchoire inférieure d'un cheval. L'os maxillaire fracturé était recouvert d'une couche osseuse, légère et poreuse. Déjà M. *Dupuy* avait observé sur l'espèce bovine une affection analogue, et il croit devoir rapporter à une maladie semblable les trois observations consignées dans les *Instruc-*

tions vétérinaires, sous le titre de *Tumeurs osseuses*, par M. *Petit* (page 333, volume 6, année 1795). Il a eu occasion d'observer avec M. *Rousseau*, vétérinaire à Longjumeau, les poumons de plusieurs agneaux provenant de bêtes à laine fine, qui renfermaient dans les divisions des bronches un grand nombre de vers réunis en paquets, que *Chabert* appelle *crinons*, et du genre filaire des naturalistes. On attribuait la mortalité à la maladie aphteuse, tandis qu'elle nous a paru être occasionnée par la présence de ces vers, accompagnés d'une hépatisation rouge ou aiguë d'une grande partie du tissu pulmonaire.

Le même professeur a remis à M. *Desmarets*, pour être examiné, un tœnia lancéolé de *Chabert* (prionoderme des naturalistes), qui avait été trouvé dans les sinus frontaux d'un chien caniche.

Le même professeur a entrepris de faire naître sur les animaux des maladies par des moyens artificiels, afin de déterminer les élémens dont elles se composent, les différentes formes qu'elles affectent; assister pour ainsi dire à leur création, les suivre dans leur développement, n'étant point détourné par l'incertitude des causes déterminantes; décider par l'expérience celles qui sont temporaires et dont les effets peuvent disparaître, de celles qui sont dans des conditions totalement opposées. En rapprochant ces dernières des

maladies qui se développent par les causes ordinaires, on parviendra peut-être à décomposer par des médicamens les élémens qui les constituent. C'est ainsi qu'il a été conduit à employer des moyens nouveaux pour combattre avec avantage le vertige et la pleurésie du cheval.

On a envoyé à M. *Dupuy* une portion de la tête d'un porc qui venait de périr tout-à-coup au milieu des apparences de la meilleure santé; il s'était manifesté une tuméfaction livide, douloureuse, qui augmenta à vue d'œil : deux onces de cette substance gangrénée, placée sous la peau de la région du poitrail d'un cheval vigoureux, destiné aux expériences, ont suffi pour occasionner la mort en trois jours, après avoir présenté tous les phénomènes et les désordres qui caractérisent les affections charbonneuses.

M. *Rousseau* dont nous venons de parler, nous a communiqué l'histoire d'une hydrocéphale, avec ramollissement de la substance médullaire des lobes du cerveau, dans un cheval qui est mort le cinquième jour de cette maladie.

Le même vétérinaire a traité avec succès l'avortement épizootique qui s'était manifesté dans plusieurs étables de bêtes bovines, par les saignées réitérées et les boissons adoucissantes et émoullientes.

M. *Crépin*, vétérinaire au premier régiment des grenadiers à cheval, a communiqué l'histoire d'une jument normande, âgée de quatre ans, qui, depuis 1816 jusqu'en 1823, était affectée de coliques violentes qui se renouvelaient périodiquement une fois chaque semaine. Morte en août 1825, elle a présenté, à l'ouverture, les lésions qui caractérisent une péripneumonie chronique et en outre une dilatation sacciforme, une espèce de jabot à la portion cœcale de l'intestin grêle, ayant la forme et le double du volume de l'estomac, et contenant des matières liquides et assez analogues à celles ordinairement renfermées dans le cœcum.

Le même vétérinaire rapporte quatre observations, décrites avec soin, qui constatent l'incertitude des signes indiqués par les auteurs pour reconnaître la pousse.

M. *Philippe*, vétérinaire au même régiment, a envoyé trois observations : la première est relative à un cheval qui, en se câbrant, se renversa en arrière, et devint tout-à-coup boiteux. Sacrifié quelque temps après, on observa que les deux tubérosités externe et antérieure de l'ilion droit étaient fracturées, le coxal droit séparé de l'angle antérieur du sacrum et la symphyse pubienne ouverte.

La deuxième concerne un engorgement consi-

dérable survenu au paturon d'un cheval à la suite d'un javart cartilagineux qui avait été mal opéré. Cet animal vigoureux, destiné à être sacrifié, fut guéri à l'aide d'une méthode curative fort simple.

La troisième observation a rapport à un poulain âgé de six mois, issu d'une jument affectée de la morve, attaqué lui-même de cette maladie, dans le foie duquel il a trouvé un grand nombre de tubercules enkystés, et une lésion analogue dans les ganglions mésentériques et bronchiques.

M. Dupuy a examiné un assez grand nombre de cerveaux appartenant à de vieux chevaux; il a rencontré fréquemment des adhérences très-intimes de la protubérance cylindroïde avec la paroi supérieure du ventricule; adhérences telles qu'on ne pouvait les séparer sans enlever une portion de cette protubérance, ce qui tend à prouver que ce cas est beaucoup plus fréquent que ne l'ont pensé jusqu'à présent plusieurs auteurs vétérinaires.

Chaire de Pathologie et de Clinique.

Depuis le 26 octobre dernier, cinq cent soixante-six animaux de différentes espèces ont été déposés dans les hôpitaux de cette École, pour

y être traités de maladies généralement graves ; plus des cinq sixièmes sont sortis guéris, ou en voie de guérison.

Sept cent soixante-douze autres animaux, amenés aussi à l'École, ont été le sujet de consultations données par M. le professeur de clinique, et il a été pratiqué des opérations chirurgicales et des pansemens sur un grand nombre d'entre eux.

Enfin, un nombre assez considérable d'animaux ont en outre été traités hors de l'École par les élèves de la troisième année d'étude.

L'entérite sur-aiguë (tranchées rouges) a fait périr un grand nombre de chevaux dans le courant de cette année ; la rapidité de la marche de cette maladie redoutable, qui tue dans le court délai de douze à vingt heures, ôtant aux vétérinaires tout espoir d'en triompher, M. *Barthelemy* pense que le seul moyen efficace de diminuer le nombre des victimes qu'elle fait annuellement, c'est d'en signaler les causes aux propriétaires et aux conducteurs de chevaux.

Dans la plupart des animaux que ce professeur a vus périr de cette affection, elle avait été occasionnée par des boissons trop froides, données imprudemment et à discrétion à des chevaux en sueur, ou qui étaient fortement échauffés par le travail auquel-ils venaient d'être soumis.

La noix vomique (*strychnos nux vomica*) n'a pas été moins efficace, cette année que la précédente, contre la paralysie dans le chien; deux animaux de cette espèce, l'un braque, l'autre appartenant à la race précieuse nouvellement importée de Terre-Neuve, ont été guéris de la paralysie du train de derrière au moyen de cette substance, administrée (en poudre) à la dose de quatre jusqu'à neuf grains par jour.

Quoique les chaleurs de l'été dernier aient particulièrement été remarquables par leur peu d'intensité et leur courte durée, la rage ne s'est pas moins montrée beaucoup plus commune sur le chien qu'elle ne l'est ordinairement durant cette saison; non-seulement cette terrible maladie a fait périr un grand nombre de ces animaux précieux dans les environs de Paris, mais encore elle a exercé de grands ravages dans plusieurs de nos départemens. Quelques-uns des chiens suspects déposés dans le chenil de l'École, étant devenus enragés, M. le professeur de clinique a profité de cette circonstance pour continuer une série d'expériences commencées depuis plusieurs années, et qui a pour objet de déterminer, 1°. si la salive des carnivores enragés conserve ses qualités virulentes après la mort de l'animal; 2°. si le principe virulent existe ailleurs que dans la

salive ; 5°. si la salive des herbivores enragés est virulente ou non ; 4°. enfin s'il est vrai , comme le rapporte le docteur *Marochetti*, que durant la période d'incubation de la rage il se manifeste sous la langue des vésicules renfermant la matière virulente.

Quoique ce professeur ait expérimenté en grand sur des animaux de différentes espèces et qu'il possède un grand nombre de faits précieux, l'importance des questions qu'il s'est proposé de résoudre et le désir de ne rien avancer qui ne soit prouvé, le déterminent à ajourner encore la publication du résultat de ses recherches à cet égard.

Dans le Compte rendu des travaux de l'École pour les années 1818 et 1822, le même professeur a consigné plusieurs faits, desquels il résulte que, par des moyens très-simples, on peut arrêter, d'une manière aussi prompte que certaine, les ravages que la maladie désignée par *Chabert* sous le nom de *fièvre charbonneuse*, exerce particulièrement sur l'espèce bovine. L'observation suivante vient encore à l'appui de cette vérité.

Du 4 au 9 mai dernier, un propriétaire de cette commune voit périr, au bout de quelques heures de maladie, deux vaches, de huit dont son étable se composait ; le caractère éminemment aigu de la maladie, et la nature des lésions cadavériques

ne permettant pas de méconnaître l'affection dont ces deux bêtes venaient d'être victimes, on sentit la nécessité de soustraire les six autres au danger qui les menaçait : pour cet effet, la ration journalière fut diminuée ; on saigna ; on plaça un séton ; les boissons furent acidulées ; on passa quelques lavemens, et les six vaches furent sauvées, bien que l'une d'elles présentât des symptômes maladifs très-alarmans, le surlendemain du jour où la dernière était morte.

Mais ce qui doit rendre sur-tout les résultats de cette observation concluans, c'est qu'une génisse de cinq mois que l'on avait négligé de soumettre à l'usage des préservatifs précités, fut trouvée morte de la même affection, le 30 juin suivant.

Il est une autre maladie non moins redoutable pour l'espèce ovine, puisqu'elle exerce annuellement de grands ravages jusque dans les troupeaux les mieux soignés. C'est celle que les bergers désignent sous les noms impropres de *maladie du sang* ou *sang de raté*. M. Barthelemy, persuadé que s'il n'y a pas identité entre cette affection et la précédente, elles sont au moins liées par de nombreux rapports, était depuis longtemps porté à croire que les préservatifs dont l'expérience avait constaté l'efficacité dans le cas

précédent, pourraient bien être appliqués avantageusement à celui dont il s'agit. Le fait suivant est venu fortifier cette présomption.

Un cultivateur de cette commune, propriétaire d'un beau troupeau mérinos dans lequel la maladie dite *du sang* avait exercé les plus grands ravages l'an dernier, même durant les froids rigoureux de l'hiver, s'étant décidé à faire saigner la totalité de son troupeau au printemps, se débarrassa, par cette opération, d'un fléau qui lui avait enlevé en moins d'un an le tiers de ses bêtes à laine.

Soupçonnant en outre que la maladie dont il s'agit pouvait bien être une espèce de charbon, le même professeur tenta de la communiquer par inoculation : en conséquence, le 2 janvier, il inocula par piqûres à une brebis saine, tirée d'un troupeau resté à l'abri de cette même maladie, du sang provenant de la rate d'une autre brebis qui venait d'en être victime. Au bout de soixante heures environ, la bête inoculée fut trouvée morte ; elle avait la rate plus volumineuse et plus profondément altérée que celle qui avait fourni la matière de l'inoculation.

Cinq heures après la mort du sujet de cette première expérience, on inocula à une autre brebis également saine, et provenant du même

troupeau, du sang de la rate dont on venait de reconnaître l'état maladif; les effets furent encore plus prompts cette fois qu'ils ne l'avaient été dans l'expérience précédente : le sujet mourut trente-six heures après l'inoculation. La rate avait également éprouvé des altérations très-profondes.

Quelque identiques que soient les résultats de ces deux expériences, M. le professeur de clinique ne les considère pas comme suffisans pour dissiper tous les doutes; mais il pense qu'ils peuvent autoriser de fortes présomptions, dont il se propose de déterminer le mérite par de nouveaux essais.

Dans les comptes rendus pour les années 1815 et 1816, M. *Barthelemy* a fait connaître le résultat sommaire de ses recherches sur la pustule maligne; mais alors, pour communiquer cette maladie, il n'avait fait usage que de chair putréfiée et de tissus gangrénés à la suite d'une inflammation phlegmoneuse trop intense. Depuis cette époque, il désirait pouvoir comparer les résultats obtenus avec ceux que produirait l'inoculation de tissus altérés par l'anthrax malin, afin de constater si, dans cette dernière maladie, il y a véritablement un principe virulent spécial, différent de celui que renferment les matières animales gangrénées ou putréfiées. L'été dernier, ce professeur a pu satisfaire ses désirs à cet égard.

Pour cet effet, il s'est livré à une série d'expériences desquelles il est résulté :

1°. Que la matière virulente du charbon s'est montrée beaucoup plus active que ne l'était celle avec laquelle il avait expérimenté en 1815 et 1816;

2°. Que le principe destructeur contenu dans cette matière paraît attaquer directement les foyers de vitalité, et que la mort n'est pas le résultat d'une gangrène locale primitive;

3°. Que ce principe réside essentiellement dans le liquide dont les parties malades sont infiltrées, mais qu'il se rencontre ailleurs;

4°. Qu'il est développé dans les tissus avant que la gangrène s'en soit emparée et lorsqu'ils jouissent encore de la vie;

5°. Que l'application du liquide virulent sur la peau de plusieurs herbivores n'a rien produit;

6°. Que ce liquide introduit sous la peau, à la dose de trois centilitres, tue généralement le cheval dans le court délai de douze à vingt-quatre heures;

7°. Que lorsqu'il est introduit à la dose d'un litre dans l'estomac d'un animal de la même espèce, la mort est également très-prompte;

8°. Que le sang artériel des animaux infectés est virulent non-seulement après la mort, quand on le prend dans le ventricule gauche du cœur,

mais souvent aussi pendant la vie, lorsqu'on l'obtient par jet, des artères coccygiennes, par exemple, la tumeur étant à l'encolure;

9°. Que les animaux carnivores paraissent bien moins attaquables par la matière virulente de l'anthrax que les herbivores; qu'ils peuvent se repaître impunément de chairs infectées et s'abreuver du liquide qui s'en échappe;

10°. Que des animaux herbivores et carnivores ont pu habiter avec ceux qui servaient aux expériences, couchant sur la même litière, buvant et mangeant avec eux sans qu'il en soit rien résulté.

Le tétanos dans le cheval est une des maladies dont les vétérinaires triomphent le plus rarement; l'inefficacité des moyens curatifs mis jusqu'à présent en usage et les obstacles que la longueur des mâchoires apporte à l'administration des médicaments, telles sont les véritables causes du peu de succès qu'ils obtiennent en pareil cas. C'est donc travailler dans l'intérêt de la science que d'essayer de nouveaux remèdes et de chercher d'autres voies pour les administrer. Déterminé par cette considération puissante, M. *Barthelemy* a injecté une solution aqueuse d'acétate de morphine dans la veine jugulaire de deux chevaux affectés d'un tétanos général, qui ne laissait au-

cun espoir de guérison, étant traité par les moyens ordinaires. Quoique ces deux essais n'aient pas été couronnés de succès, ce professeur pense qu'il n'y a pas encore lieu de renoncer à ce moyen, et il se propose de le modifier.

On n'a peut-être pas entièrement oublié la jument corneuse qui, pendant trois années consécutives, ne respira qu'à la faveur d'un tube, dont le déplacement accidentel la fit périr. La clinique de cette année a fourni un nouvel exemple de l'utilité et de l'efficacité du moyen auquel on eut recours pour mettre cette bête dans le cas de vivre et de travailler.

Le 17 mars, un cheval anglais, affecté du cornage depuis plus de six mois, et dans lequel la respiration était devenue assez difficile pour le mettre dans l'impossibilité de rendre aucun service, fut amené à l'École pour y subir l'opération que réclamait son état; déjà on avait eu recours à la trachéotomie, mais l'opérateur, trop timide, n'avait pratiqué qu'une très-petite ouverture, qui était alors complètement fermée; on en pratiqua une suffisante, pour livrer passage à un tube du diamètre intérieur de la trachée-artère; on fixa ce tube, et l'animal se trouva aussitôt en état de travailler soit au trot, soit au galop.

L'expérience a prouvé, contre toute assertion

contraire, quelle qu'en soit la source, que la fracture du maxillaire, dans le cheval, est un accident grave, dont la guérison, toujours incertaine, présente des difficultés d'autant plus grandes, que la solution de continuité est compliquée de déplacement et de plaie dans la bouche : il n'est donc pas inutile de faire connaître les moyens qui ont réussi dans un cas de cette nature, sur-tout quand ils sont remarquables par leur simplicité.

En février dernier, un cheval de cinq ans fut déposé dans les hôpitaux de cette École pour y être traité de la fracture du maxillaire avec déplacement et plaie dans la bouche : la solution de continuité s'étendait depuis la dent de coin, droite, jusqu'à la première avant-molaire gauche ; une plaie, qui laissait à découvert le tissu osseux entamé, suivait la direction de la fracture, et les dents incisives d'une mâchoire se trouvaient à deux travers de doigt de celles de la mâchoire opposée, lorsque les molaires étaient mises en contact ; on enveloppa la tête avec une muselière composée d'un dessus de tête, de quatre montans également espacés et fixés inférieurement à un anneau en fer, d'une sous-gorge et de deux muserolles, à l'aide desquelles on appuya la mâchoire fracturée contre celle qui lui était opposée ; on attachia l'animal aux deux poteaux de

la stalle pour éviter toute espèce de frottement ; l'eau farineuse en injections dans la bouche servit de nourriture , et le vingt-quatrième jour , à compter de l'application de l'appareil , le cal était solide et la plaie cicatrisée.

Dans le nombre des observations d'anatomie pathologique que la clinique a fournies cette année, M. *Barthelemy* a particulièrement remarqué les suivantes :

Un gros chien de cour , qui portait depuis plus de deux ans , sur le côté droit de la poitrine , au-dessus et en arrière du coude , une tumeur volumineuse , présentant depuis peu tous les caractères du cancer ulcéré , ayant été opéré avec succès , on reconnut que cette tumeur était essentiellement tuberculeuse ; plusieurs des tubercules qui en formaient la base étaient du volume d'une noix ; la substance qui les constituait était crétacée dans les uns , pâteuse dans quelques autres , et liquéfiée dans un certain nombre ; tous se trouvaient enchâssés dans un tissu squirrheux , formant des cloisons d'une épaisseur variable.

Un gros cheval de trait , guéri en apparence , depuis quelques mois , de la maladie connue sous le nom vulgaire de *taupe* , fut amené à l'École , le 19 juin , pour y être traité. Depuis une quinzaine de jours , cet animal paraissait peu solide

sur ses membres ; il butait souvent, et la veille on l'avait trouvé hors d'état de travailler : quand il marchait, les membres postérieurs étaient vacillans, les jarrets fléchissaient sous le poids de la croupe, et les membres antérieurs ne se montraient guère plus solides. Il portait une fistule étroite, peu profonde, sans suppuration ni engorgement sur le côté gauche de la nuque ; on pronostiqua l'existence d'une congestion cérébrale. Le surlendemain, l'animal pouvait à peine se soutenir ; il traînait ses pieds plutôt qu'il ne les portait en avant, les genoux et les jarrets fléchissaient à chaque pas ; tout le corps était chancelant, et la chute paraissait sans cesse imminente ; du reste, l'appétit était bon. Le douzième jour, le cheval ne pouvait plus se lever, et le quinzième on le livra à l'équarrisseur.

L'ouverture a fait découvrir un foyer profond, sans issue extérieure, se prolongeant entre l'atloïde et l'occipital jusque dans le crâne. Le liquide séro-purulent qui le remplissait, se trouvait interposé entre les os précités, les temporaux et la méninge, de manière que cette membrane était sans adhérences par sa face externe, et que le cervelet, la moëlle allongée et l'origine de la moëlle épinière, étaient isolés, comprimés et fortement refoulés par ce même liquide.

|| A l'ouverture d'une jument limousine, morte d'une maladie du poumon dont elle était affectée depuis plus de deux mois, et qui ne laissait aucun espoir de guérison lorsqu'on la déposa dans les hôpitaux de cette École, où elle ne vécut que cinq jours, M. *Barthelemy* trouva cet organe volumineux, lourd, très-dense, marbré, et présentant de nombreuses bosselures très-résistantes; chacun des deux lobes ayant été ouvert, il reconnut que les bosselures étaient formées par une multitude de productions morbides d'un blanc jaunâtre, du volume d'une noisette à celui d'un œuf de poule, répandues dans toute l'étendue de l'organe, et formées par un tissu dense, serré, analogue à celui de la portion blanchâtre du caillot que l'on trouve dans une artère dont on a fait la ligature. Ces productions nombreuses étaient séparées les unes des autres par des couches, souvent assez minces, de tissu pulmonaire sain, auxquelles elles ne tenaient que fort peu: lorsqu'après les avoir incisées on les serrait entre les doigts, on voyait s'échapper de toute la surface mise à découvert un liquide purulent, d'un blanc grisâtre, inodore, très-peu consistant. Soumises à l'analyse par M. *Lasseigne*, préparateur de chimie dans cette École, ces mêmes productions ont été reconnues être composées des mêmes principes

que le caillot du sang privé de la matière colorante.

Le 12 juin, l'une des deux truies ladres mises en expériences, et dont il a été fait mention dans le Compte rendu de l'année dernière, étant morte d'une inflammation charbonneuse, on a pu se convaincre, par l'ouverture qui en a été faite, de l'impossibilité absolue de déterminer, par l'examen des symptômes, à quel degré de gravité la ladre-rie est parvenue dans l'animal qui en est affecté. En effet, dans cette bête dont l'état d'embonpoint était aussi satisfaisant que possible, sur le corps de laquelle on ne remarquait rien de particulier, et dont le dessous de la langue n'avait offert jusqu'alors que cinq de ces vésicules qui caractérisent la maladie dont il s'agit, on a trouvé toutes les chairs en général, et particulièrement les masses musculuses du bras, de la cuisse et de la région sous-lombaire, remplies de cette espèce de vers vésiculaires que les naturalistes ont désignés sous le nom de cysticerque celluleux (*cistycercus cellulosus*); l'estomac et le cœur en renfermaient un très-grand nombre dans l'épaisseur de leurs parois, et les méninges cérébrales en étaient aussi abondamment pourvues. Ces vers se trouvaient si généralement répandus, ils étaient en si grand nombre et tellement rapprochés les uns des autres, que, malgré l'état de santé apparent de la

bête, jusqu'au moment où elle fut attaquée de la maladie qui la tua presque subitement, il aurait été complètement impossible d'utiliser en aucune manière une partie quelconque de son corps.

En ce qui concerne l'autre truie également en expérience, elle est en aussi bon état que l'année précédente ; mais les vésicules qu'elle porte sous la langue prouvent qu'elle est toujours affectée de la ladrerie. Cette bête ayant été fécondée par l'unique produit de sa portée de l'été dernier, a mis bas le 16 août ; un des six petits, résultat de cette seconde portée, qui avait été écrasé par sa mère le surlendemain de sa naissance, n'a montré, à l'ouverture, aucune trace de ladrerie ; des cinq qui sont encore vivans, un seul présente sous la langue une tache qui, jusqu'à présent, n'a rien de caractéristique.

Quant au verrat qui a été le seul produit de la portée de 1822, et qui se trouve être le père des petits dont il vient d'être question, il n'a jusqu'à ce jour présenté aucun symptôme de ladrerie, bien qu'il soit âgé de près de quinze mois.

Outre les travaux auxquels M. *Barthelemy* s'est livré dans l'intérieur de l'École, ce professeur a encore adressé des instructions à plusieurs propriétaires et vétérinaires qui lui avaient demandé des conseils, parmi lesquels on distingue :

dans les premiers, M. *Trochu*, propriétaire cultivateur à Belle-Ile, département du Morbihan, correspondant du Conseil d'agriculture établi près de S. Exc. le Ministre de l'intérieur; M. le Secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, du département d'Indre-et-Loire; et M. le Maire de Gonesse, département de Seine-et-Oise. Dans les seconds, MM. *Archambault*, vétérinaire à Tours, département d'Indre-et-Loire; *Dumaine*, vétérinaire à Romorantin, département de Loir-et-Cher; *Ganthier*, vétérinaire à Provins, département de la Marne; *Girard*, vétérinaire à Doué, département de Maine-et-Loire, et *Vilpelle*, vétérinaire à Montereau, département de Seine-et-Marne.

Cours d'Économie rurale et d'Éducation des animaux domestiques.

M. *Yvart* neveu, autorisé de nouveau par S. Exc. le Ministre de l'intérieur à remplacer son oncle dans les fonctions de professeur de ce cours, a continué les essais entrepris les années précédentes sur les propriétés des principales plantes économiques, et qui ne peuvent être trop fréquemment répétées, en raison des circonstances très-variables que présente chaque année.

L'avoine unilatérale noire, recommandée comme préférable sous le rapport de la quantité des produits, à l'avoine qu'on cultive le plus ordinairement dans les environs de Paris, a été essayée comparativement avec cette avoine commune et l'avoine de Géorgie, dans la seconde série de récoltes de l'assolement quadriennal. Elle s'est montrée supérieure à ces deux avoines, dont la dernière, très-charbonnée l'année précédente, a été chaulée par immersion dans un lait de chaux, sans que le charbon ait paru diminuer. Cette opération du chaulage, pratiquée sur du blé fortement carié, a continué d'être un préservatif certain de cette maladie.

Le blé de mars de M. de Felleberg n'a pas répondu, par la quantité de grains assez retraits qu'il a fournie au battage, à la belle apparence qu'il avait sur pied; ce qui tient probablement à l'aridité naturelle du terrain où il a été semé, et qui est en général plus convenable, par cette raison, aux cultures automnales, qu'à celles qui se font au printemps.

Parmi les nombreuses variétés de choux destinés à la nourriture des animaux et cultivés en petit dans les clos d'expériences, le chou-rave est celui qui a le moins souffert de la sécheresse prolongée qui a régné à la fin de l'été.

La gesse chiche et la vesce à une fleur sont les légumineuses annuelles qui ont le mieux résisté aux froids de l'hiver ; elles paraissent même préférables, sous le rapport de la rusticité, à la vesce d'hiver, à laquelle on pourrait peut-être les substituer dans les localités montueuses et dans les départemens septentrionaux.

Le seigle, que l'on a vanté et qui a été cultivé comme plante d'engrais à cause de sa précocité, a été également cultivé comme prairie momentanée très-hative sur un espace de deux arpens ; il a fourni, à la sortie de l'hiver, une nourriture verte, abondante et saine aux brebis nourrices, auxquelles un aliment de cette nature est alors très-utile, en contribuant autant à la santé des mères qu'au développement rapide des agneaux.

Indépendamment de cette nourriture verte printanière, les différentes espèces d'animaux confiés aux soins du professeur d'économie rurale, ont consommé, pendant l'hiver, une quantité considérable de panais, carottes, betteraves, pommes de terre et navets, cultivés en rayons dans les clos d'expériences. On a ainsi démontré, d'une manière pratique, l'utilité de ces alimens aqueux dans une saison où les bestiaux se trouvent ordinairement réduits, dans la plupart des départemens, à être nourris exclusivement de

paille et de foin , qu'on ne peut toujours leur donner en proportion suffisante pour les maintenir en santé. On a commencé, sur les propriétés nutritives de ces racines, des expériences comparatives qui demandent à être multipliées et variées.

De nombreuses distributions de porcs métis anglo-chinois ont eu lieu ainsi que les années précédentes, et l'empressement que beaucoup de grands propriétaires mettent à se procurer ces animaux, justifie assez le mérite de cette race précieuse, qui, quoique de taille peu élevée, devient très-productive par le prompt développement des petits, par leur disposition à se nourrir et s'engraisser facilement, comme aussi par la qualité de la chair, le peu de volume de la tête, des os et autres parties de peu de valeur dans le porc. Les chèvres du Thibet paraissent s'acclimater entièrement; le petit troupeau de ces animaux n'a perdu cette année qu'un bouc. Le duvet est au moins en aussi forte proportion qu'à l'époque de l'importation. Deux couples des chèvres du Thibet ont été accordées à M. le duc de *Doudeauville* et à M. le baron de *Mortemart*, qui, après avoir étudié ces animaux, a publié une notice très-intéressante sur l'origine de ces chèvres, les qualités de leur duvet et les propriétés du lait des femelles. Un bouc et une chè-

vre d'Angora, que Son Altesse royale Madame la duchesse DE BERRI a bien voulu accorder à l'École, fourniront par la suite les moyens d'essayer les croisemens des deux races d'Angora et du Thibet.

Cours de Chimie et de Physique.

Le professeur de ce cours a continué les expériences relatives à la théorie de la chaleur animale, dont il a été parlé dans le Compte rendu de l'année dernière. Il a entrepris, à cette occasion, une nouvelle série d'expériences pour déterminer la quantité de chaleur dégagée pendant la combustion d'un grand nombre de corps simples ou composés. Les résultats de ces recherches absolument indispensables pour assigner exactement la portion de la chaleur des animaux qui doit être attribuée aux phénomènes de la respiration, présentent encore un grand intérêt sous les rapports de la théorie générale de la chaleur et des applications aux arts. Nous les ferons connaître dans le Comptere rendu de l'année prochaine.

M. *Lasseigne*, préparateur de ce cours, en faisant l'analyse de tous les calculs vésicaux du chien et du cheval, qui forment la collection particulière de M. le directeur de l'École, a eu l'occasion d'en découvrir un d'une nouvelle espèce,

inconnue dans le chien. La substance qui le compose, nommée oxide cystique par M. *Wollaston*, qui, le premier, l'a trouvé dans une pierre de la vessie humaine, n'avait été depuis rencontrée qu'une seule fois par M. le docteur *Marcet*, de Londres; mais on n'en connaissait pas encore d'exemple dans les animaux.

Il a démontré aussi que, dans tous les calculs vésicaux des herbivores, le carbonate de chaux était constamment associé à une petite quantité de carbonate de magnésie.

Cours de Zoologie.

Dans le courant de cette année, M. le professeur de zoologie a continué ses recherches et ses observations sur les vers intestinaux. Il a publié, dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, un article fort étendu sur la structure et l'organisation des animaux articulés, qui composent la classe des crustacés et sur leur arrangement méthodique; enfin, il a inséré dans le même ouvrage plusieurs articles relatifs à l'histoire naturelle de divers genres de mammifères.

Cours de Dessin.

M. *Jacob* a continué, cette année, à enseigner le dessin par les principes de l'imitation, et non sur les applications. Les progrès des élèves sont

de jour en jour plus marqués ; déjà Son Altesse royale Monseigneur le duc d'Angoulême a vu avec intérêt ceux qui lui ont été présentés l'année dernière, et a daigné en témoigner sa satisfaction. On commence à recueillir les fruits de l'établissement de ce cours, et les élèves ont déjà été utiles, sous ce rapport, à quelques-uns de MM. les professeurs.

Bibliothèque.

Les ouvrages envoyés à la bibliothèque et dont nous allons faire connaître les titres, sont dus en grande partie à la munificence de Son Excellence le Ministre de l'intérieur.

Description faite par les Intendans des différentes provinces de France, pour servir à l'instruction du duc de Bourgogne, trente-neuf volumes in-folio : manuscrit.

Journaux de médecine, de chimie, de physique et d'agriculture.

Dictionnaire des sciences naturelles.

Phytographie médicale, par J. ROQUES.

Flore médicale des Antilles, par M. V. DESCOURTILS.

Suite des champignons, par M. PAULET.

Histoire et description du Muséum d'histoire naturelle, par M. DELEUZE.

Recherches sur les ossemens fossiles, par M. le baron CUVIER.

Histoire naturelle des crustacés fossiles, par MM. BRONGNIART et DESMAREST.

Du javart cartilagineux, par M. GIRARD père.

Sur les calculs vésicaux, par le même.

Observations sur les étranglemens internes, par M. BOULEY jeune.

Pharmacie vétérinaire, par M. LEBAS.

Notice biographique sur J.-B. DESPLAS, vétérinaire, par M. SILVESTRE.

Notice biographique sur J.-B. DESPLAS, par M. GIRARD père.

Éloge de PARMENTIER, par M. GROGNIER.

Description des instrumens aratoires, par THAER; traduite de l'allemand, par M. MATHIEU DE DOMBASLE.

Compte rendu des travaux de la Société royale d'Agriculture de Lyon, par M. GROGNIER.

Rapport sur les travaux de la Société royale et centrale d'Agriculture de Paris, par M. SILVESTRE.

Recherches sur la nature des causes prochaines des fièvres, par GENDRIN.

De la fièvre jaune observée aux Antilles, par M. KERAUDREN.

Mémoire sur quelques découvertes récentes sur le système nerveux, par M. MAGENDIE.

Traité général des eaux et forêts, chasses et pêches, par M. BAUDRILLART.

Rapport sur les effets produits sur les oliviers par la gelée du 11 au 12 janvier 1820, par M. Bosc.

Notice sur quelques races de chevaux, sur les haras et les remontes dans l'empire d'Autriche, par M. HUZARD fils.

Correspondance.

Depuis le précédent rapport des travaux scientifiques, M. le directeur de l'École a reçu soixante-sept observations de médecine vétérinaire, dont cinquante-six lui ont été envoyées directement par les auteurs, et onze lui ont été communiquées tant par S. Exc. le Ministre secrétaire d'État de la guerre, que par M. le conseiller d'État directeur de l'Administration générale des Haras et de l'Agriculture. Ce concours de productions, qui atteste le zèle des vétérinaires, leur reconnaissance envers l'École d'Alfort, est d'un heureux présage pour l'avancement de la science. Nous regrettons que le nombre de ces observations, dont les plus importantes ont déjà été rendues publiques ou le seront par la suite, ne nous permette d'en présenter ici qu'un simple catalogue.

1^b. Trois observations, par *J.-B.-C. Rodet*, vétérinaire en chef dans les hussards de la garde

royale. La première de ces observations est l'histoire d'une maladie qui a régné épizootiquement en 1815, à Mayence et dans les environs, sur les chevaux tant des particuliers que des corps de cavalerie; la deuxième est relative à la guérison d'une tumeur squirrheuse dans une chienne à la suite de l'application des sangsues; et la troisième renferme un cas de salivation déterminé dans un cheval par des frictions mercurielles. Ce dernier fait confirme la remarque de *Bourgelat* sur les vertus des frictions mercurielles.

2°. Un recueil de quatre observations cliniques, par M. *Pradier*, médecin vétérinaire à Limoges. Ce travail, d'un Élève sorti de l'École l'année dernière, renferme le récit d'un fait très-intéressant, concernant une éventration grave et guérie par des soins bien entendus.

3°. Un second recueil de dix-huit faits pratiques, par M. *Dumaine*, vétérinaire à Romorantin.

4°. Un troisième recueil de six observations, faites sur différens animaux, par M. *Olivier*, vétérinaire à Saint-Maximin. Trois d'entre elles ont déjà été imprimées par extrait et les autres seront publiées de la même manière.

5°. Un quatrième recueil de trois faits pratiques, par M. *Charlot*, vétérinaire à Neubourg, qui débute avec succès dans l'exercice de la médecine vétérinaire.

6°. Un mémoire sur le vomissement dans le cheval, par *L. Lionnet*, vétérinaire, à Semur. Cet opuscule, rempli de faits curieux et importants pour la physiologie, a été inséré dans un ouvrage périodique.

7°. Trois notices sur les invaginations du tube intestinal, sur les concrétions choroïdiennes du cerveau, et sur un relâchement des muscles bifémoro-calcaniens, tel qu'il semblait y avoir fracture du tibia, par *M. Bouley* jeune, vétérinaire, à Paris.

8°. Une note détaillée sur une concrétion choroïdienne du cerveau, remarquable par son volume et recueillie dans une jument morte subitement, par *M. Jouet*, vétérinaire, à Rambouillet.

9°. Un mémoire sur une fracture de la partie inférieure du tibia d'un cheval, par *M. Clichy*, vétérinaire, à Janville.

10°. Une notice de *M. Durand*, vétérinaire en chef dans le régiment du train d'artillerie de la garde royale, sur une maladie qui a régné parmi les chevaux de ce régiment dans l'été de 1822.

11°. Une note de *M. J.-L. Jouet*, vétérinaire, à Auneau, sur une production cornée très-remarquable, développée par suite de l'application d'eau bouillante sur les reins d'une vache météorisée.

12°. Un rapport de *M. Peuchet*, père, vétérinaire,

rinaire, à Beauvais, sur un cheval qui faisait l'objet d'une contestation.

13°. Des réflexions de M. *Courbebaisse* sur différens points, concernant la pratique de la médecine des animaux domestiques.

14°. Une notice de M. *Guichenet*, vétérinaire, à Bordeaux, sur un énorme calcul trouvé dans le colon d'un cheval mort à la suite de coliques occasionnées par la présence de ce corps étranger.

15°. Un rapport sur une affection aiguë de poitrine dans le cheval, par M. *Rousseau*, vétérinaire à Auxonne.

16°. Des remarques faites par M. *Coulboux*, médecin vétérinaire, à Melun, sur une maladie apherse qui régnait sur un troupeau de bêtes à laine. M. *Coulboux* a profité de cette circonstance pour essayer la première eau-mère du sulfate de quinine, employée en gargarismes dans une décoction émollente, contre les ulcères de la bouche ; les succès qu'il a obtenus, donnent l'espoir que cette eau pourra remplacer avantageusement le sulfate de quinine, substance d'un prix trop élevé jusqu'à présent pour la médecine des animaux domestiques.

17°. L'histoire de trois fractures du maxillaire dans le cheval, par M. *Changeux*, vétérinaire, à Paris. L'une de ces fractures, très-complicée,

existait aux deux branches de l'os , était accompagnée de déplacement et d'une large plaie à la membrane buccale ; les fragmens , maintenus en rapport au moyen d'un appareil analogue à celui proposé par M. *Rigot* aîné , se consolidèrent en peu de temps , et l'animal fut remis à l'usage du foin et de la paille , au bout de cinquante jours. M. *Changeux* conclut , avec raison , de ces observations , que les fractures de la mâchoire inférieure sont loin d'être aussi graves qu'on pourrait le penser.

18°. Une notice par M. *Vollet* , vétérinaire , à Gien , sur l'extraction d'un calcul vésical engagé dans le contour ischial de l'urètre d'un cheval.

19°. Une note sur l'ablation des appendices cartilagineuses du nez , dont le volume était assez considérable pour obstruer les ouvertures nasales , par M. *Ignard* , vétérinaire , à Brie.

Les mémoires que M. le Conseiller d'état , Directeur de l'administration des haras , a bien voulu communiquer à l'École , sont au nombre de huit et renferment dix observations.

(a) Un rapport de M. *Nocq* , père , vétérinaire , à Amiens , sur une maladie épizootique , ayant le caractère des fièvres charbonneuses , et qui régnaît dans plusieurs communes du département de la Somme.

(b) Le récit d'une opération de lithotomie pratiquée avec succès, le 2 février 1823, sur un étalon du dépôt royal d'Auxerre, et, en dernier lieu, l'histoire du traitement et de la guérison dudit étalon, par M. *Ségala*, vétérinaire à ce dépôt. La première partie se trouve consignée dans plusieurs ouvrages imprimés; le second mémoire sera publié en entier avec quelques remarques particulières.

(c) Un mémoire de M. le marquis de *Châteauvieux*, chef du dépôt royal d'Abbeville, sur une affection extraordinaire qui s'est manifestée, en 1822, aux parties génitales des chevaux entiers des environs de Calais, de Dunkerque, de Montreuil-sur-mer et de Hesdin. Ce mémoire renferme les opinions de plusieurs vétérinaires qui ont eu occasion de traiter cette affection, et prouve dans son auteur un bon esprit, sur-tout le désir d'être utile.

(d) Deux observations, l'une sur un exanthème au gland d'un étalon, et la deuxième sur une hépatite très-intense dans un autre étalon, par M. *Roupp*, vétérinaire, au dépôt royal d'Abbeville.

(e) Un rapport de M. le chef du dépôt royal de Saint-Maixen, sur une excitation violente qui s'est déclarée presque en même temps sur tous les étalons dudit dépôt, parmi lesquels plusieurs étaient devenus furieux et très-dangereux à approcher.

(f) L'observation d'une rupture de la vessie dans un étalon, par M. *Thomine*, vétérinaire au dépôt royal de Saint-Lô.

(g) Un rapport de M. *Sempastous*, vétérinaire au dépôt royal d'Aurillac, sur la fracture de deux vertèbres dans un étalon, accident occasionné par les efforts que faisait l'animal, qui était entravé et placé sur un bon lit de paille, pour y subir l'application du feu.

A ces productions, nous ajouterons un rapport de M. *Jacob*, vétérinaire en chef dans les cuirassiers de MONSIEUR, sur une maladie grave qui s'était manifestée parmi les chevaux du régiment, et dont la cause a été attribuée aux écuries de la garnison de Saumur. Ce dernier rapport a été adressé à l'École par S. Exc. le ministre de la guerre, avec invitation au directeur de donner son avis et de prescrire les mesures convenables pour faire cesser la maladie.

Le même ministre a consulté l'École sur les différents moyens de suppléer au manque de fourrage lorsque l'armée est en campagne; sur les avantages et les inconvénients de tenir en provision une sorte de pain dit *pumpernickel*, qui serait distribué aux chevaux de troupe dans les circonstances de disette; sur la conservation des avoines et les avantages des silos dans les places

de guerre ; sur différens points de la jurisprudence vétérinaire. Le directeur de l'École , qui a fait son rapport sur chacun de ces objets , a aussi été chargé , concurremment avec M. le chevalier *Dodun* et M. le baron de *Lasteyrie* , de suivre et de rendre compte des expériences tentées sur la conservation de l'avoine enfermée dans un silo appartenant à M. *Delacroix* , propriétaire , à Ivry , et dont l'ouverture doit avoir lieu incessamment.

Ceux d'entre vous , Messieurs , auxquels leur amour pour la science et leur reconnaissance pour l'École imposent , chaque année , à pareille époque , le devoir de se trouver au milieu de nous , ont dû voir , avec regret , parmi eux une place vacante. Cette année a fait disparaître de leurs rangs un des vétérinaires les plus distingués , un des meilleurs élèves de Bourgelat.

J.-B. Desplas , ancien membre du jury d'examen de cette École , membre titulaire de l'Académie royale de médecine et de la Société royale et centrale d'agriculture , a cessé d'exister le 9 mars dernier. Déjà l'une des sociétés savantes auxquelles il appartenait et des vétérinaires ont payé à sa mémoire un tribut d'éloges justement mérités. Nous ne répéterons pas ce qui a été dit par des bouches plus éloquentes que la nôtre ;

nous ne rappellerons pas les titres de *Desplas* à l'estime générale. Son nom , inscrit honorablement, dans cette enceinte, parmi ceux des hommes auxquels la médecine vétérinaire doit son avancement , prouve , mieux que nous ne pourrions le faire , quel fut l'homme que nous regrettons.

Nous avons aussi à déplorer la mort de *Charles Régnier* , vétérinaire des messageries royales , praticien habile , qui au savoir médical joignait des connaissances étendues en maréchallerie.

Vous me permettez , Messieurs , de n'ajouter aucune réflexion à l'exposé que vous venez d'entendre ; vous aurez déjà fait en vous-mêmes la part de reconnaissance que doivent tous les vétérinaires aux administrateurs et au ministre dont les noms se placeront dans nos cœurs à côté de celui de *Bertin*. Rendons-nous dignes de leur estime en redoublant d'efforts , et rappelons-nous toujours que le premier besoin d'un cœur vertueux , comme le premier devoir d'un honnête homme , est de consacrer sa vie tout entière à la gloire et à la prospérité de son pays et de son roi.

*PROCÈS-VERBAL des opérations du Jury
d'examen des Élèves de l'École royale
d'économie rurale et vétérinaire d'Alfort,
pendant la session d'octobre 1823.*

Le Jury d'examen de cette École ayant été convoqué par lettre de S. Exc. le Ministre secrétaire d'État de l'intérieur, en date du 24 septembre dernier, s'est réuni le 1^{er}. de ce mois, sous la présidence de M. l'Inspecteur général des Écoles royales vétérinaires, pour commencer ses opérations, qu'il a continuées les 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 25 et 26 octobre 1823.

Dans le cours de cette session, le Jury avait à s'occuper, 1^o. d'examiner les élèves du premier et du second cours ayant terminé leurs études, et de désigner ceux d'entre eux qui méritaient les diplômes de médecin et de maréchal vétérinaire ;

2^o. D'indiquer à Son Excellence les Élèves qui, ayant obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire, montreraient assez de dispositions pour être admis à suivre le second cours ;

3^o. De nommer aux places de répétiteurs ;

4^o. De décerner des prix et des accessit ;

5^o. D'indiquer les élèves qui n'ont pas montré

assez d'instruction pour pouvoir monter d'une année d'étude à l'autre;

6°. Enfin, de vérifier la validité des demandes de diplômes ou de duplicata, en échange de certificats d'études ou d'anciens brevets.

Les listes remises au Jury par M. le Directeur de l'École portaient cent cinquante-quatre Élèves, distingués par années d'études et inscrits par ordre de leur entrée à l'École. Dans le nombre, se trouvaient compris vingt-trois Élèves du second cours, dont trois, MM. *Jean-Julien Roudier*, de l'Yonne; *Albert-Auguste Pommeret*, du Nord, et *Charles Prinz*, du royaume de Saxe, qui, n'étant plus à l'École, se présentaient au concours pour obtenir le diplôme de médecin vétérinaire.

Parmi les cent trente et un Élèves du premier cours, deux avaient étudié seulement l'économie rurale, et deux autres, MM. *Charles Prinz* et *Jean Gay*, de la Charente, sortis de l'École depuis un an, concouraient pour l'obtention du titre de maréchal vétérinaire.

Sur les vingt-trois élèves du second cours, neuf ont concouru pour le diplôme de médecin vétérinaire. Chacun d'eux a été examiné pendant une heure sur les diverses parties dont se compose le second cours; tous ont ensuite pratiqué deux opérations de chimie et de physique, choi-

sies parmi celles qui présentent une application directe à la médecine vétérinaire ; ils ont aussi répondu par écrit à une question de zoologie.

Quarante-six Élèves du premier cours , dont les uns avaient trois et les autres quatre années d'études , concouraient pour obtenir le diplôme de maréchal vétérinaire. Chacun d'eux a été interrogé pendant une heure , tous ont exécuté sous les yeux du Jury diverses opérations de chirurgie , de maréchallerie et de pharmacie ; enfin ils ont eu à résoudre par écrit une question de médecine légale.

Tous les Élèves de la quatrième, de la deuxième et de la première année , à la suite de leur examen oral , ont traité par écrit , les premiers une question de zoologie , les autres une d'anatomie et de physiologie , et les Élèves agriculteurs une question d'économie rurale ; on a fait forger et ajuster un fer pour un pied défectueux par tous les concurrens aux places de répétiteurs. Un fémur de cheval et des corps géométriques ont servi de modèles pour l'obtention des prix de dessin et de la place de répétiteur de ce cours.

Enfin , les Élèves ont désigné , par la voie du scrutin secret , celui d'entre eux qu'ils ont regardé comme digne d'obtenir le prix de bonne conduite.

Ces différens exercices étant terminés , le Jury

a résumé ses opérations et il a porté le jugement suivant :

DIPLOMES.

Les Élèves qui ont mérité d'obtenir leur diplôme sont :

PREMIER COURS.

DIPLOME DE MARÉCHAL VÉTÉRINAIRE.

MM. RIGOT (Félix-Jacques-Jean), de la Mayenne : il a obtenu le deuxième prix de la première année d'études, et le deuxième prix de dessin en octobre 1821 ; a été nommé répétiteur, et a remporté le premier prix de dessin en octobre 1822 ;

MAUDUIT (Julien-Désiré), de la Sarthe : il a obtenu le premier prix de la première année d'études en octobre 1821, et a été nommé répétiteur en octobre 1822 ;

ROSSIGNOL (Pierre-Alexandre), de l'Yonne : il a obtenu le premier accessit de la première année d'études, et le premier accessit au deuxième prix de dessin en octobre 1821, a été nommé répétiteur, et a obtenu le premier prix de dessin en octobre 1822 ;

FONTAINE (Valery-Adrien), du Nord : il a obtenu le premier accessit aux prix de la première année d'études en octobre 1821, et a été nommé répétiteur en octobre 1822 ;

ANDRÉ (Louis-Jean-Baptiste), du Loiret, élève

aux frais de ses parens : il a obtenu le deuxième accessit aux prix de la première année d'études en octobre 1821, et a été nommé répétiteur en octobre 1822 ;

MM. KZEAN (*Denis-Auguste*), du Finistère : il a été nommé répétiteur, et a obtenu le deuxième prix de dessin en octobre 1822 ;

LEROUX (*Charles-Prosper*), de la Marne ;

GAUDY (*François - George - Paul - Joseph*), du royaume des Pays-Bas, élève aux frais de ses parens : il a été nommé répétiteur en octobre 1822 ;

DARD (*Louis-Marie*), de la Seine : il a obtenu le deuxième prix de la deuxième année d'études en octobre 1822 ;

BRINZ (*Charles*), du royaume de Saxe : il a concouru infructueusement en octobre 1822 ;

HUVELLIER (*Jean-Baptiste-Claude*), de l'Orne : il a obtenu le deuxième accessit au deuxième prix de dessin en octobre 1821, et le premier prix de la deuxième année d'études en octobre 1822 ;

RIQUET (*Antoine-Joseph-Augustin*), de la Seine, élève militaire : il a obtenu un accessit aux prix de la deuxième année d'études en octobre 1822 ;

CORDIER (*François - Auguste - Théophile*), de la Somme, élève aux frais de ses parens ;

CASSE (*François dit Casimir*), de Lot-et-Garonne, élève aux frais de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale : il a obtenu un accessit aux prix de la première année d'études en octobre 1821 ;

GUILLAUMIN (*André-Étienne-Bazile*), d'Eure-et-Loir, élève aux frais de ses parens : il a obtenu un

accessit aux prix de la première année d'études en novembre 1820, et a concouru infructueusement en octobre 1822;

MM. BOULLEMOIS (*Jean-Baptiste*), des Deux-Sèvres : il a obtenu un accessit aux prix de la première année d'études en octobre 1821, a été nommé répétiteur, et a remporté le deuxième prix de dessin en octobre 1822;

FOULON (*Louis-Joseph-Avoye*), de Seine-et-Oise, élève aux frais de ses parens : il a obtenu un premier accessit en octobre 1821, et a concouru infructueusement en octobre 1822;

CIROTEAU (*Jacques*), de la Vienne;

LEMAITRE (*René-Jacques*), de la Manche;

BOURQUARD (*Jean-Claude*), du Haut-Rhin;

LANDRY (*Louis-Joseph*), du Pas-de-Calais;

DESCÔTES (*Bienvenu*), de Seine-et-Oise, élève militaire : il a concouru infructueusement en octobre 1822;

LONGBOIS (*Jean-François*), de l'Yonne, élève aux frais de ses parens;

ARTUS (*Louis*), des Deux-Sèvres;

FOSSETTE (*Pierre-Louis-Séraphin*), du Pas-de-Calais.

DEUXIÈME COURS.

DIPLOMES DE MÉDECIN VÉTÉRINAIRE.

MM. SAINTE-MARTHE (*André-Julien*), de l'Yonne : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire en octobre 1821, et a été nommé répétiteur en octobre 1822;

MM. COURTIN (*Zacharie-Léopold-Joseph*), du Nord : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire en octobre 1821, et a été nommé répétiteur en octobre 1822 ;

BARON (*Charles*), du Gers, élève aux frais de ses parens : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire en octobre 1820, et a concouru infructueusement octobre 1822 ;

DEMORE (*Jean-Louis*), de la Vienne : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire en octobre 1821 ;

PRINZ (*Charles*), du royaume de Saxe : il a concouru infructueusement en octobre 1822 ;

ROUDIER (*Jean-Julien*), de l'Yonne : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire en octobre 1820, et a concouru infructueusement en octobre 1822 ;

COURANT (*René-Étienne*), du Loiret : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire en octobre 1821 ;

POMMERET (*Albert-Auguste*), du Nord : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire en octobre 1821, et le premier prix de la quatrième année d'études en octobre 1822.

Parmi les Élèves auxquels le diplôme de maréchal vétérinaire n'a point été accordé, les uns ont été trouvés faibles sous tous les rapports, ce sont :

MM. LAURENT (*Aimable-Guillaume*), de la Manche ;

LAMBERTON (*François-Honoré*), de la Vienne ;

DUGIED (*Jacques*), de la Côte-d'Or, élève aux frais de ses parens ;

- MM. DESHAIES (*Julien-Magloire*), d'Eure-et-Loir, aux frais de ses parens ;
ROBINET (*Jean-Nicolas*), des Ardennes ;
TAFANEL (*Jean*), de la Gironde, élève aux frais de ses parens ;
VILLA-CARVALHO (*Nicolas-Tolentino*), de Lisbonne, élève aux frais de S. M. le roi de Portugal.

Les autres concurrens ont été jugés trop peu instruits sur la théorie ; ce sont :

- MM. JÉSUS (*Jean-François*), élève aux frais de S. M. le roi de Portugal ;
DELAIR (*Louis-Magloire*), d'Eure-et-Loir, élève aux frais de ses parens : il a déjà concouru infructueusement en octobre 1822 ;
BOUCHÉ (*Claude-Ambroise*), de Seine-et-Oise, aux frais de ses parens : il a déjà concouru infructueusement en octobre 1822 ;
PIÉTERS (*Jean-Joseph*), de la Meuse, élève militaire ;
LANCELLE (*Constant-Joseph*), du Nord, élève aux frais de ses parens : il a concouru infructueusement en octobre 1822 ;
CUVILLON (*Jean-Baptiste-Philémon*), du Nord, élève aux frais de ses parens : il a concouru infructueusement en octobre 1822 ;
BERTHIER (*Charles-Pierre*), de Seine-et-Oise, élève aux frais de ses parens : il a concouru infructueusement en octobre 1822 ;
NOULARD (*Pierre-Jules-Florent*), du Pas-de-Calais, élève aux frais de ses parens ;

MM. GANGNEUX (*Michel-Louis*), de Maine-et-Loire, élève aux frais de ses parens ;
 MOUTEL (*Henri-Théodore*), de Maine-et-Loire ;
 HERBULOT (*Jean-Baptiste*), des Ardennes ;
 MATHOREZ (*Julien-Maxime*), du Pas-de-Calais ;
 VIANNA (*Janneiro*), de Lisbonne, élève aux frais de S. M. le roi de Portugal ;
 GAY (*Jean*), de la Charente : il a concouru infructueusement en octobre 1822.

Parmi les concurrens pour le diplôme de médecin vétérinaire, un seul n'a pas été jugé suffisamment instruit, c'est

M. BORNIER (*Jean-Baptiste-Joseph*), de la Côte-d'Or.

Quatorze des Élèves qui viennent d'obtenir le diplôme de maréchal vétérinaire sont présentés à Son Excellence, comme capables de suivre le second cours, ce sont :

MM. RIGOT (*Félix-Jacques-Jean*),
 MAUDUIT (*Julien-Désiré*),
 ROSSIGNOL (*Pierre-Alexandre*),
 FONTAINE (*Valery-Adrien*),
 KZEAN (*Denis-Auguste*),
 LEROUX (*Charles-Prosper*),
 GAUDY (*François-George-Paul-Joseph*),
 DARD (*Louis-Marie*),
 HUVELLIER (*Jean-Baptiste-Claude*),
 RIQUET (*Antoine-Joseph-Augustin*),
 CORDIER (*François-Auguste-Théophile*),
 CASSE (*François dit Casimir*),

MM. GUILLAUMIN (*André-Étienne-Basile*),
FOULON (*Louis-Joseph-Avoye*).

RÉPÉTITEURS.

Les places de répétiteurs étant considérées comme les premières récompenses, les élèves désignés pour les occuper n'ont le droit de prétendre qu'aux prix ou accessit de dessin.

PREMIER COURS.

1°. Chaire d'anatomie et de physiologie,

MM. RENAULT (*Thomas-Eugène-Eloy*), de Seine-et-Oise, élève aux frais de ses parens : il a obtenu le premier prix de la première année d'études en octobre 1822;

LECOQ (*Félix*), du Nord, élève aux frais de ses parens : il a obtenu le prix d'agriculture en octobre 1822.

2°. Chaire de botanique, pharmacie et matière médicale,

MM. HAMONT (*Pierre-Nicolas*), des Ardennes, élève militaire;

WATRIN (*Jean-Baptiste-Léon*), de la Moselle.

3°. Chaire de jurisprudence et de maréchallerie,

MM. LEGENDRE (*Louis-Honoré-Désiré*), de Seine-et-Oise, élève militaire : il a obtenu le deuxième prix de la première année d'études en octobre 1822;

LECOMTE (*Joseph-Julien*), d'Eure-et-Loir, élève militaire.

4°. Chaire de pathologie ,

MM. FRICOURT (*Pierre-François*), de la Somme : il a obtenu le deuxième prix de la première année d'études, et le deuxième accessit de dessin en octobre 1822 ;

RAVOT (*Germain-Pellerin*), de l'Yonne : il a obtenu le premier accessit aux prix de la première année d'études en octobre 1822.

DEUXIÈME COURS.

Le Jury a décidé de nouveau qu'il n'y avait lieu à nommer que trois répétiteurs pour ce cours, et les Élèves jugés dignes de remplir ces fonctions, sont :

1°. Chaire d'économie rurale ,

M. JACQUEMET (*Jean-Louis*), de l'Ain : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire à l'École de Lyon en septembre 1821.

2°. Chaire de physique et de chimie ,

M. POIGNAND (*Claude-François*), du Doubs : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire à l'École de Lyon en septembre 1822.

3°. Chaire de zoologie ,

M. LACOSTE (*Jérôme*), des Hautes-Pyrénées : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire en octobre 1822.

4°. Cours de dessin ,

M. BONTEMS (*Nicolas*), des Vosges : il a obtenu le premier accessit de dessin en octobre 1822.

(71)

PRIX

PREMIER COURS.

PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES.

I^{er}. PRIX.

MM. BROGNIER (*André-Joseph*), du royaume des Pays-Bas, élève aux frais de ses parens.

II^e. PRIX.

BRIAND (*Louis-Félix-Nicolas*), du Calvados, élève aux frais de ses parens.

BOYER (*Jean-Baptiste*), de l'Yonne, élève aux frais de ses parens.

I^{er}. ACCESSIT.

JOUIN (*Jacques-Réné*), de Maine-et-Loire ;

GUELLEC (*Pascal*), du Morbihan.

II^e. ACCESSIT.

ROUSSEAU (*Toussaint-Pierre*), de la Côte-d'Or, élève militaire ;

REIGNIER (*Alexis-Auguste*), de la Charente-Inférieure ;

SARZEAU (*René-Sincère-Fortuné*), de la Loire-Inférieure ;

CACHELOU (*Eugène-Edmon*), du Calvados, élève aux frais de ses parens.

DEUXIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.

I^{er}. PRIX.

MM. JOUGLA (*Bernard*), du Gers, élève militaire : il a eu une mention honorable en octobre 1822.

(72)

II^e. PRIX.

MM. SOAREZ (*Antonio-Philippe*), de Bellem, élève aux frais de S. M. le roi de Portugal : il a obtenu le deuxième prix de la première année d'études en octobre 1822.

I^{er}. ACCESSIT.

PIC-PARIS (*Edme-Grégoire*), d'Indre-et-Loire.

II^e. ACCESSIT.

BLANCHET (*Jean-Baptiste*), du Cher ;

CAVALIÉ (*Pierre-Hilaire*), de l'Aude, élève militaire.

CHARRIER (*Louis-Benjamin*), des Deux-Sèvres, élève militaire : il a obtenu un accessit en octobre 1822.

TROISIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.

I^{er}. PRIX.

RIGOT (*Félix-Jacques-Jean*).

II^e. PRIX.

MAUDUIT (*Julien-Désiré*).

I^{er}. ACCESSIT.

ROSSIGNOL (*Pierre-Alexandre*).

II^e. ACCESSIT.

FONTAINE (*Valery-Adrien*).

DEUXIÈME COURS.

QUATRIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.

I^{er}. PRIX.

LANCELOT (*Henri-Joseph*), de l'Ain.

(73)

II^e. PRIX.

CASTEX (*Pierre-Paul*), de Lot-et-Garonne : aux frais de la Société royale et centrale d'Agriculture.

ACCESSIT.

BOUSSENOT (*Jean*), de la Dordogne.

CINQUIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.

I^{er}. PRIX.

SAINTE-MARTHE (*André-Julien*).

II^e. PRIX.

COURTIN (*Zacharie-Léopold-Joseph*).

COURS DE DESSIN.

I^{er}. PRIX.

KZEAN (*Denis-Auguste*).

ACCESSIT.

HUVELLIER (*Jean-Baptiste-Claude*).

II^e. PRIX.

FRICOURT (*Pierre-François*), élève déjà nommé.

ACCESSIT.

JACQUET (*Charles-Léonard*), de Cornol, en Suisse, aux frais de ses parens.

PRIX D'ÉCONOMIE RURALE.

MM. LACAUCHIE (*Adolphe*), de la Seine, élève aux frais de la Société royale et centrale d'Agriculture.

PRIX DE BONNE CONDUITE.

L'Administration de l'École n'ayant point approuvé le choix fait par les Élèves, le Jury a

décidé qu'il n'y avait point lieu à décerner ce prix.

Les Élèves qui n'ont pas été jugés suffisamment instruits pour passer soit de la première à la seconde, soit de la seconde à la troisième année d'études, et qui par conséquent devront recommencer les cours qu'ils ont suivis pendant l'année qui vient de s'écouler, sont :

PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES.

- MM. DANDRE (*Pierre - Ambroise - Marie*), du Pas-de-Calais ;
 ROSSELIN (*Eugène - François - Pierre*), d'Ille-et-Vilaine ;
 RENARD (*Louis-Jacques*), du Loiret, élève aux frais de ses parens ;
 GOULLAUD (*François-Marie*), des Côtes-du-Nord ;
 DORAT (*Léonard*), de la Haute-Vienne ;
 COLLIN (*Pierre-Constantin*), de la Haute-Marne ;
 AUBRY (*Pierre-Louis-Sophie*), du Calvados, élève aux frais de ses parens ;
 MAHÉ (*Auguste*), des Côtes-du-Nord ;
 LEGOULLON (*Étienne-Eugène*), des Ardennes.

DEUXIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.

- MM. LERAT (*Jean-Claude*), de la Côte-d'Or, élève aux frais de ses parens ;
 ZELLER (*Jean-Joseph*), de la Meuse, élève militaire ;
 GREBET (*François-Alexis*), du Pas-de-Calais, élève aux frais de ses parens ;

MM. ELOY (*Denis-Philippe-Joseph*), du Pas-de-Calais,
aux frais de ses parens ;

MARTIN (*Edme-Fauste*), de l'Yonne, élève aux
frais de ses parens ;

ROUFF (*Martin*), de la Somme.

DEMANDES DE DIPLOMES ET DE DUPLICATA.

Le Jury ayant terminé toutes les opérations relatives aux Élèves, s'est occupé de l'examen des demandes de diplômes et de duplicata.

Après l'examen fait des pièces produites par M. *François Jauze*, établi à Saint-Denis, le Jury a reconnu ses droits au diplôme de médecin vétérinaire, et a décidé que cette pièce lui serait accordée.

Il a également accordé un diplôme aux armes de France à M. *Aimé Vollet*, vétérinaire à Gien, en remplacement de son ancien brevet.

Une troisième demande de M. *Ariste-Joseph-Théodore Moynier*, vétérinaire à la Louisiane, avait pour objet l'obtention d'un duplicata en remplacement de son diplôme de maréchal vétérinaire délivré par le Jury en octobre 1816, et qu'il a perdu dans un incendie ; les pièces produites par le postulant ayant été jugées suffisantes, il sera délivré au sieur *Moynier* un duplicata de diplôme de maréchal vétérinaire.

Il a été décidé également, après l'inspection

faite des certificats fournis par le sieur *Belliard*, qu'il avait aussi droit à un duplicata de diplôme de maréchal vétérinaire et que cette pièce lui sera accordée.

Quant à deux autres demandes de MM. *Tissot* et *Viramont*, tendant à obtenir un diplôme de médecin vétérinaire sans subir d'examen, le Jury a déclaré qu'il leur sera écrit de se conformer aux dispositions de l'arrêté du 11 septembre 1813.

Fait à l'École royale d'économie rurale et vétérinaire d'Alfort, le 7 octobre 1823.

Signé, DUPUY,

YVART,

VATEL,

A.-G. DESMAREST,

J.-N. BARTHÉLEMY,

DULONG,

GIRARD fils, secrétaire

du Jury,

} professeurs ;

DUPUY, aumônier, maître de grammaire.

JACOB, maître de dessin.

GIRARD, chevalier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, directeur ;

HUZARD, inspecteur général des Écoles royales d'économie rurale et vétérinaire, chevalier des Ordres royaux de Saint-Michel et de la Légion-d'Honneur, président le Jury.

Imprimerie de Madame HUZARD (née VALLAT LA CHAPELLE).
(Mars 1824.)

PROCÈS-VERBAL

DE

LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

TENUE

A L'ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE
D'ALFORT,

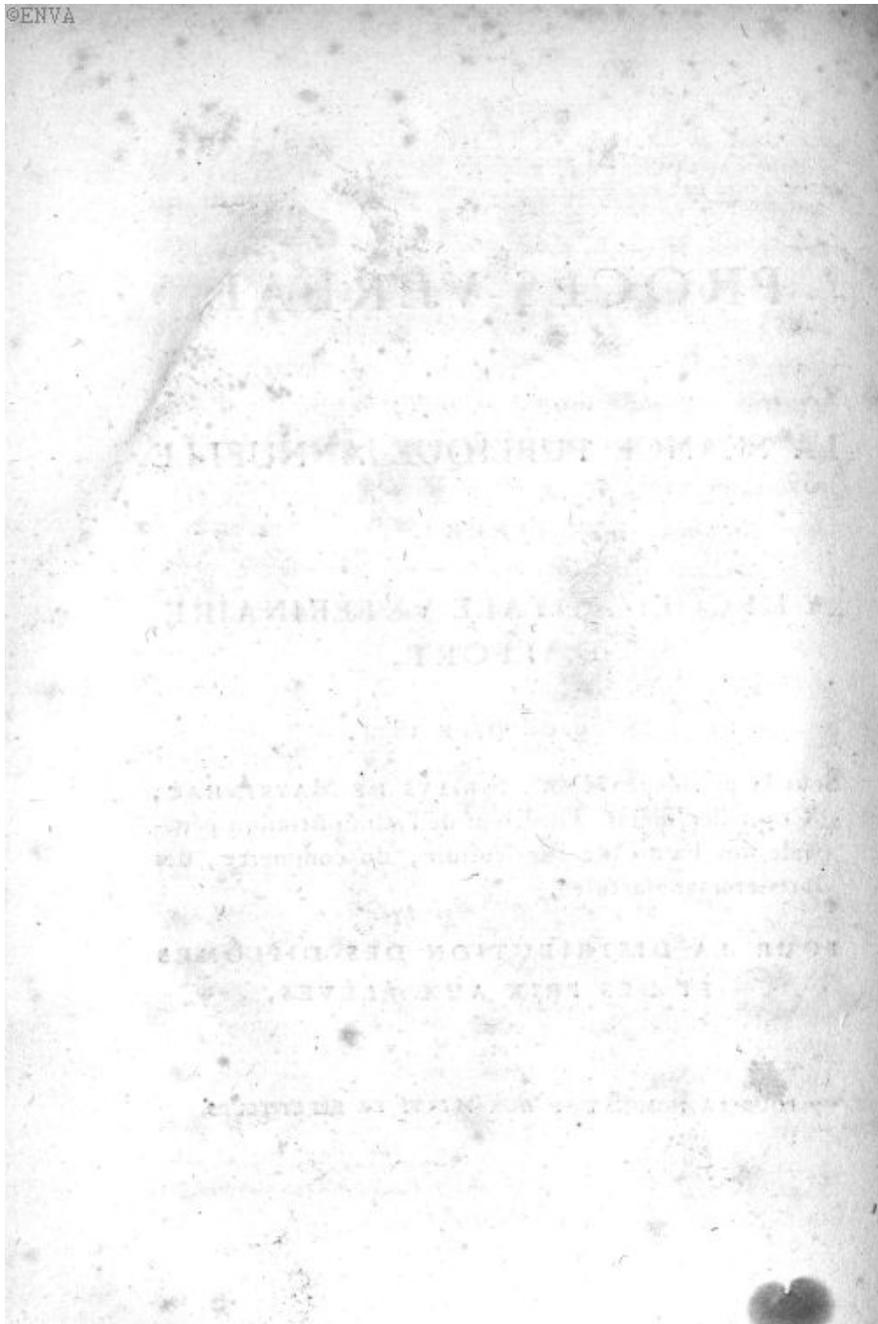
LE 29 OCTOBRE 1824,

Sous la présidence de M. SIRIEYS DE MAYRINHAC,
Conseiller d'état, Directeur de l'administration générale
des haras, de l'agriculture, du commerce, des
arts et manufactures,

POUR LA DISTRIBUTION DES DIPLÔMES
ET DES PRIX AUX ÉLÈVES,

et

POUR LA NOMINATION AUX PLACES DE RÉPÉTITEURS.



PROCÈS-VERBAL

De la séance publique annuelle tenue à l'École royale vétérinaire d'Alfort, pour la distribution des Diplômes et des Prix aux Élèves, et pour la nomination aux places de Répétiteurs.

LE vendredi 29 octobre 1824, jour arrêté pour la distribution des prix, la délivrance des diplômes aux élèves et la nomination aux places de répétiteurs, M. *Sirieys de Mayrinhac*, conseiller d'état, directeur de l'administration générale des haras, de l'agriculture, du commerce, des arts et manufactures, et membre de la chambre des Députés, représentant S. Exc. le ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur, s'est rendu à onze heures et demie à l'École royale vétérinaire d'Alfort, où il a été reçu par MM. le directeur et les professeurs, qui sont allés au-devant de lui et l'ont conduit dans le salon de la direction, où se

A *

trouvaient réunies plusieurs personnes invitées, parmi lesquelles était M. le marquis Dodun de Kéroman, maire de la commune. A midi, M. le conseiller d'état directeur s'est rendu dans la grande salle, préparée convenablement pour la séance, et où étaient rassemblés MM. les élèves, un grand nombre de vétérinaires civils ou militaires, divers amateurs, et beaucoup de parens d'élèves.

M. *Sirieys de Mayrinhae* a pris place au fauteuil et a annoncé l'ouverture de la séance; il a ensuite retracé dans un discours précis l'importance de la médecine vétérinaire, la nécessité de donner aux diverses branches de l'instruction développée dans les écoles, une direction toute spéciale, et de n'enseigner que des objets qui aient une application directe à l'art difficile d'élever et de conserver les animaux domestiques. Ce discours, remarquable par les vues d'amélioration, a été terminé au milieu des applaudissemens.

M. *Girard* fils, l'un des professeurs, a fait sur les travaux de l'école depuis la dernière séance publique un rapport qui a été écouté avec beaucoup d'intérêt.

M. *Girard*, directeur, prenant ensuite la parole, a prononcé un discours pour l'inauguration du buste du Roi.

Enfin, M. *Vatel*, remplissant les fonctions de

secrétaire du jury, a donné connaissance du procès-verbal de ses opérations pendant la session qui vient de se terminer.

Les élèves qui avaient mérité des prix, sont successivement venus les recevoir des mains de M. le président, au milieu des applaudissemens.

Les élèves nommés répétiteurs se sont réunis devant le bureau, et ont été félicités par M. le conseiller d'état, qui les a encouragés à bien remplir leurs fonctions.

Après la séance, qui a été levée à deux heures, M. *Sirieys* a examiné avec attention les dessins des élèves qui avaient été jugés les meilleurs, et qui étaient exposés dans le lieu de la réunion.

En sortant de l'amphithéâtre, M. le conseiller d'état est rentré dans le salon de la direction, où il s'est entretenu jusqu'à trois heures avec les fonctionnaires et employés, sur divers objets d'instruction et d'administration; et il est reparti en donnant l'assurance qu'il s'occuperait sans relâche de la prospérité de l'École royale vétérinaire d'Alfort.

*DISCOURS prononcé par M. SIRIEYS,
Conseiller d'état, Directeur &c., &c.*

MESSIEURS,

En venant assister à la distribution des récompenses que vont recevoir les élèves qui ont eu le plus de succès dans le cours de l'année, j'apporte la conviction intime que si tous n'ont pu atteindre le but, tous l'ont approché d'assez près pour mériter des éloges.

Cette conviction m'est acquise par les témoignages flatteurs que l'administration de l'École a donnés sur les progrès des élèves, par l'utilité même de la science que l'on y professe, et encore par le grand nombre d'aspirans qui se présentent de toutes parts pour être admis parmi vous.

Les arts les plus utiles sont toujours ceux qui embrassent les plus grands intérêts; aussi, sous ce rapport, la médecine vétérinaire a-t-elle attiré l'attention du gouvernement royal. Vers le milieu du siècle dernier, les écoles d'Alfort et de Lyon furent formées, et chaque année de nouveaux sacrifices sont faits par l'État pour étendre et perpétuer dans les provinces la tradition des connaissances acquises, et pour en former de nouvelles. Pour atteindre ce

but, qui est l'objet de la sollicitude du gouvernement, et celui des efforts des professeurs et des élèves, il est essentiel de reconnaître que si l'étude de la médecine vétérinaire, comme celle de toutes les autres sciences naturelles, ne peut avoir de limites pour les hommes privilégiés qui sont doués et de génie et de persévérance, il est toutefois des bornes que l'expérience force de placer aux leçons que l'on donne aux élèves.

L'étude de la médecine vétérinaire, circonscrite dans l'emploi d'un temps déterminé, qui ne peut dépasser pour eux cinq années, fixée par la nature même des maladies des animaux, qui, quoique présentant quelquefois des phénomènes, sont cependant assujetties à des traitemens réguliers, doit avoir pour principal but les moyens curatifs. Vouloir aller au-delà, et poursuivre la médecine vétérinaire jusque dans les rapports les plus indirects qu'elle peut avoir avec les autres sciences, serait une erreur qui entraînerait les élèves dans une route périlleuse. Perdant bientôt la trace du chemin qu'ils auraient fait, oubliant une partie de ce qu'ils auraient appris, ils s'égareraient, et ne recueilleraient de leurs travaux que le dégoût de ce qui est utile et l'impossibilité de continuer les études même qui les auraient éloignés de la ligne qu'ils devaient parcourir. On a dit, et avec raison, que celui qui savait borner

son ambition, était le plus riche et le plus heureux ; dans la circonstance , on peut ajouter que celui qui sait ne pas dissiper la science , est le plus savant et le plus utile à son pays.

C'est au chef recommandable de cette École, qui doit diriger la marche des études , Messieurs, qu'il appartient d'éviter les écueils qui se trouvent sur la route ; c'est aux professeurs distingués qui enseignent des sciences presque étrangères à la médecine vétérinaire , à n'offrir dans leurs leçons que ce qui peut avoir un rapport direct avec elle. Ce choix est quelquefois difficile ; mais il n'est pas au-dessus d'une volonté ferme et d'une expérience consommée.

Jeunes élèves qui , après avoir fini vos cours , allez rapporter dans les provinces des connaissances utiles , n'oubliez pas la mémoire d'un Roi que tous les Français ont regretté , et qui fut particulièrement votre père. Vous avez été témoins de la douleur des habitans de cette immense cité ; retracez-en les circonstances à vos concitoyens : dites-leur que Louis XVIII fut, jusqu'au dernier moment de sa vie, occupé du bonheur de ses sujets ; ajoutez-leur qu'il n'y a point d'interrègne dans l'amour que les princes de la famille des Bourbons portent aux Français , que le roi Charles X professe les mêmes sentimens que Louis XVIII, que sa bonté entraîne

tous les cœurs , que son ambition est de faire des heureux , et que , digne fils de Henri IV, il ralliera comme lui tous les Français sous l'étendard des lis, au cri de VIVE LE ROI !

NOTICE

*Sur la vie et les ouvrages de P. FLANDRIN,
Directeur adjoint et Professeur d'anatomie
de l'École royale vétérinaire d'Alfort, par
M. GIRARD fils, Professeur d'anatomie et
de physiologie.*

MESSIEURS,

C'est un usage adopté dans presque toutes les académies et les sociétés savantes, de consacrer une partie des réunions annuelles à faire l'éloge des hommes que des talens distingués ou des travaux utiles recommandent à l'estime et à l'admiration de leurs concitoyens. Honorer leur mémoire, c'est, en acquittant une dette sacrée, contracter l'engagement de marcher sur leurs traces; c'est présenter un modèle de bons exemples; c'est enfin diriger l'amour-

propre des hommes vers le but le plus noble et le plus louable. Déjà quelques - uns de nos maîtres, *Bourgelat, Gilbert, Chabert*, ont trouvé dans leurs amis et leurs successeurs des panégyristes aussi justes qu'éloquens ; leurs ouvrages sont entre les mains des élèves et des vétérinaires, leur éloge est dans toutes les bouches, leur souvenir dans tous les cœurs ; tandis que, par une négligence, je n'ose dire une ingratitude impardonnable, un de nos anciens professeurs, celui-là peut-être dont le talent était le plus empreint de cette originalité, fidèle compagne du génie, *Flandrin* seul paraît être oublié. Permettez-moi, Messieurs, de le ramener un instant parmi vous, de le faire assister aux travaux d'une école dont il fut l'un des fondateurs, et de rappeler quelques-uns de ses titres à votre reconnaissance.

Pierre Flandrin naquit à Lyon en 1751, et entra fort jeune dans un des collèges de cette ville. Soit que dans cet âge tendre, où les facultés ne sont pas encore tout-à-fait développées, il eût peu de goût pour l'étude des lettres, soit que la modique fortune de ses parens ne lui permit pas d'achever ses humanités, soit enfin que son oncle, le célèbre *Chabert*, eût reconnu en lui d'heureuses dispositions, et qu'il eût le projet de l'attacher à l'école vétérinaire que la munificence du gouvernement venait d'établir à Lyon, *Flandrin* sortit de son collège à l'âge de treize

ans , et se livra avec ardeur à l'étude de la médecine des animaux. A cette époque, les ouvrages des hippocrates grecs et italiens, ceux de *Solleysel*, *Laguéri-nière*, *Garsault*, n'avaient formé qu'un très-petit nombre de vétérinaires instruits. Essayer de reconnaître deux ou trois maladies, apprendre par cœur quelques formules aussi bizarres que compliquées; savoir attacher un fer et *barrer la veine*, telles étaient toutes les conditions que les maréchaux législateurs exigeaient de leurs adeptes.

Bourgelat, auquel on devait déjà, depuis douze ans, les meilleurs ouvrages qu'on eût produits sur l'hippiatrique et l'équitation, sentit le besoin d'élever promptement des hommes capables de donner une autre impulsion à cette branche des connaissances humaines, dont il avait résolu d'être le créateur. Aussi le temps d'épreuves de *Flandrin* fut-il très-court; après avoir étudié pendant deux ans à Lyon, il fut, en 1767, appelé à l'école que, sous les auspices du ministre *Bertin*, *Bourgelat* fondait à Alfort. Dès cette année il était chef des hôpitaux, et peu de temps après il fut nommé sous-directeur. A cet âge où les jeunes gens sont encore indécis sur la carrière qu'ils doivent embrasser, *Flandrin* était déjà presque à l'apogée de la sienne : mais c'était moins alors une récompense de ses travaux qu'un encouragement à mériter des faveurs qu'il justifia si bien par la suite.

Persuadé que celui qui professe contracte le devoir d'étudier sans cesse afin d'être de plus en plus capable d'enseigner, *Flandrin* ne ralentit point cette ardeur qu'il avait montrée dans le principe, et qui lui avait assuré l'attachement et la protection de *Bourgelat*. La direction de l'école de Lyon étant devenue vacante en 1774, par la retraite de *Rozier*, il fut désigné pour le remplacer, et, grâce à sa présence, les deux établissemens rivaux eurent bientôt formé des hommes dont l'utilité dans les campagnes ne tarda pas à être appréciée.

Bourgelat étant mort cinq ans après, environné d'une réputation aussi étendue que justement méritée, *Chabert* fut appelé à remplir la place de directeur général des écoles vétérinaires. Il avait besoin auprès de lui d'un homme qui pût l'aider à soutenir le fardeau que lui avait laissé son illustre prédécesseur. Nul ne lui convenait mieux que *Flandrin*. Les preuves que celui-ci avait déjà données, et de la solidité de ses connaissances, et de son aptitude au travail, par le grand nombre de préparations dont il avait enrichi le cabinet d'anatomie de l'école de Lyon, le lien de parenté qui les unissait, tout le désignait à *Chabert*, qui le fit revenir à Alfort, avec le titre de directeur adjoint, et le chargea en même temps de la chaire d'anatomie et d'opérations.

Chabert n'avait point échappé à l'inquisition soup-

conneuse de ces hommes aux yeux desquels tous les genres de mérite étaient des crimes ; il avait été conduit dans ces prisons d'où l'on ne sortait que pour monter à l'échafaud ; il laissait un établissement sans chef, une famille sans appui. *Flandrin*, accablé déjà et par les malheurs de sa patrie, et par ceux d'un oncle qui devait lui être cher à tant de titres, eut bientôt à craindre pour lui-même. Des jeunes gens égarés lui ayant manqué de respect pendant plusieurs leçons, il résolut de s'éloigner, entreprit l'exploitation d'une ferme à quelques lieues de la capitale, et ne reparut que très-rarement à Alfort. Depuis long-temps le dépérissement de sa santé l'avertissait de renoncer aux travaux anatomiques : ce spectacle continuel de la mort, cette atmosphère putride dans laquelle on est constamment plongé, avaient porté une atteinte profonde aux principes d'une vie qui lui était moins chère que la science. Rien ne put le détourner d'une étude qu'il aimait avec passion, et l'on dut prévoir dès-lors que le moment de le perdre n'était pas éloigné. Une sensibilité profonde, exaltée par des chagrins domestiques, vint hâter le terme fatal, et *Flandrin* mourut dans sa ferme de Villévrard, en avril 1796, emportant avec lui l'estime de tout ce qui l'entourait, la reconnaissance de ses élèves et l'attachement de ses collègues.

L'un d'eux (1), sur la perte duquel l'art vétérinaire devait bientôt gémir, consacra quelques lignes à la mémoire de son ami; mais il ne fit qu'indiquer des travaux qui, disséminés dans un assez grand nombre de feuilles périodiques, ne sont peut-être pas assez connus des vétérinaires.

Deux voyages que *Flandrin* entreprit, en 1785, par ordre du gouvernement, l'un en Angleterre, l'autre en Espagne, lui furent une occasion d'examiner les races de chevaux et de bêtes à laine de ces deux pays, de comparer ces animaux avec ceux que fournit la France, et lui inspirèrent quelques idées sur les moyens de les améliorer. Dans un premier mémoire qu'il fit paraître en 1790, il convient d'abord de l'infériorité des chevaux français, comparés à ceux d'Angleterre; mais il combat l'opinion accréditée à cette époque, que la France est un climat peu propre à l'éducation du cheval: il cite pour preuve du contraire les chevaux limousins, les normands, les navarrins, auxquels il donne la préférence sur tous les autres. Cette infériorité des races françaises est due, selon lui, au peu de soin que l'on prend de purifier leur origine, et de les élever d'une manière propre à assurer leur développement. Il termine en proposant et fixant les bases d'une

(1) Gilbert, *Feuille du Cultivateur*, tom. VI, pag. 207.

association qui aurait pour but l'amélioration du cheval.

Ce plan sagement conçu, à quelques détails près qui seraient impraticables, aurait pu avoir les résultats les plus heureux, s'il eût été suivi; mais où trouver des hommes pour faire partie d'une telle association! Il n'en est point de la France comme de l'Angleterre, où le cheval est l'objet de la sollicitude générale: trop peu de propriétaires riches se livrent chez nous à son éducation et secondent les vues protectrices du gouvernement; la modicité de la fortune de ceux qui s'en occupent, leur fait envisager les résultats les plus prompts comme les meilleurs; et dans les principes qu'ils adoptent, la raison est toujours sacrifiée à la mode et au caprice du moment.

La retraite de *Flandrin* à Villévrard lui permit d'observer les bêtes à laine, sur l'éducation desquelles il avait déjà fait quelques remarques dans ses voyages; il publia en 1795 un ouvrage sur ce sujet, intéressant et tout-à-fait neuf à cette époque. Après avoir parlé de l'amélioration des moutons en France, il donne une idée de ceux d'Espagne et d'Angleterre, et termine par des réflexions sur l'usage économique du sel marin dans le régime des animaux domestiques. La multitude des mérinos qui couvrent aujourd'hui le sol de la France, leur belle conformation, leur taille élevée, la finesse de leur toison, qui,

dans quelques troupeaux , ne le cède en rien aux laines de Saxe , la supériorité qu'ils ont acquise sous tous les rapports sur les mérinos espagnols , et sur-tout les trente millions de numéraire qu'ils fixent chaque année en France , prouvent suffisamment quelle influence doit avoir un bon système d'éducation sur l'amélioration des races , en même temps qu'elles font l'éloge des conceptions et de la sagacité de *Flandrin*.

Plusieurs observations insérées dans la Feuille et l'Annuaire du cultivateur attestent que tous les animaux domestiques avaient fixé son attention , et que ses loisirs étaient utilement employés à chercher les meilleurs moyens de les élever et d'en perfectionner les espèces ; mais c'est sur-tout comme anatomiste et comme physiologiste que *Flandrin* se recommande à notre souvenir.

L'anatomie , pour laquelle il avait une prédilection marquée , et qu'il cultivait avec un succès bien rare , avait autant d'attraits pour lui qu'elle semble devoir inspirer de dégoût et de répugnance. On lui doit , entre autres productions , des expériences sur l'absorption des vaisseaux lymphatiques , une dissertation sur la conformation du sarigue insérée dans la Nouvelle Encyclopédie , des recherches sur la disposition de la rétine et sur un assez grand nombre d'autres points d'anatomie et de physiologie comparée. Si l'on en croit *Gilbert* , il avait formé le projet

d'un grand travail sur cette science, et il s'occupait depuis long-temps d'en rassembler les immenses matériaux.

L'imposante autorité des noms de *J. Hunter* et de *Monro*, et l'opinion généralement reçue que les lymphatiques étaient les organes exclusifs de l'absorption, ne parurent pas à *Flandrin* devoir être adoptées aveuglément. Il avait en vain répété les expériences de *J. Hunter*, et cette circonstance seule le conduisit à faire une série de tentatives, dont il a fait connaître les résultats dans quatre mémoires insérés dans le Journal de médecine, pour les années 1790, 1791 et 1792.

Il donna de l'indigo à plusieurs chevaux; l'un d'eux en fit usage pendant vingt jours; et dans tous les cas les résultats furent les mêmes. L'urine et la bile avaient changé de couleur, tandis que les lymphatiques et les ganglions du mésentère ne présentaient rien de remarquable, non plus que la liqueur qu'ils renferment. Le sang de la veine porte était plus séreux et plus noir; mais il ne put y découvrir l'indigo, ce qu'on ne doit attribuer qu'à l'insuffisance des moyens d'analyse. Dans d'autres expériences, en effet, il reconnut dans le sang de la veine porte l'odeur de *Passa fœtida*; mais il ne put jamais en découvrir de traces dans la lymphe du canal thoracique.

B

La comparaison de la saveur des alimens contenus dans l'intestin grêle, le cœcum et le colon, avec le sang des veines qui proviennent de chacun d'eux (1), lui fournit des motifs de persister dans l'opinion qu'il s'était formée que les veines sont des agens d'absorption. L'injection poussée par ces vaisseaux et par les artères, pénétrant facilement dans la cavité des intestins, tandis qu'il ne put l'y faire parvenir en poussant la même matière par les lymphatiques, lui parut établir suffisamment que toutes les substances contenues dans cette cavité sont absorbées par les veines. Des expériences récentes, qui diffèrent peu de celles de *Flandrin*, tendent cependant à faire modifier ses conclusions, et l'on pense généralement aujourd'hui que les liquides, les substances colorantes, métalliques, odorantes, sont absorbées par les veines intestinales; mais que les lymphatiques du mésentère sont exclusivement chargés de pomper le chyle, lequel n'a d'autre voie pour arriver au cœur que le canal thoracique.

Flandrin devait être d'autant plus éloigné d'admettre une telle explication, qu'il avait lié le canal

(1) *Flandrin* distinguait parfaitement, à la saveur seule, le sang provenant de chacune de ces veines. Ses élèves, au nombre desquels mon père fait gloire de se compter, en ont été très-souvent témoins.

thoracique à un assez grand nombre de chevaux , et que cette ligature ne lui avait pas paru avoir une influence sensible sur la nutrition , quoique l'un des animaux soumis à cette expérience eût été conservé pendant deux mois et demi après l'opération , et qu'on se fût assuré dans tous qu'il n'y avait pas un double canal thoracique , comme cela arrive quelquefois.

Ayant introduit dans l'abdomen une dissolution d'indigo , il vit au bout de quelque temps les vaisseaux lymphatiques colorés en rouge , et il se demande si c'était une absorption. S'il en était ainsi , la coloration eût été bleue , ou verte , ou jaune , et l'on doit croire qu'elle était le résultat d'une inflammation , avec d'autant plus de raison que l'indigo avait été dissous dans l'acide sulfurique.

L'injection de l'encre dans la même cavité fut suivie de la coloration en noir des vaisseaux lymphatiques , par suite d'une véritable imbibition , dont MM. *Magendie* et *Fodera* ont depuis démontré l'existence dans la plupart des tissus vivans. Mais est-il juste d'en conclure que l'absorption n'est toujours qu'une imbibition ? Cela est difficile à croire , puisque , comme le prouve une des expériences de *Flandrin* , c'est sur-tout après la mort que l'imbibition s'exécute d'une manière marquée. En admettant donc qu'une action semblable ait lieu à toutes

B *

les surfaces et dans toutes les cavités du corps, il n'en doit pas moins rester évident aux esprits assez sages et assez fermes pour résister au prestige d'expériences trop souvent trompeuses, que les veines et les lymphatiques sont doués d'une faculté absorbante tout-à-fait différente de l'imbibition.

Quelques essais avaient porté *Flandrin* à croire que la surface abdominale du diaphragme est destinée à résorber les liqueurs qui s'évaporent dans le bas-ventre, et que la surface pectorale ne jouit point de cette propriété ; cette singulière observation n'a point été constatée par de nouvelles expériences.

On voit, d'après ce que nous venons de dire, avec quel esprit d'ordre et d'exactitude cet homme laborieux procédait à ses recherches. Ses tentatives peu connues sont devenues une mine féconde entre les mains d'un physiologiste habile ; et c'est à nous de revendiquer la part de gloire qui revient à l'école d'Alfort dans la solution d'une question aussi intéressante. Au reste, *Flandrin*, modeste autant qu'habile, ne présenta pas ses expériences comme positives. « Ce ne sont, dit-il en terminant, que des » argumens à opposer à ceux qui attribuent la propriété absorbante exclusivement aux vaisseaux » lymphatiques. »

Son travail sur la rétine n'a point été imprimé. La

dissection de cette membrane lui avait fait découvrir les prolongemens qu'elle fournit antérieurement entre les procès ciliaires, et auxquels il a donné le nom de *frange terminale*. Il attribuait à cette disposition une grande influence dans l'acte de la vision, et pensait que cette fonction devait s'exécuter par la réflexion des rayons lumineux du fond de l'œil sur la surface irienne de la rétine.

Dans une description des sinus de la tête du cheval, il a le premier fait connaître le petit sinus sus-maxillaire, qui, suivant ses observations, ne se forme qu'après huit ans.

Mais ce n'est pas toujours assez de se livrer à des travaux utiles, et de trouver dans ces travaux mêmes la source de découvertes importantes : l'homme sage devrait sentir que s'il est humiliant de rester au-dessous de son siècle, il n'est pas moins dangereux de s'élaner au-dessus de la sphère où la nature et les circonstances l'ont placé ; il devrait mesurer ses succès à l'intelligence et à l'amour-propre de ceux qui l'entourent ; il devrait se garder sur-tout d'irriter la cohorte si nombreuse des ignorans et des envieux. *Flandin* en fit la triste expérience : ses recherches sur l'absorption, justement appréciées par les médecins instruits, ne furent pas du goût du plus grand nombre des vétérinaires. Les uns prétendirent que son travail était inutile et s'éloignait du but de

l'institution des écoles, qui était de former des guérisseurs; d'autres soutinrent qu'il n'avait point lié le canal thoracique, parce que (plaisante raison!) cela leur paraissait impossible; quelques-uns enfin allèrent jusqu'à dire que tout ce qu'il avait avancé n'était qu'un jeu de son imagination et un moyen d'attirer les regards. Mais le temps, qui venge le mérite méconnu, a pleinement absous *Flandrin* de ces injustes reproches. Un homme célèbre, qui, sans autre appui qu'une volonté ferme et un génie supérieur, est devenu le premier chirurgien de son siècle, et que notre monarque a récompensé dignement en l'attachant à sa personne, a fait ici même, avec M. Dupuy, la ligature du canal thoracique; ses observations, et d'autres plus récentes encore, attestent avec quelle exactitude *Flandrin* fit ses expériences, avec quelle candeur il raconta; et chaque jour, en ajoutant à sa réputation, diminue au contraire celle que ses détracteurs ont usurpée.

Flandrin avait trop d'esprit et de tact pour ne pas sentir combien l'étude de l'anatomie pathologique, illustrée déjà par les travaux de *Bonnet*, de *Morgagni* et du savant *Portal*, était indispensable aux progrès de la médecine. Quelques observations insérées dans les instructions vétérinaires prouvent qu'il était pénétré de cette vérité, hautement reconnue aujourd'hui, grâce aux travaux de MM. *Dupuytren*, *Laennec*,

Breschet, Lallemand, et d'une foule d'autres médecins. « Quelques esprits seulement, dit l'un d'entre eux, font *chorus* avec l'ignorance, et soutiennent » qu'il n'existe point d'anatomie pathologique; que » cette prétendue science est une chimère, et que » d'ailleurs les lésions observées dépendent de la » maladie primitive, qu'elles en sont l'effet, et qu'en » les connaissant, l'art n'est pas plus avancé. Que de » blasphèmes en peu de mots ! Sans doute il est plus » facile de composer une formule, de rédiger une » ordonnance, que d'étudier la structure des organes, » d'en rechercher et d'en suivre les altérations ! »

L'homme que nous venons de voir tour à tour agronome, anatomiste et physiologiste, ne mérite pas moins d'éloges si nous le considérons comme praticien. Son mémoire sur l'avortement dans les femelles domestiques, écrit à la suite de plus de vingt observations qu'il soumet au jugement des lecteurs, est encore aujourd'hui ce qu'on a dit de mieux sur cet accident, si commun, et trop souvent épizootique ou enzootique. Les circonstances qui peuvent le déterminer, celles qui le précèdent, l'accompagnent et le suivent, sont analysées avec sagesse. Son traitement est entièrement hygiénique. On voit que la saine raison le guide ici comme par-tout ailleurs, et qu'il est pénétré de ce principe de *Bacon*, que la multitude des médicamens et les formules compli-

quées sont les enfans de l'ignorance. *Flandrin* était presque le seul qui eût donné alors l'exemple d'un ouvrage écrit d'après des observations constatées, et cet exemple a trouvé bien peu d'imitateurs. On a mieux aimé se livrer aux écarts d'une imagination souvent prévenue, que d'étudier la nature, de l'interroger, et de ne l'interpréter que lorsqu'elle parle; on n'a pas senti que dans les sciences il faut décrire au lieu de peindre, et que des tableaux ornés, des théories brillantes et de vaines suppositions, ne remplaceront jamais l'exactitude des détails, quelles qu'en soient la sécheresse et l'aridité.

Des réflexions sur la rage, insérées sous le voile de l'anonyme dans les Instructions vétérinaires, sont attribuées à *Flandrin*, et la bonne foi avec laquelle l'auteur rend compte des opinions d'un grand nombre d'écrivains sur cette maladie, l'impartialité qu'il montre dans la discussion des faits, l'érudition profonde dont il fait preuve, permettent de le croire. L'homme qui ne sait rien encore, dit-il, croit tout savoir; celui qui sait, ne craint point de se déshonorer par le doute: et ce sont précisément ce doute et ce juste esprit de critique qui distinguent les réflexions sur la rage. Quelques faits détaillés portent l'auteur à croire que l'on peut accorder une certaine confiance à la poudre d'anagallis [*anagallis flore phœniceo*] ou mouron rouge, et que l'on est en

droit d'en espérer du succès , sur-tout en l'associant avec l'ammoniaque liquide. Les nombreux essais tentés depuis et le peu d'avantage que l'on en a obtenu, disent assez que ce remède est, comme tant d'autres, tombé dans l'oubli le plus profond, et qu'il faut encore attendre ou du hasard ou de l'expérience les moyens de triompher de l'un des fléaux les plus redoutables qui affligent l'homme et les animaux.

Enfin des remarques sur l'affection connue sous le nom de *maladie rouge* et qui désolait les troupeaux de la Sologne, un assez grand nombre d'articles insérés dans les journaux de médecine ou d'agriculture, terminent la liste nombreuse des travaux qui parurent sous le nom de *Flandrin*; mais il serait injuste de laisser ignorer que la plupart de ceux publiés par *Chabert*, depuis 1780 jusqu'en 1792, sont communs à l'oncle et au neveu, et que ce dernier eut la noble modestie de ne point revendiquer la part de gloire à laquelle il avait des droits certains et reconnus.

Une description abrégée des organes du cheval et un précis sur l'extérieur du même animal, extraits des ouvrages de *Bourgelat*, prouvent que *Flandrin*, en se consacrant tout entier à la science, ne négligeait pas ses élèves et s'occupait de leur instruction.

Ainsi le fondateur des écoles vétérinaires avait heureusement placé sa confiance et laissé l'édifice dont il avait posé les fondemens entre les mains de trois hommes capables de consolider son ouvrage.

Le premier (1), observateur par excellence, esprit judicieux, eut peut-être à regretter une partie des momens précieux de cette jeunesse que les hommes emploient ordinairement à se former l'esprit et à se préparer à de plus sérieuses occupations; un tact très-fin, une adresse peu commune, l'avaient fait distinguer par *Bourgelat*, qui l'avait tiré de la foule, et qui le considérait comme un praticien distingué, bien qu'il n'excellât pas dans l'art difficile de transmettre la science aux autres.

Gilbert, au contraire, plutôt agriculteur que médecin, avec un esprit orné, un goût parfait et un jugement solide, ne s'occupait que secondairement de la médecine vétérinaire, à laquelle on doit croire qu'il eût fait faire de grands pas s'il l'eût spécialement cultivée (2).

(1) Chabert.

(2) Cela n'est point douteux pour qui a lu avec attention ses mémoires sur le claveau, le vertige, &c. Si nous voulions considérer *Gilbert* comme agriculteur, sa part serait bien plus belle encore. Son ouvrage sur les prairies artificielles a été le signal d'une réforme générale dans la culture en France; on entrevoit très-bien qu'il avoit deviné le système d'assolement.

Aussi praticien que le premier, agronome comme le second, *Flandrin* avait perfectionné lui-même son éducation, et de plus il était excellent anatomiste. Observateur attentif, écrivain sage, dans tout ce qui concerne l'économie rurale et domestique, il sentit que dans les sciences physiologiques et médicales une seule route peut conduire à la vérité, celle de l'expérimentation, et jamais il ne s'en écarta. Il n'est en effet donné qu'aux génies sublimes de devancer l'observation et d'arriver au but sans avoir passé par les sentiers pénibles de l'expérience; celle-ci est presque toujours préférable, et en la prenant pour guide il est difficile de s'égarer: non que nous prétendions qu'en la suivant l'erreur soit impossible; il faut au contraire y apporter un esprit dégagé de toute prévention, l'impartialité la plus complète, le jugement le plus sain; et combien peu de gens possèdent ces rares et heureuses qualités! « Au milieu des cris et des angoisses, dit » *Vicq-d'Azyr*, comment ne pas se tromper sur le » siège du sentiment? Qui pourrait se flatter, dans » un bouleversement aussi général, de retrouver les » traces des mouvemens naturels? et quelles précau- » tions, quelle sagacité ne faut-il pas pour en tirer » quelques résultats utiles! »

Ces nombreux et importans travaux avaient mérité à *Flandrin* le titre de membre correspondant de l'Aca-

démie royale des sciences. Honoré de l'estime des savans et des médecins de son temps, son souvenir doit être à jamais conservé parmi les vétérinaires, dont il a été tout à-la-fois et l'honneur et le modèle.

COMPTE RENDU des travaux de l'École vétérinaire d'Alfort pendant l'année scolaire 1823-1824, par M. GIRARD fils.

L'usage de rendre compte à la fin de chaque année, dans une séance solennelle, des travaux d'un corps enseignant et des résultats d'une pratique éclairée dans un hôpital où l'on peut observer des maladies nombreuses et variées, est une de ces institutions qui sont à-la-fois profitables à la science, honorables pour ceux qui la cultivent, et intéressantes pour tous les hommes instruits. Du rapprochement des faits nombreux communiqués par les vétérinaires ou recueillis dans le sein même de l'École, jaillissent des vérités utiles. Ainsi l'amour de l'étude, l'esprit d'observation se propagent; le charlatanisme disparaît, et le domaine de la science s'agrandit de jour en jour.

I. Les observations recueillies depuis nombre d'années par M. le directeur de l'École, sur l'âge

du cheval, n'avaient point encore été rendues publiques. En y ajoutant les nôtres et celles de *Pessina*, nous croyons avoir rendu plus simple et plus claire l'étude de cette partie importante. Tous les préceptes que nous établissons, fondés sur l'anatomie et la physiologie des dents, prouvent qu'il est facile, sans tomber dans de grandes erreurs, de s'assurer positivement de l'âge des chevaux jusqu'à vingt ou vingt-deux ans.

II. Dans un autre mémoire, nous avons cherché à démontrer que les tics, à la suite desquels les animaux font entendre de fréquentes éructations, ne sont point dus à la déglutition de l'air; qu'ils ont pour objet, au contraire, de donner issue aux gaz développés dans l'estomac par suite d'indigestions ou de gastrites chroniques; qu'il y a, ainsi que l'atteste une observation communiquée par M. *Gérard*, vétérinaire dans la garde royale, des inconvéniens très-graves à s'opposer à cette action, et qu'il en résulte souvent la rupture de l'estomac.

III. La nouvelle doctrine médicale, qui, sous les auspices de M. *Broussais*, a renversé la plupart des idées reçues, tend à prouver qu'il n'y a point de maladies sans altération matérielle des tissus; que les fièvres essentielles, si complaisamment décrites

et classées par un grand nombre d'auteurs, n'existent jamais indépendamment d'une lésion quelconque, et sont toujours l'expression de la plainte d'un organe irrité. Avant de chercher à faire à la médecine des animaux l'application de cette doctrine séduisante par sa simplicité, il fallait rechercher si l'on trouvait dans les auteurs vétérinaires des exemples constatés de fièvres essentielles. Le résultat de cet examen, que nous avons récemment publié, a été ce qu'on devait attendre : deux ou trois observations ont pu seules laisser quelques doutes, qu'une analyse rigoureuse a bientôt détruits, et il reste démontré jusqu'à l'évidence qu'aucune de ces prétendues fièvres ne s'est présentée jusqu'à présent dans la médecine des animaux domestiques.

IV. Toutes les observations pathologiques qui peuvent éclairer la physiologie doivent être recueillies avec le plus grand soin, et peut-être ce moyen de s'instruire dans la science de la vie est-il encore préférable à la méthode expérimentale. Cette considération nous a engagés à donner l'histoire d'un cheval affecté d'une hémiplégie accompagnée de symptômes très-remarquables, et à l'ouverture duquel on ne trouva aucune altération du système nerveux, si ce n'est un léger ramollissement avec teinte rosée des renflemens brachial et lombaire de la moelle de l'épine.

V. Les expériences faites l'année dernière avec M. *Breschet* ont été continuées ; seulement nous avons substitué des poisons non corrosifs aux matières alimentaires , et nous avons cherché à déterminer jusqu'à quel point il était facile de retarder les symptômes d'empoisonnement par la section des nerfs pneumo-gastriques , et de les faire renaître sous l'influence de la pile galvanique. Les soubresauts produits par la noix vomique ont semblé se calmer et renaître suivant que l'on mettait les pôles en rapport avec l'estomac et le bout supérieur du nerf, ou que l'on détruisait cette communication. Cependant cette question est trop importante pour que les faits encore bornés que nous avons recueillis nous permettent d'établir des conclusions.

VI. Enfin nous avons cherché et trouvé la raison anatomique du succès de l'opération proposée par M. *Sewell*, sous le nom de *névrotomie*, pour détruire la sensibilité des pieds serrés : nous croyons aussi avoir découvert dans la disposition des nerfs plantaires la cause des revers qu'ont éprouvés dans le même cas tous les vétérinaires qui ont pratiqué cette opération à Paris (1).

(1) Ces observations et toutes celles dont nous ne donnons qu'une analyse très succincte, ont été imprimées ou le seront ultérieurement avec plus de détails.

La manière dont les sciences naturelles sont étudiées aujourd'hui, l'exactitude presque mathématique que l'on s'efforce d'introduire dans la recherche des objets et dans leur exposition, ont fait, depuis quelques années, du dessin, un art d'une extrême importance aux yeux des médecins et des naturalistes. L'anatomie principalement, soit qu'elle s'occupe du corps sain, soit qu'elle envisage les organes dans l'état de maladie, soit qu'elle n'ait pour but que la connaissance de l'homme, soit enfin que son étude embrasse l'immensité des êtres vivans, ne peut plus se passer du puissant secours de l'imitation, et il est difficile de calculer quels progrès elle est en droit d'attendre d'un art auquel nous devons déjà les planches de *Scarpa*, *Astley-Cooper*, du docteur *Antomarchi*, de M. *Alibert* et de tant d'autres ; car il n'est plus permis de faire l'histoire d'un animal ou d'une plante, de décrire un organe, d'exposer un cas pathologique ou chirurgical, sans en donner la représentation fidèle, et sans parler en même temps aux yeux et à l'esprit.

Tous les jours nous rendent cette vérité plus manifeste : déjà le cours établi par un de nos Princes a formé des élèves devenus très-utiles à chacun de nous ; des lithographies fort bien faites sur les calculs vésicaux et les dents, des dessins de plusieurs instrumens, annexés à différens mémoires, ont donné

aux observations qu'ils renferment plus d'importance et d'utilité. M. *Jacob* lui-même, chargé de l'enseignement de cette partie, s'occupe en ce moment d'un grand travail annexé à un mémoire sur les hernies que l'un de nous se propose de publier incessamment. On ne sait ce que l'on doit admirer le plus dans ces aquarelles, ou de l'étonnante vérité du ton des chairs, ou de la scrupuleuse exactitude des détails.

Des injections dans la poitrine d'acide oxalique étendu d'eau et de sel d'oseille et d'eau-de-vie ont prouvé, contre l'opinion généralement admise parmi les vétérinaires, que la pleurésie ou pleurite présentait des symptômes très-différens de ceux qui caractérisent la pneumonite ou péripneumonie, et que le traitement de ces deux maladies différait considérablement. La saignée générale n'étant pas aussi avantageuse contre la pleurite, explique pourquoi beaucoup plus de chevaux sont victimes de la pleurésie que de la péripneumonie.

Le cheval en expérience meurt en quelques jours : on trouve à l'ouverture un épanchement dans les deux sacs des plèvres, plus considérable du côté opposé à celui où l'on a fait l'injection. Les plèvres sont recouvertes de fausses membranes qui, à l'analyse faite par M. *Lassaigne*, ont fourni de la fibrine avec une petite quantité de matière grasse; les flocons albumi-

neux qui nageoient dans la sérosité épanchée, ont donné les mêmes résultats ; ils sont donc identiques avec la fibrine du sang.

M. *Dupuy* a eu occasion d'observer du sang épanché, moins la matière colorante, dans deux rates, dont l'une de porc et l'autre de cheval, envoyées par M. *Rousseau*, vétérinaire à *Longjumeau* : le tissu de ces organes renfermait cinquante-cinq cellules hexagones, semblables à celles qui composent les rayons des ruches. Il a trouvé la même substance dans le parenchyme pulmonaire d'un cheval mort d'une péripneumonie intense ; ce qui prouve, dit-il, que les hémorragies sont plus fréquentes qu'on ne le pense, et font périr un très-grand nombre de chevaux.

Il a réuni également un grand nombre d'observations sur les phlébites artérielles et cardites. Elles ne sont décrites dans aucun ouvrage, et *Gohier*, dans ses manuscrits, se demande si réellement ces maladies existent. M. *Dupuy* est conduit, par suite de ses nombreuses observations, à regarder l'inflammation de la membrane interne du cœur et des vaisseaux comme étant aussi commune dans le cheval que la gastro-entérite l'est dans l'homme, ce qui rend raison de la fréquence des fièvres dites inflammatoires dans le premier, et peut tenir aussi à ce que la membrane interne du tube intestinal de cet animal est bien moins vasculaire que celle de l'homme.

M. Dupuy a fait dans cette École, de concert avec MM. *Deguise* fils et *Leuret*, un grand nombre d'expériences sur les effets de l'acétate de morphine. Ces auteurs ont tracé avec beaucoup de soin l'histoire de l'empoisonnement produit par cette substance, et ont indiqué sa manière d'agir sur les organes digestifs et circulatoires, le tissu cellulaire, les nerfs, la moelle épinière, le cerveau et le cer-velet.

Les ouvertures de cadavres n'ont fait reconnaître aucune lésion appréciable; mais la présence du poison a été constatée par M. *Lassaigne* dans l'estomac et les matières vomies.

Ainsi la nature et la succession des symptômes, l'absence de traces d'inflammation et l'existence de l'acétate de morphine démontrée par l'analyse, caractérisent un empoisonnement sur lequel nous n'avons jusqu'ici que des données très-insuffisantes.

M. *Lassaigne*, outre cette analyse intéressante qui fait la base du travail dont nous venons de parler, a prouvé, dans un mémoire lu à l'Académie royale des sciences, qu'on pouvait constater la présence de l'acide hydro-cyanique vingt-quatre et quarante-huit heures après la mort, dans le corps des animaux auxquels on avait administré cette substance.

Pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler,

C *

six cent quatre-vingt-dix animaux, dont trois cent cinquante-six chevaux, ont été déposés dans les hôpitaux de cette École, pour y être traités de différentes manières : cent quarante-quatre, dont soixante-quinze chiens, sont morts ; le reste en est sorti guéri ou en voie de guérison.

Si l'on considère le nombre des animaux morts, parmi lesquels on a compris vingt-huit chevaux abattus pour cause de morve et dix-neuf chiens morts de la rage, on verra que sur un total de six cent quarante-trois animaux affectés de maladies plus ou moins susceptibles d'être guéries, il n'en est mort que quatre-vingt-dix-sept, c'est-à-dire, un peu plus d'un septième.

Six cent soixante-trois autres animaux ont en outre été amenés à l'École pour y être visités, et il a été pratiqué des opérations chirurgicales sur quelques-uns d'entre eux.

Enfin, cent sept animaux ont été aussi traités hors de l'École, par les élèves de la troisième année d'étude ; en sorte que, durant cette année scolaire, les secours du professeur de clinique et des élèves ont été réclamés pour quatorze cent soixante animaux.

Pendant les trois derniers mois de l'année, M. le directeur a chargé M. *Vatel*, professeur de jurisprudence, de la surveillance des hôpitaux et de la clinique ; le nombre toujours croissant des animaux

malades ; depuis cette époque , atteste que l'École est loin d'avoir rien perdu de la confiance qu'elle inspire au public.

L'inflammation gangréneuse connue sous le nom de *morve aiguë* a été très-fréquente vers la fin de l'été et le commencement de l'automne. Un seul des chevaux qui en ont été atteints, a résisté à cette maladie meurtrière. On lui avait administré l'acétate d'ammoniaque, dont la dose avait été portée successivement de deux à huit onces, dans l'espace de quinze jours, au bout desquels il est sorti de l'hôpital complètement guéri. M. *Vatel* ne pense pas qu'un exemple seul suffise pour prouver l'efficacité de ce médicament, et peut-être ici la nature a-t-elle été le vrai médecin ; mais, l'acétate d'ammoniaque ayant été déjà mis avantageusement en usage dans des maladies analogues, par MM. *Girard* père et *Dupuy*, ce fait se rattache d'assez près à ceux qu'ils ont publiés, pour que nous ayons jugé convenable d'en parler.

Parmi les faits nombreux que M. *Vatel* a recueillis pendant le peu de temps que la clinique lui a été confiée, nous nous bornerons à citer les suivans.

I. Il a déjà été fait mention, dans un des comptes rendus, d'une maladie du foie dont jusqu'alors aucun auteur n'avait parlé. Un cheval bien portant, après avoir fait deux ou trois lieues au pas, par une

grande chaleur , sembla tout - à - coup paresseux , devint chancelant , et refusa de continuer sa route. On le conduisit à l'École avec beaucoup de peine : à son arrivée , il parut atteint de cette espèce de pléthore que les maréchaux et les empiriques appellent *coup de chaleur* ; il se laissa tomber plusieurs fois de suite ; les symptômes changèrent alors subitement , devinrent ceux d'une hémorragie interne , et l'animal mourut tout - à - coup sans efforts et sans convulsions.

A l'ouverture , on trouva le foie plus volumineux et plus noir qu'il ne l'est ordinairement , déchiré vers son bord inférieur , et l'abdomen rempli d'une grande quantité d'un sang très-noir.

Deux observations semblables ont été recueillies il y a environ quinze jours. Le début , la marche et la terminaison de la maladie furent les mêmes ; elle fut sur - tout remarquable dans l'un des chevaux , qui tomba subitement dans les limons , présenta tous les symptômes de la fourbure , et fut saigné comme atteint de cette maladie. A son arrivée dans les hôpitaux , les symptômes avaient changé ; le pouls était mou et coulant , le battement des flancs précipité et irrégulier , les douleurs à-peu-près nulles. Au bout de quatre heures , l'animal tomba comme une masse , et expira tranquillement cinq jours après l'apparition de la maladie.

Tous les organes étaient à-peu-près sains et dans leur état naturel ; le foie seul avait acquis un volume énorme ; il remplissait une grande partie du bas-ventre, et pesait trente-un kilogrammes. La substance en était d'un noir foncé, et comme délayée dans une énorme quantité de sang. Il présentait dans tout le bord inférieur du lobe gauche une large déchirure par où s'étaient écoulés environ quinze litres d'un sang très-noir et peu coagulable : le péritoine était rouge et enflammé par places, sur-tout dans la portion qui revêt le centre phrénique du diaphragme.

Il est probable, d'après toutes ces observations, que l'on doit considérer la rupture comme consécutive à l'engorgement sanguin ; au moins la succession des symptômes et leur rémission subite tendent à le prouver. Le foie, étant très-peu soutenu à son bord inférieur, et étant d'ailleurs enveloppé par une membrane mince et fragile, doit se déchirer facilement lorsque cette membrane est fortement distendue et que l'animal tombe lourdement.

Deux faits recueillis à-peu-près à la même époque viennent d'ailleurs prouver que cette explication n'est point hypothétique. Deux chevaux, appartenant à un propriétaire de Montreuil, devinrent malades presque en même temps ; et moururent tous deux en peu de jours, après avoir présenté les symptômes du vertige. Le cadavre de l'un d'eux fut amené

à l'École, et ouvert en notre présence et celle de M. *Vatel*. La capsule du foie était, dans toute l'étendue du lobe gauche, détachée de la substance de l'organe; elle formait à sa surface une espèce de poche remplie d'un demi-litre de sang noir et séreux. Il est probable que si les accidens cérébraux qui se manifestèrent n'eussent rendu la terminaison promptement mortelle, la rupture aurait eu lieu de la même manière que dans les chevaux dont nous avons donné l'histoire.

Quant à l'inflammation du péritoine, était-elle déterminée par la présence du sang? Cela est probable; cependant nous n'oserions l'affirmer, puisque dans le dernier cheval il n'y avait point eu d'épanchement, et que le centre aponévrotique du diaphragme offrait une rougeur très-intense qui a pu pouvoir expliquer les symptômes d'ataxie que l'animal avait présentés avant sa mort.

II. Les cas d'hypertrophie des organes de la digestion sont très-fréquens dans les quadrupèdes domestiques; mais il y a peu d'exemples que la rate ait jamais acquis un volume aussi considérable que dans un cheval sacrifié pour les opérations chirurgicales: elle avait un mètre de longueur sur un demi-mètre de largeur, dix centimètres d'épaisseur, et pesait seize kilogrammes; la muqueuse de l'estomac

et de l'intestin grêle offrait des traces évidentes d'une gastro-entérite chronique.

On est encore si peu avancé dans la connaissance des fonctions de cet organe, que l'on doit regretter de n'avoir pu se procurer aucun renseignement touchant l'influence qu'une telle lésion devait nécessairement avoir eue sur la digestion. Il paraît toutefois que cette altération n'avait pas déterminé un grand trouble dans les fonctions nutritives, puisque l'animal avait déjà quatorze ans, était assez gras, mangeait bien, et n'avait été abandonné par son maître que pour cause de morve.

III. Il est d'observation presque constante dans l'homme, que, peu de jours, et même peu d'heures avant la manifestation des symptômes de la rage, l'endroit de la morsure, quelque parfaite qu'ait été la cicatrisation, devient rouge, douloureux, et s'enflamme au point que la blessure se rouvre, si elle n'est fermée que depuis peu de temps. M. *Vatel* vient pour la première fois de faire la même remarque sur un de nos animaux domestiques.

Une chèvre fut mordue à la cuisse droite par un chien soupçonné enragé, le 24 avril 1824. La plaie fut cautérisée le lendemain, et, deux jours après, la bête conduite à l'École. Pendant plus de deux mois elle parut jouir de la santé la plus parfaite, et on la

croyait hors de danger, lorsque, le 28 juin, on s'aperçut que la partie mordue était devenue le siège d'une forte démangeaison; la bête se frottait avec ardeur contre les corps durs, et l'endroit de la plaie, quoique cicatrisé depuis long-temps, était rouge et enflammé. A compter de ce moment, elle devint triste, inquiète, refusa de manger; les symptômes de la rage se manifestèrent le 31, et elle mourut le lendemain en proie à de violentes convulsions.

On ne pensa malheureusement à visiter la bouche que le 31, jour où la maladie était tout-à-fait déclarée: on trouva sur les côtés du frein de la langue des ulcères à bords renversés, ressemblant à des aphtes, et étant, à ce qu'il paraît, le résultat de l'ulcération de ces vésicules que les Grecs modernes désignent sous le nom de *lysses*, et sur lesquels M. *Marochetti* a particulièrement attiré l'attention.

Dans un chien enragé, entré à l'École le 16 août et mort le 17, on observa aussi sur les côtés du frein de la langue des traces évidentes de ces vésicules dans des ulcères rougeâtres entourés d'une auréole violacée. Il résulte de ces observations, dont la dernière a été communiquée à l'Académie de médecine, que l'existence de ces *lysses* paraît être démontrée. Il reste à prouver s'il est possible de préserver les animaux de la rage, en détruisant les

pustules avant que la liqueur qu'elles renferment ne soit absorbée.

M. Yvart neveu, qui a continué à remplir les fonctions de professeur du cours d'économie rurale et d'éducation des animaux domestiques, s'est spécialement occupé de l'étude des propriétés économiques des plantes utiles des familles des graminées, des légumineuses et des crucifères qui fournissent à l'homme et aux animaux domestiques leurs principaux alimens.

En ensemençant les espèces et variétés annuelles avant et après l'hiver, il s'est convaincu que beaucoup de plantes qu'on ne sème ordinairement qu'au printemps, peuvent être habituées à être semées en automne, et *vice versa*.

Parmi les plantes fourrageuses les plus précoces, et qui deviennent précieuses parce qu'on peut les faire consommer à une époque de l'année où les provisions d'hiver sont ordinairement prêtes à finir et où les animaux réclament le plus impérieusement la nourriture verte, le trèfle incarnat a paru recommandable sous le rapport de la facilité de le cultiver par un ensemençement sur un chaume d'automne, suivi d'un fort hersage, et sous celui de la qualité de son fourrage. Cette plante verte a moins météorisé les animaux que la plupart des légumineuses.

vivaces cultivées en grand, et elle peut permettre un second ensèment d'une autre plante après avoir été pâturée sur place, ou consommée à l'étable ou à la bergerie.

Plusieurs mélanges de vesce d'hiver et de seigle d'automne, faits dans des proportions différentes, ont prouvé que le seigle ne devait entrer dans ces méteils qu'en petite quantité, suffisante cependant pour soutenir la vesce; autrement, le seigle, qui est plus hâtif et moins recherché par les animaux que la vesce, arrête au printemps la végétation de cette vesce, en la privant d'air et de lumière, et finit lui-même par être refusé en grande partie par les bestiaux, lorsqu'il est épié. Cultivée seule, comme prairie momentanée, cette céréale n'a pas le même inconvénient, parce qu'elle peut être pâturée plutôt, lorsque sa tige principale commence à s'élever.

La culture des plantes à racines charnues et tuberculeuses, telles que la betterave, la carotte, le panais, la pomme de terre, le topinambour, les raves, &c., n'a pas encore reçu en France le degré d'extension dont elle est susceptible, et qui a contribué ailleurs à rendre très-profitables l'éducation et l'engraissement des animaux domestiques; ces alimens ne sont le plus souvent donnés qu'avec crainte et parcimonie. M. Yvert, convaincu de cette vérité par des essais précédens, l'a démontrée cette

année aux élèves, en séparant du troupeau cinq beliers de même âge, qui, pendant plus de quatre mois, ont été nourris avec des panais, carottes, betteraves, pommes de terre et topinambours. Chacun de ces animaux a reçu exclusivement par jour 0,250 kilog. de paille d'avoine avec une seule de ces racines, sans qu'il se soit manifesté aucune maladie, et sans que la peau et les muqueuses aient paru plus blanches à la fin de l'expérience qu'au commencement : ces beliers, réunis au troupeau, n'ont montré aucun signe d'affaiblissement.

On ne doit pas conclure cependant de cet essai, qu'il faille ainsi supprimer tout le foin aux animaux qu'on veut conserver, mais seulement que ces alimens aqueux peuvent remplacer en très-grande partie les plantes fanées, avec autant d'avantages pour l'amélioration de la plupart de nos animaux domestiques, que d'économie pour le cultivateur. Il serait à désirer que, par des essais semblables, variés et multipliés, on pût parvenir à déterminer, au moins approximativement, les qualités relatives que beaucoup de plantes introduites dans nos cultures possèdent pour la nourriture des animaux, pour leur engraissement, pour la production du lait, &c.

On a continué de croiser la race de porcs anglais avec la race chinoise, et les métis ont été

distribués à plusieurs propriétaires qui contribueront sans doute à les multiplier en France.

Le bouc d'Angora a pu couvrir cette année plusieurs chèvres du Thibet, et il sera possible de constater, pour ces chèvres du Thibet, les avantages qui sont déjà résultats du croisement de la race d'Angora avec les chèvres kirghises.

S. Exc. le Ministre de l'intérieur, en ordonnant la vente d'une partie du troupeau de mérinos de cette École, a bien voulu nous fournir les moyens d'étudier plusieurs autres races de moutons. Un belier de la race anglaise de *Dishley* a été acheté avec sa femelle et une brebis anglaise de *South-Down*. on cherchera à conserver pure la première de ces deux races, et à la croiser avec la seconde, ainsi qu'avec des brebis flandrines, artésiennes, beauceronnes et mérinos; et si, dans cette École, on a déjà prouvé, par des expériences suivies, quelle pouvait être l'amélioration croissante de plusieurs races de bêtes à laine indigènes par des beliers mérinos, on pourra y constater encore quelle peut être l'influence de la race si vantée de *Dishley*, considérée comme moutons à laine longue et comme moutons de boucherie.

M. le professeur de zoologie a continué ses recherches sur les vers intestinaux et sur les insectes nuisibles soit aux animaux domestiques, soit

aux produits de la végétation dont l'homme tire parti.

Parmi les observations qu'il a pu compléter dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, il se borne à citer celle des habitudes naturelles d'une espèce d'insecte coléoptère, dont un seul sexe, le mâle, était connu depuis long-temps sous le nom de *drilus flavescens*, et dont la femelle, découverte récemment par un naturaliste de Genève, M. *Mielzinsky*, avait reçu la dénomination de *cochleoctonus vorax*.

Cet insecte intéressant pour nous, puisqu'il attaque et détruit avec une grande activité les limaçons de nos vergers, désignés par *Linnée* sous le nom spécifique de *helix nemoralis*, méritait d'être examiné avec soin, dès qu'il pouvait être considéré comme rendant quelques services. M. *Desmarest* l'a suivi dans toutes ses métamorphoses ; il l'a décrit dans tous ses états, et a pu saisir les rapports des individus des deux sexes, qui avaient été placés dans deux genres différens (1).

(1) Annales des sciences naturelles, juillet 1824.

Nota. La bibliothèque de l'École d'Alfort a reçu dans le courant de l'année qui vient de s'écouler les ouvrages suivans :

Plusieurs livraisons du Journal de médecine française et étrangère.

Idem des Annales de chimie et de physique.
Idem des Archives générales de médecine.

Les bornes dans lesquelles nous étions obligés de nous renfermer pour les comptes rendus de chaque année, nous permettaient à peine de donner une analyse imparfaite des nombreuses et intéressantes observations que les vétérinaires adressaient de toutes parts à l'École. Ce moyen de publication, tout-à-fait insuffisant, laissait perdre des matériaux précieux dont on sentait cependant tout le prix, et il manquait à la science vétérinaire un recueil périodique, où chacun pût consigner ses recherches, qui offrît aux hommes instruits et laborieux un moyen sûr et facile de s'acquérir une réputation, et qui fût un motif d'émulation pour les autres. Déjà, l'année dernière, on avait laissé à notre disposition une feuille par mois

-
- Plusieurs livraisons des Annales de l'agriculture française.
 - Idem* de la Phytographie médicale.
 - Bulletin des Sciences agricoles et économiques, sous la direction de M. de Férussac.
 - Plusieurs livraisons de la Nouvelle Bibliothèque médicale et du Recueil de médecine vétérinaire.
 - Plusieurs cahiers des Mémoires du Muséum d'histoire naturelle.
 - Les Leçons de médecine légale. (*Orfila.*)
 - Plusieurs livraisons des Champignons du docteur *Paulet.*
 - Analyse des travaux de l'Académie.
 - W. Gibson.* Ouvrage vétérinaire (anglais).
 - Gasparin.* Maladies contagieuses des bêtes à laine.
 - Baudrillart.* Traité des eaux et forêts, &c.
 - Rapport sur l'établissement et les travaux du conseil de salubrité de la ville de Lyon. (*Grognier, rapp.*)

dans la Nouvelle Bibliothèque médicale ; et cet essai ne permit plus aucun doute sur la réussite du projet que nous avons formé de publier un journal exclusivement consacré à la médecine vétérinaire. Ce projet a été exécuté cette année ; et ses résultats ont surpassé les espérances au point que nous sommes forcés d'augmenter le journal d'une demi-feuille par mois. Cette circonstance nous dispense d'analyser les mémoires et observations que nous ont communiqués les vétérinaires, et qui ont été imprimés ou ne tarderont pas à l'être. Les plus intéressans qui aient jusqu'à présent été insérés dans notre recueil, sont dus à MM. *Bouley* jeune, *Fayre*, *Leblanc*, *Morel*, *Rodet*, *Coulbeaux*, *Bareyre*, *Roupp*, *Gérard*, *Dehan*, *Berthe* et *Bourgeois* de Rambouillet. Nous regrettons de ne pouvoir mettre sous vos yeux ceux que nous ont fait parvenir MM. *Delaguette*, *Clichy*, *Caillieux*, *Sanitas*, *Chouard*, *Dumaine*, *Ollivier*, *Castex*, et cet estimable *Dufils*, qu'une mort affreuse vient d'enlever à sa famille, et à l'art vétérinaire, qu'il honorait par ses vertus et ses talens.

Dufils était entré à l'École d'Alfort en 1797. L'anarchie qui s'était introduite dans toutes les administrations, n'avait pas respecté le modeste asile des vétérinaires ; mais l'instruction, languissante pendant quelques années, commençait à devenir meilleure, et l'on recueillait déjà les fruits d'une organisation

sage et du zèle des nouveaux professeurs. Doué d'une constitution délicate, et peu propre en apparence à l'exercice d'un art qui exige de la force et de la vigueur, *Dufils* fit des progrès rapides et sortit au bout de quatre ans avec son brevet, laissant des souvenirs honorables, et emportant l'estime et l'amitié de ses chefs. Peu de temps après il se fixa à Bordeaux, où il établit un atelier de maréchallerie, qu'il ne tarda pas à quitter pour se livrer exclusivement à l'exercice de la médecine des animaux. Il était convaincu, contre l'opinion d'un grand nombre de ses confrères, sur-tout de ceux qui exercent à Paris, qu'il est très-possible dans les grandes villes d'être médecin sans être maréchal; et la considération dont il jouissait, la fortune qu'il avait acquise, prouvent au moins qu'il parlait d'après son expérience personnelle. Depuis quelques années, il songeait à se retirer et à jouir en paix du fruit de ses travaux; il n'attendait que le moment où son fils unique pourrait prendre les rênes de son établissement, lorsqu'un de ces accidens que l'imprudence ne rend que trop fréquens, est venu détruire l'espoir d'un si doux avenir. Le 13 septembre dernier, en pratiquant une opération, son bistouri s'était courbé, et il s'était retiré à quelques pas pour en redresser la lame, lorsque le cheval qu'il opérait lui détacha une violente ruade; l'un des pieds l'atteignit à la clavicule, et l'autre lui

fractura le pariétal droit à sa partie postérieure. Plusieurs de ses amis et ses collègues à la société de médecine et à l'académie de Bordeaux s'empresèrent de lui prodiguer des soins : l'un d'eux proposa le trépan ; cet avis ne fut pas adopté ; les symptômes de compression se manifestèrent, et le malheureux *Dufils* mourut au bout de quinze jours dans des douleurs affreuses.

Il n'est aucun de vous, Messieurs, qui ne frémissent au récit d'un pareil malheur ; que serait-ce donc si vous eussiez connu la victime, et si vous aviez comme nous à regretter l'ami le plus sincère et le plus dévoué ! Mais je m'arrête, Messieurs : les expressions de ma douleur vous paraîtraient bien faibles et pourraient à peine se faire entendre à vos cœurs déjà blessés du coup le plus sensible.

Au moment où, forte par ses institutions, heureuse de son amour pour ses souverains légitimes, respectée en Europe par la sagesse et la vaillance du neveu de son Roi, la France jouissait en paix d'un bonheur acheté par vingt-cinq années des maux les plus cruels, un cri de mort s'est fait entendre. Les douleurs auxquelles notre vénérable monarque était en proie depuis long-temps, devenaient plus vives ; sa maladie prenait un caractère alarmant. Un nuage sombre se répandit aussitôt sur la

D *

France; tous les cœurs se rappelèrent en un instant les bienfaits de celui qu'elle tremblait de perdre : lui seul avait cicatrisé les plaies d'une sanglante révolution, en ramenant parmi nous toutes les institutions compagnes de la légitimité; il avait marché avec le siècle, et avait respecté les progrès de l'esprit humain: en s'entourant de ces noms chers à l'histoire, et que le dévouement et la fidélité éloignèrent trop long-temps de leur patrie, il avait approché de son trône tous ceux qu'une illustration plus récente recommandait au souvenir de la postérité.

Vainement la France éplorée se précipita en foule dans les temples saints; vainement adressa-t-elle au Seigneur les prières les plus ferventes : le terme fatal approchait; la Providence avait marqué le temps d'épreuves; le moment était arrivé où tant de courage et de résignation devaient trouver leur récompense. Mais l'espérance veillait auprès de ce lit de douleur où venaient de s'éteindre toutes les vertus qui peuvent honorer un trône, et, d'une main étendant un voile sur ce spectacle déchirant, elle présentait de l'autre à nos regards un nouveau gage de bonheur, une garantie pour l'avenir. Le Roi ne pouvait pas mourir; il revivait dans Charles X, dont l'âme noble, l'esprit chevaleresque et le cœur tout français, nous assurent un digne descendant de Henri IV.

Monsieur le Conseiller d'état, veuillez être auprès

de Son Excellence l'interprète des professeurs et des élèves de l'École d'Alfort. Dites-lui que, réunis de sentimens et d'intérêt, ils seront toujours dignes de sa protection; dites-lui que leur zèle ne se ralentira point, et qu'ils continueront à mériter les bienfaits du Gouvernement; dites - lui bien sur-tout, et notre amour pour nos Rois, et notre dévouement à cette antique et noble race des Bourbons qui promet à la France un long avenir de gloire et de bonheur.

Discours d'inauguration du buste du Roi,
par M. GIRARD, Directeur.

Dans la solennité qui nous rassemble aujourd'hui, c'est à vous spécialement, jeunes élèves, que j'adresserai la parole. C'est vous que je veux entretenir de vous-mêmes, de vos travaux, de vos succès, de votre situation présente, de vos espérances. Si mon langage renferme quelques-uns de ces traits de vérité qui ont pu parfois se mêler dans mes observations et dans mes remarques particulières, il n'en sera pas moins le langage d'un ami, le langage d'un père. J'ai donc lieu d'espérer que vous écouteriez mes paroles, je ne dirai pas avec une sorte de gratitude et de soumission, mais avec cette

confiance de cœur que vous ne sauriez refuser à un homme qui vous croit dignes de la vérité et que touche votre seul intérêt.

Ceux d'entre vous qui ont mérité des récompenses, vont les recevoir tout à l'heure : mais avant de les recevoir, veulent-ils les mériter une seconde fois ? qu'ils en soient détachés jusqu'à n'y point voir un sujet de triomphe pour leur amour-propre. Loin de rehausser la victoire, la vanité la ternit et la dégrade. Qu'ils se mettent bien dans l'esprit que le zèle et l'application dont ils vont recueillir le fruit, eussent été stériles, s'ils n'eussent apporté avec eux-mêmes des facultés plus étendues et des talens plus décidés. Ces talens sont à eux, mais ils ne viennent pas d'eux. Seulement la nature, inégale dans ses dons, a été plus prodigue à leur égard. Que les succès qu'ils obtiennent en ce jour, soient donc pour eux un avertissement, comme une leçon de modestie. Enfin, quelque méritée que soit la palme qui va briller dans leurs mains, qu'ils se persuadent bien qu'ils la tiennent autant de l'amitié que de l'équité de leurs juges et de leurs professeurs, afin que, dans les sentimens qu'ils éprouveront, il se mêle quelque retour d'affection pour l'affection vive et sincère que leurs maîtres leur portent et ne cessent de leur porter.

Quant aux athlètes qui, moins heureux ou moins

habiles, ont couru la carrière sans atteindre le but, et qui, dans cette cérémonie, sont réduits au simple rôle de spectateur, voici ce que je leur dirai : « Vos » efforts ont été trompés, et votre espoir déçu ; mais, » pour réparer cette défaite et même pour l'ennoblir, » il vous reste une ressource généreuse : c'est d'unir » vos acclamations aux nôtres ; c'est d'associer votre » joie à la joie du vainqueur : la partager, c'est par- » tager les lauriers ; c'est les appeler sur vous-mêmes » et vous les approprier par avance. Songez que les » prix décernés à vos rivaux sont encore moins une » gloire pour eux qu'un encouragement pour vous. » Pourquoi seriez-vous abattus par un premier revers ? » L'esprit a ses caprices et ses chances, comme » la fortune. L'homme du plus rare mérite peut » succomber dans une première lutte, et prendre » dans une seconde la revanche la plus éclatante. » Il est des génies qui, pareils aux ressorts compri- » més, n'agissent que sous le poids des échecs et » des adversités ; imitez ces ressorts et repoussez » l'obstacle. Que la noble flamme de l'émulation se » rallume en vous, et que votre chute même lui » donne une nouvelle ardeur. Il est deux extrémités » également dangereuses ; la présomption qui s'exa- » gère sa force, et le désespoir qui s'exagère sa fai- » blesse. Défendez-vous de l'une et de l'autre avec » le même soin : et du reste, quoi qu'il arrive, ne

» permettez jamais que l'orgueil ou l'envie rompe
» entre vous ces liens de concorde qui doivent tou-
» jours unir des condisciples et ne faire d'eux qu'une
» même famille. »

D'un autre côté, ne perdez jamais de vue, ni les uns ni les autres, que, d'après les vues admirables de la Providence, l'un des plus solides fondemens de la société humaine dont vous faites partie, repose sur les échanges de services. Ces échanges en forment le ciment et l'essence. Le prix d'un homme aux yeux des autres hommes (et aux yeux de Dieu même) se tire de son degré d'utilité ; c'est là l'unique base de ses droits : et comme cette proposition n'excepte personne, comme elle embrasse tout et s'applique à tous, de cette réciprocité d'utilité résultent pour chacun de nous le droit de compter sur les services de nos semblables et l'obligation de payer ces mêmes services. Voulez-vous exceller dans ce noble commerce de droits et de devoirs, de services rendus et reçus : multipliez les moyens de bien mériter ; en d'autres termes, travaillez sans relâche à votre perfection sociale ; et, dans l'étude spéciale qui vous occupe, ne voyez pas seulement des notions d'anatomie, de physiologie, d'hygiène ou d'histoire naturelle, notions assurément très-dignes de votre curiosité et dont l'application immédiate est d'une utilité incontestable : pénétrez plus avant ; portez

votre vue au-delà de ce cercle ; considérez quel immense appui les animaux domestiques donnent, je ne dirai pas à telle ou telle société, à telle ou telle nation en particulier, mais à l'espèce humaine tout entière, sur tous les points du globe : et puisque vous vous destinez à l'art difficile et délicat de conserver, de perfectionner et de multiplier ces animaux précieux, concluez-en que vous vous préparez à devenir de grands promoteurs de richesses et de grands instrumens de prospérité publique. Quel plus noble motif d'encouragement ? et quelle autre considération peut stimuler plus vivement votre zèle, relever plus dignement tout le prix de votre profession !

Maintenant, si je tourne la vue sur vos professeurs, sur nous, qui avons présidé à vos études, je le déclare, au nom de mes collègues aussi bien qu'en mon nom propre, vos succès futurs comme vos succès actuels sont la plus douce récompense de nos travaux.

Loin d'exiger de vous de la gratitude, c'est nous, ce sont vos maîtres qui vous en devront, et pour le présent, si votre zèle ne se dément pas, et pour l'avenir, si, par-tout où vous porterez vos talens, vous répandez, par l'heureux emploi que vous en ferez, cette pensée, que l'École où vous avez été formés n'est pas moins une école de vertu que de

savoir; et, comme tous les biens s'enchaînent et se produisent mutuellement, il arriverait de là qu'en vous honorant par une conduite irréprochable et par des succès marqués, cet honneur se réfléchirait sur l'École, et lui rendrait, pour ainsi dire, tous les bienfaits que vous en auriez reçus. C'est donc par vous, plus que par nous-mêmes, qu'elle deviendrait de plus en plus digne de la sollicitude que lui porte le Gouvernement, et des soins que prend, pour en améliorer toutes les parties, le sage conseiller d'état à qui notre sort et le vôtre ont été confiés; homme qui réunit en lui toutes les qualités qui constituent l'excellent administrateur, la justice, la fermeté, l'activité, et ce vif amour de l'utilité publique, si propre à éclairer sur la valeur réelle et des hommes et des choses.

Puisse donc le lustre de cette belle institution prendre chaque jour plus d'éclat ! Puisse-t-elle fleurir plus brillante que jamais sous l'auguste tutelle de nos Rois ! En recevant aujourd'hui dans cette salle l'image de notre monarque bien-aimé, l'École royale vétérinaire d'Alfort semble élever un autel à ses lares protecteurs, ou plutôt, sans recourir à de profanes allusions, l'École se replace sous les généreuses mains qui l'ont fondée, soutenue, embellie, protégée, et qui en font chaque jour encore l'objet de leur munificence. Oui, Messieurs, c'est aux Bourbons,

c'est à ces princes chéris et si dignes de l'être, qui portent avec eux nos destinées, eux dont l'absence a déchaîné sur nous un déluge d'infortunes, eux dont la présence est pour nous une source de félicités; c'est aux Bourbons que nous devons tout ce que nous sommes. Gloire et dévouement sans borne à ces princes ! Que toutes les bénédictions soient accumulées aujourd'hui sur l'auguste tête de ce Roi chevalier que nous réservait la Providence pour achever et consolider notre pacte social, ce don inappréciable que la France, trompée si long-temps, ne pouvait tenir que de ses Rois légitimes, de ce monarque, modèle et père de ses sujets, plein de franchise et d'élévation, en qui respirent la bonté de Henri IV, l'humanité de Louis XVI, la sagesse de Louis XVIII, et qui fait déjà luire sur notre belle France l'aurore du plus fortuné de tous les règnes. Pour nous, Messieurs, qui faisons partie de sa grande famille, que notre pensée le rende sans cesse présent parmi nous; qu'il assiste à nos travaux, qu'il encourage nos efforts, qu'il maîtrise et règle tous nos sentimens, afin qu'échauffés par ses nobles inspirations, nous puissions concourir en quelque chose aux prospérités qu'il nous prépare.

Vive le Roi ! Vivent à jamais les Bourbons !

PROCÈS-VERBAL

*Des opérations du Jury d'examen des Élèves
de l'École royale vétérinaire d'Alfort, pen-
dant la session d'octobre 1824.*

LE jury d'examen de cette École, ayant été convoqué par lettre de M. le conseiller d'état directeur de l'administration générale des haras, de l'agriculture, du commerce, des arts et manufactures, en date du 28 septembre dernier, donnant avis de la décision de S. Exc. le ministre secrétaire d'état de l'intérieur, s'est réuni, en vertu de cette décision, le 4 de ce mois, sous la présidence de M. Girard, directeur, pour commencer ses opérations, qu'il a continuées les 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27 et 29 octobre 1824.

Dans le cours de cette session, le jury avait à s'occuper,

- 1.° D'examiner tous les élèves, et de désigner ceux qui, ayant terminé leurs études, méritaient les diplômes de médecin et de maréchal vétérinaire ;
- 2.° D'indiquer à Son Excellence les élèves qui, ayant obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire,

montreraient assez de dispositions pour être admis à suivre le second cours ;

- 3.° De nommer aux places de répétiteurs ;
- 4.° De décerner des prix et des accessits ;
- 5.° De désigner les élèves qui, n'ayant pas suffisamment profité de l'instruction, devront recommencer l'année d'études qu'ils viennent de terminer ;
- 6.° Enfin, de vérifier la validité des demandes de diplômes ou de duplicata, en échange de certificats d'études ou d'anciens brevets.

Les listes remises au jury par M. le directeur de l'École portaient cent cinquante-six élèves, distingués par années d'études et inscrits selon l'ordre de leur entrée à l'école ; dans ce nombre se trouvaient compris vingt-six élèves du second cours.

Parmi les cent trente élèves du premier cours, dont un agriculteur, huit n'ont pas paru à l'examen. Sept d'entre eux étaient absens pour cause de maladie ; ce sont

- MM. BOULFROY (*Pierre-Louis-Desiré*), de la Somme, élève agriculteur ;
- ÉVON (*Marie-Napoléon*), des Vosges ;
- BROUSSE (*Alexandre*), d'Indre-et-Loire ;
- DAREAUX (*Louis-François*), d'Eure-et-Loir ;
- COUREUX (*Henri-Joseph*), des Pays-Bas ;
- LEGOULLON (*Étienne-Eugène*), des Ardennes ;
- DECAIX (*Pierre-Eustache*), de la Somme ;

Ces trois derniers aux frais de leurs parens. Un seul, M. LERAT (*Jean-Claude*), de la Côte-d'Or, aux frais de ses parens, s'était retiré volontairement.

Deux anciens élèves, MM. MOUTEL (*Henri-Théodore*), de Maine-et-Loire, et DELAIRE (*Louis-Magloire*), d'Eure-et-Loir, sortis depuis plus ou moins de temps de cette École sans avoir obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire, avaient été admis à concourir de nouveau. Cette faveur avait été également accordée à M. PAILLARD (*Louis*), de la Nièvre, docteur en médecine de la faculté de Paris, qui, après avoir suivi les cours pendant près d'un an, se présentait pour obtenir le diplôme de maréchal vétérinaire.

Sur les vingt-six élèves du second cours, quatorze concouraient pour le diplôme de médecin vétérinaire. Chacun d'eux a été examiné pendant une heure; tous ont ensuite pratiqué deux opérations de chimie, choisies parmi celles qui présentent une application directe à la médecine. Ils ont aussi répondu par écrit à une question de chimie médicale.

Quarante-trois élèves du premier cours, ayant trois, quatre ou cinq années d'études, et dans le nombre desquels se trouvaient MM. *Moutel*, *Delair* et *Paillard*, concouraient pour le diplôme de maréchal vétérinaire. Après avoir été tous interrogés pendant une heure, ils ont exécuté plusieurs opéra-

tions chirurgicales et pharmaceutiques ; enfin ils ont traité par écrit une question d'anatomie et de pathologie , dont ils ont dû faire l'application à la jurisprudence vétérinaire.

Tous les élèves des quatrième, deuxième et première années, à la suite de leur examen oral, ont résolu, par écrit, les premiers une question de chimie, les seconds une de matière médicale, et les derniers une d'anatomie et d'extérieur. Les concurrents aux places de répétiteurs ont de plus forgé et ajusté un fer pour un pied défectueux. Une vertèbre de cheval et des corps géométriques ont servi de modèles pour l'obtention des prix de dessin et de la place de répétiteur de ce cours.

Enfin les élèves ont désigné par la voie du scrutin secret celui d'entre eux qu'ils ont jugé digne d'obtenir le prix de bonne conduite.

Ces différens exercices étant terminés, le jury a résumé ses opérations, et il a porté le jugement suivant :

PRIX.

Le jury croit devoir rappeler que les places de répétiteurs étant considérées comme les premières récompenses , les élèves désignés pour les occuper n'ont droit à prétendre qu'aux prix ou accessit de dessin.

PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES.

1.^{er} PRIX.

M. DELAFOND (*Henri - Mamers - Onésime*), de la Nièvre.

2.^e PRIX.

M. RODIER (*Jean-Baptiste*), de la Loire-inférieure.

1.^{er} ACCESSIT.

MM. SOULLICE (*Jacques*), des Deux-Sèvres;

FRIBOU (*Constant-Joseph*),
du Nord;

MERCIER (*Hippolyte - François*), de la Meuse;

} aux frais de leurs
 } parens.

2.^e ACCESSIT.

MM. ROUGIEUX (*Joseph*), de la Meurthe;

GILLET (*Claude-Casimir*), de la Marne, élève militaire.

3.^e ACCESSIT.

MM. VIGNEY (*Jean*), du Calvados;

COLLIGNON (*Jean-Louis-An-*
toine), de la Meuse;

BERGER (*Étienne*), de l'Isère, élève militaire;

ROSSELIN (*Eugène-François - Pierre*), d'Ille-et-Vilaine.

} aux frais de leurs
 } parens.

DEUXIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.

1.^{er} PRIX.

M. GOUGET (*Roch-Alexandre*), de l'Aube;

2.^e PRIX.

M. VILPELLE (*Louis-Desiré-Pascal*), de Seine-et-Marne.

ACCESSIT.

MM. MARIAGE (*Pierre-François*), du Nord;

DAGET (*Victor*), de la Meuse;

BRULLÉ (*Paul-Augustin-Lazare*), du Pas-de-Calais;

BRIAND (*Jean-Louis-Félix-Nicolas*), du Calvados : il a obtenu le 2.^e prix de la 1.^{re} année en octobre 1823.

TROISIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.

1.^{er} PRIX.

M. RENAULT (*Thomas-Eugène-Éloi*), de Seine-et-Oise : il a obtenu le 1.^{er} prix de la 1.^{re} année, en octobre 1822, et a été nommé répétiteur d'anatomie en octobre 1823.

2.^e PRIX.

M. LEGENDRE (*Louis-Honoré-Desiré*), de Seine-et-Oise, élève militaire : il a obtenu le 2.^e prix de la 1.^{re} année en octobre 1822, et a été nommé répétiteur de jurisprudence en octobre 1823.

1.^{er} ACCESSIT.

MM. RAVOT (*Germain-Pellerin*), de l'Yonne : il a obtenu un 1.^{er} accessit en 1822, et a été nommé répétiteur de pathologie en 1823.

LECOQ (*Félix*), du Nord, aux frais de ses parens ; il a été nommé répétiteur d'anatomie en 1823.

E

(66)

2.^e ACCESSIT.

M. HAMONT (*Pierre-Nicolas*), des Ardennes , élève militaire : il a été nommé répétiteur de matière médicale en 1823.

3.^e ACCESSIT.

MM. SOARÈS (*Antoine-Philippe*), de Bellem, aux frais du Roi de Portugal : il a obtenu un 2.^e prix en 1822 et en 1823.

CAVALIÉ (*Pierre-Hilaire*), de l'Aude , élève militaire : il a obtenu un accessit en 1823.

QUATRIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.

1.^{er} PRIX.

M. ROSSIGNOL (*Pierre-Alexandre*), de l'Yonne.

Le jury a décidé qu'il n'y avait pas lieu à donner de second prix.

CINQUIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.

1.^{er} PRIX.

M. POIGNAND (*Claude-François*), du Doubs : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire à l'École de Lyon, en 1822, et a été nommé répétiteur de chimie en 1823.

2.^e PRIX.

M. JACQUEMET (*Jean-Louis*), de l'Ain : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire à l'École de Lyon, en 1821, et a été nommé répétiteur d'économie rurale en 1823.

(67)

ACCESSIT.

MM. LACOSTE (*Jérôme*), des Hautes-Pyrénées : il
été nommé répétiteur de zoologie en 1823.

LANCELOT (*Henri-Joseph*), de l'Ain : il a obtenu
le diplôme de maréchal vétérinaire à l'École
de Lyon, en 1821, et le premier prix de la 4.^e
année d'études en 1823.

PRIX DE DESSIN.

1.^{er} PRIX.

M. HUVELIER (*Jean-Baptiste-Claude*), de l'Orne,
élève du second cours.

ACCESSIT.

MM. RENAUT (*Nicolas-Claude*), de la Haute-Marne.
LACAUCHIE (*Adolphe*), de la Seine, aux frais
de la société royale et centrale d'agriculture.

2.^e PRIX.

GILLET (*Claude-Casimir*), déjà nommé.

1.^{er} ACCESSIT.

M. LANÇON (*Ferdinand*), de l'Ain, élève militaire.

2.^e ACCESSIT.

M. ROUGIEUX (*Joseph*), déjà nommé.

RÉPÉTITEURS.

PREMIER COURS.

CHAIRE D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE.

M. BROGNIEZ (*André-Joseph*), des Pays-Bas : il a
obtenu le premier prix en 1823.

E *

(68)

M. BOYER (*Jean-Baptiste*), de l'Yonne, aux frais de ses parens : il a obtenu le second prix en 1823.

CHAIRE DE BOTANIQUE, DE PHARMACIE
ET DE MATIÈRE MÉDICALE.

MM. CACHELOU (*Eugène-Edmond*), du Calvados, aux frais de ses parens : il a obtenu un accessit en 1823.

LACAUCHIE (*Adolphe*) de la Seine, déjà nommé.

CHAIRE DE JURISPRUDENCE ET DE MARÉ-
CHALLERIE.

MM. REIGNIER (*Alexis-Auguste*), de la Charente-
inférieure : il a obtenu un accessit en 1823.

RAIMBAULT (*Jean-Pierre*), de Maine-et-Loire.

CHAIRE DE PATHOLOGIE.

MM. DANCONGNEE (*Nicolas-Henri*), de Seine-et-
Marne, aux frais de ses parens.

DELWART (*Louis-Valentin*), des Pays-Bas.

DEUXIÈME COURS.

CHAIRE D'ÉCONOMIE RURALE ET D'ÉDUCATION
DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

M. MAUDUIT (*Julien-Desiré*), de la Sarthe.

CHAIRE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE.

M. HUVELIER (*Jean-Baptiste-Claude*), de l'Orne, déjà
nommé.

(69)

CHAIRE DE ZOOLOGIE OU D'HISTOIRE
NATURELLE VÉTÉRINAIRE.M. RIGOT (*Félix-Jacques-Jean*), de la Mayenne.

COURS DE DESSIN.

M. BRULLÉ (*Paul-Augustin Lazare*), déjà nommé.

DIPLOMES.

PREMIER COURS.

DIPLOMES DE MARÉCHAL VÉTÉRINAIRE.

MM.

1. RENAULT (*Thomas-Eugène-Éloi*), déjà nommé.
2. LEGENDRE (*Louis-Honoré-Desiré*), déjà nommé.
3. RAVOT (*Germain-Pellerin*), déjà nommé.
4. LE COQ (*Félix*), déjà nommé.
5. HAMONT (*Pierre-Nicolas*), déjà nommé.
6. SOARÈS (*Antoine-Philippe*), déjà nommé.
7. CAVALIÉ (*Pierre-Hilaire*), déjà nommé.
8. WATRIN (*Jean-Baptiste-Léon*), de la Moselle :
il a été nommé répétiteur de matière médicale
en 1823.
9. DEMILLY (*Louis-Nicolas*), de la Marne, aux frais
de la société d'encouragement : il a obtenu une
mention honorable en 1822.
10. JOUGGLA (*Bernard*), du Gers, élève militaire :
il a obtenu une mention honorable en 1822, et
le 1.^{er} prix en 1823.

MM.

11. FRICOURT (*Pierre-François*), de la Somme : il a obtenu le 2.^e prix de la 1.^{re} année et un accessit de dessin en 1822 ; il a été nommé répétiteur de pathologie, et a obtenu le 2.^e prix de dessin en 1823.
12. BLANCHET (*Jean-Baptiste*), du Cher : il a obtenu un accessit en 1823.
13. LECOMTE (*Joseph-Julien*), d'Eure-et-Loir, élève militaire : il a été nommé répétiteur de jurisprudence en 1823.
14. HELA (*Henri-Joseph*), des Pays-Bas : il a obtenu un 2.^e accessit en 1822.
15. MAIN (*Étienne-Élysée*), d'Eure-et-Loir : il a obtenu un 2.^e accessit en 1822.
16. MIAN (*François*), de la Côte-d'Or, aux frais de ses parens.
17. FAREZ (*Louis-Alexandre-Noël*), du Nord, aux frais de ses parens.
18. GELVOT (*Charles*), de la Côte-d'Or, élève militaire : il a obtenu une mention honorable en 1822.
19. MATHOREZ (*Julien-Maxime*), du Pas-de-Calais : il a concouru infructueusement en 1823.
20. PIETERS (*Jean-Joseph*), de la Meuse, élève militaire : il a concouru infructueusement en 1823.
21. LAMBERTON (*François-Honoré*), de la Vienne : il a concouru infructueusement en 1823.
22. HERBULOT (*Jean-Baptiste*), des Ardennes : il a concouru infructueusement en 1823.

MM.

23. DESHAIES (*Julien-Magloire*), d'Eure-et-Loir, aux frais de ses parens : il a concouru infructueusement en 1823.
24. ROBINET (*Jean-Nicolas*), des Ardennes, aux frais de ses parens : il a concouru infructueusement en 1823.
25. VILLA-CARVALHO (*Nicolas-Talentino*), de Lisbonne, aux frais du Roi de Portugal : il a concouru infructueusement en 1823.
26. ROBERT (*François*), du Morbihan.
27. GALLARD (*Armand-Jacques-François*), du Calvados.
28. BONTEMS (*Nicolas*), des Vosges : il a obtenu un 1.^{er} accessit de dessin en 1822, et a été nommé répétiteur du même cours en 1823.
29. LAUTOUR (*Jean-Baptiste*), du Calvados : il a obtenu une mention honorable en 1822.
30. PIC-PARIS (*Edme-Grégoire*), d'Indre-et-Loire : il a obtenu un 1.^{er} accessit en 1823.
31. DELAIR (*Louis-Magloire*), d'Eure-et-Loir : il a concouru infructueusement en 1822 et en 1823.
32. GENET (*Pierre*), de la Charente-inférieure.
33. PAILLARD (*Louis*), de la Nièvre, docteur en médecine.
34. JÉSUS (*Jean-François*), de Covilhaa, aux frais du roi de Portugal : il a concouru infructueusement en 1823.
35. DUGIED (*Jacques*), de la Côte-d'Or, aux frais de ses parens : il a concouru infructueusement en 1823.

MM.

36. CABARET (*Honoré-Joseph-Alexandre*), de l'Aisne.
37. ROY (*Jean*), de la Charente : il a obtenu une mention honorable en 1822.
38. CHARRIER (*Louis-Benjamin*), des Deux-Sèvres, élève militaire : il a obtenu un 2.^e accessit en 1822 et en 1823.
39. PRÉTOT (*Auguste-Émile-Joseph*), des Pays-Bas : il a obtenu une mention honorable en 1822.
40. VIANNA (*Jannerio*), de Lisbonne, aux frais du Roi de Portugal : il a obtenu un accessit de dessin en 1821, a été nommé répétiteur de ce cours et a obtenu le 1.^{er} prix de la 2.^e année en 1822; il a concouru infructueusement en 1823.

DEUXIÈME COURS.

DIPLÔMES DE MÉDECIN VÉTÉRINAIRE.

MM.

1. POIGNAND (*Claude-François*), déjà nommé.
2. JACQUEMET (*Jean-Louis*), déjà nommé.
3. LACOSTE (*Jérôme*), déjà nommé.
4. LANCELOT (*Henri-Joseph*), déjà nommé.
5. SENS (*Louis-Joseph*), du Pas-de-Calais.
6. BOUSSENOT (*Jean*), de la Dordogne : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire à l'École de Lyon en 1822, et un accessit en 1823.
7. REES (*George-Louis-Frédéric*), du Doubs : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire à l'École de Lyon en 1822.

MM.

8. DARD (*Denis-Théodore*), de la Seine : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire à l'École de Lyon en 1822.
9. DOURS (*Jean*), du Gers : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire à l'École de Lyon en 1822.
10. CASTEX (*Pierre-Paul*), de Lot-et-Garonne, aux frais de la société royale et centrale d'agriculture : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire à l'École de Lyon en mai 1815, et le 2.^e prix de la 4.^e année en 1823.
11. BOIVIN (*Jean-Marie*), des Côtes-du-Nord.
12. ABBAL (*Pierre*), de l'Hérault : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire à l'École de Lyon en 1822.

Quatorze des élèves qui viennent d'obtenir le diplôme de maréchal vétérinaire, sont présentés à Son Excellence comme capables de suivre le second cours ; ce sont

- MM. RENAULT (*Thomas-Eugène-Éloi*),
 LEGENDRE (*Louis-Honoré-Desiré*),
 RAVOT (*Germain-Pellerin*),
 LECOQ (*Félix*),
 HAMONT (*Pierre-Nicolas*),
 SOARÈS (*Antonio-Philippe*),
 CAVALIÉ (*Pierre-Hilaire*),
 WATRIN (*Jean-Baptiste-Léon*),
 DEMILLY (*Louis-Nicolas*),
 FRICOURT (*Pierre-François*),

MM.^e LECOMTÉ (*Joseph-Julien*),
FAREZ (*Louis-Alexandre-Noël*),
PIC-PARIS (*Edme-Grégoire*),
CABARET (*Honoré-Joseph-Alexandre*).

Les élèves auxquels le diplôme de maréchal vétérinaire n'a point été accordé, ont été trouvés trop faibles sur la théorie; ce sont

MM. LAURENT (*Amable-Guillaume*), de la Manche; il a concouru infructueusement en octobre 1823.

PRÉAU (*François-Jean*), de la Seine, aux frais de ses parens.

MOUDEL (*Henri-Théodore*), de Maine-et-Loire; il a concouru infructueusement en 1823.

Parmi les concurrens au diplôme de médecin vétérinaire, deux n'ont pas été jugés suffisamment instruits pour qu'il leur fût accordé; ce sont

MM. NUYS (*Pierre*), des Pays-Bas;

CHAUSSY (*Joseph*), du Var.

Les élèves qui n'ont pas été jugés suffisamment instruits pour passer soit de la 1.^{re} à la 2.^e, soit de la 2.^e à la 3.^e année d'études, et qui devront recommencer les cours qu'ils ont suivis pendant l'année qui vient de s'écouler, sont :

I.^{re} ANNÉE.

MM. EISENLHOR (*Charles-Auguste*), du Bas-Rhin, aux frais de ses parens;

MM. **TOURNAY** (*Guillaume-Louis*), du Morbihan, aux frais de ses parens ;

BATTELET (*Jacques-Joseph*), des Pays-Bas ;

GIRAULT (*Laurent*), du Loiret, aux frais de ses parens ;

DELAPORTE (*Armand-Desiré*), de la Seine-inférieure, aux frais de ses parens.

II.^e ANNÉE.

MM. **ZELLER** (*Jean-Joseph*), de la Meuse, élève militaire ;

GREBET (*François-Alexis*), du Pas-de-Calais, aux frais de ses parens ;

MARÉCHAL (*Auguste-Parfait*), de la Somme, aux frais de ses parens ;

LAVENDHOME (*Jean-Baptiste*), des Pays-Bas ;

SULFOURT (*Alexandre-Médard*), de Seine-et-Marne, élève militaire ;

JACQUET (*Charles-Léonard*), de la Suisse, aux frais de ses parens.

PRIX DE BONNE CONDUITE.

M. **DESHAIES** (*Jean-Magloire*), déjà nommé.

DEMANDES DE DUPLICATA DE DIPLÔMES.

Le jury, ayant terminé toutes les opérations relatives aux élèves, s'est occupé de l'examen des demandes de duplicata de diplômes.

M. **CAILLIEUX**, vétérinaire en premier au régiment des hussards du Nord, a fait la demande d'un

(76)

duplicata de diplôme d'agriculteur, et M. PILLIER (*Gérard-Pierre*), celle d'un duplicata de diplôme de maréchal vétérinaire.

Le premier n'ayant joint aucune pièce à l'appui de sa demande, et les pièces produites par le second ayant été reconnues insuffisantes, le jury a décidé qu'il serait écrit à ces vétérinaires pour leur indiquer la marche à suivre.

Fait et clos à l'École royale vétérinaire d'Alfort,
le 29 octobre 1824.

Signé DUPUY, VATEL, Ag. DESMAREST,
N.-J. JACOB, GIRARD fils, DULONG,
DUPUY, A. YVART.

*Le Président du Jury, Directeur de l'École et Chevalier
de l'Ordre royal de la Légion d'honneur,*

GIRARD.

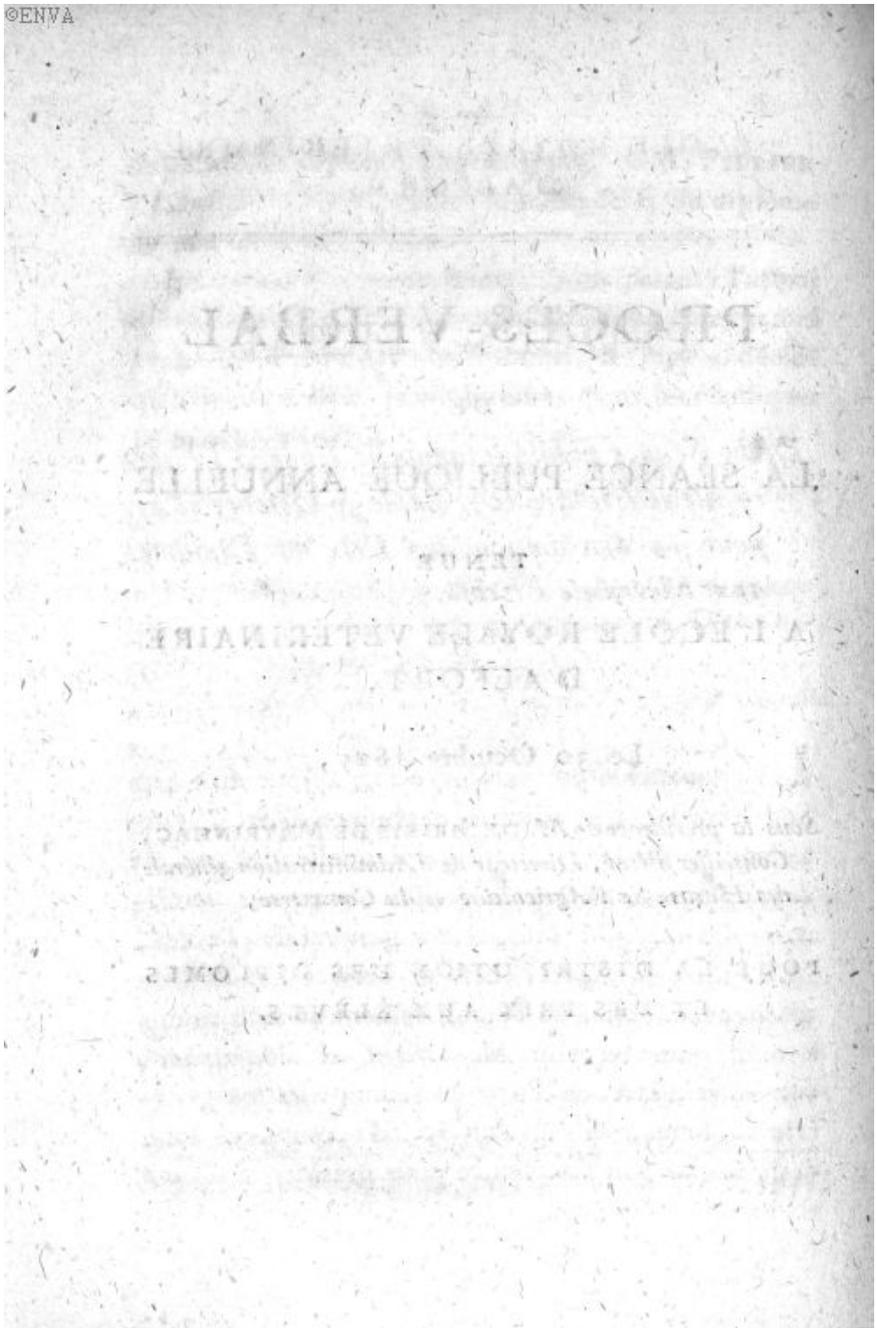
À PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. Janvier 1825.

PROCÈS-VERBAL
DE
LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
TENUE
A L'ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE
D'ALFORT,

Le 30 Octobre 1825,

*Sous la présidence de M. DE SIRIEYS DE MAYRINHAC,
Conseiller d'état, Directeur de l'Administration générale
des Haras, de l'Agriculture et du Commerce,*

POUR LA DISTRIBUTION DES DIPLOMES
ET DES PRIX AUX ÉLÈVES.



ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE
D'ALFORT.

PROCÈS-VERBAL

*De la Séance publique annuelle tenue à l'École
royale vétérinaire d'Alfort, le 30 Octobre 1825,
pour la distribution des Prix et Diplômes
aux Élèves de l'École.*

LE dimanche 30 octobre 1825, jour fixé par Son Excellence le Ministre secrétaire d'état de l'intérieur, pour la distribution solennelle des prix et des diplômes aux élèves de l'École royale vétérinaire d'Alfort, M. l'inspecteur général des Écoles, MM. les professeurs, chefs de service, maître de dessin et aumônier de l'établissement se sont réunis à midi pour recevoir M. *Sirieys de Mayrinhac*, conseiller d'état, directeur de l'administration générale des haras, de l'agriculture, du commerce &c., désigné par Son Excellence pour présider la séance et distribuer les prix.

I *

La réunion a eu lieu dans le salon de la direction, où se trouvaient plusieurs personnes distinguées, entre autres, M. le marquis *Dodun de Kéraman*, maire de la commune. M. le conseiller d'état directeur, après s'être entretenu avec MM. les professeurs, s'est rendu à une heure moins un quart dans le grand amphithéâtre disposé convenablement pour cette cérémonie, et où étaient rassemblés tous les élèves de l'École, plusieurs vétérinaires civils et militaires, et un grand nombre de parens d'élèves.

M. *Sirieys de Mayrinhat* a pris place au fauteuil et a annoncé l'ouverture de la séance; il a prononcé un discours sur le but de cette solennité, et l'importance de la médecine vétérinaire. Ce discours a été terminé par un juste tribut d'hommages rendu à la mémoire de M. *Girard* fils, professeur d'anatomie et de physiologie dans cette École.

M. *Yvart*, l'un des professeurs, a lu ensuite le compte rendu des travaux de l'École depuis la dernière séance publique; ce rapport a été précédé d'un éloge funèbre sur M. *Girard* fils, qu'une mort prématurée venait d'enlever à l'art vétérinaire dont il était un des plus beaux ornemens.

Enfin, M. *Lassaigne*, remplissant les fonctions de secrétaire du jury d'examen, a donné connaissance de ses opérations pendant la session qui vient de s'écouler.

(5)

Les élèves qui avaient mérité des prix sont successivement venus les recevoir des mains de M. le président, au milieu des applaudissemens de leurs professeurs et de leurs camarades.

Après la séance qui a été levée à deux heures et demie, M. de Sirieys a examiné avec attention les meilleurs dessins faits par les élèves, et qui se trouvaient exposés à la vue de toutes les personnes présentes à cette réunion. Il est revenu dans le salon de la direction, où il s'est entretenu de nouveau avec M. le directeur et MM. les professeurs sur différens objets d'instruction et d'administration. Il est allé ensuite visiter avec M. Dupuy, remplissant par intérim les fonctions de directeur de cette École, et avec l'architecte, le nouveau bâtiment destiné à loger les élèves, d'où il est reparti en donnant une nouvelle assurance de l'intérêt qu'il prend aux améliorations à faire pour l'avantage de l'établissement.

*DISCOURS prononcé à la distribution des Prix
de l'École royale vétérinaire d'Alfort, le 30
Octobre 1825, par M. DE SIRIEYS DE
MAYRINHAC, Conseiller d'état, Directeur
de l'Administration générale des haras, de
l'agriculture, &c.*

MESSIEURS,

Une année s'est déjà écoulée depuis que j'eus l'honneur d'assister à la distribution des récompenses qui furent décernées, dans cette même enceinte, à ceux qui obtinrent l'avantage sur leurs rivaux. Depuis cette époque, les élèves et les professeurs ont eu des devoirs à remplir, les uns pour acquérir les connaissances utiles qui sont l'objet de leurs efforts; les autres pour agrandir la sphère de la science, et diriger avec succès l'instruction de leurs disciples. Nul doute que ce double but n'ait été atteint; mais au milieu de ces travaux, le gouvernement du Roi, juste appréciateur des soins que réclame de sa part l'art vétérinaire, ne devait pas oublier qu'il s'était promis de réduire l'enseignement dans ses justes et utiles limites; que déjà il en avait modifié quelques parties, et que les élèves, comme

les maîtres, attendaient impatiemment une organisation régulière et définitive. Pour satisfaire ces vœux, une ordonnance royale a posé les bases sur lesquelles doit reposer la prospérité des Écoles vétérinaires, et ces bases sont les principes professés par l'illustre *Bourgelat*, leur fondateur. La révolution, qui ne pouvait rien laisser debout, avait abaissé les Écoles vétérinaires comme toutes les autres institutions qu'elle n'avait osé détruire ; et l'organisation décrétée par la convention, en 1793, se ressentait de cet esprit de confusion qui présidait aux œuvres de ce temps ; on se méfiait des professeurs ; après les avoir persécutés, on dut les humilier : à peine furent-ils appelés aux jurys d'examen des élèves, et leur découragement détruisit toute émulation. Plus tard, en 1813, l'on sacrifia l'art vétérinaire à l'amour des sciences, et l'on s'éloigna des principes qui doivent guider les élèves dans l'étude de la pratique. On forma, pour ainsi dire, deux Écoles dans une, en professant deux cours qui établissaient des titres différens, quoique tendant au même but ; et l'on ne craignit pas de déshériter l'École de Lyon de cette perfectibilité que l'on avait eu l'ambition de vouloir fixer à Alfort. En divisant dans les départemens les intérêts des élèves, comme l'on divisait les principes de l'enseignement, on humilia les uns pour élever les autres ; on créa dans la province des

germes de jalousie entre des hommes également faits pour être utiles à leur pays ; on crut qu'un médecin vétérinaire valait mieux qu'un vétérinaire ; et c'est ainsi que l'on appelait les hommes studieux et recommandables qu'avait produits l'ancienne École. Enfin , l'on voulut persuader aux maréchaux vétérinaires qu'ils devaient rougir de n'avoir pas le titre de médecins vétérinaires , alors que leurs services et leurs succès leur assuraient comme à ceux-ci la confiance des propriétaires , leurs juges naturels.

Ce système tendait nécessairement à faire rétrograder la science , et à l'éloigner des vérités physiques , pour se perdre dans des théories dangereuses. Cette déviation de l'art vétérinaire fut dénoncée à l'opinion publique par des hommes qui , ayant participé à tous les systèmes , avaient par cela même qualité pour les bien juger.

Le Gouvernement ne pouvait résister à l'évidence des faits , dans l'intérêt de la science comme dans celui de l'ordre public ; et les modifications faites à l'enseignement en 1824 firent pressentir une organisation nouvelle. D'un autre côté , les hommes instruits sollicitèrent un complément d'instruction ; car ils s'étaient aperçus que l'art vétérinaire ne s'étendait pas aux maladies de tous les animaux. *Bourgelat* lui-même se plaignait , en 1777 , que la science n'avait fait presque aucun progrès dans l'art de soigner les

bœufs, les bêtes à laine, les porcs, &c. &c. Une nouvelle École était demandée pour un pays qui pût fournir, sous tous les rapports, assez d'alimens à l'investigation de l'art vétérinaire, et le Roi, dans sa sollicitude pour tous ses sujets, a voulu qu'une nouvelle École placée à Toulouse rivalisât avec Alfort et Lyon. C'est de cette rivalité, MESSIEURS, que l'art vétérinaire acquerra de nouveaux droits à la reconnaissance publique, et que le devoir de l'administration sera de protéger d'une manière égale les trois établissemens.

Un règlement général sur toutes les parties de l'enseignement, ainsi que sur la discipline intérieure des trois Écoles, reste encore à établir. Vos dignes professeurs seront appelés à le rédiger; l'étendue de leurs lumières, la sagesse de leurs vues et l'amour ardent qu'ils professent pour la science, donnent à l'administration la certitude qu'ils ne négligeront rien pour terminer une réorganisation qu'ils ont appelée de leurs vœux, et à laquelle ils ont contribué si puissamment.

Si votre directeur était ici, MESSIEURS, il approuverait, sans doute, les réflexions que j'ai l'occasion de vous adresser. Elles se rapprochent de sa pensée, et je dois dire que ses conseils ont concouru avec fruit à ce nouvel ordre de choses : mais sa douleur ne lui a pas permis de se rendre parmi

vous. Père infortuné, il a vu se flétrir et descendre dans la tombe le soutien de ses vieux jours, l'espoir et l'honneur de sa famille. Déplorons comme lui la perte d'un homme distingué, que la mort a enlevé à la fleur de son âge, et à votre affection et à la science qu'il cultivait, que ses rivaux aimaient, et qui, sur leur demande, a reçu du Gouvernement la seule récompense qu'il puisse lui décerner aujourd'hui, l'honneur d'avoir son nom inscrit à côté de ceux de *Bourgelat*, de *Chabert*, de *Flandrin*, et des autres fondateurs et soutiens de l'art vétérinaire. Lorsque son éloquence, d'accord avec son cœur, nous rappelait avec tant de chaleur les talents du neveu de *Chabert* et le sort malheureux de *Dufils*, nous étions loin de penser que bientôt il serait l'objet de nos regrets. Telle fut la destinée de *M. Girard* fils : sa vie fut tout entière employée à instruire ses semblables, et sa mort en vous donnant une leçon, MESSIEURS, nous apprend, suivant ses expressions, qu'il est des accidens que l'imprudence ne rend que trop fréquens, qui détruisent l'espoir d'un avenir heureux.

*COMPTE RENDU des travaux de l'École royale
vétérinaire d'Alfort pendant l'année scolaire
1824-1825, par M. A. YVART.*

MONSIEUR LE CONSEILLER D'ÉTAT,
MESSIEURS,

L'idée de publier le résumé succinct des travaux annuels des professeurs de l'École, doit prouver qu'ils ont toujours reconnu l'importance de leurs fonctions, et qu'ils n'ont jamais profité de l'héritage de leurs devanciers sans chercher à l'augmenter eux-mêmes par de nouvelles observations. Cet exemple, que nous offrons à MM. les élèves, nous autorise assez à rappeler à ceux d'entre eux qui vont nous quitter les derniers avis qu'il est possible de leur donner, sur l'exercice d'un art dont l'utilité vient encore d'être augmentée par la création d'une troisième École.

La médecine vétérinaire et la médecine de l'homme sont incontestablement basées sur les mêmes principes; cette vérité reconnue par *Bourgelat*, et développée dans ses programmes imprimés en 1762 et 1777, a cessé d'être problématique. L'analogie des maladies dérive de la ressemblance de structure, et l'anatomie comparée des hommes et des animaux a fait naître la pathologie comparée.

Mais, MESSIEURS, qu'il y a loin encore de l'analogie à l'identité, et combien peu de personnes connaissent cette distance! nous sommes naturellement portés, comme le dit *Buffon*, à imaginer en tout une espèce d'ordre et d'uniformité, et quand on n'examine que légèrement les ouvrages de la nature, il paraît, à cette première vue, qu'elle a toujours travaillé sur un même plan. Comme nous ne connaissons nous-mêmes qu'une voie pour arriver à un but, nous nous persuadons que la nature fait et opère tout par les mêmes moyens, et par des opérations semblables; cette manière de penser a fait imaginer une infinité de faux rapports entre les productions naturelles: les plantes ont été comparées aux animaux; on a cru voir végéter les minéraux; leur organisation si différente, et leur mécanique si peu ressemblante ont été réduites à la même forme. Le moule commun de toutes ces choses si dissemblables entre elles est moins dans la nature que dans l'esprit étroit de ceux qui l'ont mal connue, et qui savent aussi peu juger de la force d'une vérité que des limites d'une analogie comparée. La justesse de ces réflexions n'a jamais échappé à ceux qui se sont spécialement occupés d'une étude particulière, sans négliger les rapports qu'elle peut avoir avec d'autres études, et s'ils ne sont pas toujours les plus savans, ils sont au moins les plus utiles. C'est à l'adoption

de ces principes qu'il faut attribuer la fondation des Écoles vétérinaires, et c'est d'après l'extension de ces mêmes principes que nous devons tous nous féliciter de la création de l'École vétérinaire de Toulouse, destinée sur-tout à l'enseignement de la médecine du bœuf.

Nous devons le dire ici avec franchise, la médecine des animaux domestiques, jeune encore par le petit nombre d'années qui se sont écoulées depuis la fondation des Écoles, mais forte de l'impulsion que lui ont donnée le génie de *Bourgelat*, les recherches et les études des vétérinaires qui lui ont succédé, jointes à celles de *Daubenton*, de *Camper*, de *Vicq-d'Azir*, de *Paullet* et de tant d'autres, ne peut cependant être enseignée avec fruit que par des exemples d'application, sans lesquels les théories les mieux fondées et les plus claires paraissent encore obscures. C'est sur-tout aux Élèves vétérinaires qu'il est vrai de dire que rien ne peut suppléer à l'étude pratique des phénomènes maladifs, si difficiles à saisir par des sens peu exercés, et toujours différens, selon les espèces d'animaux dans lesquels ils se font remarquer; c'est à nous tous sur-tout à reconnaître les premiers de quelle importance peut devenir l'École qui doit compléter l'enseignement vétérinaire par l'étude des maladies des bêtes bovines. N'oublions pas, MESSIEURS, que les épizooties

de ces animaux ont été jusqu'à présent les plus désastreuses de toutes ; que celle de 1774 a coûté seule 8 millions à l'Etat ; espérons qu'elles deviendront moins communes et moins funestes par les mesures que vient de prendre la sagesse du Gouvernement, pour en étudier sur les lieux mêmes les causes et les effets.

Vous répondrez dignement par votre conduite à ces marques de sa sollicitude ; la défiance que vous aurez de vos forces augmentera vos succès ; car ce ne sera jamais en attaquant avec imprudence l'hydre des erreurs et des préjugés, que vous parviendrez à la détruire : examinez donc d'abord avec l'attention la plus scrupuleuse les pratiques de vos prédécesseurs, qui vous paraîtront vicieuses, et gardez-vous de les condamner avant d'être assurés de faire mieux ; souvent celles qui, au premier abord, paraissent éloignées des règles de l'art, s'en rapprochent par quelque point, ou tiennent à des circonstances particulières et forcées. Vos connaissances sont aussi bien loin d'être complètes ; vous avez sans doute senti le besoin d'apprendre encore ; nous avons dû vous donner les documens nécessaires pour étudier avec fruit ; ce sera maintenant à vous à nous prouver si nous avons réussi.

Quant à vous, MESSIEURS, qui n'avez pas terminé vos cours, et qui êtes tous appelés à jouir de

la faveur de les prolonger jusqu'à quatre années , les bienfaits nouveaux qui vous sont accordés doivent vous encourager ils nous donnent l'espoir fondé que votre instruction restera toujours aussi solide qu'étendue. Les bâtimens vastes et sains que vous habitez rendront sans aucun doute moins communes les maladies de la nature de celles que vous avez éprouvées, et qui ont donné autant d'inquiétude et de chagrin aux maîtres qu'aux disciples : bientôt vous pourrez ajouter encore , s'il est possible , à l'amour et au respect dus au meilleur des Princes, en annonçant à vos familles que vous avez trouvé dans un établissement royal les pratiques de la morale et de la religion , avec les soins et les attentions de la maison paternelle.

Mais, hélas ! MESSIEURS , pourquoi faut-il qu'aux accens de la reconnaissance viennent se mêler les accens de la douleur ! Vos cœurs ont prévenu mes paroles ; je lis sur vos visages l'expression des sentimens dont vous êtes pénétrés ; vos yeux cherchent parmi nous celui qui l'année dernière rendait à *Flandrin* un juste tribut d'éloges , celui dont vous écoutiez naguère encore les savantes leçons. Il n'est plus , MESSIEURS ; la mort est venue le frapper au commencement de sa carrière , et lorsque la médecine vétérinaire allait recueillir le fruit de ses méditations ! Il était digne d'un meilleur sort.

Déjà son nom gravé sur ces tables funéraires nous redit qu'il était digne aussi de participer à la gloire des hommes qui ont illustré cette École. Cette triste consolation, en nous donnant le courage de supporter sa perte, nous avertit de redoubler d'efforts pour approcher du mérite qui brillait en lui, et de ne point oublier que notre existence si courte et si fragile appartient à l'Être tout-puissant qui peut nous la retirer à son gré.

Nous allons exposer les travaux de l'École pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler, et donner lecture des notes communiquées par MM. les professeurs.

Chaire d'Anatomie et de Physiologie.

M. *Rigot*, chef des travaux anatomiques, a recueilli pendant le cours de ses dissections, les observations suivantes :

I. L'examen d'une vessie de cheval, contenant un calcul, lui fit observer que l'uretère gauche avait un diamètre double de celui qu'il a dans l'état normal; il se demande si cette dilatation d'un des conduits excréteurs du rein ne pourrait pas faire présumer que le noyau primitif du calcul, d'abord formé dans le bassin rénal et poussé dans l'uretère, serait parvenu dans la vessie, où il aurait acquis toute sa

grosneur. Ce calcul ovoïde légèrement aplati et à surface tuberculée pèse 125 grammes. L'ouverture de l'uretère dans la vessie, très-large et toujours béante, permettait à l'urine de refluer facilement dans ce conduit excréteur, phénomène contraire à ce qui se passe dans l'état normal, la disposition anatomique des parties rendant tout-à-fait impossible le reflux du liquide de ce réservoir dans les uretères.

II. L'autopsie cadavérique d'une jument destinée aux dissections, lui permit de remarquer les altérations d'un ovaire du diamètre de 13 centimètres, parfaitement sphérique, transformé en un véritable kiste, renfermant dans sa cavité un liquide entièrement formé d'albumine et d'eau. Quelques débris membraneux, très-fins, nageant dans ce liquide jaunâtre, ne pourraient-ils pas faire supposer avec raison que le germe ou ovule, qui, d'après l'opinion d'un grand nombre de physiologistes, se détache de l'ovaire au moment de la fécondation, n'ayant pu franchir le pavillon de la trompe utérine, aurait pris une partie de son développement dans l'ovaire sans se détacher ?

Les membranes qui formaient les parois de ce kiste étaient au nombre de deux ; l'une, la plus extérieure, ne paraissait être que la tunique propre

de l'ovaire, tandis que l'autre, lisse, et faisant bien évidemment continuité avec celle de la trompe utérine, était par conséquent muqueuse.

III. Un cheval entier, amené à l'École pour être sacrifié à l'instruction, présenta quelques jours après son arrivée des symptômes de vertige sans cause apparente, et fut bientôt en proie aux plus vives douleurs. Un examen attentif de l'animal n'ayant pas permis de déterminer le diagnostic de la maladie, on introduisit le bras dans le rectum, pour reconnaître l'état des organes contenus dans le bassin. Cette manipulation fit remarquer que la vessie, dans un état de plénitude extrême, remplissait toute la cavité pelvienne dont elle avait chassé la courbure du colon, et qu'elle se prolongeait en avant dans la cavité abdominale où elle était tombée. En continuant cette exploration, on s'aperçut que le col de ce réservoir urinaire, volumineux et très-dur, était la cause de cette extrême plénitude. Aucun moyen curatif n'ayant été mis en usage, l'animal succomba bientôt à l'excès de la douleur.

A la nécropsie, on trouva la vessie tombée dans l'abdomen, ayant un volume triple de celui qu'elle a dans l'état naturel, et contenant une urine très-colorée.

Le col de cet organe, formant une espèce de bour-

relet très-dur et épais, était évidemment le siège d'une inflammation chronique, tandis que la membrane muqueuse de la portion pelvienne de l'urètre, rouge et tuméfiée, était le siège d'une inflammation aiguë. La constriction du col de la vessie était telle que, même après la mort de l'animal, il fut impossible d'en faire sortir l'urine, en exerçant une très-forte pression sur cet organe.

M. *Rigot* conclut de cette observation, que le vertige doit être, dans le plus grand nombre des cas, regardé comme une affection symptomatique, puisque le cerveau ne présenta rien de particulier.

IV. L'observation suivante tend à prouver que l'espèce d'étranglement qu'éprouve le cordon ombilical vers le terme de la gestation n'est point une des causes prochaines et nécessaires de l'accouchement, comme l'ont avancé quelques physiologistes. Une chienne mit bas à terme, et un de ses petits présenta une hernie de toute la masse intestinale par l'ouverture ombilicale qui avait cinq centimètres de longueur environ, sur deux et demi de largeur. Les bords en étaient parfaitement lisses et arrondis. Malgré cette dimension considérable de l'ombilic, l'ouraque et les vaisseaux ombilicaux étaient totalement obli-
térés, sans qu'il y eût d'étranglement notable de ces parties, au niveau de l'ouverture. L'animal vécut

six heures environ, après avoir été séparé de sa mère.

V. M. *Rigot* a constaté sur un grand nombre de moutons 1.° l'efficacité de l'emploi de l'instrument tranchant pour ouvrir les tumeurs œdémateuses de couleur livide qui se développent quelquefois à la suite de l'inoculation du claveau, sur-tout lorsque le derme a été atteint par la Jancette; 2.° l'avantage des eaux-mères de sulfate de kinine employées en frictions sur les parties, et incorporées aux breuvages aromatiques.

Deux ligatures pratiquées sur une anse de l'intestin grêle, et serrées de manière à ne pas intercepter le cours des matières alimentaires, ont suffi pour déterminer dans un cheval une péritonite avec épanchement de liquide séro-sanguinolent, et formation de flocons albumineux; on se propose de renouveler cette expérience pour déterminer avec précision le temps nécessaire au développement des diverses périodes inflammatoires du péritoine. Le même travail déjà fait par M. *Dupuy* pour les plèvres trouvera de nombreuses applications dans les cas de médecine légale vétérinaire.

Un assez grand nombre d'observations de ruptures spontanées de quelques fibres ou faisceaux musculaires, recueillies sur des chevaux affectés de clau-

dications dont le siège était resté caché pendant leur vie, peuvent faire présumer avec raison que souvent ces boiteries, ces prétendus efforts de reins, de hanches et d'épaules, reconnaissent pour cause la rupture de quelques faisceaux musculaires très-profonds, dans les mouvemens rapides et violens qu'exécutent les chevaux sur lesquels ces recherches ont été faites. La description de cette affection que M. Rigot a suivie dans les diverses périodes comportant des détails très-étendus, il se propose de l'insérer dans le Journal de médecine vétérinaire.

Chaire de Botanique et de Zoologie vétérinaire.

M. le professeur d'histoire naturelle a publié un travail qu'il avait préparé depuis plusieurs années, sur les animaux de la classe des crustacés et notamment sur les espèces qui sont propres au sol français. Ce travail est sur-tout destiné à faire connaître tous les détails de l'organisation de ces animaux, en les comparant avec ceux que présente la structure des insectes qui en sont les êtres les plus rapprochés. Un grand nombre de planches, faites d'après nature, accompagnent cet ouvrage dont l'auteur a déposé un exemplaire dans la bibliothèque de l'École.

Chaire de chimie, de physique et de pharmacie.

L'Académie royale des sciences avait proposé, en 1824, pour sujet d'un prix qu'elle devait décerner en 1825, la question suivante; rechercher par une série d'expériences physiologiques et chimiques quels étaient les phénomènes qui se passaient dans les organes digestifs, pendant l'acte de la digestion.

M. *Lassaigne*, chef de service attaché à la chaire de physique, de chimie et de pharmacie de cette École, a, de concert avec M. *Leuret*, interne attaché au service de santé de l'hospice de Charenton, entrepris un grand nombre d'expériences sur ce sujet.

Deux mémoires, dont l'un était le résultat de leurs travaux, ont concouru pour ce prix. L'Académie pensant que la question, telle qu'elle l'avait proposée en 1824, n'était pas entièrement résolue, n'a pas cru devoir décerner le prix; mais, considérant que les deux ouvrages envoyés au concours renfermaient chacun des faits nouveaux et intéressans, elle a accordé à leurs auteurs une mention honorable, en partageant la valeur du prix.

Le travail de MM. *Leuret* et *Lassaigne* contient beaucoup d'expériences faites sur les animaux vivans dans la vue de déterminer la structure interne des organes digestifs, et les phénomènes de la digestion.

Ils ont reconnu que la membrane interne gastro-intestinale, que quelques anatomistes avaient regardée comme muqueuse, est une membrane villose. Ils ont décrit avec plus de précision qu'on ne l'avait fait la structure de ces villosités. Ils ont fait aussi plusieurs expériences pour déterminer les usages de la rate qu'ils regardent comme un appendice du foie. Les altérations que certains alimens éprouvent dans l'estomac et les différentes parties de l'intestin ont aussi été étudiées avec soin; ils ont fait connaître la composition chimique du suc pancréatique, qu'on n'avait pas encore obtenu en assez grande quantité pour l'analyser; il résulte de leur examen que ce liquide a la plus grande analogie par sa composition avec la salive. MM. *Leuret* et *Lassaigne* ont encore observé avec soin la nature du chyle d'un grand nombre d'animaux nourris différemment, celle de la lymphe, du suc gastrique dans les quatre classes d'animaux vertébrés; enfin l'influence des nerfs de la huitième paire sur la digestion et les causes de l'écoulement de la bile et du suc pancréatique dans le duodénum. Le résultat le plus important auquel les auteurs paraissent être parvenus, c'est d'avoir constaté, à l'aide du microscope, la présence des molécules chyleuses dans les alimens chymifiés. Dès que la division des alimens est opérée dans l'estomac, disent-ils, il se forme spontanément

des molécules qui présentent absolument les mêmes propriétés que celle du chyle; cette formation est favorisée dans les intestins par la bile et le suc pancréatique parce que ceux-ci atténuent ou dissolvent les substances qui ne l'ont pas été par l'acte de la chymification: tels sont les principaux faits contenus dans l'ouvrage que les auteurs viennent de publier.

Leurs recherches faites dans cette École, et sous les yeux des professeurs et des élèves, ont été la source de nouveaux moyens d'instruction.

Cours d'hygiène et d'extérieur des Animaux domestiques.

Le cours d'hygiène, que nous avons professé pour la première fois cette année, a exigé de notre part de nombreuses recherches, dans lesquelles nous avons eu surtout pour motif d'apporter à l'appui des principes, les opinions des auteurs vétérinaires les plus recommandables; ce travail nous a paru d'autant plus nécessaire, que beaucoup de faits et d'observations fort utiles à connaître sont répandus dans plusieurs ouvrages assez rares, et dans des recueils périodiques que les vétérinaires lisent rarement.

Nous avons conservé, parmi les plantes qui formaient le catalogue du clos d'expériences, toutes

Les espèces et variétés qui servent à la nourriture des bestiaux par quelques-uns de leurs produits. Notre but a été d'indiquer, 1.° la synonymie des noms vulgaires sous lesquels elles sont connues; 2.° les propriétés alimentaires qu'elles possèdent; 3.° les altérations fréquentes qu'elles éprouvent avant et après la récolte, et qui sont souvent les causes les plus actives des maladies des animaux.

M. le conseiller d'état, directeur de l'agriculture, a bien voulu faire acheter pour l'École un taureau et deux génisses de race agenaise, choisis parmi les plus beaux de cette race; le taureau a déjà servi au croisement de plusieurs vaches appartenant à des propriétaires des environs; il a couvert les deux génisses agenaises que leur force et leur construction rendent propres aux travaux aratoires auxquels elles seront dressées. L'École a aussi reçu un petit troupeau composé de deux béliers et dix-neuf brebis à longue laine, qui pourront être comparés à ceux qui ont été importés depuis plus d'un an; les agneaux purs et métis qui proviennent de ces dernières bêtes et de quelques brebis de différentes races françaises, ont été le sujet d'observations qui deviendront utiles lorsqu'elles seront plus nombreuses et plus variées. Chacun de ces agneaux a été pesé comparativement tous les deux jours, depuis l'époque de la naissance jusqu'après le sevrage; des échantillons de laine

ont été recueillis à divers époques sur plusieurs parties du corps. Ces remarques ne peuvent paraître minutieuses à ceux qui savent quel parti les Anglais ont su tirer de leurs races de moutons améliorées par les soins les plus assidus.

Cours de Dessin.

L'instruction du dessin, toujours basée sur l'étude de figures géométriques, *rondes bosses*, prouve, après cinq ans d'application, combien cette méthode rend faciles et rapides les progrès des élèves.

M. le maître de dessin a fait hommage à l'École de sa dernière lithographie, représentant le portrait de SA MAJESTÉ, et dédiée à S. A. R. MADAME.

M. *Jacob* a eu l'honneur de recevoir du Roi une médaille d'or à la dernière exposition des beaux-arts.

Chaire de Clinique.

Pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler, sept cent quatre-vingts-trois animaux, dont cinq cent trente-neuf chevaux, ont été déposés dans les hôpitaux de cette École, pour y être traités de différentes maladies généralement graves, dont ils étaient affectés. Cent quatre-vingt-neuf, dont quarante-six chiens, sont morts; le reste est sorti guéri ou en voie de guérison.

Parmi les animaux morts , ont été compris cinquante-trois chevaux abattus pour cause de morve; vingt-trois autres sacrifiés pour l'instruction des élèves, après avoir été abandonnés par leurs propriétaires, et dix-sept chiens morts de la rage; d'où il résulte, que sur un total de sept cent quatre-vingt-trois animaux malades, il n'en est mort que quatre-vingt-treize, c'est-à-dire, un peu moins d'un huitième.

Neuf cent vingt-deux autres ont en outre été amenés à l'École pour y être visités, et il a été pratiqué des opérations chirurgicales sur un grand nombre d'entre eux.

Enfin, deux cent-cinq animaux ont été traités hors de l'établissement, par les élèves des 3.^e, 4.^e et 5.^e années d'études; en sorte que les secours de l'École ont été réclamés pour dix-neuf cent-dix animaux, qui ont été pour les élèves du cours de clinique autant de sujets d'instruction pratique.

I. Les observations recueillies par M. *Vatel*, tant aux hôpitaux de l'École, que dans un voyage qu'il fit avec M. le directeur, aux environs de Rouen, sur la nature, les causes et le traitement de la maladie qui, cette année, a régné épizootiquement sur les chevaux, ayant été communiquées à M. *Girard*, et par conséquent insérées dans une notice qu'il

publia sur cette maladie (et ces observations se trouvant d'ailleurs conformes à celles de la plupart des vétérinaires qui se sont occupés du même sujet), nous nous abstenons de les rapporter ici.

II. M. le professeur de clinique s'étant convaincu par l'ouverture d'un grand nombre de chevaux morts de coliques, que ces symptômes étaient presque toujours occasionnés par l'irritation d'un ou de plusieurs des organes renfermés dans la cavité abdominale, a été conduit à les combattre par la méthode antiphlogistique, qui, presque constamment, a été suivie de succès. Chez le petit nombre d'animaux qui a succombé, on a reconnu, à l'ouverture, des lésions généralement incurables, telles que des ruptures de l'estomac, du diaphragme &c. . . . ou la présence de corps étrangers de nature à ne pouvoir être extraits.

Un cheval amené à l'École pour cause de coliques, mourut peu de temps après son arrivée. Outre les traces d'inflammation de diverses portions du tube digestif, on trouva la courbure pelvienne obstruée par une pelotte de couleur grisâtre, volumineuse, très-consistante, du poids de 3 kilogrammes 5 hectogrammes, composée de sable fin et de débris de matières alimentaires. Vers la courbure susternale étaient accumulés 5 kilogrammes de sable de même

nature que le précédent, et dont la marche vers le rectum avait été arrêtée par la pelotte.

III. Il a été fait mention, dans le compte rendu de l'année dernière, d'hémorrhagies occasionnées par la déchirure du foie. Plusieurs cas semblables se sont fait remarquer cette année; la clinique a offert de plus quelques exemples d'hémorrhagies internes, par les surfaces perspiratoires des autres viscères abdominaux, sans altération du foie. L'identité des symptômes, dans toutes ces affections, n'a pas permis pendant la vie de l'animal de soupçonner quel pouvait en être le siège, c'est pourquoi nous croyons devoir citer ici l'observation suivante :

Un cheval, portant à la pointe de l'épaule une tumeur inflammatoire, était soumis à la méthode anti-phlogistique, et donnait déjà l'espoir d'une guérison prochaine, lorsque seize jours après son entrée aux hôpitaux, il fut subitement attaqué d'une paralysie du train postérieur; le pouls était très-accélééré, petit et intermittent; la respiration fréquente et difficile, et les membranes apparentes décolorées. Il succomba douze heures après l'apparition des premiers symptômes. La saignée générale, les émoulliens en breuvages et en lavemens, et l'application des revulsifs sur les membres avaient été mis en usage. L'autopsie cadavérique fit découvrir

près de dix litres de sang épanché dans l'abdomen ; environ deux litres du même liquide avaient pénétré dans la poitrine, par une déchirure de la partie inférieure du diaphragme ; le mésentère de la partie moyenne de l'intestin grêle présentait, dans une étendue de 8 décimètres de longueur sur 6 de largeur, une infiltration sanguine de 3 centimètres au moins d'épaisseur. Le système circulatoire, et notamment les cavités droites du cœur étaient le siège d'une inflammation très-marquée ; le cerveau et le cervelet n'ont rien présenté de particulier ; un épanchement sanguin avait eu lieu entre les méninges rachidiennes, depuis la sixième jusqu'à la douzième paire de nerfs dorsaux.

IV. Ayant cru reconnaître l'année dernière, sur un chien mort de la rage, les lysses observées par le docteur *Marochetti*, *M. Vatel* a continué ses recherches sur le même sujet ; et malgré la plus scrupuleuse attention, il n'a pu parvenir à retrouver les moindres traces de ces vésicules. Avant de se prononcer définitivement sur un point aussi important, il croit devoir se livrer à de nouvelles recherches.

V. Malgré les résultats avantageux obtenus jusqu'à présent de l'emploi des préparations de soufre, et notamment des bains de sulfure de potasse dans

Le traitement de la gale des chiens, il n'a pas paru inutile à M. le professeur de clinique d'essayer la méthode dite de *Mettemberg*. Il est résulté des expériences comparatives qu'il a faites à ce sujet, que l'eau de *Mettemberg*, employée d'après l'instruction publiée par l'auteur, a procuré une guérison plus prompte que les préparations sulfureuses; mais que presque tous les animaux soumis à ce traitement ont été affectés de constipation opiniâtre qui a déterminé la mort de plusieurs d'entre eux.

VI. Un grand nombre de faits ont constaté que les chlorures de chaux et de soude, étendus dans l'eau, jouissaient de la propriété de ralentir la putréfaction des matières privées de la vie; plusieurs vétérinaires ont déjà obtenu des succès de l'application de ces substances, précédée de la cautérisation dans les tissus gangrenés: il restait à déterminer si ces préparations pouvaient suffire seules et sans le secours du cautère. L'expérience a démontré que les chlorures de chaux ou de soude ne peuvent être considérés comme moyen efficace dans le traitement des affections gangreneuses, sans le secours de la cautérisation; qu'au contraire, elles paraissent être un puissant auxiliaire de ce moyen chirurgical qui, employé seul, est insuffisant dans un grand nombre

de cas. L'opinion est conforme sur ce point à celle émise par M. *Bouley* jeune, dans le Recueil de médecine vétérinaire.

VII. M. *Vatel* ayant employé sans succès différents topiques, dans le traitement des tumeurs volumineuses, indolentes, qui surviennent à la pointe de l'épaule ou au poitrail des chevaux, a eu recours, dans un assez grand nombre de cas, à l'ablation entière de la masse qui les constituait. Les résultats de ces opérations ont en général été satisfaisants. Quelques-unes de ces tumeurs pesaient jusqu'à 4 et 5 kilogrammes.

Un cheval gris devint le sujet d'une opération de ce genre; il portait à la pointe de l'épaule droite une tumeur énorme, qui, au rapport du propriétaire, s'était développée dans l'espace de quelques jours. L'existence sur différentes parties d'une grande quantité de tumeurs mélaniques pouvait faire soupçonner que celle-ci était de même nature. On se détermina à tenter l'opération: une masse d'un tissu cellulaire infiltré et très-consistant, du poids de 8 hectogrammes, fut extirpée; la portion inférieure du muscle mastoïde/huméral fendue suivant sa longueur, et une tumeur mélanique logée dans l'interstice des muscles mise à découvert; elle fut enlevée par arra-

chement et déchirure ; elle était ramollie au centre et du poids de 1 kilogramme. La cautérisation complète s'opéra en moins d'un mois. *Hico*

VIII. La névrotomie a été pratiquée cette année sur deux chevaux affectés de claudications anciennes, dont la cause résidait dans le pied. L'un d'eux, employé au service du cabriolet, était boiteux depuis plus d'un an, du membre antérieur droit, qui pouvait à peine fournir un point d'appui. Le sabot paraissait très-resserré ; il fut préalablement paré et assoupli par les cataplasmes émolliens dont on continua l'application, quelque temps après l'opération. La section des nerfs, faite avec une perte de substance au-dessus du boulet, fut suivie immédiatement d'un amendement notable. La bête, soumise à son travail ordinaire, n'a présenté depuis cette époque aucun signe de boiterie.

L'autre cheval destiné aux opérations chirurgicales, portait à la partie antérieure de la couronne une tumeur osseuse de la grosseur d'un œuf de poule : c'était la cause probable de la boiterie. L'opération fut faite comme dans le cas précédent, et on obtint les mêmes résultats.

Ces deux observations ne suffisent pas, il est vrai, pour établir invariablement les avantages de cette opération, mais elles doivent engager les vé-

térinaires à y avoir recours dans quelques cas de boiteries qui auraient résisté à l'emploi des autres moyens thérapeutiques.

IX. Les causes de claudication dans le cheval restent souvent cachées aux yeux des vétérinaires même les plus instruits. Parmi celles qui résident dans le sabot, il en est une qui paraît avoir été méconnue jusqu'à présent (du moins elle n'a encore été décrite dans aucun ouvrage imprimé) ; elle consiste dans la présence d'une colonne cornée, de grosseur et de forme variable, située à la face interne de la muraille, et logée dans une dépression que son développement occasionne dans l'épaisseur du tissu podophilleux et souvent aussi de l'os lui même; cette colonne, qui paraît due à l'épaississement de quelques lames du tissu kéraphilleux, ne détermine à l'extérieur du sabot aucune déformation qui puisse indiquer son existence. M. le professeur de clinique, qui possédait déjà quelques observations de ce genre, a eu occasion cette année d'en augmenter le nombre. Il a constamment obtenu une guérison radicale par l'extirpation de la portion de muraille qui était le siège de cette affection. Un sujet aussi important lui paraissant mériter plus de détails, il se propose d'en faire l'objet d'un article du recueil de médecine vétérinaire.

X. Une observation recueillie cette année dans les hôpitaux de l'école vient augmenter le nombre des faits qui portent à croire que l'impossibilité du vomissement dans le cheval doit être principalement attribuée au mode d'insertion de l'œsophage dans l'estomac ; à l'ouverture d'un cheval chez lequel ce phénomène s'était fait remarquer, on a reconnu que l'œsophage à l'endroit de cette insertion était flasque et que l'ouverture cardiaque, que cet état de relâchement avait rendu béante, avait permis la sortie facile des alimens contenus dans le ventricule ; on n'a découvert aucune autre lésion, si ce n'est une légère inflammation de la muqueuse gastrique.

Chaire de Pathologie.

D'après un nouveau plan adopté au commencement de l'année scolaire, M. Dupuy a été chargé du cours de pathologie, des épizooties, et de thérapeutique vétérinaire.

Pour coordonner ces différents sujets de manière à embrasser sans confusion les maladies de tous les animaux domestiques, M. Dupuy n'a pas trouvé de méthode plus sûre que celle d'étudier successivement les maladies des tissus générateurs et celles des tissus simples : c'est ainsi qu'il a fait connaître les maladies du système cellulaire, celles du système

vasculaire (cardite, phlébite, artérite), les maladies du système lymphatique, celles du cerveau, du cervelet, de la moelle épinière et des nerfs, les maladies du système dermoïde ou cutané, telles que les dartres, la gale, le claveau, &c.

Les affections si nombreuses du système muqueux ont été décrites avec beaucoup de détails : les inflammations de la membrane muqueuse, des cavités nasales, du larynx, des bronches, du tissu pulmonaire ont été comparées à l'affection de la membrane séreuse de cet organe ou pleurite.

M. *Dupuy* a suivi la même marche pour les maladies du système muqueux des voies alimentaires, de la vessie, de l'utérus; il a eu l'avantage de démontrer par ce plan de médecine comparée que tel système d'organes est plus fréquemment affecté que tel autre, selon l'espèce de nos animaux domestiques, et de reconnaître les causes de la rareté ou de la fréquence de ces diverses affections dans les différences du régime, de l'organisation, du genre de service, &c.

Lorsqu'on fait, sans dessein prémédité, l'ouverture d'un grand nombre d'animaux, on finit par reconnaître que plusieurs maladies des herbivores (du cheval, par exemple) sont déterminées par des épanchemens ou des exhalations, soit de la partie séreuse du sang, soit de la partie rouge. On a ainsi

confirmé par de nouvelles observations que la classe des hémorragies est très-étendue, et que ces maladies sont très-fréquentes dans l'espèce du cheval, du bœuf, du mouton, tandis qu'on ne fait pas la même remarque dans l'espèce du chien.

Une autre observation intéressante faite dans les ruminans consiste dans la fréquence des vers intestinaux appartenant aux genres *Cenures*, *Distomes*, *Hydatides*. M. *Dupuy* a eu très-souvent occasion de remarquer des vers du genre filaire dans l'intérieur de l'estomac du cheval, sur-tout dans la partie pylorique; ils se trouvent dans des loges à parois épaisses jardacées; on peut s'y tromper au point qu'on prendrait ces tumeurs pour des tissus accidentels de la nature du squirre, du cancer. Un examen même superficiel empêche qu'on ne tombe dans cette erreur, puisqu'en coupant ces tumeurs, il est facile de reconnaître les loges où se trouvent les filaires. Ne pourrait-on pas expliquer le développement des affections cancéreuses par ce qui arrive à ces tissus? La présence de ces vers parasites agit à la manière de l'épine de Vanhelmont; ce qui porterait à regarder ces tissus accidentels comme des produits de sécrétion. Cette étiologie pourrait conduire à la véritable indication et à l'emploi des moyens convenables, ou à adopter une méthode rationnelle pour le traitement de maladies qui deviennent si graves, lorsqu'on les aban-

donne à elles-mêmes, ou lorsqu'on met en usage la méthode empyrique; car il devient toujours difficile d'atteindre un but qu'on ne connaît pas.

L'étude de tout ce qui concerne les maladies chroniques des bestiaux n'a pas cessé d'occuper M. le professeur de pathologie; il a continué, sous ce rapport, ses recherches d'anatomie pathologique sur la morve, le farcin, et il croit pouvoir assurer que s'il n'a pas encore trouvé une méthode rationnelle de traiter ces maladies, il est parvenu du moins à en diminuer les ravages par les soins hygiéniques, l'émigration, et des remèdes très-simples, en attaquant les causes prédisposantes ou éloignées, sous l'influence desquelles elles se manifestent.

Un grand nombre de faits pourraient être cités en faveur de cette théorie.

Le même professeur a inoculé trois troupeaux de moutons, de quatre à cinq cents bêtes chaque. Dans tous trois, les animaux atteints du claveau naturel sont morts dans une proportion de plus de moitié, tandis que dans ceux clavelisés, il n'en est mort qu'un sur cent.

Le procédé qu'il préfère est simple; il suffit d'introduire une lancette à saigner l'homme, sous l'épiderme de la queue, en ayant la précaution d'appliquer la petite portion d'épiderme soulevée, afin que le virus soit le moins possible au contact de l'air.

(39)

Ou bien, on saisit la peau de la face interne des cuisses, dans la direction de la veine saphène ; on la double avec la main gauche, tandis que la lancette couverte de virus puisé sur un mouton qui est couché à droite de l'opérateur, est dirigé entre l'index et le pouce de la main gauche, et introduite sous l'épiderme.

Par ce procédé facile, on peut inoculer quatre moutons par minute, en faisant une seule pique à la face interne de la cuisse.

Il arrive souvent qu'il se manifeste, sur un certain nombre de bêtes inoculées, des tumeurs dures qui font souffrir et boîter les animaux ; elles ont la plus grande analogie avec le furoncle : il paraîtrait que les moutons qui les éprouvent ne sont pas à l'abri du claveau naturel, puisqu'il se développe quelque temps après, et qu'il suit la même marche que dans les bêtes qui n'ont pas été inoculées.

Il est de la plus grande importance, pour éviter ces furoncles, de ne pas prendre du virus trop vieux, de ne pas l'introduire à la face interne de la peau, ou de ne pas se servir de matières animales altérées, parce que dans ces circonstances la maladie qui se manifeste est souvent semblable à la pustule maligne.

Le virus doit donc être frais, pris le huitième jour de la maladie, ou le quatrième après l'éruption, et déposé sous l'épiderme, c'est-à-dire ; sur le corps

muqueux de la peau , qui est la partie la plus vasculaire et la plus nerveuse , par conséquent la plus vivante.

De nombreuses observations, publiées dans le Recueil de médecine vétérinaire et dans le Journal général de médecine, ont eu pour but de démontrer que le vertige est rarement une affection simple, qu'il est ordinairement compliqué d'une inflammation de l'estomac, de l'intestin, accompagné presque toujours d'une inflammation de la membrane séreuse qui enveloppe le cœur *péricardite*, d'une inflammation du tissu du cœur *cardite*, de sa membrane interne, ainsi que de l'aorte, de la veine cave postérieure et de la veine porte. Il faut remarquer que l'inflammation n'attaque quelquefois que la membrane qui revêt les cavités droites du cœur, la veine cave postérieure et la veine porte.

L'examen des causes du cornage dans les chevaux et quelques autres animaux domestiques, a été l'objet d'un rapport également publié dans le Recueil de médecine vétérinaire et dans le Journal général de médecine. Plusieurs observations faites sur les animaux vivans, et la description exacte de l'autopsie cadavérique de quelques animaux, permettent à M. Dupuy de conclure que le rétrécissement du larynx qu'on observe dans le siffilage, est la cause principale du dérangement des fonctions si impor-

tantes du poumon, et d'expliquer par-là la diminution d'énergie du système musculaire et les phénomènes d'asphyxie qui accompagnent le cornage.

On pourra, dit-il, en terminant, ne pas approuver ces rapprochemens ; quelques personnes pourront blâmer ces explications ; mais on doit observer qu'il devient d'une haute importance, surtout dans la médecine vétérinaire, qui a été long-temps sous l'influence d'un empirisme grossier, d'établir les rapports des phénomènes entre eux ; de lier, de coordonner les observations, de rapprocher les effets des causes qui les produisent ; enfin de réunir dans un fait général tous les faits particuliers. Si l'on ne suit pas cette méthode, les observations restent isolées, fragmentaires ; elles ne peuvent conduire à établir une indication thérapeutique raisonnée.

Bibliothèque.

La bibliothèque de l'École d'Alfort a reçu, dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, les ouvrages suivans :

Plusieurs livraisons du *Journal général de médecine*, par Gautier de Claubry ;

Plusieurs livraisons du *Journal de physique et de chimie et d'histoire naturelle*, par Blainville ;

Plusieurs livraisons de la *Nouvelle Bibliothèque médicale*, par Royer-Collard ;

Plusieurs livraisons de la *Phitographie médicale*,
par M. Joseph Roques ;

Plusieurs livraisons des *Archives générales de
médecine* ;

Plusieurs livraisons de la *Flore médicale des An-
tilles*, par M. Descourtils ;

Recueil de Médecine vétérinaire pratique, par
MM. Royer-Collard et Girard fils ;

Une *Notice historique sur M. Thierry, membre
de la Société royale d'agriculture et de commerce de
Caen* ;

Annales de l'agriculture française, par MM. Bosc
et Tessier ;

Un volume de *Recherches sur les Ossemens fos-
siles*, par M. le baron Cuvier ;

Plusieurs volumes du *Dictionnaire des Sciences
naturelles*, avec les planches qui y sont jointes ;

Plusieurs livraisons des portraits des naturalistes ;

Plusieurs livraisons de *Champignons de la famille
des Mamelonnées*, du docteur Paulet ;

Plusieurs livraisons du *Traité général des Eaux
et Forêts, Chasses et Pêches* ;

Plusieurs cahiers des *Mémoires du Muséum d'his-
toire naturelle* ;

Plusieurs cahiers de la *Gazette de santé, Journal
de médecine et Sciences accessoires* ;

Une *Note sur les Bêtes à laine longue*, par M. Tessier;

Notice sur la maladie qui règne épizootiquement sur les chevaux, par M. Girard, directeur de l'École vétérinaire d'Alfort;

Mémoire sur la Conservation des Graines dans des fosses souterraines, par M. Ternaux aîné;

Rapport sur l'Assainissement des Fosses d'aisance, par M. Davée; — *H. B. Arcet*

Un *Compte rendu de la Société d'agriculture de Lyon*;

Un *Mémoire de l'Épizootie des chevaux*, par M. Rainard, professeur de l'École vétérinaire de Lyon;

Une *Note sur la Maladie Épizootique des Chevaux*, par M. Huzard fils;

Un *Atlas du Dictionnaire général des eaux et forêts*;

Quædam de excolenda medicina veterinaria, Carolus Gottlob ~~Prenx~~, Dresdæ; *H. Prinz*

Différens cahiers du *Bulletin des lois*.

Correspondance.

La correspondance n'a pas été moins active cette année que les années précédentes; l'École a reçu un grand nombre de mémoires intéressans dont elle regrette de ne pouvoir donner ici l'analyse, et parmi

lesquels elle a sur-tout remarqué ceux de MM. *Gougin, Thierry, Rimbault, Chouard, Sanitas, Ségalas, Collin, Sourdillac, Dubois-Bernard, Lebas fils, et Barras*, docteur en médecine.

Cette liste aurait été plus complète, si une douleur profonde, occasionnée par la perte d'un fils qui s'était acquis des titres à la reconnaissance des élèves et des vétérinaires, eût permis à M. le directeur de nous communiquer des renseignemens précieux. L'École reconnaîtra toujours l'utilité des Mémoires qui lui seront adressés ; elle s'empressera de donner à ces observations toute la publicité possible, persuadée que par ce moyen la science marchera rapidement vers le perfectionnement, et qu'ainsi nous mériterons tous les bienfaits que n'ont pas cessé de recevoir les Écoles vétérinaires fondées par Louis XV, constamment protégées par Louis XVI et Louis XVIII, et réorganisées par Charles X.

PROCÈS-VERBAL

*Des opérations du Jury d'examen des Élèves
de l'École royale vétérinaire d'Alfort, pendant
la session d'octobre 1825.*

LE 1.^{er} octobre 1825, le jury d'examen de cette École, composé de MM. les professeurs, maître de dessin et chefs de service, d'après la lettre de S. Exc. le Ministre Secrétaire d'état de l'intérieur, en date du 9 septembre dernier, s'est réuni, sous la présidence de M. l'inspecteur général des écoles royales vétérinaires de France, pour procéder aux examens théoriques et pratiques des élèves de cet établissement. Ces opérations ont été continuées les 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 25 et 30 octobre 1825.

Dans le cours de cette session, le jury devait s'occuper, 1.^o d'examiner tous les élèves et de délivrer des diplômes de vétérinaire à ceux d'entre eux qui, ayant fini leurs études, méritaient d'obtenir ce titre ;

2.^o De décerner des prix et des accessits ;

3.° De vérifier enfin la validité des demandes de duplicata de diplomes en échange de certificats d'études ou d'anciens brevets.

Les listes remises au jury par M. le directeur de l'École portaient cent cinquante-cinq élèves, distingués par années d'études. Trois ont succombé pendant leur séjour à l'École, ce sont MM. LANGLOIS (*François-Germain-Emmanuel*), de l'Oise; BONNEAU (*Étienne*), de la Nièvre, élève aux frais de ses parens, et DUPREY (*Jean-Jacques-François*), de l'Eure. Onze étaient absens pour cause de maladie, ce sont MM. HAMONT (*Pierre-Nicolas*), des Ardennes, élève militaire; MARÉCHAL (*Auguste-Parfait*), de la Somme, élève aux frais de ses parens; STERNAUX (*Pierre*), des Ardennes, élève aux frais de ses parens; HÉDIARD (*Arsène*), de l'Yonne, élève aux frais de ses parens; ZELLER (*Jean-Joseph*), de la Meuse, élève militaire; MERCIER (*Hippolyte-François*), de la Meuse, élève aux frais de ses parens; BOYER (*Jean-Baptiste*), de l'Yonne, élève aux frais de ses parens; PERNET (*George-François-Frédéric*), des Pays-Bas, élève militaire; MARIAGE (*Pierre-François*), du Nord, élève aux frais de ses parens; CACHELON (*Eugène-Edmond*), du Calvados, élève aux frais de la société d'encouragement, et COUREUX (*Henri-Joseph*), des Pays-Bas, élève aux frais de ses parens.

(47)

Tous les élèves ont d'abord résolu par écrit une question sur les différentes branches de la science qu'ils ont étudiées pendant l'année scolaire, savoir : ceux composant la première année, une question d'anatomie et de botanique; ceux de la deuxième, une question d'anatomie, de zoologie, de physique et d'extérieur; ceux de la troisième, une question de médecine opératoire, de pathologie, de zoologie et de chimie médicale, enfin pour les élèves de la quatrième et cinquième, une question d'hygiène, d'histoire naturelle et de chimie.

Vingt-deux élèves ayant obtenu les années précédentes le diplôme de maréchal vétérinaire et qui concouraient cette année pour le diplôme de vétérinaire, ont exécuté sous les yeux du jury une opération de chimie pharmaceutique.

Vingt-cinq élèves, formant la troisième année d'études, ont aussi exécuté plusieurs opérations de chirurgie vétérinaire et de maréchallerie.

Le jury a procédé ensuite à l'examen oral de tous les élèves. Ils ont été interrogés successivement par chacun de MM. les professeurs dont ils ont suivi les cours; enfin les élèves ont désigné par la voie du scrutin secret celui d'entre eux qu'ils ont jugé digne d'obtenir le prix de bonne conduite. L'administration de l'École a approuvé le choix des élèves.

(48)

Ces différens exercices étant terminés , le jury s'est rassemblé pour résumer ses opérations, et il a porté le jugement suivant :

PRIX.

PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES.

I.^{er} PRIX.

M. PRINCE (*Pierre-Alphonse-Joseph*), du Pas-de-Calais, élève aux frais de ses parens.

II.^e PRIX.

MM. BOULFROY (*Pierre-Louis-Desiré*), de la Somme, élève aux frais de ses parens.

DAMALIX (*Pierre-Nicolas-Ferdinand*), de la Haute-Saone, élève militaire.

DEGORCE (*Blaise*), de la Charente.

GREUZARD (*Barthélemy*), de Saone-et-Loire, élève aux frais de ses parens.

RICHARD (*Antoine*), du Cantal, élève aux frais de ses parens.

I.^{er} ACCESSIT.

M. DUMONT (*Henri-Dominique-Unité*), de Seine-et-Oise, élève aux frais de ses parens.

II.^e ACCESSIT.

MM. BOUTHORS (*Louis-François*), du Pas-de-Calais;

DIOT (*Delphin-Charles*), des Deux-Sèvres, élève aux frais de ses parens.

III.^e ACCESSIT.

- MM. DAREAU (*Louis-François*), d'Eure-et-Loir;
DECAIX (*Pierre-Eustache*), de la Somme, élève
aux frais de ses parens.
LÉBERT (*Joseph-Antoine*), de l'Eure.
DUPLÉNNE (*Pierre-Jean-Baptiste-François*), de
la Manche.

MENTIONS HONORABLES.

- MM. BOUIN (*Jean-Joseph*), de l'Indre, élève militaire.
GIRAULT (*Laurent*), du Loiret, élève aux frais
de ses parens.
CHAIGNAUD (*François*), de la Charente;
COLLANDRE (*Antoine*), de la Vienne, élève aux
frais de ses parens.
MARTEL (*Jean-Marie*), de la Seine, élève mili-
taire.

Le jury a cru devoir augmenter le nombre des
accessit et mentions honorables pour cette année
ainsi que pour la seconde et troisième, comme une
preuve de sa satisfaction envers plusieurs élèves.

DEUXIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.

I.^{er} PRIX.

- M. DELAFOND (*Henri-Mamert-Onésime*), du Loiret :
il a obtenu le 1.^{er} prix de la 1.^{re} année d'études en
octobre 1824.

(50)

II.° PRIX.

M. GILLET (*Claude-Casimir*), de la Marne, élève militaire : il a obtenu en octobre 1824 le 2.° accessit de la 1.°e année d'études.

I.° ACCESSIT.

MM. RODIER (*Jean-Baptiste*), de la Loire-inférieure : il a obtenu, en octobre 1824, le 2.° prix de la 1.°e année d'études.

TRIBOU (*Constant-Joseph*), du Nord, élève aux frais de ses parens : il a obtenu, en octobre 1824, le 1.° accessit de la 1.°e année d'études.

II.° ACCESSIT.

MM. LACAUCHIE (*Adolphe*), de la Seine, élève aux frais de la société royale et centrale d'agriculture : il a été nommé répétiteur de pharmacie et de botanique en octobre 1824, a obtenu le 1.° accessit du 1.°e prix de dessin dans la même année et a rempli les fonctions de répétiteur de pathologie en 1825.

COLLIGNON (*Jean-Louis-Antoine*), de la Meuse, élève aux frais de ses parens : il a obtenu le 3.° accessit de la 1.°e année d'études en octobre 1824.

III.° ACCESSIT.

M. SOULLICE (*Jacques*), des Deux-Sèvres : il a obtenu le 1.° accessit de la 1.°e année d'études en octobre 1824.

M. ROUGIEUX (*Joseph*), de la Meurthe : il a obtenu le 2.^e accessit de la 1.^{re} année d'études et le 2.^e accessit du 2.^e prix de dessin en octobre 1824.

TROISIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.

I.^{er} PRIX.

M. PATU (*Jean-Baptiste*), de Seine-et-Oise, élève militaire.

II.^e PRIX.

M. BROGNIEZ (*André-Joseph*), des Pays-Bas, élève aux frais de ses parens : il a obtenu le 1.^{er} prix de la 1.^{re} année en octobre 1823 et a été nommé répétiteur d'anatomie et de physiologie en octobre 1824.

I.^{er} ACCESSIT.

MM. DANCONGNÉE (*Nicolas-Henri*), de Seine-et-Marne, élève aux frais de ses parens : il a été nommé répétiteur de pathologie en octobre 1824 et a rempli en 1825 les fonctions de répétiteur de clinique.

RAIMBAULT (*Jean-Pierre*), de Maine-et-Loire, élève aux frais de ses parens : il a été nommé répétiteur du cours de jurisprudence et de maréchallerie en octobre 1824 et a rempli en 1825 les fonctions de répétiteur de clinique.

II.^e ACCESSIT.

MM. REIGNIER (*Alexis-Auguste*), de la Charente-inférieure : il a été nommé répétiteur de jurispru-

(52)

dence et de maréchallerie en octobre 1824, et a rempli cette année les fonctions de répétiteur du cours d'histoire naturelle.

SARZAUD (*René-Sincère-Fortuné*), de la Loire-inférieure.

III.^e ACCESSIT.

MM. BRULLÉ (*Paul-Augustin-Lazare*), du Pas-de-Calais : il a obtenu un accessit aux prix de la 2.^e année d'études en octobre 1824, et a été nommé répétiteur de dessin au même concours.

DAGET (*Victor*), de la Meuse : il a obtenu un accessit aux prix de la 2.^e année d'études en octobre 1824.

BRIAND (*Jean-Louis-Félix-Nicolas*), du Calvados : il a obtenu le 2.^e prix de la 1.^{re} année d'études en octobre 1823, et un accessit aux prix de la 2.^e année en octobre 1824.

QUATRIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.

I.^{er} PRIX.

M. LECOQ (*Félix*), du Nord, élève aux frais de ses parens : il a été nommé répétiteur d'anatomie en octobre 1823, et a obtenu le 1.^{er} accessit de la 3.^e année d'études en octobre 1824.

II.^e PRIX.

M. CAVALIÉ (*Pierre-Hilaire*), de l'Aude, élève militaire : il a obtenu un accessit aux prix de la 2.^e année en octobre 1823, et un autre accessit aux prix de la 3.^e année en octobre 1824.

(53)

I.^{er} ACCESSIT.

M. PINAUD (*Arnaud-François*), de l'Aude, élève aux frais de ses parens.

II.^e ACCESSIT.

M. WATRIN (*Jean-Baptiste-Léon*), de la Moselle.

CINQUIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.

I.^{er} PRIX.

M. ROSSIGNOL (*Pierre-Alexandre*), de l'Yonne : il a obtenu le 1.^{er} prix de la 4.^e année d'études en octobre 1824, et a été nommé répétiteur suppléant de la chaire de physique, chimie et pharmacie en mai 1825, le titulaire s'étant retiré pour cause de maladie.

II.^e PRIX.

M. HUVELLIER (*Jean-Baptiste-Claude*), de l'Orne : il a été nommé répétiteur de physique et de chimie en octobre 1824, et a obtenu le 1.^{er} prix de dessin au même concours.

ACCESSIT AUX PRIX.

MM. LADURELLE (*Jean-Pierre-Marie*), de l'Hérault.
 MAUDUIT (*Julien-Desiré*), de la Sarthe : il a été nommé répétiteur des cours d'économie rurale et d'éducation des animaux domestiques en octobre 1824.

(54)

PRIX DE DESSIN.

I.^{er} PRIX.M. GILLET (*Claude-Casimir*), déjà nommé.I.^{er} ACCESSIT.M. CHAUSSY (*Joseph*), du Var.II.^e ACCESSITM. LANÇON (*Ferdinand*), de l'Ain, élève militaire :
il a obtenu le 1.^{er} accessit au 2.^e prix de dessin
en octobre 1824.II.^e PRIX.M. LACAUCHIE (*Adolphe*), de la Seine, déjà nommé.I.^{er} ACCESSIT.M. RANSON (*Antoine-Isidore*), du Pas-de-Calais,
élève militaire.II.^e ACCESSIT.M. PINAUD (*Arnaud-François*), de l'Aude, déjà
nommé.

MENTIONS HONORABLES AUX PRIX.

MM. TOURNAY (*Guillaume-Louis*), du Morbihan,
élève aux frais de ses parens.BOUIN (*Jean-Joseph*), de l'Indre, déjà nommé.

DIPLOMES DE VÉTÉRINAIRE.

Les élèves de la 4.^e et 5.^e année, qui ont été jugés dignes d'obtenir le diplôme de vétérinaire, ont été rangés dans l'ordre de leur mérite respectif, ainsi qu'il suit :

QUATRIÈME ANNÉE.

MM.

- 1.^o LECOQ (*Félix*), du Nord, déjà nommé : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire dans cette École en octobre 1824.
- 2.^o CAVALIÉ (*Pierre-Hilaire*), de l'Aude, déjà nommé : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire dans cette École en octobre 1824.
- 3.^o PINAUD (*Arnaud-François*), de l'Aude, déjà nommé : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire à l'École de Lyon en octobre 1824.
- 4.^o WATRIN (*Jean-Baptiste-Léon*), de la Moselle, déjà nommé : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire dans cette École en octobre 1824.
- 5.^o RENAULT (*Thomas-Eugène-Éloi*), de Seine-et-Oise : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire dans cette École en octobre 1824.
- 6.^o SANTIN (*Sébastien*), de la Gironde, élève à ses frais : il a obtenu le diplôme de vétérinaire à l'École de Lyon en 1810.
- 7.^o FAREZ (*Louis-Alexandre-Noël*), du Nord : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire dans cette École en octobre 1824.

MM.

- 8.° SOAERÈS (*Antoine-Philippe*), de Bellem, aux frais de Sa Majesté le Roi de Portugal : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire dans cette École en octobre 1824.
- 9.° BRETTE (*Bernard-Philippe*), du Tarn : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire à l'École de Lyon en octobre 1824.
- 10.° TARDIEU (*Ézéard-Antoine*), des Bouches-du-Rhône, élève aux frais de ses parens : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire à l'École de Lyon en octobre 1823.

CINQUIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.

MM.

- 1.° ROSSIGNOL (*Pierre-Alexandre*), déjà nommé : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire dans cette École en octobre 1823.
- 2.° HUVELLIER (*Jean-Baptiste-Claude*), déjà nommé : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire dans cette École en octobre 1823.
- 3.° LADURELLE (*Jean-Pierre-Marie*), déjà nommé : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire à l'École de Lyon en octobre 1823.
- 4.° MAUDUIT (*Julien-Desiré*), déjà nommé : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire dans cette École en octobre 1823.
- 5.° VIRAMOND (*Roch-Esprit-Jacques-Maurice*), de l'Aude : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire à l'École de Lyon en octobre 1823.

MM.

- 6.° LAMOUREUX (*Jean*), du Gard : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire à l'École de Lyon en octobre 1823, et a été nommé dans celle-ci, cette année, répétiteur du cours d'hygiène et d'extérieur.
- 7.° CHAUSSY (*Joseph*), du Var, déjà nommé : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire à l'École de Lyon en septembre 1822.
- 8.° ROY (*François-Appollinaire*), de l'Indre : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire à l'École de Lyon en octobre 1823.
- 9.° BORNIER (*Joseph-Jean-Baptiste*), de la Côte-d'Or, élève externe : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire à l'École de Lyon en septembre 1821.
- 10.° ROBIN (*René*), de l'Indre : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire à l'École de Lyon en octobre 1823.
- 11.° DARD (*Louis-Marie*), de la Seine : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire dans cette École en octobre 1823.
- 12.° MARTIAL (*Denis-Jean-Joseph*), du Gard : il a obtenu le diplôme de maréchal vétérinaire à l'École de Lyon en octobre 1823.

PRIX DE BONNE CONDUITE.

M. LAMOUREUX (*Jean*), du Gard, déjà nommé.

ACCESSIT.

M. LECOQ (*Félix*), du Nord, déjà nommé.

(58)

Les élèves qui n'ont pas été jugés suffisamment instruits pour passer, soit de la première à la deuxième année, soit de la deuxième à la troisième année d'études, et qui sont présentés à Son Excellence pour recommencer les cours qu'ils ont suivis pendant l'année scolaire, sont :

I.^{re} ANNÉE.

MM. AUBRY (*Casimir*), du Calvados, élève aux frais de ses parens.

BELLUOT (*Pierre-Toussaint-Exupert*), d'Indre-et-Loire, élève aux frais de ses parens.

BENQUEY (*Jean*), de la Gironde, élève aux frais de ses parens.

CHAUVIN (*Victor-Auguste*), du Finistère, élève aux frais de ses parens.

DAVIAU (*Louis-Jean*), de Maine-et-Loire.

ELÉOUET (*Jean-Marie*), du Finistère.

LABROUSSE (*Victor*), de la Charente, élève aux frais de ses parens.

SULFOURT (*Jean-Eugène*), de la Seine, élève militaire.

WIMART (*César-Alexandre*), du Pas-de-Calais, élève aux frais de ses parens.

II.^{re} ANNÉE.

M. FRESSARD (*Louis-Justin*), du Pas-de-Calais.

DEMANDE DE DUPLICATA DE DIPLOMES.

Les opérations relatives aux élèves de l'École ayant

(59)

été terminées, le jury, suivant la même lettre de S. Exc. le Ministre Secrétaire d'état au département de l'intérieur, s'est occupé de l'examen des demandes de duplicata de diplôme.

Une seule demande lui a été adressée par M. Genet, vétérinaire à Chatellerault (de la Vienne). Cette demande ayant été trouvée conforme au registre de l'École, le Jury a cru devoir consulter Son Excellence sur la nature du duplicata de diplôme à délivrer dans cette circonstance.

Fait et clos à l'École royale vétérinaire d'Alfort
le 30 octobre 1825.

Signé DUPUY, *Directeur par intérim et Professeur.*

A. G. Ag. DESMAREST, }
VATEL, } *Professeurs.*
A. YVART, }

RIGOT, }
ROUSSEL, } *Chefs de service.*
LASSAIGNE, *Secrétaire* }
du Jury, }

N.-J. JACOB, *Maître de dessin.*

HUZARD, *Inspecteur général des Écoles royales vétérinaires, Chevalier des Ordres royaux de Saint-Michel et de la Légion d'honneur, présidant le Jury.*

PARIS, IMPRIMERIE ROYALE. — Février 1826.

(101)

Le 10 Mars 1825. Le Ministre de l'Instruction Publique, a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 27 Janvier dernier, sur l'état de l'enseignement primaire dans le département de la Seine-Inférieure.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute estime et de ma haute reconnaissance.

Le Ministre de l'Instruction Publique, J. B. DUPUY.

Le Directeur de l'École Normale, M. L. LAFITTE.

Le Directeur de l'École de Médecine, M. J. B. DUPUY.

Le Directeur de l'École de Pharmacie, M. J. B. DUPUY.

Le Directeur de l'École de Droit, M. J. B. DUPUY.

Le Directeur de l'École de Commerce, M. J. B. DUPUY.

Le Directeur de l'École de Musique, M. J. B. DUPUY.

Le Directeur de l'École de Dessin, M. J. B. DUPUY.

Le Directeur de l'École de Sculpture, M. J. B. DUPUY.

Le Directeur de l'École de Peinture, M. J. B. DUPUY.

Le Directeur de l'École de Danse, M. J. B. DUPUY.

Le Directeur de l'École de Gymnastique, M. J. B. DUPUY.

Le Directeur de l'École de Philosophie, M. J. B. DUPUY.

Le Directeur de l'École de Médecine, M. J. B. DUPUY.

Le Directeur de l'École de Pharmacie, M. J. B. DUPUY.

Le Directeur de l'École de Droit, M. J. B. DUPUY.

Le Directeur de l'École de Commerce, M. J. B. DUPUY.

Le Directeur de l'École de Musique, M. J. B. DUPUY.

Le Directeur de l'École de Dessin, M. J. B. DUPUY.

Le Directeur de l'École de Sculpture, M. J. B. DUPUY.

Le Directeur de l'École de Peinture, M. J. B. DUPUY.

Le Directeur de l'École de Danse, M. J. B. DUPUY.

Le Directeur de l'École de Gymnastique, M. J. B. DUPUY.

Le Directeur de l'École de Philosophie, M. J. B. DUPUY.

Errata.

Page 31, Lignes 6 et suivantes de bas en haut,
 Les chlorures de chaux ou de soude.....
 elles paraissent être..... Lisez, ils paraissent
 être; Chlorure est masculin.

(N^o tout cet article vi est en mauvais français qui aurait eu
 besoin d'être écrit plus intelligiblement).

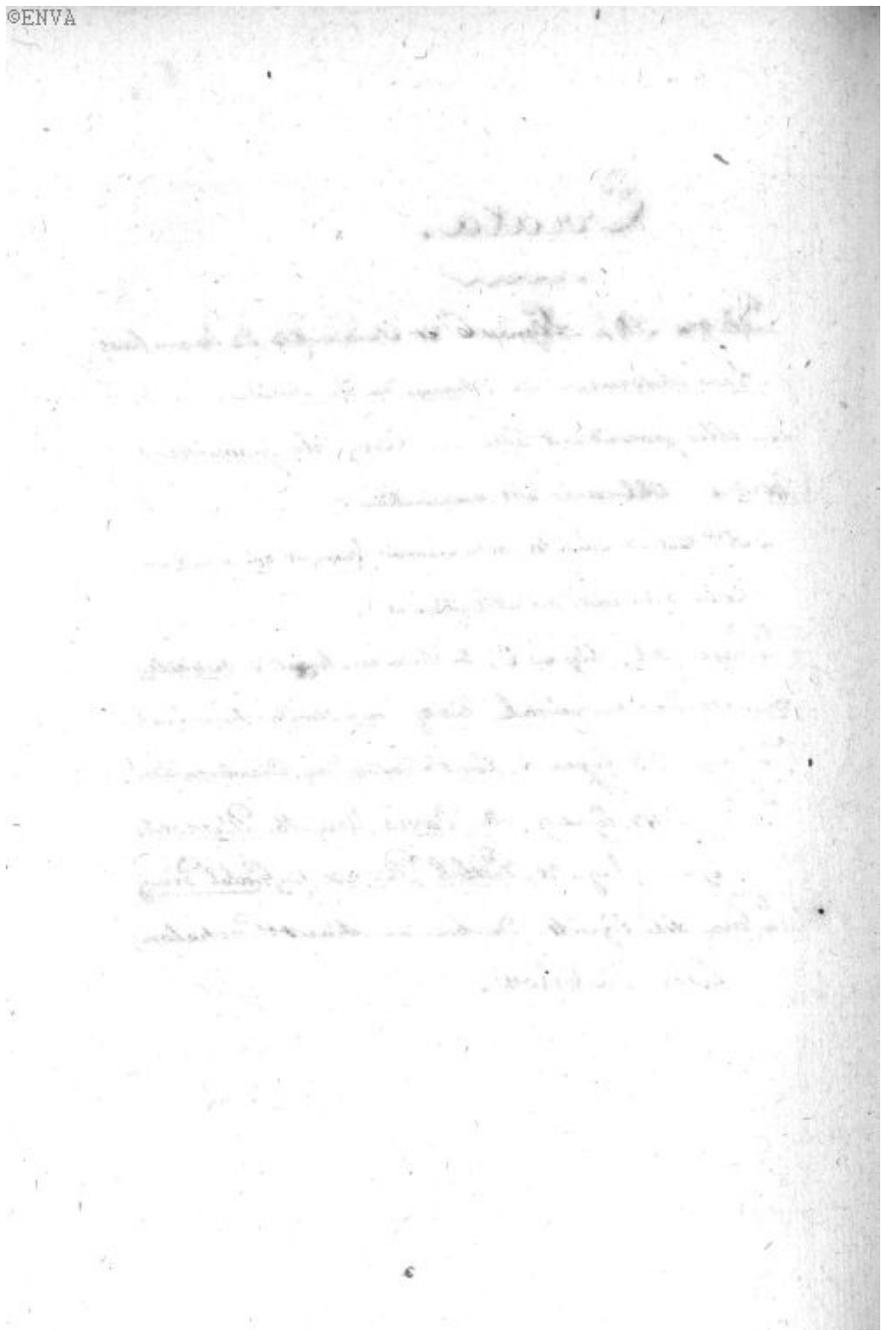
Page 32, ligne 3, de bas en haut: muscle
 mastoïde huméral, lisez, mastoïdo-huméral.

Page 33, ligne 2, Caustérisation, lisez, Cicatrisation.

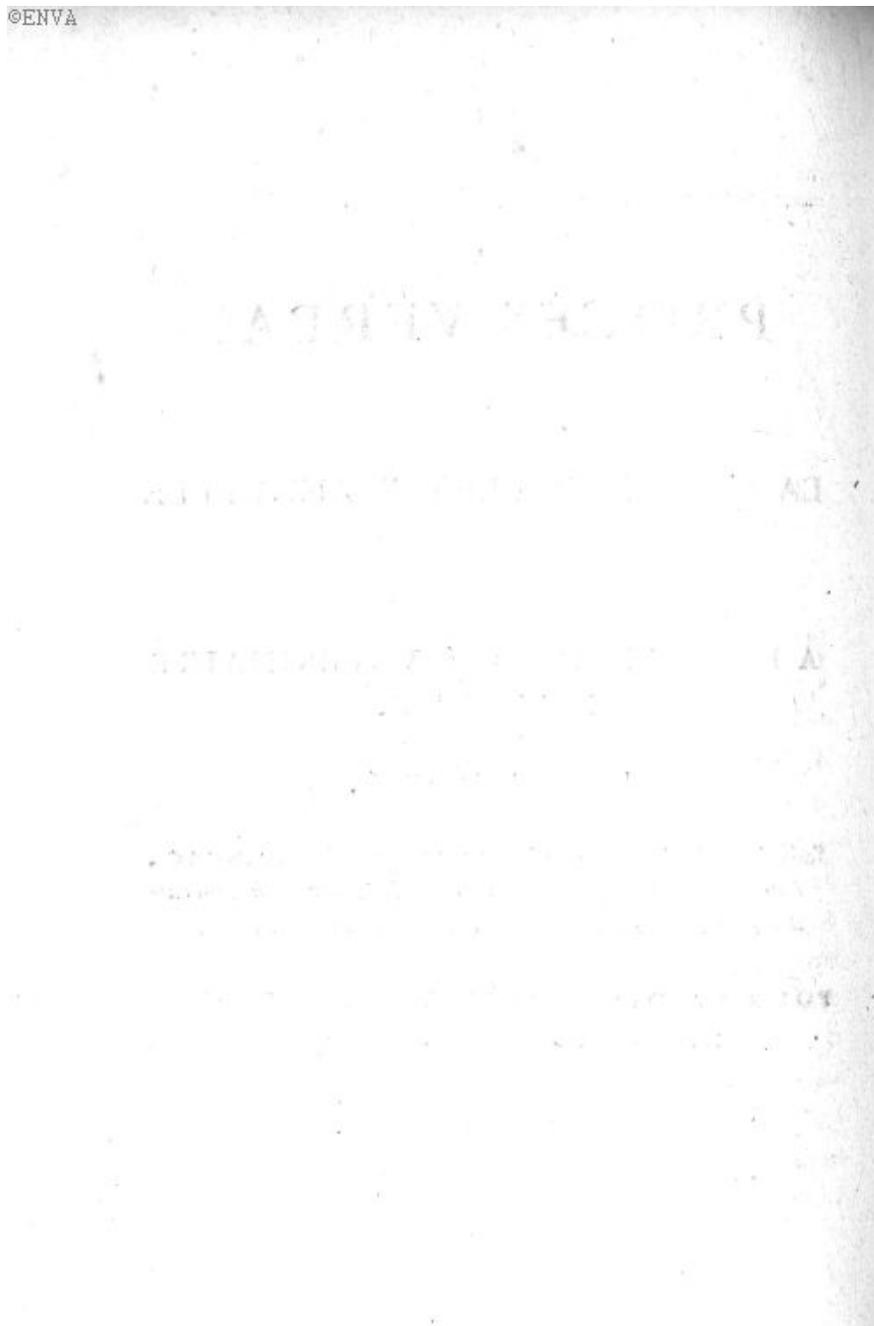
Page 43, ligne 9, M. Davée, lisez M. D'arcet.

—, ligne 20, Ferbol Prenex, lisez, Ferbol Pring

Page 46, ligne 4 - de bas en haut, Cachelon,
 lisez, Cachelow.



PROCÈS-VERBAL
DE
LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
TENUE
A L'ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE
D'ALFORT,
Le 27 Août 1826,
Sous la présidence de M. SIRIEYS DE MAYRINHAC ,
Conseiller d'état , Directeur de l'administration générale
des Haras , de l'Agriculture et du Commerce ,
POUR LA DISTRIBUTION DES DIPLOMES
ET DES PRIX AUX ÉLÈVES.



ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE
D'ALFORT.

PROCÈS-VERBAL

De la Séance publique annuelle tenue à l'École royale vétérinaire d'Alfort, le 27 Août 1826, pour la distribution des Prix et des Diplomes aux Élèves de l'École.

LE dimanche 27 août 1826, jour fixé pour la distribution des prix et des diplomes, M. *Sirieys de Mayrinhaç*, Conseiller d'état, Directeur de l'administration générale des haras, de l'agriculture, du commerce, &c., représentant S. Exc. le Ministre Secrétaire d'état au département de l'intérieur, s'est rendu, à onze heures et demie, à l'École royale vétérinaire d'Alfort, où il a été reçu par MM. le Directeur, les Professeurs et Employés de l'établissement, qui l'ont conduit au salon de la direction, où se trouvaient réunies plusieurs personnes invitées, parmi lesquelles étaient M. le marquis *Dodun de Kéroman*, maire de la commune, et quelques membres de l'Académie royale de médecine. M. le Conseiller d'état

A *

(4)

Directeur, après s'être entretenu avec MM. les Directeur et Professeurs, a visité le grand bâtiment habité depuis peu de temps par les élèves, ainsi que les autres bâtimens construits ou réparés nouvellement : il s'est rendu à midi dans le grand amphithéâtre, disposé convenablement pour cette cérémonie, et où étaient rassemblés tous les étudiants de l'École, plusieurs vétérinaires civils et militaires, et un grand nombre de parens d'élèves.

M. *Sirieys de Mayrinhaç*, ayant pris place au fauteuil, a annoncé l'ouverture de la séance; il a prononcé un discours sur le but de cette solennité et l'importance de l'art vétérinaire; il a rappelé en peu de mots les nouveaux motifs de reconnaissance que l'École doit au Gouvernement. Ce discours a été terminé au milieu des applaudissemens.

M. *Dupuy*, l'un des Professeurs, a lu ensuite le compte rendu des travaux de l'École depuis la dernière séance publique. Ce rapport a été précédé d'un éloge funèbre de *Girard* fils, et d'une notice historique sur les ouvrages de ce jeune et savant professeur, enlevé prématurément à la médecine vétérinaire.

Cette lecture achevée, M. *Yvart*, autre professeur, remplissant les fonctions de Secrétaire du jury, a donné connaissance du procès-verbal des opérations du jury pendant la session qui vient de se terminer.

(5)

Les élèves qui avaient mérité des prix sont successivement venus les recevoir des mains de M. le Président, au milieu des applaudissemens.

Après la séance, levée à une heure et demie, M. le Conseiller d'état a examiné les meilleurs dessins faits par les élèves, et qui avaient été exposés dans le lieu de la réunion. Il est revenu dans le salon de la direction, où il s'est occupé de différens objets d'instruction et d'administration, et il est reparti en donnant une nouvelle assurance de l'intérêt qu'il continuera de prendre aux améliorations et à la prospérité de l'établissement.

DISCOURS prononcé à la distribution des Prix de l'École royale d'Alfort, pour l'année 1826, par M. DE SIRIEYS, Conseiller d'état, Directeur de l'administration générale des haras, &c.

MESSIEURS,

C'est pour la troisième fois que j'ai l'honneur de distribuer des récompenses dans cette École, et c'est toujours avec un nouvel intérêt que je remplis cette mission. Le zèle des Professeurs, les succès des élèves, enfin le concours de toutes les volontés pour seconder les intentions du gouvernement du Roi,

(6)

sont des motifs bien puissans pour moi d'apprécier ce qu'il y a d'important et d'agréable dans mes devoirs.

Le temps, qui s'écoule avec vitesse, et qui souvent ne laisse rien après lui, n'a pas été avare pour les Écoles vétérinaires, et l'on peut présenter avec quelque satisfaction ce qui a été fait depuis peu pour elles : la science, les disciples et l'État y trouvent également des avantages.

Sous le rapport de l'enseignement, vous connaissez, Messieurs, les modifications qui ont eu lieu; vous rendez justice aux vues sages et éclairées qui les ont dictées, et vous commencez de jouir des premiers résultats.

Les hommes instruits étaient frappés, depuis quelque temps, des écarts et de la fausse route dans lesquels on entraînait l'instruction vétérinaire. Consultés sur une question aussi importante, votre Directeur et vos Professeurs, d'accord avec l'opinion publique, s'empressèrent d'offrir les bases sur lesquelles on a établi les cours dans les Écoles d'Alfort, de Lyon et de Toulouse. Cette dernière, créée alors, fut considérée comme le complément du système; et l'étude des maladies des bêtes bovines, beaucoup trop négligée, pour ne pas dire abandonnée, formera dorénavant une nouvelle branche de l'art vétérinaire. Revenant aux principes d'unité, qui

(7)

assurent à tous les mêmes avantages, on a voulu que les trois Écoles pussent jouir de la même instruction, et qu'elles fussent soumises aux mêmes règles. Rivalisant de zèle, les succès de l'une deviendront un motif d'émulation pour les autres : car nul ne voudra rester en arrière dans le chemin de l'honneur, qui deviendra celui du savoir.

Tout s'enchaîne dans le bien que l'on conçoit, et une impulsion vive et soutenue entraîne tous les éléments qui peuvent se grouper autour d'elle : c'est ainsi que les améliorations faites dans les Écoles ont produit de nouvelles améliorations. Ceux qui cultivent la médecine vétérinaire ont fait de nouveaux efforts pour placer cette science, sur laquelle repose une partie de notre prospérité agricole, au niveau des autres connaissances humaines. De tous côtés, l'émulation des vétérinaires s'est empressée de produire des ouvrages pour répandre dans les provinces les bonnes doctrines et les observations les plus utiles. Un journal pratique, rédigé par vos savans Professeurs, en publiant les principes de la science, a fait un appel à tous les hommes instruits : cet appel n'a pas été méconnu ; et, de toutes les parties de la France, des mémoires instructifs viennent prouver que, quoique silencieuse, la médecine vétérinaire n'en observait pas moins avec la plus scrupuleuse attention tous les phénomènes des maladies des ani-

maux domestiques. Un dictionnaire de médecine et de chirurgie vétérinaires offre au public toutes les notions exactes de la science, et tend, comme le journal périodique, à délivrer l'agriculture de l'empirisme, de l'ignorance, et des dangers qui en sont malheureusement la suite.

Si nous examinons ce qui a été fait sous le rapport du bien-être des élèves, nous reconnaitrons aussi la main bienfaisante du Roi. L'École d'Alfort ne ressemble plus à ce qu'elle était antérieurement; et, sans un sentiment pénible, on ne pourrait décrire quelle était la situation fâcheuse des jeunes gens qui venaient y suivre les cours. Aujourd'hui tout est digne d'une institution royale : la surveillance, premier besoin des Écoles, est facile; les logemens sont salubres et commodes; les salles des cours et des études convenablement disposées; enfin, une régénération complète s'est, pour ainsi dire, opérée dans l'ensemble de l'établissement. On marche dans la même voie pour l'École de Lyon, et bientôt elle offrira les mêmes avantages. Le plan pour celle de Toulouse, basé sur le même système, ne tardera pas à être mis à exécution. Ces soins paternels ne se bornent pas à l'intérieur des Écoles; ils s'étendent beaucoup plus loin. Le Roi a voulu que des places fussent spécialement réservées dans les régimens de cavalerie pour les jeunes élèves qui voudraient suivre

cette carrière ; et, secondant les intentions bienfaisantes de Sa Majesté, le Ministre de la guerre favorise particulièrement les vétérinaires qui se font remarquer par leur bonne conduite et leurs talens.

Messieurs, tout ce qui est utile, tout ce qui est possible, a été fait pour la science, pour les élèves et pour l'État. Il reste, dans l'intérêt de tous, à affermir la discipline, sans laquelle rien ne prospère, parce que c'est elle qui donne aux uns la volonté et la force de faire exécuter les règles établies, et aux autres la résignation pour les observer. L'année dernière, je crus qu'il était de mon devoir de vous annoncer un règlement pour les Écoles vétérinaires. Aujourd'hui j'ai la douce satisfaction de vous dire que le Ministre de l'intérieur, juste appréciateur de tout ce qui est utile, l'a revêtu de sa sanction, et qu'à la rentrée des classes il sera rendu exécutoire.

Il est aussi l'ouvrage de ceux qui ont concouru à l'organisation nouvelle : vous le reconnaîtrez aux dispositions bienveillantes qui concilient vos intérêts avec ceux de l'ordre et de la subordination.

Voilà, Messieurs, le résultat des combinaisons du gouvernement du Roi pour la prospérité des Écoles vétérinaires. Il a fait tout ce qui dépendait de lui, et c'est à vous à profiter des facilités qu'il vous offre pour acquérir les connaissances que vous ambitionnez. Vous ne méconnaîtrez pas, j'en suis sûr, sa

(10)

sollicitude pour vous : les faits parlent à vos yeux et à votre cœur, et c'est le meilleur moyen d'assurer le bien que l'on veut faire. Jaloux d'y avoir concouru, je serai heureux si vos succès répondent à mes desirs et au zèle de ceux qui vouent leur existence à votre instruction.

(11)

*COMPTE RENDU des travaux de l'École royale
vétérinaire d'Alfort, pendant l'année scolaire
1825-1826, par M. DUPUY, Professeur.*

MONSIEUR LE CONSEILLER D'ÉTAT,

MESSIEURS,

Chargé, par l'obligation que nous nous sommes imposée tour à tour, de venir, au moment de cette solennité, vous retracer les travaux de l'École pendant l'année qui vient de s'écouler, j'avais formé le dessein de traiter ici un sujet qui, par sa haute importance, pût faire oublier l'insuffisance de l'orateur.

Dans ce projet, je voulais dérouler à vos yeux le tableau de ces épizooties qui, à différentes époques, ravagèrent la France et ruinèrent le malheureux cultivateur, consterné de voir enfouir dans les sillons les animaux qui les avait tracés. Avançant à travers les siècles, nous serions arrivés à cette épizootie de 1745, qui désola pendant près de dix ans la France et l'Europe. Je vous l'aurais montrée terrible et meurtrière, mettant en défaut les connaissances médicales de l'époque, et préparant, par les discussions qu'elle amena à sa suite, l'établissement de nos Écoles, où l'art si intéressant de guérir les bestiaux

devait être étudié d'après des principes puisés dans la médecine de l'homme. J'aurais fait connaître la marche de ces maladies, leur durée, leur nature; et, distinguant avec soin les enzooties des épizooties, j'aurais traité ces questions de contagion et d'infection, aussi importantes dans la médecine comparée que dans celle de l'homme.

Ou bien, en exposant les bases qui ont servi à la classification des maladies des animaux domestiques, j'aurais repoussé les assertions de ceux qui, dans ces derniers temps, ont avancé que l'étude de la nosologie vétérinaire avait été totalement oubliée. Sans faire une énumération fastidieuse de noms d'auteurs, et en parcourant seulement les sommités de la science, j'eusse rappelé le traité d'*Absirthe*, compris dans la compilation faite par les ordres de Constantin Porphyrogénète, que François I.^{er}, le restaurateur des lettres, fit traduire du grec en latin par *Ruell*, et que *Massé* et *Jourdain* nous ont donné depuis en français. J'aurais rappelé aussi que *Végèce* a rangé les maladies en sept classes différentes. Passant à des auteurs plus modernes, nous aurions vu que *Solleysel* et *de Garsault* avaient localisé les fièvres; que ce dernier, dans la préface du *Nouveau Parfait Maréchal*, disait positivement que le célèbre *Chirac* lui avait fait rejeter les noms par lesquels les anciens avaient caractérisé chaque fièvre, et lui avait appris que cette

maladie, n'étant autre chose qu'un arrêt du sang, annonçait une disposition inflammatoire dans quelques parties intérieures. Les travaux de *Vitet*, qui a classé les maladies des animaux d'après les principes de la nosologie de *Sauvages*, et ceux de *Bourgelat*, qui, dans un ouvrage savamment écrit et trop peu connu, propose de rejeter toute nosologie compliquée, et de séparer avec soin les maladies des différents systèmes sanguin, lymphatique et nerveux, n'auraient point été oubliés. Nous aurions dit un mot de la classification de *Camper*. *Aygaleng*, qui suivit la méthode de *Pinel*, et *Blaine*, qui adopta celle de *Cullen*, seraient venus à leur tour. Nous aurions terminé par les classifications que nous avons établies dès 1806, et par celles d'*Hénon*, de *Verrier* et de *Gohier*, trop tôt enlevés à la science, pour l'avancement de laquelle ils travaillaient avec tant de succès.

Que si nous avons accordé la préférence à un sujet de thérapeutique, la comparaison de ces différentes méthodes curatives qui, dans leur importance, ont mérité à cette partie de la science le juste titre d'art de guérir, eût sans doute puissamment éveillé et soutenu votre attention. Nous aurions balancé devant vous les avantages et les inconvénients que présentent les méthodes anti-phlogistique, dérivative et empirique, sans négliger toutefois la méthode italienne du *contra-stimulus*. Je vous aurais fait re-

marquer que, sans ces méthodes curatives, le vétérinaire se trouverait transformé en économiste rural, et que le but de notre institution serait déplacé. Sans doute la science du vétérinaire, sous le rapport de la conservation et de la multiplication des bestiaux, aurait encore un grand degré d'importance dans un pays agricole comme la France; mais ces connaissances pratiques ne peuvent être entièrement développées que dans les fermes-modèles que la sollicitude du Monarque vient d'élever, et elles ne seront jamais qu'accessoires dans un établissement consacré à l'étude des maladies et des moyens de les guérir.

Mais, Messieurs, un devoir sacré pour moi m'a détourné de ces soins; et, par une étrange fatalité, chaque fois que vos concours m'appellent à parler dans cette enceinte, je me trouve condamné à pousser un cri de douleur.

En 1814, nous venions de perdre *Olivier*, voyageur et naturaliste célèbre, et *Chabert*, qui depuis si long-temps dirigeait nos Écoles. Cédant au vœu de mon cœur, je me fis l'interprète des regrets de tous, et, au nom de tous, je rendis à leur mémoire, autant qu'il était en moi, le juste tribut d'éloges qui leur était dû. Après avoir rempli ce pénible devoir pour celui que l'on avait surnommé le patriarche des vétérinaires, j'ai à rappeler maintenant la perte du

jeune et savant professeur dont la mort sera aussi pour nous une source continuelle de regrets.

Ces mots de jeune et de savant vous ont déjà appris de qui je voulais parler. Oui, c'est de l'infortuné *Girard* que je veux vous entretenir un instant. Sa mort, qui attrista le concours de l'année dernière, en fut tellement rapprochée, que le Professeur chargé du compte rendu ne put y consigner que l'expression de sa douleur.

Si l'éloge ne peut parvenir jusqu'à l'oreille des morts et consoler leurs mânes, le besoin de rendre justice à ceux qui ne sont plus ne s'en fait pas moins sentir à ceux qui leur ont survécu ; et combien ce desir n'acquerra-t-il pas de force lorsqu'il s'agira de parler de celui qui à la fleur de l'âge promettait beaucoup plus qu'il ne lui a été donné de tenir !

En effet, Messieurs, si la perte de *Chabert* a été douloureuse pour nous, au moins sa carrière était remplie. Pendant quarante années qu'il dirigea cette École, modèle de celles établies dans les autres royaumes de l'Europe, il avait pu beaucoup observer, et, riche de sa vieille expérience, publier ces ouvrages qui ont assuré sa réputation et fixé sa place au premier rang parmi les vétérinaires. Hélas ! si *Girard* avait pu jouir d'un pareil avantage, que n'aurions-nous pas dû attendre de lui ! Mais ce jeune arbre, dont les rameaux chargés de fleurs promet-

taient tant de fruits , est tombé , et maintenant ses branches , qu'il étalait avec orgueil , sont flétries et couchées dans la poussière. Il ne nous reste plus qu'à vous rappeler ce qu'il nous a laissé , et à vous dire : jugez par ce qui vous reste de ce que vous avez perdu.

C'est lorsque la mort enlève ainsi au commencement de sa carrière l'homme qui donnait de vastes espérances , c'est lorsqu'on le voit descendre au tombeau pour ainsi dire tout vivant , tourmenté par de violens desirs de gloire et consumé par sa propre ardeur , que le cœur est brisé et que l'on ne doit pas craindre de verser des larmes.

Narcisse-François Girard, né à Paris, le 29 mars 1796, après avoir fait de brillantes études dans les collèges d'Orléans et de Versailles, parut indécis sur le choix d'un état. La littérature sembla même un instant devoir l'enlever aux études sérieuses; mais bientôt, cédant au vœu de sa famille, il s'adonna à l'art vétérinaire, dont il parcourut rapidement et avec distinction les différentes branches. Après avoir obtenu dans cette École de nombreux succès, il fut à Paris pour y profiter des leçons des grands maîtres. C'était alors, qu'appuyée sur les travaux des *Pinel*, des *Bichat* et des *Meckel*, s'établissait la médecine physiologique.

Pénétré de l'importance de l'anatomie générale

(317)

et de la clinique, il suivit les cours de *Dupuytren*, d'*Adelon* et de *Béclard*, et se mit ainsi à même de remplir la place de professeur d'anatomie, qu'il devait occuper plus tard, d'une manière digne de son nom et de ceux qui l'avaient remplie avant lui avec tant d'éclat et de distinction.

Nommé inspecteur vétérinaire militaire en 1818, et attaché en cette qualité au dépôt général des remontes à Caen, l'esprit d'observation qu'il apportait en tout, lui fit découvrir cette manière lumineuse d'envisager l'extérieur, que nous lui avons vu mettre depuis en pratique dans ses leçons.

La place de professeur d'anatomie, de physiologie et d'extérieur étant devenue vacante à cette École, *Girard* se présenta pour l'obtenir, et n'eut point de rivaux. On a dit que cette chaire aurait dû être regardée comme son héritage; mais son talent et son courage ne lui auraient pas permis d'adopter ces principes destructeurs de toute émulation, le vier puissant que rien ne saurait remplacer. Cette fois la place aurait été accordée au mérite; mais sans concours, combien de fois n'arriverait-il pas aussi que les places seraient données à la médiocrité trop souvent protégée!

Le concours, changé en examen, puisqu'aucun concurrent ne s'était présenté pour lui disputer la palme, fut brillant. En traitant avec habileté et savoir

B

les différentes matières indiquées dans le programme, il donna des preuves si évidentes de ses connaissances variées sur les différentes branches qui composent l'art vétérinaire, que le jury n'hésita pas à le reconnaître capable de remplir une chaire qui avait été occupée par *Girard*, par *Flandrin* et par *Bourgelat*.

Le savant professeur *Chaussier*, qui faisait partie du jury, surpris de tant de savoir dans un âge aussi peu avancé, ne put s'empêcher de s'écrier : *Il y a de l'homme dans ce candidat!* Cette exclamation, si éloignée des formules banales de la félicitation louangeuse, était le résultat d'une profonde conviction. *Béclard*, qui était aussi du nombre des examinateurs, admira son talent. Qui eût prévu alors que ces deux flambeaux, l'un de la Faculté de médecine de Paris, l'autre de cette École, devaient s'éteindre quelques années plus tard!

Nommé professeur, il obtint de nouveaux succès dans l'art si difficile de l'enseignement, en répandant sur toutes les parties qu'il avait à traiter un intérêt propre à faire naître le goût de l'étude.

Vous, jeunes élèves, qui avez été appelés à profiter de ses leçons, et vous ses amis et ses émules, vous pourriez redire avec moi à quel point sa mémoire était étendue, comme son éloquence était facile et aisée, et combien de fois la rapidité et l'éloquence de sa diction étonnèrent ses auditeurs.

Persuadé, comme il l'était, que simplifier les objets d'étude c'est perfectionner les sciences, il fit marcher de front deux branches qu'on avait jusqu'alors isolées, l'anatomie générale et l'anatomie spéciale, dite descriptive, et professa cette anatomie des systèmes, cette anatomie de composition qui nous manquait, et sur laquelle nous n'avions pu donner que des fragmens dans le cours de matière médicale.

Dans l'enseignement de l'extérieur, il apporta cette sagacité qui le distinguait. Rappelant aux élèves que la conformation extérieure et l'exécution des mouvemens sont toujours une suite de la disposition des os, il leur apprenait que cette action ne peut être appréciée qu'à l'aide de quelques principes de mécanique. Il leur démontrait, en pratiquant une coupe dans le sens de la ligne médiane, que chez le cheval les viscères les plus lourds sont disposés de manière à se réunir vers le centre de gravité, ce qui rend l'équilibre plus stable, et il leur faisait remarquer que l'animal vivant se meut autour de ce point. C'était en appliquant ainsi les lois de la statique à l'extérieur qu'il repoussait la tendance vers les idées empiriques, et faisait goûter l'étude de la physique, qui fournit des applications aussi précieuses. Par cette méthode, rien n'est donné à l'arbitraire : les proportions, les aplombs, les allures, en un mot,

B *

toutes les parties essentielles de l'extérieur, se rattachent aux mêmes principes, et sont plus faciles à saisir : l'application est à la fois et plus prompte et plus sûre.

C'est au milieu des travaux sans cesse renaissans que nécessitaient ces cours, qu'il a publié les mémoires que nous allons rapporter, et qui tous, ou presque tous, sont du plus haut intérêt.

Mais, avant d'en donner l'analyse, qu'il nous soit permis ici de répondre aux reproches de trop grande sévérité et même d'injustice qui lui ont été plusieurs fois adressés.

La médecine vétérinaire, dont on a peut-être trop vanté l'avancement, a été arrêtée dans ses progrès, d'un côté, par la publication de ces ouvrages populaires remplis de recettes qui ne peuvent être utiles qu'à ceux qui les publient, et, de l'autre, par des hommes qui, nous l'espérons, désabusés un jour de leurs anciennes opinions, seront les premiers à applaudir aux améliorations qui ont eu lieu dans l'enseignement, mais qui, guidés alors par un esprit de système qui leur faisait attacher une trop haute idée à ce qu'ils appelaient la pratique, au lieu de suivre les progrès de la science, semblaient l'avoir renfermée dans un cercle étroit et borné, et lui avoir défendu d'en sortir. Les travaux de ceux qui, en cherchant à l'élever, voulaient la rendre digne des

intentions bienveillantes du gouvernement, et capable de lui rendre les services qu'il était en droit d'en attendre, loin d'être appuyés comme ils auraient dû l'être, avaient été souvent méconnus et quelquefois calomniés. *Girard*, jeté jeune dans la mêlée, apporta dans la discussion le feu de la jeunesse et la vivacité de son caractère. Entré dans la ligue formée contre les préjugés existans dans tout ce qui se rattache aux doctrines médicales vétérinaires, il en fut un des plus puissans auxiliaires, et s'éleva avec force contre les fausses doctrines. On a dit qu'il avait quelquefois dépassé le but ; mais comment aurait-on voulu que celui qui sentait et pensait si vivement repoussât de sang-froid des attaques qui lui paraissaient dirigées contre un établissement auquel son père avait consacré depuis si long-temps ses services !

Le premier ouvrage qu'il publia est un très-bon mémoire sur les moyens de reconnaître l'âge du cheval ; et cette question, intéressante sous tous les rapports, s'y trouve traitée avec une grande supériorité. Avant que ce travail eût paru, on en était encore au point où *Aristote*, *Varron*, *Columelle*, avaient laissé cette branche d'étude vétérinaire. Quelques auteurs modernes, tels que *La Guérinière*, *Garsault*, *Buffon*, *Lafosse*, *Bourgelat*, avaient fait remarquer le ridicule de certaines hypothèses ; mais ils

n'avaient ajouté que peu de choses à nos connaissances. Des notions empiriques, transmises d'âge en âge, pouvaient donc seules éclaircir ce point, lorsque *Girard*, rassemblant les expériences de *Tenon*, de *Pessina*, celles de son père, et les siennes propres, composa ce mémoire, qui laisse peu de choses à désirer. Si toutes les parties de l'art vétérinaire étaient traitées avec autant de talent et d'exactitude, c'est alors que ses progrès seraient immenses.

Peu de temps après, il traduisit les *Leçons de Percival* sur l'art vétérinaire, et, par l'analyse qu'il nous en donna, nous mit à même de connaître l'état de cette science en Angleterre, et nous apprit le parti que l'on pouvait tirer dans les boiteries du procédé opératoire connu sous le nom de névrotomie.

Nous lui devons aussi des considérations très-intéressantes sur les aponévroses abdominales; mais la plus importante de ses productions est un mémoire intitulé : *Existe-t-il en médecine vétérinaire des exemples bien constatés de fièvre essentielle?* C'est là qu'avec cette supériorité de talent qu'on lui reconnaissait, il a discuté une de ces grandes questions qui, à elles seules, changent la face d'une science. En se prononçant pour la négative, il a rendu un éminent service à notre art, et fait disparaître pour toujours ces maladies que l'on avait formées avec des groupes

de symptômes. Cette classe si nombreuse et si obscure des fièvres essentielles ne fait plus partie maintenant du cadre de nosologie, et n'est considérée que comme une introduction nécessaire à la théorie des inflammations.

Enfin il publia une notice sur la vie et les ouvrages de *Flandrin*, et enrichit le *Recueil de médecine vétérinaire*, dont il était rédacteur principal, d'une foule d'articles où se font remarquer cette clarté de style et cette finesse d'aperçus qui le distinguaient. Que si l'on nous objectait que la plupart de ces articles ne furent que des essais, nous répondrions qu'il n'appartient qu'au génie de préluder ainsi.

Son amour pour la science fut enfin la cause de sa perte. Respectant une douleur trop légitime, ne craignez point que je rappelle ici ces alternatives de joie et de crainte que nous ressentîmes tant qu'on put conserver une lueur d'espoir, ni que je m'appesantisse sur ses derniers momens, que des douleurs déchirantes rendirent si pénibles. En vous rappelant qu'il était professeur distingué à vingt-cinq ans, qu'à vingt-huit il fut nommé membre de l'Académie, qu'au moment de sa mort, à vingt-neuf ans, il fut jugé digne d'être inscrit sur ces tables funéraires par lesquelles l'art vétérinaire cherche à perpétuer le souvenir de ceux qui l'ont illustré, je ne veux que l'offrir à votre émulation, et vous le présenter comme

le modèle dont on doit chercher à se rapprocher, s'il n'était point donné de l'atteindre.

Nous allons, par la lecture des notes qui nous ont été remises par MM. les Professeurs, retracer les travaux de l'année qui vient de s'écouler, et ajouter ainsi un jalon de plus à ceux déjà placés pour indiquer la route parcourue depuis la fondation de l'École jusqu'à ce jour.

Cours d'Anatomie et de Zoologie.

Dans le cours de cette année, M. *Desmarest* a publié plusieurs volumes de l'édition des *Œuvres de Buffon* qu'il dirige, et dans laquelle, en conservant avec soin et annotant les descriptions anatomiques de *Daubenton*, il a mis un ordre zoologique dans la distribution des articles qui concernent les divers animaux, et refondu les nombreux supplémens qui, ayant paru successivement à des époques éloignées, rendaient assez difficile la lecture des ouvrages du *Plin* français. Cette entreprise, que M. *Cuvier* a bien voulu encourager, acquerra un nouveau prix par l'addition qu'elle renfermera du discours de ce savant illustre sur les progrès des sciences naturelles dans la fin du dernier siècle et le commencement du siècle actuel.

M. *Desmarest* a aussi publié, dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, un article très-étendu sur

Histoire des pigeons : il y a décrit succinctement et comparativement toutes les espèces connues jusqu'à ce jour dans ce genre d'oiseaux utiles, et le nombre s'élève à cent trente-six, dont plusieurs étaient inédites avant la rédaction de cet article.

MM. *Rigot*, chef de service, et *Trousseau*, docteur en médecine, se sont livrés, cette année, à des expériences dont les résultats seront publiés dans les *Archives générales de médecine*. Ils ont été conduits par leurs recherches à penser que la rougeur interne des artères des veines et du cœur, observée dans les cadavres des chevaux, n'est point un signe certain de son inflammation pendant la vie, et que, jusqu'à présent, il n'existe aucun caractère qui puisse faire distinguer l'inflammation du système vasculaire de sa rougeur cadavérique.

Une disposition anatomique que M. *Rigot* a pu constater dans un grand nombre de chevaux, et qui, selon lui, peut servir à expliquer la gravité de l'hydrothorax dans le cheval, consiste en une communication des deux sacs pleurétiques par le médiastin postérieur [grand médiastin], au moyen de petites ouvertures séparées par des filamens donnant à cette cloison séreuse l'aspect d'un morceau de gaze.

Il lui paraît aussi très probable que la grande épaisseur du petit médiastin [médiastin antérieur], qu'il a observée dans beaucoup de vieux chevaux,

n'est point due à une altération des deux feuillets séreux qui forment cette cloison, mais bien à une transformation d'une portion de thymus non absorbée en une espèce de tissu fibreux.

Il a observé aussi un rein pesant 7 kilogrammes $\frac{1}{2}$, qui renfermait de la matière cérébriforme. Une matière mélanique se trouvait contenue dans les caillots de sang mêlés à la matière encéphaloïde. La présence de ces mélanoses dans le sang confirme l'opinion de M. *Breschet* sur leur formation, et l'analyse qui en a été faite par M. *Lassaigne*.

*Chaire de Botanique, d'Hygiène et d'extérieur
des Animaux domestiques.*

Le cours de botanique, annexé autrefois aux cours de pharmacie et de matière médicale, puis à celui de zoologie, a été confié cette année au professeur d'hygiène et d'extérieur. Si la réunion des cours qui se lient entre eux est utile aux élèves, elle facilite aussi le Professeur dans l'indication des applications vers lesquelles doivent tendre toutes les connaissances vétérinaires. Tel a été le résultat du changement adopté cette année : la botanique vétérinaire devant avoir exclusivement pour but la connaissance des végétaux indigènes alimentaires et vénéneux les plus communs, et celle des plantes qui four-

nissent quelques médicamens , la réunion des cours d'hygiène et de botanique a été d'autant plus naturelle , que le nombre des plantes médicinales tend chaque jour à être diminué par une étude plus philosophique du règne végétal , et par la réforme des abus de la polypharmacie. M. Yvart a cherché à démontrer l'incertitude de la plupart des propriétés attribuées autrefois aux plantes médicinales , et qui coïncidaient avec les vertus presque miraculeuses de certains remèdes : il s'est attaché davantage à l'étude de l'analogie des végétaux , à celle de leurs propriétés physiques, comme la saveur et l'odeur, à celle de leur propriétés chimiques , seuls moyens de ramener la botanique à des principes plus certains et à des applications plus utiles.

On a continué le croisement des brebis de différentes races françaises et étrangères avec des beliers de Leicester. La marche de ces essais doit être lente pour être sûre , et l'on n'en est encore qu'à des probabilités. Il résulte cependant des observations faites cette année, que le croisement a augmenté la quantité de laine dans une proportion assez forte ; que les formes des métis se rapprochent de celles qu'on exige dans les animaux d'un engraissement rapide ; que l'agnelage a été très-heureux, dix brebis ayant donné dix-huit agneaux , dont seize ont été élevés par les mères. Ces remarques, jointes à quelques

autres, ont été consignées dans un rapport particulier: continuées jusqu'à leur terme, elles ne peuvent qu'être du plus grand intérêt, parce qu'elles ont pour objet des animaux qui se trouvent dans les circonstances les plus défavorables sous le rapport du pâturage, et parce qu'on a été obligé de suivre, à l'égard de ces bêtes métisses et des animaux de race pure de Leicester, le genre d'éducation adopté en France. Qu'ailleurs, dans de gras pâturages, on cherche à conserver dans sa pureté la race de Leicester, le résultat, quel qu'il soit, sera toujours très-intéressant à déterminer: mais qu'ici, avec le pâturage des bords des grandes routes, du foin sec de prairies artificielles, un peu de foin vert et des racines, on veuille mesurer l'influence de toutes ces circonstances sur cette même race, et l'influence de son croisement, le résultat sera encore très-utile à l'économie rurale; il ne sera pas étranger à l'art vétérinaire.

Les croisemens introduisent, en effet, dans l'organisation, des changemens qui doivent être considérés comme une des principales causes des tempéramens; opérés par des agriculteurs étrangers à l'anatomie et à la physiologie, ils n'ont pu toujours être l'objet de recherches exactes, et les principes admis jusqu'à présent, la plupart très-vrais, sont souvent empiriques. C'est aux vétérinaires à dissé-

quer les animaux de races opposées, pour reconnaître les modifications des organes les plus importants, celles surtout des organes qui influent le plus sur les résultats, et qui composent le genre de santé des animaux. C'est ainsi, par exemple, qu'il peut être curieux d'apprécier les proportions respectives du cerveau, de la moelle épinière, des nerfs, des poumons, du cœur, du sang, du foie, des intestins, le poids du squelette, sans oublier les systèmes dermoïde et pileux, &c., d'augmenter enfin le petit nombre de faits que l'art vétérinaire possède sur l'anatomie des races.

M. Yvart a mis des notes à la sixième édition du *Traité des prairies artificielles*, par H. F. Gilbert, professeur à l'École royale vétérinaire d'Alfort, membre de la Société royale d'agriculture et de l'Institut de France. Son but a été de rectifier le petit nombre d'erreurs que contient cet utile ouvrage, et dont le temps a fait justice; d'ajouter aussi de nouveaux détails sur plusieurs espèces de prairies peu connues ou inconnues à l'époque où écrivait Gilbert, et qui nous offrent des ressources précieuses pour la nourriture des animaux domestiques.

Pharmacie, Chimie et Physique.

M. Lassaingne, chef de service attaché à la chaire de physique, de chimie et de pharmacie, a entrepris

un travail sur la cause de la coloration des tissus et liquides dans l'ictère ou jaunisse chez l'homme et les animaux. Il résulte des expériences qu'il a faites sur les différentes substances extraites des enfans nouveau-nés atteints de cette maladie qui lui ont été adressées par M. *Breschet*, chirurgien en chef de la Maternité, ainsi que sur celles provenant du cheval et du mouton qui lui ont été données par M. *Dupuy*, professeur dans cette École, 1.° que les parties constituantes de la bile n'ont point été retrouvées parmi ces substances, bien que la plupart des médecins en admettent la présence; 2.° que la coloration jaune de la peau, du sang et des autres tissus, est due à un principe colorant jaune-orangé, qui, bien qu'il participe de plusieurs des propriétés de celui de la bile, ne peut faire conclure à l'existence de cette liqueur, puisqu'on n'y rencontre point les autres élémens qui la caractérisent particulièrement.

Le travail de M. *Lassaigne* a été fait sur le tissu cutané, le sang, la sérosité épanchée sous la peau des enfans atteints d'ictère et de sclérème, ainsi que sur le sang du cheval et le tissu adipeux du mouton. Ces nouveaux essais tendent toutefois à confirmer que certaines maladies des animaux domestiques sont identiques, pour les résultats, avec les mêmes observées chez l'homme.

Les concrétions biliaires des animaux donnent toujours à l'analyse chimique une plus ou moins grande quantité de matière jaune particulière à la bile. La concrétion que M. *Lassaigne* a examinée au commencement de cette année et qui provenait d'un porc ladre sacrifié pour des recherches anatomiques, lui a fourni en plus de la cholestérine et une matière résineuse blanche très-abondante.

L'existence de la cholestérine n'avait pas encore été démontrée au nombre des élémens des calculs biliaires chez les quadrupèdes : aussi M. *Lassaigne* regarde-t-il celui-ci comme une nouvelle espèce dont la suite nous offrira probablement des exemples chez d'autres animaux.

Chaire de Clinique , de Maréchallerie , de Médecine opératoire et de Médecine légale.

Pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler, six cent quarante-six animaux, savoir , trois cent cinq chevaux, cent onze jumens, deux ânes, cent quatre-vingts chiens, quarante-trois chiennes, deux chats, un mouflon et une biche, ont été déposés dans les infirmeries de cette École pour y être traités de différentes maladies; neuf cent douze autres animaux ont en outre été amenés à l'École pour y être visités, et il a été pratiqué des opérations chirurgicales sur un grand nombre d'entre eux.

Enfin cent quatre-vingt-sept animaux ont été traités hors de l'établissement par les élèves des troisième et quatrième années d'études : en sorte que les secours de l'École ont été réclamés pour mille sept cent quarante-cinq animaux, qui ont été pour les élèves des cours de clinique autant de sujets d'instruction pratique.

I. Les irritations inflammatoires du tissu cellulaire ont été remarquées, savoir : les *phlegmons du garot*, sur six chevaux et une jument; *ceux de l'encolure*, sur deux chevaux et une jument, et *ceux du poitrail*, sur quatre chevaux et trois jumens. Les animaux qui en ont été affectés sont tous sortis guéris.

Les irritations sécrétoires du même tissu ont été observées, savoir : l'*œdème du fourreau*, sur quatre chevaux; *celui du scrotum*, sur un même nombre de chevaux. Elles ont cédé aux moyens thérapeutiques mis en usage pour les combattre.

II. Les maladies du système nerveux, encore peu connues dans nos animaux domestiques, ont été étudiées d'une manière particulière, par M. le Professeur de clinique, tant sur les animaux vivans que sur les cadavres; le résultat des traitemens a fait voir que ces affections, et principalement celles encore désignées sous le nom de *névroses*, sont aussi

rebelles dans les animaux que dans l'homme : sur quatre chevaux, et une jument qui ont présenté les symptômes de la *cérébrite*, trois malades ont été guéris ; l'ouverture des deux qui ont succombé à fait reconnaître des lésions, peu marquées il est vrai, mais qui n'ont cependant pas permis de douter de l'existence de cette maladie, qui mérite, de la part des vétérinaires, une attention spéciale.

La *myélite* s'est montrée sur quatre chiens et deux chiennes ; deux des malades sont morts. Ces affections avaient été précédées par une *gastro-colite*, avec constipation opiniâtre.

On a eu occasion de reconnaître l'existence des *crampes* sur un cheval ; elles disparaissaient après quelques minutes d'exercice. L'animal, vu la brièveté de son séjour dans l'école, n'a été soumis à aucun traitement.

La *chorée* ou *danse Saint-Gui* s'est fait remarquer sur deux jeunes chiennes : les moyens mis en usage n'ont apporté aucun amendement à cette affection, qui se remarque fréquemment à la suite des *gastro-bronchites*, encore désignées sous le nom de *maladie des chiens*.

L'*épilepsie* a été étudiée sur une chienne ; les attaques se faisaient remarquer tous les trois jours ; ce n'est qu'avec beaucoup de difficulté qu'on est parvenu à en reconnaître les symptômes ;

e

la bête, retirée trop tôt, n'a pu être soumise à aucun traitement.

Le *tétanos spontané* a fait périr deux chevaux. Les caractères anatomiques de cette affection, obscurs dans l'espèce humaine, n'ont pu être reconnus d'une manière suffisante à l'ouverture des deux sujets qui y ont succombé.

Sur vingt-huit animaux, savoir, vingt-deux chiens et six chiennes, déposés dans les infirmeries de l'École comme *suspects de rage*, neuf d'entre eux, après avoir été mordus par des chiens inconnus, sont sortis, au bout de cinquante jours, sans avoir présenté aucun symptôme de cette affection. La cautérisation des plaies avait été préalablement mise en usage. Neuf autres, amenés après avoir été mordus et cautérisés comme les précédents, ont succombé en présentant les symptômes propres à la *rage* : peut-être n'avait-on point porté le cautère sur toutes les morsures, ou n'avait-on point cautérisé assez profondément. L'inspection de ces animaux pendant leur vie n'a point laissé apercevoir les vésicules qui, suivant quelques auteurs, caractérisent cette maladie ; on a seulement remarqué sur deux cadavres deux petites érosions de forme ovoïde, placées une de chaque côté du frein de la langue, et ne paraissant intéresser que l'*épithélium*. Les lésions les plus remarquables étaient des traces d'inflammation de quelque portion du

système cérébro-spinal et du tube digestif. Enfin, dix animaux, qui, au rapport des propriétaires, n'avaient pas été mordus, mais qui ne manifestaient pas moins *l'envie de mordre*, paraissaient affectés de *laryngo-pharyngites* et de *gastrites suraiguës*. Ils ont été soumis au traitement rationnel que nécessitait leur état. Trois de ces malades ont été sauvés par l'application réitérée des sangsues sous la gorge et sous l'épigastre, et l'usage des boissons mucilagineuses. L'envie de mordre a disparu dès la première ou deuxième application des sangsues. Les sept autres, traités de la même manière, ont succombé. A l'ouverture, on a reconnu les caractères anatomiques de la *laryngo-pharyngite* et de la *gastrite suraiguë*, compliquées d'*entérites* ou d'*entérorrhagies* plus ou moins marquées.

III. Les *phlébites partielles* ont affecté quatre chevaux et deux jumens; elles avaient succédé aux *trombus*, à la suite des saignées faites à la jugulaire. On a eu recours, suivant les circonstances, à l'application des émoulliens, des résolutifs (parmi lesquels on range la cautérisation); au débridement des fistules, ou à l'extirpation des tumeurs. Ces moyens ont été dans tous les cas couronnés de succès.

Dans le traitement de trois chiens affectés de *thyroïdite*, on eut d'abord recours aux saignées

C *

locales, puis aux onctions de pommade d'*hydriodate de potasse*. Les trois malades sont sortis des infirmeries bien guéris.

La *splénite* n'a été reconnue qu'à l'ouverture d'un cheval qui, pendant sa vie, avait présenté des symptômes équivoques, non susceptibles de faire soupçonner l'existence de cette affection.

L'affection connue sous le nom de *farcin* s'est montrée sur dix chevaux et quatre jumens : un seul des malades a succombé à une *pleurite* survenue pendant le traitement ; les autres ont été complètement guéris par l'application d'un mélange de térébenthine et de sublimé corrosif sur les engorgemens, et l'usage à l'intérieur de bons alimens et de substances propres à faire prédominer le système vasculaire sanguin sur le système lymphatique.

IV. Les irritations inflammatoires de la peau ont affecté, savoir : les *cutites aiguës ou chroniques des phalanges* [eaux aux jambes], cinq chevaux et deux jumens ; la *gale*, trois chevaux, quarante-un chiens et onze chiennes ; les *dartres*, six chevaux, deux jumens et huit chiens. Tous les malades sont sortis guéris.

V. Les irritations du système muqueux ont été très-nombreuses.

La *conjonctivite* s'est fait remarquer sur deux chevaux et six chiens. Sur un seul malade elle était chronique, et a résisté à tous les moyens mis en usage.

L'*ophtalmie intermittente* s'est montrée sur deux chevaux et deux jumens. Les symptômes inflammatoires ont disparu par l'usage continué de la méthode anti-phlogistique; mais on ne sait si les accès se sont montrés après la sortie des animaux.

Les affections inflammatoires de la membrane nasale du cheval, et les désorganisations qui en sont le résultat, ont été le sujet d'observations particulières. M. le Professeur de clinique, en les désignant sous le nom générique de *rhinites*, a distingué, 1.° la *rhinite aiguë des jeunes animaux* [*gourme*] sur cinq chevaux et deux jumens; 2.° la *rhinite aiguë des adultes* [*catharre nasal aigu*] sur quatre chevaux et trois jumens; 3.° la *rhinite aiguë ulcérée* [variété de la maladie connue sous le nom de *morve aiguë*] sur six chevaux et deux jumens; 4.° la *rhinite gangreneuse* [deuxième variété de la *morve aiguë*] sur sept chevaux et trois jumens; 5.° la *rhino-phlébite* [troisième variété de la *morve aiguë*, caractérisée principalement par l'inflammation des veines et des sinus veineux de la membrane nasale] sur quatre chevaux et deux jumens; 6.° la *rhinite chronique* [*catharre nasal chronique*] sur deux chevaux et deux jumens; 7.° enfin la *rhinite chronique ulcérée* [*morve*] sur trente-quatre

chevaux et deux jumens. Trois malades affectés de *rhinite aiguë ulcérée*, et tous ceux affectés de *rhinites gangreneuses* et de *rhino-phlébites*, ont succombé; et sur cinquante-quatre atteints de *rhinite chronique ulcérée*, quarante-huit ont été abattus pour cause d' incurabilité.

On a observé la *gastrite* sur neuf chevaux, deux jumens, quatorze chiens et deux chiennes; la *colite* sur deux chevaux, cinq chiens et deux chiennes, et la *gastro-bronchite* [*maladie des chiens*] sur vingt-six chiens et cinq chiennes. Vingt-neuf malades sont morts, savoir: sept de *gastrite*, quatre d'*entérite*, deux de *colite*, sept de *gastro-entérite*, et neuf de *gastro-bronchite*.

Douze chevaux et quatre jumens affectés de douleurs abdominales, connues sous le nom générique de *coliques*, ont été traités, comme l'année précédente, par la saignée et les mucifagineux, tant en breuvages qu'en lavemens. A l'ouverture des quatre malades qui ont succombé, on a trouvé des traces évidentes d'*entérites suraiguës* et d'*entérorrhagies*.

La *laryngo-pharyngite* a affecté six chevaux et trois jumens; la *laryngo-trachéite*, un cheval et deux jumens; la *bronchite*, huit chevaux et trois jumens; la *pneumonite*, dix-sept chevaux, trois jumens, quatre chiens et une chienne; l'*urétrite*, six chiens; la *rhinorrhagie*, un cheval, et la *pneumorrhagie*, un cheval

et une jument. Cinq de ces malades seulement ont succombé à la *pneumonite chronique*, savoir : trois chevaux et deux chiens. Les animaux affectés de *rhinorrhagie* et de *pneumorrhagie* ont été retirés trop tôt, et n'ont pu être soumis à aucun traitement.

VI. Cinq chevaux soupçonnés d'être affectés d'*arachnoïdite cérébrale* ont été soumis au traitement rationnel de cette affection : deux malades ont été sauvés ; les trois autres sont morts. Les caractères anatomiques de cette affection ont été reconnus à l'ouverture.

La *pleurite* a été observée sur deux chevaux, une jument, trois chiens et une chienne ; et la *péritoné*, sur trois chevaux, deux jumens et une chienne. La première de ces affections a fait périr deux malades ; et la seconde, un seul.

VII. Les inflammations des *tissus podophylleux* et *kératophylleux* ont été observées, savoir : la *podophyllite générale aiguë* [*fourbure, étonnement du sabot*], sur cinq chevaux et deux jumens ; la *podophyllite générale chronique* [*fourbure chronique*], sur deux chevaux et une jument ; la *podophyllite des talons* [*bleimes sèches et suppurées*], sur sept chevaux et une jument ; le *kératophyllocèle* [*tumeur des feuillets de la muraille*], sur quatre chevaux et une jument. A

l'exception des *pödophyllites* générales chroniques, ces affections ont cédé aux moyens thérapeutiques médicaux et chirurgicaux.

VIII. Six chevaux et trois jumens ont été affectés de *parotites* ; deux chevaux et trois chiens, d'*hépatite*, et cinq chevaux, de *didymite*. Deux des malades affectés de *parotites chroniques* ont succombé à des *pleuro-pneumonites chroniques* qui les accompagnaient.

IX. La *synovite* [*molettes, vessigons*] a été observée sur douze chevaux et trois jumens. L'application des émoulliens ou des résolutifs, suivant les circonstances, ont apporté de l'amendement, mais n'ont pas fait disparaître les tumeurs qui en sont les principaux symptômes.

X. Sur neuf chevaux et six jumens affectés de *fibro-chondrites du pied* [*javards cartilagineux*], cinq ont été traités par la cautérisation, et vingt par l'ablation du fibro-cartilage. Tous ont été rendus parfaitement guéris à leurs propriétaires.

XI. L'*ostéite* avec gonflement du tissu [*jarde, éparvin, courbe, suros, &c.*] a été observée sur dix chevaux, deux jumens et un chien. Aucun des

(41)

moyens thérapeutiques (parmi lesquels se trouve la cautérisation) n'a déterminé la disparition complète des tumeurs osseuses ; ils ont cependant plusieurs fois diminué sensiblement la boiterie déterminée par l'affection.

XII. Les inflammations des muscles ont été peu nombreuses ; on n'a observé que deux cas de *glossite* sur deux chevaux qui ont succombé à des affections chroniques de la poitrine.

XIII. L'*anémie* s'est fait remarquer sur deux chiens, qui ont succombé : chez un d'entre eux elle avait succédé à une forte hémorrhagie, et chez l'autre elle s'était développée spontanément.

XIV. Parmi les lésions de continuité et les lésions de rapports, les *contusions* ont affecté deux chevaux, deux jumens, un âne et trois chiens ; un seul de ces malades a succombé : les *piqûres* (parmi lesquelles nous comptons celles des tissus qui concourent à la formation du pied du cheval) ont été remarquées sur dix chevaux, trois jumens et deux chiens ; les *morsures* ont affecté sept chiens et deux chiennes. Une jument, dont les contusions avaient leur siège à l'articulation *maxillo-temporale*, a été sacrifiée. Trois malades ont succombé : l'un, à une piqure pro-

fonde à la pointe de l'épaule ; les deux autres, à la suite de semblables plaies pénétrant dans l'abdomen.

La *fracture de l'humérus* a été observée sur trois chiens et une chienne ; celle *du fémur*, sur deux chiens, un mouflon et une biche ; celle *du métacarpe*, sur deux chats, et celle *du maxillaire*, sur un chien. La réduction ou l'amputation ont été mises en usage suivant les indications. Trois de ces malades sont morts à leur arrivée aux infirmeries.

La *luxation de l'articulation scapulo-humérale* a été remarquée sur un chien ; les *efforts des articulations métacarpo-phalangiennes et métatarso-phalangiennes*, sur trois chevaux et une jument, et l'*hernie inguinale*, sur un cheval. Le dernier de ces malades a succombé.

XV. On a observé la *fistule salivaire* sur deux chevaux et un âne ; celle *de l'épaule*, sur un cheval ; les *squirres et les cancers des testicules*, sur trois chevaux et un chien ; ceux *des mamelles*, sur quatre chiennes. Deux des malades ont succombé ; un, au cancer des testicules ; l'autre, à celui des mamelles. Enfin les *verrues de la muqueuse buccale* ont affecté six chiens et deux chiennes ; les *polypes des cavités nasales*, un chien et une chienne : ces deux derniers animaux ont été retirés avant qu'on ait tenté l'ablation des tumeurs.

Nos auditeurs auront sans doute remarqué avec nous que la *rage* et les *affections de la membrane nasale* ont occasionné, à elles seules, plus de pertes que toutes les autres maladies réunies; car, sur six cent quarante-six animaux, on en a *perdu* ou *fait abattre* cent quarante-six, du nombre desquels étaient seize malades de l'*espèce canine*, atteints de *rage*, et soixante-sept de l'*espèce caballine*, affectés de *rhinites aiguës ou chroniques ulcérées*, de *rhinites gangreneuses*, et de *rhino-phlébites*, maladies connues collectivement sous le nom de *morve*.

Les observations insérées annuellement dans les comptes rendus des Écoles étant, pour la plupart, tronquées ou trop précises pour servir avantageusement à l'avancement de la médecine vétérinaire, M. le Professeur de clinique a cru, afin d'obvier à ces inconvénients, devoir s'abstenir d'entrer dans de plus longs détails sur les observations plus ou moins intéressantes recueillies par lui sur un grand nombre des affections mentionnées dans cette note. Plusieurs de ces *observations* ont déjà été publiées dans le *Journal pratique de médecine vétérinaire*; les autres, insérées par suite dans ce même journal, parviendront ainsi, avec plus de détails, à la connaissance d'un plus grand nombre de vétérinaires.

Chaire de Pathologie, d'Épizootie, de Thérapeutique et de Matière médicale.

Après avoir pendant vingt-cinq années enseigné la botanique, la chimie et la pharmacie, j'ai cherché à appliquer à la pathologie les méthodes adoptées dans les sciences physiques et chimiques, et banni cette nomenclature bizarre et ces mots insignifiants de *principe vital*, de *sensibilité organique*, de *tonicité*, qui naguère encore servaient à expliquer tous les phénomènes des maladies.

Au lieu de réunir des symptômes d'une manière hypothétique, j'ai dû préférer les considérations établies sur l'anatomie des systèmes et sur l'anatomie pathologique : au moyen de cette méthode, tout repose sur les altérations accidentelles que présentent les maladies. Le Professeur exerce les sens des élèves et les accoutume à observer et à décrire avec exactitude les formes anormales que, dans l'état maladif, présente l'organisation des animaux.

Cette marche a été suivie dans l'exposition des caractères des systèmes séreux, osseux, cartilagineux, fibreux, pileux et corné, dans l'état de santé et dans celui de maladie.

Tout ce qui concerne les épizooties a été classé dans trois divisions.

Dans la première, qui sert de préliminaire ou d'introduction, j'ai fait connaître les différentes époques où ces maladies ont régné, les auteurs qui en ont donné les meilleures descriptions, et j'ai mis ainsi les élèves à même de se former une bibliothèque très-utile et peu nombreuse.

Dans cette même partie, j'ai donné des notions sur ce que l'on entend par *contagion*, *infection*, *virus*, *épidémie*, *enzootie*, &c.

Dans la seconde division, j'ai traité la partie spéciale et décrit les maladies déterminées par le défaut de régime, telles que les gastro-entérites simples ou compliquées. J'ai insisté sur les causes, les symptômes, la marche, la durée, la terminaison, le diagnostic et le pronostic des maladies; enfin j'ai terminé par les méthodes curatives.

Les épizooties déterminées par les émanations des marais et par celles des animaux malades ont été traitées de la même manière.

Dans la troisième, j'ai exposé les différentes méthodes proposées, rejetées ou employées, et j'ai discuté les mesures administratives, telles que l'assomement, l'isolement, le cantonnement, la quarantaine.

Dans le cours de matière médicale, au lieu de considérer les médications d'une manière générale, comme l'avait fait le docteur *Barbier* dans sa *Phar-*

(46)

macologie, j'ai préféré parler des médications spéciales. Pour faire connaître les influences de chaque médicament, envisagé isolément, je me suis livré, pour l'instruction des élèves, à un grand nombre d'expériences, en injectant l'alcool, le camphre, la noix vomique dans la veine jugulaire du cheval. L'élève, placé près de l'animal médicamenté, observait les phénomènes qui se manifestaient, et l'ouverture venait ensuite faire connaître l'organe attaqué. C'est ainsi qu'en rapprochant la médication des altérations qu'elle occasionne, les conclusions deviennent claires et précises.

Dans la partie de l'application de la matière médicale à la thérapeutique, je me suis surtout attaché à faire connaître les nombreux avantages qui résultaient, dans le traitement des bêtes bovines et ovines, de l'emploi de remèdes simples, dont le prix peu élevé se trouve en rapport avec le peu de fortune de la plupart des cultivateurs, et que l'on trouve partout sans être obligé d'avoir recours aux pharmacies quelquefois très-éloignées des fermes.

Cours de Dessin.

M. *Jacob* n'a eu qu'à se louer du zèle et des progrès des élèves qui lui sont confiés pour l'enseignement du dessin. Il a éprouvé surtout la satisfaction

de reconnaître qu'ils ont généralement apprécié comme il doit l'être, l'usage qu'ils pourront faire, dans leur pratique, des notions d'art graphique dont ils sont redevables à la bienveillante sollicitude de S. A. R. M.^{gr} le Duc d'Angoulême, fondateur du cours de dessin. La plupart se sont attachés à représenter des objets d'anatomie fort compliqués, tels que des vertèbres vues sous toutes les faces, ou des os déformés par les maladies, dont les nombreuses saillies ou cavités rendent l'exécution difficile; et le résultat de leurs efforts est tel, qu'on ne saurait douter que, dans les cas qu'ils seront à même d'observer en traitant les animaux, ils pourront joindre de bons dessins aux notes qu'ils recueilleront, et qu'ils s'empresseront sans doute de communiquer aux Professeurs dont ils ont reçu l'instruction.

Nous demanderons, en terminant, qu'il nous soit permis d'insister sur quelques vérités qui n'ont peut-être pas été assez généralement senties.

Les Écoles vétérinaires n'ont point été instituées seulement pour la conservation des doctrines médicales déjà établies, mais encore pour l'avancement de la science; et, sous ce point de vue, elles doivent ressembler à cette divinité du paganisme que l'on représentait avec deux têtes, l'une tournée vers les

siècles écoulés, qu'elle embrassait d'un regard, et l'autre vers les siècles à venir.

S'il en est ainsi, le Professeur ne saurait ressembler à ces statues qui, sur le bord des routes, enseignent au voyageur le chemin qu'il doit suivre, et restent muettes et immobiles : il doit ouvrir de nouvelles routes, instruire ceux qu'il s'est chargé de conduire, et leur apprendre la marche qu'ils devront tenir lorsqu'il ne sera plus à côté d'eux ou à leur tête. Ces nouveaux chemins ne peuvent être frayés que par les expériences, et il serait beau qu'un projet dont on pourra tirer une grande utilité attirât les regards d'administrateurs éclairés et amis de leur pays.

Un membre distingué de la Société centrale d'agriculture de la Seine (M. *Darblay*), avec lequel nous sommes heureux de nous rencontrer, vient de publier un travail très-important sur la nourriture du cheval (1). Il propose de la façonner d'une manière particulière, qui présenterait une économie immense, et qui pourrait diminuer le nombre des chevaux enlevés par une maladie terrible, la morve, qui reconnaît trop souvent pour cause la mauvaise qualité des fourrages. Ceux qui savent le moins sont ordi-

(1) Ce mémoire sera publié dans un des premiers numéros du *Journal pratique de médecine vétérinaire*, avec quelques notes.

nairement ceux qui s'élèvent le plus promptement contre les innovations : que quelques essais pour éclairer ce point soient tentés ; que l'on évite les raisonnemens et les hypothèses, et que l'expérience seule en décide. Un projet qui pourrait avoir les plus beaux résultats pour la prospérité de notre pays, en changeant la face des assolemens, et en faisant disparaître l'improductive jachère, mériterait au moins d'être tenté.

Je ne saurais affirmer que les résultats en seront aussi heureux qu'on doit le désirer ; mais ces tentatives ne seraient nullement dispendieuses. Et d'ailleurs écoutons à ce sujet celui qui fut une des lumières de cette École, ce *Gilbert*, qui, nouvel Argonaute, mourut pour nous procurer la toison d'or :

« En fait d'expériences, dit-il, ce n'est pas la
 » valeur matérielle de leur produit qu'on doit mettre
 » dans la balance avec les avances. Qu'on calcule
 » les bénéfices que peut retirer l'État d'une seule pra-
 » tique utile répandue sur une surface aussi étendue
 » que celle de la France. Qui estimera la valeur du
 » premier grain de riz ou de maïs qui fut cultivé !
 » de la première pomme de terre apportée de l'Amé-
 » rique ! du premier étalon amené d'Arabie ! Ne sait-
 » on pas que les trois quarts des productions qui
 » fournissent à nos besoins et à nos jouissances sont

D

» des conquêtes obtenues par l'histoire naturelle sur
 » les autres parties du globe ! »

Où, Messieurs, notre art, tout modeste qu'il est, peut présenter de pareils avantages, et ce doit être pour nous une grande satisfaction. C'est en cherchant le bien qu'on parvient à le trouver, et c'est le seul moyen que nous ayons de répondre aux vues d'un gouvernement qui ne cherche à se faire connaître que par des bienfaits.

Le peu de bien que nous avons déjà fait a été apprécié, puisque la condition des vétérinaires militaires vient d'être améliorée, et que S. Exc. le Ministre de la guerre vient de doubler le nombre des élèves entretenus à ses frais dans cette École.

Depuis long - temps, une foule d'institutions avaient été établies pour l'instruction, et peut-être le luxe, des habitans des villes. Seules, deux Écoles vétérinaires existaient pour l'utilité des campagnes, et ne pouvaient suffire à leurs besoins. Notre Monarque bien-aimé le sut, et aussitôt deux établissemens, une ferme-modèle et une École vétérinaire, ont paru.

Dans le premier de ces établissemens, on s'occupera sans doute de l'augmentation et de l'amélioration des animaux domestiques, afin d'affranchir la France du honteux tribut qu'elle paie à l'étranger, et qui, dans l'état actuel, s'élève à la somme énorme

de 50 millions (1). Cette branche d'industrie ne saurait être trop encouragée par tous les moyens qui sont au pouvoir de l'autorité.

La nouvelle École créée pour soutenir ce généreux dessein, car conserver c'est augmenter, doit s'occuper spécialement de l'étude de l'organisation et des maladies des bêtes ovines et bovines.

Cette partie de l'art vétérinaire, qui n'a pu être regardée que comme secondaire dans les Écoles déjà établies, devra occuper le premier rang dans celle de Toulouse, qui se trouve destinée à rechercher les moyens de diminuer les pertes occasionnées par le fléau des épizooties, auxquelles ces animaux utiles sont les plus exposés.

Ainsi s'augmentera le faisceau de nos connaissances, et déjà s'est agrandie la carrière pour ceux qui se destinent à l'art difficile de l'enseignement. L'ordonnance du 1.^{er} septembre 1825, qui a supprimé les deux degrés qui existaient parmi les enfans d'une même famille, a décidé que les places de Professeurs et de Chefs de service ne seraient accordées qu'au concours. Chacun de vous, jeunes élèves, en entrant dans nos Écoles, peut donc espérer d'arriver

(1) Voyez le *Projet de société d'amélioration des animaux domestiques*, par M. Sénac, rédacteur de la section des sciences agricoles au *Bulletin universel*.

(52)

à la première place par son travail et son talent, en joignant les bonnes mœurs à l'instruction. Cet avantage inappréciable, vous le devez au gouvernement, protecteur de l'agriculture et de tout ce qui s'y rattache, sous lequel nous avons le bonheur de vivre. Que les hommages de notre respectueuse reconnaissance soient donc librement adressés à l'auguste Charles X, au Ministre qui seconda ses vues bienfaisantes pour nous, et à l'Administrateur éclairé qui sut plaider notre cause commune, et qui, dans sa sollicitude, n'a point dédaigné de venir discuter au milieu de nous jusqu'aux moindres institutions qui pouvaient améliorer votre destinée.

PROCÈS-VERBAL

*Des opérations du Jury d'examen des Élèves
de l'École royale vétérinaire d'Alfort, pendant
la session d'août 1826.*

LE 4 août 1826, le jury d'examen de cette École, composé de MM. les Professeurs, Maître de dessin et Chefs de service, d'après la lettre de S. Exc. le Ministre Secrétaire d'état de l'intérieur, en date du 12 juillet dernier, s'est réuni, sous la présidence de M. le Directeur de l'École royale vétérinaire d'Alfort, pour procéder aux examens théoriques et pratiques des élèves de cet établissement. Ces opérations ont été continuées les 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 16, 17, 18, 19, 22, 24 et 27 août 1826.

Dans le cours de cette session, le jury devait s'occuper, 1.^o d'examiner tous les élèves; 2.^o de délivrer des diplômes et des prix; 3.^o de classer les élèves dans chacune des quatre années d'études qui composent l'enseignement de l'art vétérinaire; 4.^o de vérifier les demandes de duplicata de diplôme.

Les listes remises au jury par M. le Directeur de l'École portaient cent cinquante élèves, distingués par années d'études.

Six de ces élèves ont été autorisés par le jury à subir les examens de deux années d'études : ce sont MM. BOULFROY (*Pierre-Louis-Desiré*), de la Somme; DAREAU (*Louis-François*), d'Eure-et-Loir; DECAIX (*Pierre-Eustache*), de la Somme, inscrits sur la liste des élèves de la seconde année et qui ont été interrogés sur la seconde et la troisième années, et MM. DELAPORTE (*Pierre-Charles*), de la Seine; LACAUCHIE (*Adolphe*), de la Seine, et MARIAGE (*Pierre-François*), du Nord, inscrits sur la liste des élèves de la troisième année, et qui ont été examinés sur la troisième et la quatrième années.

Tous ces élèves ont d'abord résolu par écrit une question sur les différentes branches de la science qu'ils ont étudiées pendant l'année scolaire, savoir : ceux de la première année, une question d'anatomie, d'extérieur, de botanique et de pharmacie; ceux de la seconde, une question d'anatomie, de zoologie et d'hygiène; ceux de la troisième, une question de pathologie, de chirurgie et de chimie médicale; enfin ceux de la quatrième, une question de pathologie, de jurisprudence et de chimie médicale.

Vingt-sept élèves qui concouraient pour le diplôme de Vétérinaire ont exécuté successivement,

(55)

sous les yeux de tous les membres du jury, des opérations de chirurgie, de maréchallerie et de chimie pharmaceutique.

Il a été procédé ensuite à l'examen oral de tous les élèves, qui ont été interrogés par chacun de MM. les Professeurs dont ils ont suivi le cours. Enfin les élèves réunis ont désigné, par la voie du scrutin secret, celui d'entre eux qu'ils ont jugé digne d'obtenir le prix de bonne conduite. L'administration de l'École a approuvé le choix des élèves.

Ces différens exercices étant terminés, le jury s'est assemblé pour résumer ses opérations, et il a porté le jugement suivant :

PRIX.

PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES.

I.^{er} PRIX.

M. MOLLARD (*Pierre-Laurent*), de Seine-et-Oise, élève aux frais de ses parens.

II.^e PRIX.

M. ROBILLARD (*Jacques-Toussaint*), de l'Yonne, élève aux frais de ses parens.

I.^{er} ACCESSIT.

MM. HUIN (*François-Adolphe*), des Vosges;
SÉON (*Jean-Édouard*), du Rhône, élève aux frais de ses parens.

(56)

II.° ACCESSIT

M. GABORIAUD (Frédéric), de la Charente, élève aux frais de ses parens.

III.° ACCESSIT.

M. CASTRES (Charles-Godefroy), du duché de Hesse-Darmstadt, élève aux frais de ses parens.

SECONDE ANNÉE D'ÉTUDES.**I.° PRIX.**

M. PRINCE (Pierre-Alphonse-Joseph), du Pas-de-Calais : il a obtenu le 1.°r prix de la 1.°e année d'études en octobre 1825.

II.° PRIX.

M. GREUZARD (Barthélemi), de Saone-et-Loire : il a obtenu le 2.°e prix de la 1.°e année d'études en octobre 1825.

ACCESSIT.

MM. DAMALIX (Pierre-Nicolas-Ferdinand), de la Haute-Saone, élève militaire : il a obtenu le 2.°e prix de la 1.°e année d'études en octobre 1825.

DIOT (Delphin-Charles), des Deux-Sèvres, élève aux frais de ses parens : il a obtenu le 2.°e accessit de la 1.°e année d'études en octobre 1825.

DUMONT (Henri-Dominique-Unité), de Seine-et-Oise : il a obtenu le 1.°r accessit de la 1.°e année d'études en octobre 1825.

PRIEUR (Claude-François-Auguste), du Bas-Rhin.

TROISIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.

I.^{er} PRIX.

M. DELAFOND (*Henri-Mamert-Onésime*), du Loiret : il a obtenu le 1.^{er} prix de la 1.^{re} année d'études en octobre 1824, et le 1.^{er} prix de la 2.^e année en octobre 1825.

II.^e PRIX.

M. GILLET (*Claude-Casimir*), de la Marne, élève militaire : il a obtenu en octobre 1824 le 2.^e accessit de la 1.^{re} année d'études, et en octobre 1825, le 2.^e prix de la 2.^e année d'études et le 1.^{er} prix de dessin.

RODIER (*Jean-Baptiste*), de la Loire-inférieure : il a obtenu en octobre 1824 le 2.^e prix de la 1.^{re} année d'études, et en octobre 1825, le 1.^{er} accessit de la 2.^e année.

I.^{er} ACCESSIT.

M. BOULFROY (*Pierre-Louis-Desiré*), de la Somme, élève aux frais de ses parens : il a obtenu en octobre 1825 le 2.^e prix de la 1.^{re} année d'études, et il aurait eu le 2.^e prix de la 2.^e année s'il n'eût été admis dans la 3.^e année.

II.^e ACCESSIT.

M. SOULLICE (*Jacques*), des Deux-Sèvres : il a obtenu en octobre 1824 le 1.^{er} accessit de la 1.^{re} année d'études, et en octobre 1825, le 3.^e accessit de la 2.^e année.

III.° ACCESSIT.

MM. PAULEAU (*Jean-François*), de Seine-et-Marne.
 ROUGIEUX (*Joseph*), de la Meurthe : il a obtenu en octobre 1824 le 2.° accessit de la 1.°e année d'études et le 2.° accessit du 2.° prix de dessin, et en octobre 1825, le 3.° accessit de la 2.°e année.

TRIBOU (*Constant-Joseph*), du Nord, élève aux frais de ses parens : il a obtenu en octobre 1824 le 1.° accessit de la 1.°e année d'études, et en octobre 1825, le 1.° accessit de la 2.°e année.

QUATRIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.

I.° PRIX.

M. BRIAND (*Jean-Louis-Félix-Nicolas*), du Calvados : il a obtenu en octobre 1823 le 2.° prix de la 1.°e année d'études; en octobre 1824, un accessit au prix de la 2.°e année; et en octobre 1825, le 3.° accessit de la 3.°e année.

II.° PRIX.

M. LACAUCHIE (*Adolphe*), de la Seine, élève aux frais de la Société royale et centrale [d'agriculture : il a obtenu en octobre 1823 le prix d'économie rurale; en octobre 1824, l'accessit du 1.° prix de dessin: il a été nommé répétiteur de matière médicale dans la même année.

I.° ACCESSIT.

MM. DANCONGNÉE (*Nicolas-Henri*), de Seine-et-Marne, élève aux frais de ses parens : il a été

(59)

nommé répétiteur de pathologie en octobre 1824; il a obtenu le 1.^{er} accessit de la 3.^e année d'études en octobre 1825; il a rempli, pendant six mois, les fonctions de chef de service des hôpitaux.

RAIMBAULT (*Jean-Pierre*), de Maine-et-Loire, élève aux frais de ses parens: il a été nommé répétiteur de jurisprudence et de maréchallerie en octobre 1824; il a rempli, pendant six mois, les fonctions de chef de service de maréchallerie.

II.^e ACCESSIT.

M. VILPELLE (*Louis-Denis-Pascal*): il a obtenu le 2.^e prix de la 2.^e année d'études en octobre 1824.

III.^e ACCESSIT.

MM. REIGNIER (*Alexis-Auguste*), de la Charente-inférieure: il a obtenu le 2.^e accessit de la 1.^{re} année d'études en octobre 1823; il a été nommé répétiteur de jurisprudence et de maréchallerie en octobre 1824, et il a obtenu le 2.^e accessit de la 3.^e année en octobre 1825.

MARIAGE (*Pierre-François*), du Nord: il a obtenu un accessit au prix de la 2.^e année d'études en octobre 1824.

DESSIN.

1.^{er} PRIX.

M. BIOT (*Alexandre-Napoléon*), de la Seine, élève militaire.

(60)

ACCESSIT.

MM. **RENAUT** (*Nicolas-Claude*), de la Haute-Marne :
il a obtenu un accessit au prix de dessin en octobre 1824.

LACAUCHIE (*Adolphe*), de la Seine, déjà nommé.

ROUELLE (*Michel-Jules-Emmanuel*), du Calvados.

LEROY (*Honoré-Prosper*), de Seine-et-Oise.

II.^e PRIX.

M. **HURÉ** (*François-Louis*), de Saone-et-Loire, élève aux frais de ses parens.

ACCESSIT.

MM. **CHENU** (*Louis-Paul*), de Seine-et-Oise.

BOUIN (*Jean-Joseph*), de l'Indre, élève militaire :
il a obtenu des mentions honorables dans les cours de la 1.^{re} année d'études et de dessin.

DIPLOMES DE VÉTÉRINAIRE.

Les élèves de la quatrième année qui ont été jugés dignes d'obtenir le diplôme de Vétérinaire, ont été rangés dans l'ordre de leur mérite respectif, ainsi qu'il suit :

MM.

1.^o **BRIAND** (*Jean-Louis-Félix-Nicolas*), du Calvados, déjà nommé.

2.^o **LACAUCHIE** (*Adolphe*), déjà nommé.

MM.

- 3.° DANCONGNEE (*Nicolas-Henri*), de Seine-et-Marne, déjà nommé.
- 4.° RAIMBAULT (*Jean-Pierre*), de Maine-et-Loire, déjà nommé.
- 5.° VILPELLE (*Louis-Denis-Pascal*), de Seine-et-Marne, déjà nommé.
- 6.° REIGNIER (*Alexis-Auguste*), de la Charente, déjà nommé.
- 7.° MARIAGE (*Pierre-François*), du Nord, déjà nommé.
- 8.° RENAUT (*Nicolas-Claude*), de la Haute-Marne, déjà nommé.
- 9.° DELAPORTE (*Pierre-Charles*), de la Seine, élève aux frais de la Société d'encouragement.
- 10.° ROUSSEAU (*Toussaint-Pierre*), de la Côte-d'Or, élève militaire : il a obtenu le 2.° accessit aux prix de la 1.° année d'études en octobre 1823.
- 11.° SARZAUD (*René-Sincère-Fortuné*), de la Loire-inférieure : il a obtenu le 2.° accessit aux prix de la 1.° année d'études en octobre 1823, et le 2.° accessit aux prix de la 3.° année en octobre 1825.
- 12.° DUVAL (*Jean-Pierre*), de la Meuse.
- 13.° GOUGET (*Roch-Alexandre*), de l'Aube : il a obtenu le 1.° prix de la 2.° année en octobre 1824.
- 14.° JOUIN (*Jacques-René*), de Maine-et-Loire : il a obtenu le 1.° accessit aux prix de la 1.° année d'études en octobre 1823.
- 15.° PRANARD (*François-Philippe*), de l'Oise.
- 16.° RANSON (*Antoine-Isidore*), du Pas-de-Calais, élève militaire : il a obtenu le 1.° accessit au 2.° prix de dessin en octobre 1825.

MM.

- 17.° DAGET (*Victor*), de la Meuse : il a obtenu un accessit aux prix de la 2.° année en octobre 1824, et un 3.° accessit aux prix de la 3.° année en octobre 1825.
- 18.° BRULLÉ (*Paul-Augustin-Lazare*), du Pas-de-Calais : il a obtenu un accessit aux prix de la 2.° année en octobre 1824, a été nommé répétiteur du cours de dessin au même concours, et a obtenu le 3.° accessit aux prix de la 3.° année en octobre 1825.
- 19.° ÉLOI (*Denis-Philippe-Joseph*), du Pas-de-Calais.
- 20.° GUELLEC (*Pascal*), du Morbihan : il a obtenu le 1.° accessit aux prix de la 1.° année en octobre 1823.
- 21.° BASLÉ (*Jean-Pierre*), d'Ille-et-Vilaine.
- 22.° QUERUEL (*Pierre-Marie*), de la Seine, élève aux frais de ses parens.
- 23.° MARTIN (*Edme-Fauste*), de l'Yonne.
- 24.° PATU (*Jean-Baptiste*), de Seine-et-Oise, élève militaire : il a obtenu le 1.° prix de la 3.° année d'études en octobre 1825.
- 25.° DARRAS (*Charles-Alexandre*), de l'Oise.
- 26.° DEMOYEN (*Pierre*), de la Meurthe.
- 27.° MASSOT (*Mathieu*), de la Gironde, élève militaire.

PRIX DE BONNE CONDUITE.

M. DUVAL (*Jean-Pierre*), de la Meuse, déjà nommé.

Les élèves qui n'ont pas été jugés suffisamment

(63)

instruits pour passer, soit de la 1.^{re} à la 2.^{re} année d'études, soit de la 2.^{re} à la 3.^{re} année, soit de la 3.^{re} à la quatrième année, et qui sont présentés à Son Excellence pour recommencer les cours qu'ils ont suivis pendant l'année scolaire, sont :

I.^{re} ANNÉE.

- MM. LARSONNEUR (*Marie-Auguste*), de l'Oise, élève aux frais de ses parens.
 BUQUET (*Louis-Hippolyte*), de l'Eure, élève aux frais de ses parens.
 BELLUOT (*Pierre-Toussaint-Exupert*), d'Indre-et-Loire, élève aux frais de ses parens.
 ROUSSEL (*Polycarpe-François*), des Vosges, élève aux frais de ses parens.
 ROUSSEAU (*Charles-Louis*), de Seine-et-Oise.

II.^{re} ANNÉE.

- MM. LECLERC (*Antoine*), du Cher, élève aux frais de ses parens.
 WALLART (*Henri-Louis-Théodore*), du Pas-de-Calais, élève aux frais de ses parens.
 DUBOUSQUET (*Pierre*), de Lot-et-Garonne, élève aux frais de ses parens.
 DEFAUT (*Évariste-Joseph*), du Loiret, élève militaire.
 LARSILLE (*Florimont-Charles-Louis*), du royaume des Pays-Bas, élève aux frais de ses parens.

III.^{re} ANNÉE.

- MM. BUISSON (*François*), de la Charente-inférieure.
 LEMAIRE (*Augustin*), du Pas-de-Calais.

DEMANDES DE DUPLICATA DE DIPLOMES.

Aucune demande de duplicata de diplôme n'ayant été adressée à l'École, le jury n'a pas eu à s'occuper de cette partie de ses fonctions.

Fait et clos à l'École royale vétérinaire d'Alfort,
le 27 août 1826.

<i>Signé</i> DUPUY,	}	<i>Professeurs.</i>
Ag. DESMAREST,		
VATEL,		
A. YVART,		
LASSAIGNE,	}	<i>Chefs de service.</i>
RIGOT,		
C. DUPUY, <i>Aumônier, Bibliothécaire.</i>		
N. J. JACOB, <i>Maître de dessin.</i>		
GIRARD, <i>Directeur de l'École, Chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, président le Jury.</i>		

PROCÈS-VERBAL

DE

LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

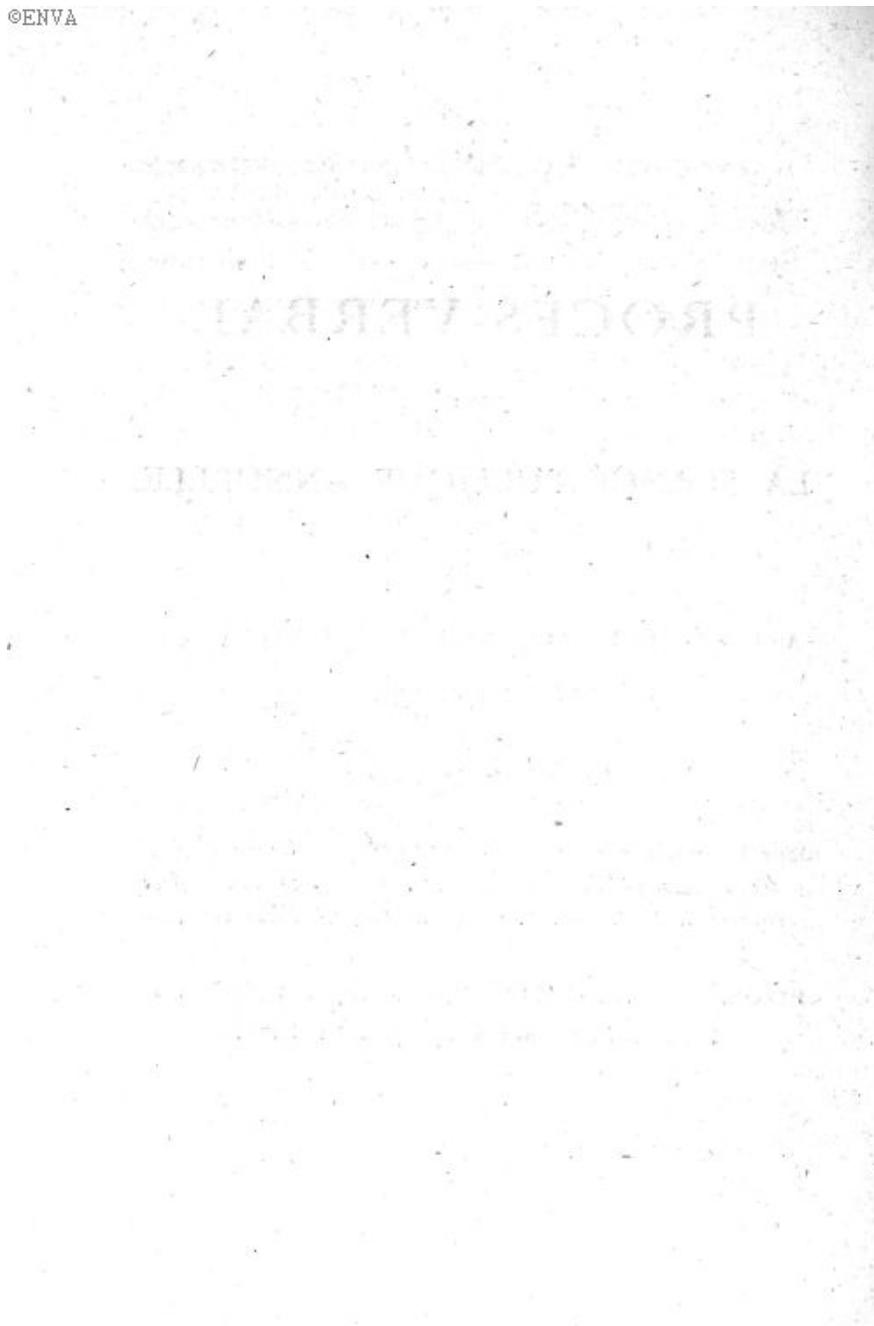
TENUE

A L'ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE
D'ALFORT,

Le 26 Août 1827,

*Sous la présidence de M. HUZARD, Inspecteur général
des Écoles royales vétérinaires, Chevalier des ordres
royaux de Saint-Michel et de la Légion d'honneur,*

POUR LA DISTRIBUTION DES PRIX ET
DES DIPLOMES AUX ÉLÈVES.



ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE
D'ALFORT.

PROCÈS-VERBAL

*De la Séance publique annuelle tenue à l'École
royale vétérinaire d'Alfort, le 26 Août 1827,
pour la distribution des Prix et des Diplomes
aux Élèves de l'École.*

LE dimanche 26 août 1827, jour fixé par S. Exc. le Ministre Secrétaire d'état de l'intérieur pour la distribution des prix et des diplomes aux élèves, M. *Huzard*, inspecteur général des Écoles royales vétérinaires, chevalier des ordres royaux de Saint-Michel et de la Légion d'honneur, s'est rendu à onze heures et demie à l'École royale vétérinaire d'Alfort, où il a été reçu par MM. les directeur, professeurs, chefs de service et employés de l'administration, qui l'ont conduit au salon de la direction, où se trouvaient réunies plusieurs personnes invitées, parmi lesquelles étaient M. le marquis *Dodun de Keroman*, maire de la commune de

A *

Maisons-Alfort, M. *Desbassyns de Richemont*, propriétaire, plusieurs membres de la société royale et centrale d'agriculture et de l'académie royale de médecine.

A midi, M. l'inspecteur général s'est rendu avec les personnes ci-dessus dans le grand amphithéâtre disposé pour cette cérémonie, et où étaient réunis tous les élèves de l'École, un grand nombre de vétérinaires civils et militaires et de parens d'élèves.

M. *Huzard*, ayant pris place au fauteuil, a annoncé l'ouverture de la séance; il a d'abord donné lecture d'une lettre de S. Exc le Ministre secrétaire d'état de l'intérieur, en date du 24, qui, en témoignant le regret de ne pouvoir présider cette séance, non plus que M. le directeur de l'administration générale des haras et de l'agriculture, invitait M. l'inspecteur général des Écoles vétérinaires à la présider en leur absence. M. *Huzard* a ensuite prononcé un discours qui a fait la plus vive impression sur l'esprit des élèves, et dans lequel il a donné à ces étudiants quelques conseils, fruits de sa longue expérience dans l'art vétérinaire.

M. *Desmarest*, l'un des professeurs, a lu ensuite le compte rendu des travaux de l'École depuis la dernière séance publique de 1826; cette lecture achevée, M. *Rigot*, l'un des chefs de service, remplissant les fonctions de secrétaire du jury, a donné

connaissance du procès-verbal des opérations du Jury pendant la session qui vient de se terminer.

Les élèves qui avaient mérité des prix sont successivement venus les recevoir au bureau, des mains de MM. les professeurs, maître de dessin, aumônier et chefs de service ; M. l'inspecteur général a donné le premier, au nom de SA MAJESTÉ, le second, au nom de S. Exc. le Ministre secrétaire d'état de l'intérieur et de celui de M. le conseiller d'état directeur de l'administration générale des haras, de l'agriculture et du commerce. Il a adressé quelques mots d'encouragement à chacun des couronnés, en leur rappelant les obligations que de pareilles récompenses leur faisaient contracter, dans l'intérêt de leur pays pour ceux qui quittaient l'École, et dans leur intérêt particulier, pour les années suivantes, pour ceux qui y séjournaient encore : ces prix ont été distribués au milieu des applaudissements.

Après la séance levée à une heure un quart, le public a été admis à examiner les dessins des élèves qui avaient remporté les prix de ce cours, et M. l'inspecteur général a quitté l'École en donnant à MM. les directeur et professeurs l'assurance de toute la satisfaction qu'il aurait à rendre compte à Son Excellence de la mission qu'elle avait cru devoir le charger de remplir.

*DISCOURS de M. l'Inspecteur général des Écoles
royales vétérinaires, présidant la séance.*

MESSIEURS,

Appelé par la lettre de Son Excellence, dont j'ai eu l'honneur de vous donner lecture, à présider cette séance, ce n'est pas sans quelques craintes que je viens aujourd'hui remplir la confiance dont je me trouve honoré; si quelque chose peut et doit me rassurer, c'est le plaisir de me retrouver encore, après plus d'un demi siècle de travaux, au milieu de fils et de petits-fils d'anciens confrères, d'anciens amis, au milieu de professeurs estimables auxquels la science est redevable de ses progrès journaliers, et qui remplacent si dignement ceux qui les ont précédés. Resté, pour ainsi dire, le vétérinaire de la science, seul debout après avoir vu passer une génération tout entière, c'est avec une véritable satisfaction que je vois s'édifier la route dont je crois avoir contribué à poser quelques jalons.

Continuez, Messieurs les Professeurs, à vous montrer dignes de l'estime publique et à mériter la confiance du Gouvernement, en marchant sur les traces de notre instituteur, en remplissant et en perfectionnant ses vues pour la multiplication et la conservation des chevaux dont nous manquons en-

(7)

core pour nos différens services ; pour celles des bêtes à cornes que nous continuons d'acheter pour notre consommation ; pour celles des bêtes à laine longue et fine que nous importons encore, et que notre sol et notre industrie pourraient si facilement produire.

Continuez, Messieurs les vétérinaires sortis des Écoles, à seconder vos professeurs dans leurs travaux en leur communiquant les vôtres : ces matériaux isolés formeront un jour une masse de lumières dont vous profiterez tous, et dont l'enseignement profite déjà.

Vous, Messieurs les élèves encore sur les bancs, n'oubliez pas que si vos études sont augmentées, les difficultés qu'éprouvaient vos devanciers ont en grande partie disparu par le classement plus méthodique des travaux ; qu'aujourd'hui il vous est facile d'apprendre davantage et d'être plus utiles en moins de temps qu'autrefois.

N'oubliez pas que vous contractez, en entrant ici, l'obligation de faire jouir notre belle patrie des bienfaits du père qui la gouverne, du Prince qui saisit toutes les occasions de s'entretenir des progrès de nos Écoles, et qui a daigné me témoigner quelquefois tout l'intérêt qu'il y prend.

N'oubliez pas que le Prince son digne fils aime à se faire mettre annuellement sous les yeux quel-

ques-uns de vos travaux; à se faire rendre compte des détails utiles à votre administration. Rappelez-vous sa visite dans cet établissement, visite qui a été le précurseur d'une amélioration dans l'instruction; rappelez-vous cette autre visite de MADAME, duchesse de Berri, dont les résultats, pour être moins aperçus, n'en sont pas moins certains. Espérons que le Monarque nous accordera quelque jour la même faveur. Que tous ces bienfaits restent présents à notre mémoire, qu'ils nous encouragent, qu'ils excitent notre zèle, s'il est possible de l'exciter encore, et que nos vœux soient constans et unanimes pour le bonheur d'une famille qui ne s'occupe que de celui de ses enfans.

*COMPTE RENDU des travaux de l'École royale
vétérinaire d'Alfort, depuis la séance publique
du 27 août 1826, par M. DESMAREST,
Professeur.*

MESSIEURS,

Suivant l'usage établi, je viens, dans cette solennité, exposer à mon tour les bienfaits nouveaux que le Roi, dans sa sollicitude, ne cesse de répandre sur les Écoles vétérinaires, et vous faire connaître les principaux résultats des travaux des professeurs et chefs de service de celle d'Alfort dans le courant de l'année scolaire qui vient de s'écouler. Puisse le Gouvernement voir, dans le zèle qui les anime pour contribuer aux progrès de la médecine vétérinaire, le désir de reconnaître, autant qu'il est en leur pouvoir, ce qu'il a fait, et ce qu'il fait journellement en faveur de leur institution !

L'École d'Alfort, célèbre dans toute l'Europe par la haute réputation de son fondateur, BOURGELAT, et de plusieurs de ses premiers professeurs, avait encore acquis un genre particulier d'illustration, qui consistait dans la création du premier grand cabinet d'anatomie comparée et de pathologie qui ait existé.

Sous les ordres de BOURGELAT, *Fragonard*, *Chabert* et *Flandrin* en exécutèrent les premières préparations, et le nombre de celles-ci s'accrut bientôt par les soins des professeurs qui succédèrent à ces anatomistes.

L'utilité des collections de cette nature ne saurait être contestée. Elle consiste à donner aux étudiants les moyens de consulter instantanément des pièces préparées avec habileté dans lesquelles la structure animale est, en quelque sorte, mise à découvert; à offrir en nature et préservés de la destruction, les différens systèmes d'organes réduits à leur partie essentielle, et dégagés de tous les accessoires qui en rendent l'examen difficile; enfin, à conserver des pièces pathologiques propres à faire connaître les altérations des différens tissus dont se composent les organes, dans les cas de maladie.

On conçoit que ces motifs, tous dans l'intérêt de la science, durent faire multiplier les collections d'anatomie comparée et pathologique; aussi s'en forma-t-il plusieurs, à l'imitation de celle d'Alfort, dans quelques universités d'Allemagne et en Angleterre; et, vers la même époque, *Daubenton* commença à recueillir, au Jardin du Roi, les pièces qu'il décrivait dans l'*Histoire naturelle de Buffon*, et dont l'ensemble a servi de base au plus beau musée anatomique qui existe maintenant au monde; celui dont

la France est redevable aux immenses et savants travaux de M. G. Cuvier.

Le cabinet de l'École d'Alfort, fondé d'après des vues moins étendues que celui du Jardin du Roi, puisqu'il est principalement restreint à l'anatomie des animaux domestiques, a été long-temps cité honorablement par tous les zootomistes et les naturalistes les plus célèbres, soit pour les préparations précieuses qu'il renfermait, soit à l'occasion des vers intestinaux que *Chabert* y avait rassemblés.

Mais ce cabinet, d'abord si complet, a, par la suite des temps, éprouvé quelques pertes, dues principalement, pour un certain nombre de préparations, aux ravages des insectes, qu'aucuns soins, quelques multipliés qu'ils fussent, n'ont pu arrêter, et surtout à l'enlèvement de beaucoup de pièces qui, à l'époque de la révolution, furent réparties, par ordre du Gouvernement d'alors, entre le Muséum d'histoire naturelle et le cabinet de l'École de Médecine.

Malgré ces pertes, néanmoins, il présente dans son état actuel, une réunion très-remarquable et des pièces d'un grand intérêt, parmi lesquelles nous nous bornerons à citer, non-seulement les squelettes et autres préparations du système osseux, que l'on doit principalement à M. le directeur actuel, mais encore une très-nombreuse collection pathologique du même système; une suite fort considérable de

calculs vésicaux, intestinaux et salivaires, et enfin de très-belles injections, par corrosion, des différens viscères parenchymateux.

Cet ensemble si précieux pour l'étude, fruit de tant de travaux et de soins, nous étions naguère menacés de le voir s'anéantir sous les ruines du frêle bâtiment où il se trouve déposé *provisoirement* depuis plus de soixante ans. Mais le provisoire qui, jusqu'ici, a présidé aux constructions de l'École, vient heureusement de cesser. S. Exc. le ministre de l'intérieur, après avoir reconnu l'état vraiment misérable où se trouvait, sous le rapport des bâtimens, un établissement aussi utile que celui-ci, a voulu le doter de fondations solides, digne de son importance et de la protection que le ROI lui accorde.

Déjà ont disparu ces vieilles masures qu'on voyait récemment placées çà et là, dans toutes les directions, et qui composaient, avec le cabinet et le bâtiment tout aussi débile, appelé le château, le domaine de l'École d'Alfort. Déjà une vaste caserne, dans laquelle tous les élèves sont sainement logés; remplace ces dortoirs insalubres, éloignés les uns des autres, et dans lesquels la surveillance était presque impossible.

Cette année voit s'élever une chapelle d'un style simple et sévère, proportionnée par ses dimensions aux besoins de l'École, et dont la construction fera

(13)

cesser l'usage peu convenable, mais que la nécessité excusait, de transformer en oratoire un amphithéâtre d'anatomie.

En même temps, un corps-de-logis, déjà presque achevé, va recueillir le cabinet et la bibliothèque, dont l'entrée est interdite aux élèves depuis près d'un an, à cause du peu de solidité du local qui les contient. Des écuries bien situées et facilement aérées, occupant la partie basse de cette construction, remplaceront utilement celles dont on était obligé de se servir malgré leur humidité.

Espérons que la translation prochaine des collections nous fournira l'occasion de réparer les pertes qu'elles ont éprouvées. Augmentons-les de nouvelles suites de pièces qui n'existaient pas dans l'ancien cabinet, mais que l'état actuel de la science réclame, telle que celle des têtes osseuses, ou même des squelettes des animaux domestiques des diverses races, dans la vue de parvenir à reconnaître les vrais caractères qui les distinguent; telle encore que celle des têtes de chaque espèce, depuis l'époque fœtale la moins avancée jusqu'à la dernière période de la caducité, afin de pouvoir étudier et décrire avec exactitude les changemens successifs que l'âge amène dans les formes des os. Mettons le célèbre *Rudolphi* à même de citer de nouveau avec éloge notre collec-

tion des vers intestinaux ou entozoaires (1), en la rendant aussi complète qu'il sera possible. Augmentons encore le nombre des pièces pathologiques, et joignons à ces diverses réunions celle des races d'animaux domestiques les moins communs, préparées sous le rapport de la zoologie.

Tels sont les moyens qui nous paraissent les plus propres à honorer la nouvelle construction qui vient de nous être accordée, à la rendre éminemment profitable aux études des élèves, qui ne peuvent disséquer dans toutes les saisons, mais qui, dans tous les temps, pourraient trouver dans les préparations du cabinet les moyens de lever les difficultés ou de dissiper les doutes qui se présenteraient à leur esprit.

Les travaux auxquels MM. les professeurs et chefs de service se sont livrés en 1827 ne sont pas moins nombreux ni moins importans que ceux de l'année précédente, ainsi qu'il sera facile de s'en convaincre par l'analyse que nous allons en donner d'après les notes qu'ils ont eu la complaisance de nous remettre.

(1) *Bemerkungen aus dem Gebiet der Naturgeschichte, Medicin und Thierarzneykunde, auf einer Reise durch einen Theil von Deutschland, Holland und Frankreich, Berlin, 1804-1805, 8.º Zweyter theil, seit. 34-44.*

Cours d'Anatomie et de Zoologie.

M. le professeur *Desmarest* a publié, en 1827, cinq nouveaux volumes de la nouvelle édition de *l'Histoire naturelle de Buffon*, accompagnée des *Descriptions anatomiques de Daubenton*.

M. *Rigot*, chef des travaux anatomiques, et M. le docteur *Trousseau* ont continué cette année leurs expériences sur les rougeurs de la membrane interne du système vasculaire, considérées comme inflammation, et comme phénomènes cadavériques.

Le résultat de leurs travaux, inséré dans les *Archives générales de médecine*, a donné lieu aux conclusions suivantes :

1.° Si le sang se trouve dans certaines conditions, les colorations cadavériques peuvent s'effectuer avec une extrême rapidité ;

2.° La membrane interne des vaisseaux s'enflamme très-difficilement ;

3.° La coloration inflammatoire des vaisseaux sanguins est loin de ressembler à celle que l'on rencontre si souvent dans les cadavres des animaux putréfiés et de ceux qui sont morts de la maladie typhoïde.

M. le professeur *Dupuy* avait déjà constaté l'existence de ces colorations vasculaires en les rapportant à des causes différentes. Le résultat de ses re-

cherches, à cet égard, est inséré dans les mémoires de la Société de médecine pour l'année 1813.

M. *Rigot*, auteur d'un mémoire sur les articulations et les gaines tendineuses du cheval, a en outre publié, dans le *Journal de médecine vétérinaire et comparée*,

1.° Des considérations anatomiques sur la castration, ayant pour but de démontrer la supériorité d'un procédé assez généralement peu usité, quoique très-rationnel;

2.° Le résultat de quelques recherches sur la membrane pituitaire du cheval;

3.° Des observations d'anévrismes par anastomoses et spontanés, de tumeurs du plexus choroïde du cheval, et des ruptures des muscles locomoteurs dans le même animal.

La place qu'occupe M. *Rigot* lui permettant de multiplier chaque jour ses observations d'anatomie pathologique, il se propose de traiter incessamment, dans des articles spéciaux, des différentes altérations des systèmes muqueux et cutané dans le cheval.

Cours de Botanique, d'Hygiène et d'Extérieur.

M. *Yvart* a continué d'étudier l'influence du croisement des beliers de Leicester avec des brebis de différentes races. Les essais de l'année 1827, dont

l'histoire a été développée dans un rapport particulier, ont donné les résultats suivans :

Sur vingt brebis et antenaises, couvertes par un belier de Leicester, dix-neuf ont été fécondées; elles ont amené à terme vingt-huit agneaux. Un part contre nature et d'autres accidens ont réduit ce nombre à vingt-deux, proportion encore très-élevée, si on la compare avec la proportion ordinaire des agneaux et des mères dans la race des mérinos et dans quelques autres.

En examinant comparativement le poids des toisons des différens métis et des mères de race pure, on a démontré que, toutes circonstances égales d'ailleurs, à l'exception de l'âge des animaux, le poids des toisons avait été augmenté dans les brebis premières métisses des races flandrine, artésienne, beaucerone et mérinos. Ces croisemens variés ont apporté dans le caractère de la laine des changemens différens qu'on ne peut apprécier que par l'emploi des produits. Toutefois, au simple coup d'œil, il est facile de reconnaître que les premiers métis flandrins et artésiens sont supérieurs à leurs mères, par l'égalité et la finesse de la laine, et qu'au deuxième croisement, ils auront très-probablement les caractères des laines de Leicester, si l'on en juge par les agneaux de l'année, seconds métis.

Le croisement des bêtes à laine longue et gros-

B

sière de la Flandre et de l'Artois déterminera donc vraisemblablement une augmentation de la quantité, de la finesse et de l'égalité de la laine. Sous ces rapports, cette spéculation deviendra aussi avantageuse que facile dans les pays mêmes où s'élève cette grande race de moutons.

Les métis beaucerons se rapprochent des métis flamandins et artésiens, avec un peu plus de finesse cependant, et un peu moins de longueur dans le brin de laine. Les brebis beauceronnes exigeraient, sous ce dernier point de vue, des beliers à mèches très-longues : elles sont d'un entretien plus facile que les brebis de la Flandre et de l'Artois.

Les métis mérinos offrent, au premier croisement, lorsque la toison a quinze à dix-huit mois de croissance, une qualité de laine qu'il serait très-important d'essayer, parce qu'elle est peut-être supérieure à la laine que les Anglais obtiennent par l'union des beliers de Leicester et autres, avec des brebis southdown.

Un deuxième métis mérinos est né en 1826 d'une agnelle première métisse : il a été tondu cette année, et la mèche déjà très-longue conserve encore beaucoup de finesse.

La perte de deux brebis southdown et artésienne, a permis de commencer une collection de squelettes des moutons des différentes races. Ces deux prépa-

rations ont déjà donné un résultat qui ne peut être indifférent sous le rapport de l'anatomie des races. Le squelette de la brebis southdown, évidemment plus petit que celui de la brebis artésienne, a cependant pesé à peu près autant. La chair du premier animal était aussi plus compacte que celle du second.

Le caractère contagieux ou non contagieux du piétin des bêtes à laine est encore à déterminer, quoique les expériences et les observations de plusieurs auteurs aient contribué à éclairer la question : M. Yvart a commencé, sur cette matière, quelques essais, d'où il résulte, 1.° que, par la cohabitation, il n'a pu encore communiquer le piétin ; 2.° que, par inoculation, il a déterminé dans la bête à laine une affection ayant tous les symptômes du piétin, mais qui a guéri spontanément sur plusieurs individus ; 3.° que des inoculations faites sur des chèvres d'Angora et des porcs chinois ont été sans résultats positifs ; 4.° que la matière du crapaud, du cheval, inoculée à des moutons et à des chèvres, n'a rien déterminé. Ces expériences ont sans doute besoin d'être multipliées et variées ; on se propose de les continuer.

Quelques animaux de réforme ont servi à des essais sur les plantes regardées comme vénéneuses. Une brebis a été nourrie pendant huit jours avec

B *

des tiges fraîches et fleuries de la ciguë maculée (*Conium maculatum*, Lin.), sans qu'il en soit résulté aucun changement apercevable dans l'économie animale; un autre individu de même espèce a également mangé dans un seul jour, sans aucun inconvénient, un kilogramme d'asclépias domptevenin (*Asclepias vincetoxicum*, Lin.), récoltées, en fleur, dans un lieu humide et ombragé.

Le troupeau de l'École a donné aux élèves plusieurs exemples de tétanos développés dans les agneaux de cinq à huit mois, à la suite de la castration; un exemple de tournis dont la cause était due à des cénures cérébraux; un autre exemple dans lequel un premier cénure existait dans la masse encéphalique, et un deuxième dans la moëlle épinière: ce dernier avait déterminé la paralysie du train postérieur.

Le petit nombre de bêtes à laine que l'établissement possède a présenté ainsi plus d'un genre d'utilité, et il est extrêmement probable que l'entretien de ces animaux et de quelques autres appartenant aux espèces du bœuf et de la chèvre, continuera à être avantageux, surtout avec les nouveaux moyens de publication que l'École a maintenant dans la rédaction des deux journaux de médecine vétérinaire.

Cours de Physique, de Chimie médicale et de Pharmacie.

M. *Lassaigne*, chef de service attaché à cette chaire, qui a été autorisé par une décision ministérielle à suppléer M. *Dulong*, professeur absent pour cause de maladie, s'est livré, pendant le cours de cette année, à plusieurs recherches sur quelques points de chimie animale. Il a entrepris l'analyse du liquide contenu dans le canal rachidien du cheval, et ses expériences lui ont démontré qu'il était composé d'une grande quantité d'eau, d'un peu d'albumine, d'osmazôme et de quelques sels à base de soude. Quant aux usages de ce liquide dans l'économie animale, ils ont été établis par les nombreuses expériences de M. *Magendie*, dans un mémoire lu à l'Académie royale des sciences.

Dans les animaux, comme dans l'homme, il se forme quelquefois dans la vessie urinaire des concrétions sur la nature desquelles la chimie a puissamment éclairé, en faisant distinguer quelles étaient les variétés de ces concrétions que l'on rencontrait plus particulièrement dans les différentes espèces d'animaux. M. *Lassaigne*, en soumettant à l'analyse chimique des calculs formés dans les uretères du bœuf, et qui lui avaient été remis par M. *Dupuy*, professeur, les a trouvés formés d'une grande quan-

tité de carbonate de chaux, d'un peu de carbonate de magnésie et de mucus animal qui sert de lien à ces deux sels terreux. Ces calculs présentent donc la même composition que ceux de la vessie, et leur origine est sans doute la même que celle des calculs urinaires; c'est-à-dire qu'elle est due à la précipitation de ces deux sels qui sont naturellement formés et dissous dans l'urine de cet animal, au moment même où elle vient d'être sécrétée par les reins.

Beaucoup d'autres observations de ce genre ont été publiées à l'article *Variétés* dans le *Journal pratique de médecine vétérinaire*, rédigé par MM. Dupuy et Vatel.

M. Lassaigne, de concert avec M. Yvart, professeur, a commencé un travail sur l'analyse des substances tirées du règne végétal et employées comme alimens pour les animaux domestiques. Déjà ils ont publié en commun, dans le *Recueil de médecine vétérinaire*, l'analyse du son de froment. Ces deux auteurs se proposent, lorsque leurs occupations leur en laisseront le loisir, d'étendre et de poursuivre ce travail, qui doit intéresser surtout l'hygiène vétérinaire.

Sur l'invitation de M. le professeur Dupuy, M. Lassaigne a soumis à l'examen chimique un nouvel aliment pour le cheval, proposé par M. Darblay, de la Société royale et centrale d'agriculture. Cet

aliment, composé de farine de froment, deuxième qualité, de farine de fèves et de pois, de chacune un tiers, est confectionné et préparé sous forme panaire. On a constaté, par des expériences directes, ses propriétés chimiques et ses qualités nutritives, qui sont à peu près celles du pain de qualité inférieure. Les avantages et l'économie qui doivent résulter de l'emploi de ce genre de nourriture pour le cheval seront démontrés dans un mémoire que M. Darblay doit publier prochainement.

Cours de Pathologie.

M. Dupuy a répété cette année, sur le cheval, les expériences déjà faites antérieurement sur la section des nerfs pneumo-gastriques. Son dessein étant de faire observer aux élèves du cours de pathologie les phénomènes qui arrivent à la suite de cette section, pour en tirer des inductions, il a porté principalement ses recherches sur les altérations que le sang éprouve dans cette circonstance. Déjà il avait été reconnu que la production d'acide carbonique étant moindre, la chaleur se trouvait diminuée, et que, malgré l'opération de la trachéotomie, le sang tiré des artères avait la couleur du sang veineux : mais M. Dupuy, après avoir constaté de nouveau ces résultats, s'est surtout appliqué à connaître

l'état de la fibrine, cette partie si importante du sang. Pour y parvenir, on a pratiqué une saignée à l'artère carotide d'un cheval auquel on a fait ensuite la section des nerfs pneumo-gastriques au milieu du cou. Une once de ce caillot, pesé frais, a fourni vingt-un grains de fibrine. Une semblable saignée ayant eu lieu quatre heures après, le caillot, de même poids, ne contenait plus que dix-neuf grains. Vingt-huit heures après, il n'en contenait que seize, et, peu de temps avant la mort, qui arriva le cinquième jour, il n'en contenait plus que sept.

Ces expériences ont conduit le même professeur à rechercher s'il ne se présenterait point quelque chose d'analogue dans les animaux dont la respiration est gênée. Dans ce dessein, un cheval corneur fut saigné, étant au repos, à l'artère carotide. Une once de ce sang artériel a donné vingt-neuf grains de fibrine. Une pareille saignée ayant été pratiquée sur le même animal, après un exercice d'une demi-heure, n'a plus fourni que vingt-un grains de cette substance. Ce fait remarquable semblerait prouver que toutes les fois qu'il y a gêne de la respiration, il se forme moins de fibrine, et que celle-ci est composée instantanément dans l'acte de l'hématose, de la même manière et avec la même promptitude (si l'on veut bien nous passer cette comparaison) qu'une médaille se trouve frappée par l'effet du balancier.

Ce même professeur s'était livré, dans les années précédentes, à plusieurs expériences sur les effets résultant de l'insertion, sous la peau de chevaux sains, de portions de tissus provenant d'animaux morts à la suite d'affections charbonneuses et gangréneuses. Voulant savoir, cette année, si, par suite des altérations qu'éprouve le sang dans les animaux soumis à la section des nerfs pneumo-gastriques, l'insertion de quelques parties de leurs organes, sous la peau d'autres chevaux, ferait développer des affections semblables, il a placé une once de la substance du poulmon d'un cheval mort à la suite de cette opération sous la peau de la cuisse d'un animal qui devait être abattu pour cause de morve. Il s'est manifesté chez celui-ci, au bout de dix heures, une tumeur charbonneuse qui a déterminé la mort le septième jour. L'ouverture a présenté tous les désordres décrits par *Chabert*, comme étant la suite du charbon blanc.

Une once de la rate de ce dernier animal, introduite sous la peau d'un cheval sain, a amené chez celui-ci une tumeur charbonneuse dont il est mort en neuf jours : il a offert de même tous les désordres du charbon blanc. Pour éviter qu'on attribuât ces accidens à la putréfaction, le morceau de rate, cause du développement du charbon, a été retiré de la plaie au bout de six heures.

Sur un troisième cheval, on a placé sous la peau,

à la partie externe de la cuisse droite , une once de la rate d'une vache morte à Maisons-Alfort , de la maladie dite *du sang* , et sous la peau , à la partie interne de la cuisse gauche , une once de la rate d'un cheval mort à la suite d'une entérite aiguë. Ces deux parties de rate ont été retirées six heures après leur insertion. A la cuisse gauche , où avait été placée la portion de rate provenant du cheval mort à la suite d'une affection inflammatoire , il s'est manifesté un léger engorgement qui a disparu assez promptement , et s'est terminé par suppuration , tandis qu'à la cuisse droite , où avait été insérée la portion de rate de la vache morte *du sang* , il s'est développé un engorgement charbonneux qui a fait périr l'animal le huitième jour.

Dans tous ces animaux , on a observé que les nerfs sciatiques étaient ecchymosés dans leur névrylème , et qu'il y avait rougeur de la pulpe nerveuse.

Quoiqu'il fût facile de juger par ces expériences que le développement des tumeurs charbonneuses n'était point , dans ce cas , dû à la putridité des matières insérées , cependant , afin de connaître jusqu'à quel point était fondée l'assertion de plusieurs vétérinaires qui avaient prétendu que des matières putrides pouvaient occasionner de semblables accidens , on a fait l'expérience suivante :

Des matières putrides ont été placées sous la peau

des cuisses de deux chevaux, et retirées au bout de six heures, comme dans les observations qui précèdent. Il s'est manifesté avec lenteur, sur chacun d'eux, des engorgemens circonscrits, œdémateux, qui ont disparu par l'évacuation du liquide sanieux qui s'était accumulé dans la plaie, en passant un séton. La suppuration s'est établie, et les animaux ont guéri.

M. *Dupuy* a publié quelques considérations sur une maladie des moutons, qui présente la plus grande analogie, tant dans les symptômes, que dans les lésions cadavériques (surtout celles de la rate), avec les fièvres intermittentes simples ou pernicieuses de l'homme. Il l'attribue aux émanations ou effluves des marais.

Enfin pour établir la différence d'action d'un médicament administré dans l'état de vacuité ou de plénitude de l'estomac, ce professeur a donné en trois fois deux onces d'émétique dans une bouteille d'eau tiède, à un cheval bien portant, après lui avoir fait manger trois quarts d'avoine et une botte de foin. Cet animal n'a présenté que quelques légers tremblemens avec accélération et petitesse du pouls, et excréation un peu plus abondante de matière stercorale.

La même quantité d'émétique administrée de la même manière, à un cheval également bien por-

tant, mais à jeun, a amené la mort au bout de trente heures. L'animal a présenté les symptômes des chevaux atteints de coliques sourdes. L'excrétion de l'urine et des matières stercorales ne fut pas plus abondante que dans l'état ordinaire. A l'ouverture, on trouva une forte inflammation de l'estomac et des intestins grêles.

*Chaire de Clinique, de Chirurgie et de
Jurisprudence vétérinaire.*

Pendant l'année qui vient de s'écouler, cinq cent trente animaux de différentes espèces sont entrés dans les hôpitaux. Mille vingt-quatre autres ont été amenés en outre pour être visités, et il a été pratiqué des opérations chirurgicales sur plusieurs d'entre eux. Enfin, cent soixante-quatre ont été traités hors de l'établissement par les élèves de la quatrième année d'études : en sorte que mille sept cent dix-huit malades, ont été, pour les élèves du cours de clinique, autant de sujets d'instruction pratique.

La clinique, cette partie importante de l'enseignement vétérinaire, consiste dans l'étude des maladies auprès des animaux ; elle a pour but l'observation ; c'est d'elle que l'on doit attendre la perfection de l'art : en effet, la théorie n'offre et ne peut offrir que des connaissances générales ; l'observation

apprend à faire l'application de ces dernières aux cas particuliers. Persuadé que ce n'est que par l'observation que le vétérinaire peut acquérir des connaissances médicales exactes, M. le professeur a particulièrement fixé l'attention des élèves sur ce genre d'étude. Le plus grand nombre des animaux malades, guéris ou morts, a été l'objet de leçons, dans lesquelles il a exposé la nature, la marche et les terminaisons de leurs maladies, eu égard aux divers modificateurs, tels que les variations de l'atmosphère, l'action des médicamens, des alimens, des opérations, et d'une multitude de causes accidentelles.

La clinique de cette année a fourni un grand nombre d'observations plus ou moins intéressantes. Plusieurs d'entre elles ayant déjà été insérées par M. *Vatel* dans le *Journal pratique de médecine vétérinaire*, et les autres devant être publiées incessamment, nous nous bornerons à faire connaître les résultats suivans :

I. Dans les comptes rendus de 1825 et 1826, M. le professeur avait déjà attiré l'attention des vétérinaires sur les douleurs abdominales, connues sous le nom de *coliques*; il a publié, cette année, quelques considérations générales sur ces affections. Déjà plusieurs praticiens lui ont fait part des bons effets du traitement antiphlogistique, dont ils ont

fait l'application dans un grand nombre de cas de cette nature.

II. L'autopsie cadavérique de deux chevaux morts, l'année dernière, du *tétanos spontané*, n'avait fait reconnaître aucune altération anatomico-pathologique. Un sujet qui a succombé cette année à la même affection a offert, à l'ouverture, des traces évidentes d'inflammation de la muqueuse de l'estomac, des intestins et de la vessie. Il y avait adhérence des membranes du cerveau entre elles, surtout à la partie supérieure; injection de l'arachnoïde; rougeur des vaisseaux du cerveau; infiltration séreuse du plexus choroïde, augmentation de volume et ramollissement de la glande pinéale. La substance grise de la moëlle épinière offrait, à son origine, des points rouges, dans une étendue de quatre ou cinq pouces; elle était grumefuse, injectée et ramollie vers les plexus cervical et lombaire. Cette observation, jointe aux précédentes, démontre évidemment, que, si dans un certain nombre de cas le *tétanos* dépend d'une irritation simplement nerveuse de l'appareil cérébro-spinal, et notamment de la substance médullaire du cordon rachidien, il peut être aussi déterminé par l'irritation inflammatoire de quelques parties de cet appareil d'organes. Le traitement du *tétanos* devant nécessairement varier selon

la nature de la lésion du tissu, dont il n'est que le symptôme, nous ne devons plus être étonnés des guérisons obtenues par des méthodes totalement opposées.

III. Plusieurs journaux de médecine ayant rapporté les heureux effets obtenus de l'emploi de l'écorce de la racine du grenadier contre les *tænia*s, M. *Vatel* a, cette année, fait l'essai de cette substance sur des chiens, dans lesquels on soupçonnait l'existence de ces vers. Son administration, sous forme de pillules, à la dose de deux à trois gros, suivant la force des sujets, a été constamment suivie de l'expulsion de *tænia*s, plus ou moins nombreux.

IV. On désigne généralement sous le nom de *trombus* dans la médecine des animaux, les tumeurs formées par un épanchement de sang au voisinage d'une veine, sur laquelle on a pratiqué la saignée, et celles qui résultent de l'inflammation de cette veine. Il est cependant essentiel de distinguer ces deux maladies, si différentes entre elles. C'est pour parvenir à ce but que M. le professeur de clinique a publié des considérations générales sur le *trombus* et la phlébite partielle.

V. Deux cas de mort subite sur les animaux se

sont offerts cette année. Un cheval, amené à l'École pour cause d'inappétence, tomba subitement quelque temps après son arrivée, en se livrant à des mouvemens spasmodiques qui furent bientôt suivis de la paralysie du train postérieur et de la mort. L'ouverture fit reconnaître des traces évidentes d'arachnoïdite et d'hémorrhagie cérébrale : cet animal a donc succombé à une apoplexie foudroyante. Un autre cheval amené dans les infirmeries pour y être traité d'une piqûre au pied, et sur lequel on n'avait reconnu aucun symptôme qui indiquât l'existence de lésion organique du système vasculaire sanguin, chancela, secoua la tête et tomba subitement pendant le pansement du pied. On ouvrit promptement la jugulaire ; on n'obtint que quelques gouttes de sang ; le cheval était déjà mort. L'ouverture fit reconnaître le péricarde distendu outre mesure par une grande quantité de sang épanché dans sa cavité, et une rupture d'environ cinquante-cinq millimètres de circonférence, à la base du tronc aortique. Cette rupture avait eu lieu sans amincissement et sans dilatation anévrismale.

VI. Une jument amenée aux hôpitaux pour cause de catarrhe nasal chronique, et, par suite, affectée d'amplitude des poches gutturales, qui nécessita la ponction, présenta tout à-coup une roideur particu-

rière de l'encolure , dont les mouvemens étaient gênés et devinrent bientôt impossibles. Une tension considérable , accompagnée de chaleur et de douleur sans coloration de la peau, se fit remarquer du côté gauche ; la fluctuation n'était nullement apparente. Quelques observations analogues recueillies par M. le professeur lui ayant fait présumer l'existence d'un foyer profond , il procéda à l'opération , qui fit découvrir la présence d'une collection de pus grumeleux , d'une odeur infecte, sous le muscle trachélo-sous-occipital , en avant de la quatrième vertèbre cervicale. La cicatrisation de la plaie fut prompte.

VII. La compression exercée au moyen d'étoupes sèches , sous forme de boulettes, de bourdonnets et de plumasseaux , dans le traitement du crapaud , a été deux fois mise en usage par M. *Vatel*. Elle a été suivie d'un amendement très-prompt et très-marqué de cette affection, sur la portion du tissu réticulaire correspondant à la sole et au coussinet plantaire; mais elle n'a pas produit un pareil effet dans le tissu feuilleté, sur lequel elle ne pouvait avoir lieu. Cette opération simple n'en paraît pas moins devoir être très-utile dans le cas de crapaud borné à la surface plantaire. Peut-être même serait-elle suivie de guérison parfaite sans le secours d'au-

c

cun autre moyen. M. *Vatel* se propose de donner suite à ces expériences.

VIII. Une opinion émise par M. *Magendie* sur l'immobilité du cheval et une observation de ce physiologiste sur l'emploi des *moxas* appliqués sur le dos et les lombes des chevaux immobiles, ont déterminé M. le professeur de clinique à renouveler cette expérience sur un cheval affecté de cette maladie. Cet animal, examiné avec soin, quatre mois après l'application des *moxas*, a présenté les mêmes symptômes de l'immobilité, sans aucune amélioration.

IX. Une affection catarrhale des muqueuses de l'arrière-bouche et de la poitrine s'est montrée d'une manière assez intense, pendant le mois de juillet dernier, sur les chevaux de plusieurs postes et messageries, et sur ceux destinés aux travaux de l'agriculture. M. l'inspecteur général l'a observé dans les départemens de l'Allier et de la Nièvre. Les renseignemens qui lui ont été fournis par plusieurs vétérinaires qui ont remarqué cette maladie dans d'autres départemens, entre autres par M. *Morin* à Briare (département du Loiret) et par M. le maître de la poste aux chevaux de Ponthierry (département de Seine-et-Marne) qui est un des élèves de cette

École, ne laissent aucun doute qu'elle ne soit due aux intempéries, qui ont été assez fréquentes pendant ce mois, et auxquelles on sait que les chevaux de poste sont plus exposés que les autres. En général elle n'a pas été mortelle, et a cédé aux saignées et aux autres moyens employés en pareil cas, principalement à l'usage du miel donné à la dose de plusieurs kilogrammes pendant quelques jours et à des soins hygiéniques bien entendus, qu'il est quelquefois difficile d'obtenir des subalternes.

M. l'inspecteur général a publié récemment un mémoire fort curieux par son sujet et qui porte pour titre: *Conjectures sur l'origine ou l'étymologie du nom de la maladie des chevaux appelée fourbure*. Par des recherches d'une érudition très-profonde, l'auteur arrive à ce résultat que le mot français *fourbure* n'a point de rapport avec le *crithiasis* des vétérinaires grecs et qu'il paraît évidemment venir de *Phordeum*, *fordeum* des Latins.

Cours de Dessin.

M. le maître de dessin s'occupe présentement à transporter sur la pierre lithographique les grands dessins aquarelles qu'il a faits pour accompagner le *Traité des hernies dans le cheval*, par M. le directeur. Ses dessins originaux seront placés dans la collection de la bibliothèque de l'École.

C *

M. *Jacob* a déjà déposé dans cette bibliothèque un exemplaire de l'ouvrage de M. *Blandin* sur l'*Anatomie des régions du corps humain*, dont il a fait les dessins et exécuté les lithographies.

Enfin il espère y joindre bientôt les premiers cahiers d'un ouvrage qu'il va publier, sous le titre d'*Anatomie complète des régions du corps de l'homme*.

Ici, MESSIEURS, se borne la tâche que nous devons remplir; bientôt, à l'exposé des travaux des maîtres, va succéder l'annonce des succès qu'ont obtenus les plus instruits de leurs disciples; mais avant que les noms de ces derniers vous soient connus, permettez-nous d'adresser à nos jeunes amis quelques conseils, que nous dicte l'intérêt profond qu'ils nous inspirent.

Messieurs les Élèves qui, arrivés à la fin de vos études, recevrez bientôt le prix dû à vos constans efforts, allez répandre dans nos campagnes et dans nos villes les bienfaits de la science réparatrice dont vous avez puisé les principes dans cet établissement. N'oubliez pas, en débutant dans la carrière qui vous est ouverte, qu'il vous reste beaucoup plus à apprendre que vous n'avez encore appris, et que chaque jour doit ajouter à votre instruction. Que votre expérience médicale se forme promptement par la persévérance et le soin que vous mettrez à recueillir des faits, à

les comparer et à les envisager sous leur véritable point de vue. Souvenez-vous aussi que les connaissances humaines ne s'arrêtent jamais, et que la science vétérinaire, comme toutes les autres, fait incessamment de nouveaux progrès : que ces progrès vous soient immédiatement connus par vos relations suivies avec vos anciens professeurs et vos condisciples ; c'est le moyen le plus certain d'échapper au joug de l'empyrisme, qui pourrait vous atteindre si, une fois sortis de cette enceinte, vous vous isoliez complètement, et vous vous supposiez assez instruits pour marcher dorénavant seuls et sans appui.

Dans votre existence à venir que la probité la plus exacte préside aux décisions arbitrales que vous serez appelés à rendre ; que les honoraires réclamés pour vos peines soient toujours proportionnés à l'état de fortune de ceux qui auront eu recours à vos soins, et, lorsque les occasions se présenteront, qu'on vous voie empressés à faire le bien avec le plus entier désintéressement. Dans l'intérieur des établissemens que vous formerez, ou dans ceux que vous serez destinés à diriger ou surveiller, soyez indulgens, mais surtout justes, envers vos subordonnés. Enfin, sans vous enorgueillir des connaissances que vous avez acquises, sachez honorer votre art par une conduite sage et régulière, exempte de hauteurs déplacées ou de familiarités inconve-

nantes, à l'égard des hommes sans éducation et livrés à des habitudes grossières, avec lesquels vous aurez nécessairement de fréquens rapports.

En suivant le plan de vie que nous venons de tracer, vous complerez les vœux de vos parens, vous deviendrez inmanquablement de bons Français, de bons pères de famille, et l'aisance sera votre récompense. L'état possédera quelques citoyens utiles de plus, et le Souverain, à qui vous devez le bien-être de votre position sociale, verra s'accomplir les espérances que son cœur paternel a formées, lorsqu'il vous accorda sa royale protection.

Et vous, qui devez encore rester parmi nous, afin de compléter le cours d'instruction que vous avez commencé, pour que vos études soient fructueuses et vous conduisent sans aucun retard au but désiré que vos émules viennent d'atteindre, sachez surtout mettre le temps à profit. Ayez toujours présente à la mémoire cette maxime d'un ancien sage : *Chaque heure que l'on perd dans la jeunesse est une chance de malheur pour l'avenir ; maxime d'une grande justesse, et de laquelle découle naturellement celle-ci : Chaque instant bien employé dans les premières années de la vie assure une garantie de plus à la prospérité de l'âge mûr et de la vieillesse.* Si, comme vos professeurs ne cessent de vous le répéter, vous êtes profondément persuadés que toutes les parties de

l'enseignement vétérinaire ont une liaison intime, et ne sont pour ainsi dire que des corollaires les unes des autres, vous aurez acquis bientôt l'entière conviction de la nécessité de n'oublier rien de ce que vous aurez successivement appris en passant par les différens cours. Sans cela, les connaissances qui vous auraient été données les dernières ne composeraient qu'un édifice sans base qui ne tarderait pas à s'écrouler.

Que la noble émulation qui dit *Soyez honnêtes, ayez des talens, méritez l'estime*, s'empare de vos esprits ; que ceux d'entre vous qui occupent les premiers rangs par leur instruction cherchent à s'y maintenir, et que les autres fassent, pour arriver à côté d'eux, ou pour les dépasser, des efforts d'autant plus grands que jusqu'ici ils en auront moins fait. De ces luttes dans lesquelles la palme est obtenue tour-à-tour, et où l'estime des combattans, qui se sentent à peu près de même force, est réciproque, résulteront pour tous l'habitude et l'amour du travail, et, pour la plupart, un des avantages les plus précieux de la vie, de bonnes amitiés, tout-à-fait comparables à celles de collège, des liaisons franches et sans réserve, que les tourmentes et les écarts de la société ne sauraient jamais altérer.

PROCÈS-VERBAL

*Des opérations du Jury d'examen des Élèves
de l'École royale vétérinaire d'Alfort, pendant
la session d'août 1827.*

LE 1.^{er} août 1827, le Jury d'examen de cette École, composé de MM. les directeur, professeurs, maître de dessin et chefs de service, conformément aux lettres de S. Exc. le Ministre secrétaire d'état de l'intérieur, en date des 12 juin et 10 juillet derniers, s'est réuni, sous la présidence de M. l'inspecteur général des Écoles royales vétérinaires, pour procéder aux examens théorique et pratique des élèves de cet établissement. Ces opérations ont été continuées les 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 16, 17, 18, 20, 21, 23 et 26.

Dans le cours de cette session, le Jury avait à s'occuper

- 1.^o D'examiner tous les élèves;
- 2.^o De délivrer des diplomes et des prix;
- 3.^o De classer les élèves dans chacune des quatre années d'études qui composent l'enseignement;

4.° De vérifier les demandes de duplicata de diplôme.

Les listes, remises au Jury par M. le directeur portaient cent soixante-seize élèves divisés par années d'études. Quatre étaient absents pour cause de maladie : ce sont MM. BRAILLY (*Jean-Baptiste-Achille*), de la Somme, élève militaire; FOURDRIGNEY (*Charles-Auguste-Henri*), du Pas-de-Calais; TRIGAUD (*Jean-Alphonse*), du Loiret, et DUFAY (*Louis-Prosper*), de la Seine : ces trois derniers élèves aux frais de leurs parents.

Les élèves ont d'abord résolu par écrit des questions sur les différentes branches de la science qu'ils ont étudiée pendant l'année scolaire, savoir : ceux de la première année, une question d'anatomie, d'extérieur, de botanique et de pharmacie; ceux de la deuxième, une question d'anatomie, de zoologie et d'hygiène; ceux de la troisième, une question de pathologie, de chirurgie et de chimie médicale; enfin ceux de la quatrième année une question de pathologie et de jurisprudence.

Trente-deux élèves qui concouraient pour le diplôme de vétérinaire ont exécuté successivement, sous les yeux de tous les membres du Jury, des opérations de chirurgie, de maréchallerie et de chimie pharmaceutique.

Il a été ensuite procédé à l'examen oral des élèves;

(42)

ils ont été interrogés par MM. les professeurs sur chacun des cours qu'ils ont suivis.

Enfin les élèves réunis ont désigné par la voie du scrutin secret celui d'entre eux qu'ils ont jugé digne d'obtenir le prix de bonne conduite. L'administration de l'École a approuvé le choix des élèves.

Ces différens exercices étant terminés, le Jury s'est assemblé pour résumer ses opérations, et il a porté le jugement suivant :

PRIX.

PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES.

I.^{er} PRIX.

M. JARDON (*Joseph-Léonard-Henri*), du Pas-de-Calais, élève aux frais de ses parens.

II.^e PRIX.

M. GACHET (*Pierre*), de la Gironde, élève militaire.

I.^{er} ACCESSIT.

MM. BACHY (<i>Amédée-Louis-Joseph</i>), du Nord;	} élèves aux frais de leurs parens.
DABRIGEON (<i>Charles-Auguste</i>), de la Seine,	
ARQUAMBOURG (<i>Jean-Nicolas-Joseph</i>), de Rome, élève militaire.	

(43)

II.^e ACCESSIT.

MM. ROUSSEL (*Polycarpe-François*), des Vosges,
 BETTINGER (*Charles*), de
 la Meuse-inférieure, } élèves militaires.

MENTIONS HONORABLES.

MM. PASTUREAU (*Jean*), de Lot-et-Garonne.
 AUMIGNON (*Dieudonné*),
 de la Marne;
 JAVALET (*Louis-François-Auguste*), de la Manche;
 ROUSSELOT (*Marc-Augustin*), de la Côte-d'Or, } élèves aux frais de
 leurs parens.

SECONDE ANNÉE D'ÉTUDES.

I.^{er} PRIX.

M. MOLLARD (*Pierre-Laurent*), de Seine-et-Oise,
 élève aux frais de ses parens : il a obtenu le
 1.^{er} prix de la 1.^{re} année d'études en août 1826.

II.^e PRIX.

M. ROBILLARD (*Jacques-Toussaint*), de l'Yonne, élève
 aux frais de ses parens : il a obtenu le 2.^e prix de
 la 1.^{re} année d'études en août 1826.

I.^{er} ACCESSIT.

M. GABORIAUD (*Frédéric*), de la Charente, élève

(44)

aux frais de ses parens : il a obtenu le 2.^e accessit aux prix de la 1.^{re} année d'études en août 1826.

M. LEPEU (*Pierre-Auguste*), de la Manche, élève aux frais de ses parens.

II.^e ACCESSIT.

MM. CASTRES (*Charles-Godefroy*), du duché de Hesse-Darmstadt, élève aux frais de ses parens : il a obtenu le 3.^e accessit aux prix de la 1.^{re} année d'études en août 1826.

GUEUDRET (*Louis-Auguste*), de la Côte-d'Or, élève aux frais de ses parens.

PERIER (*Pierre*), de la Charente-inférieure.

SÉON (*Jean-Édouard*), du Rhône, élève militaire : il a obtenu le 1.^{er} accessit aux prix de la 1.^{re} année d'études en août 1826.

VIRIAT (*Jean-Baptiste-François*), des Vosges, élève militaire.

MENTION HONORABLE.

M. CHAIGNAUD (*François*), de la Charente, élève aux frais de ses parens.

Le Jury, satisfait de l'examen des élèves de cette année, a cru devoir multiplier les récompenses comme sujets d'encouragement ; il espère que ces mêmes élèves continueront à mériter des éloges.

(45)

TROISIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.

I.^{er} PRIX.

M. PRINCE (*Pierre-Alphonse-Joseph*), du Pas-de-Calais : il a obtenu le 1.^{er} prix de la 1.^{re} année d'études en octobre 1825, et le 1.^{er} prix de la 2.^e année en août 1826.

II.^e PRIX.

M. GREUZARD (*Barthélemi*), de Saone-et-Loire : il a obtenu le 2.^e prix de la 1.^{re} année d'études en octobre 1825, et le 2.^e prix de la 2.^e année en août 1826.

I.^{er} ACCESSIT.

MM. DUMONT (*Henri-Dominique-Unité*), de Seine-et-Oise : il a obtenu le 1.^{er} accessit aux prix de la 1.^{re} année d'études en octobre 1825, et le 1.^{er} accessit aux prix de la 2.^e année en août 1826.

BOUTHORS (*Louis-François*), du Pas-de-Calais : il a obtenu le 2.^e accessit de la 1.^{re} année d'études en octobre 1825.

II.^e ACCESSIT.

MM. DEGORCE (*Blaise*), de la Charente : il a obtenu le 2.^e prix de la 1.^{re} année d'études en octobre 1825.

DUPLENNE (*Pierre-Jean-Baptiste-François*), de la Manche : il a obtenu le 3.^e accessit aux prix de la 1.^{re} année d'études en octobre 1825.

QUATRIÈME ANNÉE D'ÉTUDES.

I.^{er} PRIX.

M. DELAFOND (*Henri-Mamert-Onésime*), du Loiret :
il a obtenu le 1.^{er} prix de la 1.^{re} année d'études
en octobre 1824, le 1.^{er} prix de la 2.^e année en
octobre 1825, et le 1.^{er} prix de la 3.^e année en
août 1826.

II.^e PRIX.

M. RODIER (*Jean-Baptiste*), de la Loire-inférieure :
il a obtenu le 2.^e prix de la 1.^{re} année d'études
en octobre 1824, le 1.^{er} accessit aux prix de la 2.^e
année en octobre 1825, et le 2.^e prix de la 3.^e an-
née en août 1826.

I.^{er} ACCESSIT.

MM. SOULLICE (*Jacques*), des Deux-Sèvres : il a
obtenu le 1.^{er} accessit aux prix de la 1.^{re} année
d'études en octobre 1824, le 3.^e accessit aux
prix de la 2.^e année en octobre 1825, et le
2.^e accessit aux prix de la 3.^e année en août
1826.

GILLET (*Claude-Casimir*), de la Marne, élève
militaire : il a obtenu le 2.^e accessit aux prix
de la 1.^{re} année d'études en octobre 1824 et le
2.^e prix de dessin au même concours; le
2.^e prix de la 2.^e année d'études et le 1.^{er} prix
de dessin en octobre 1825, et le 2.^e prix de la
3.^e année d'études en août 1826.

II.^e ACCESSIT.

MM. ROUGIEUX (*Joseph*), de la Meurthe : il a obtenu le 2.^e accessit aux prix de la 1.^{re} année d'études en octobre 1824 et le 2.^e accessit au 2.^e prix de dessin au même concours; le 3.^e accessit aux prix de la 2.^e année d'études en octobre 1825, et le 3.^e accessit aux prix de la 3.^e année en août 1826.

PAULEAU (*Jean-François*), de Seine-et-Marne : il a obtenu le 3.^e accessit au 2.^e prix de la 3.^e année d'études en août 1826.

COURS DE DESSIN.

I.^{er} PRIX.

M. BOUIN (*Jean-Joseph*), de l'Indre, élève militaire : il a obtenu une mention honorable pour la 1.^{re} année d'études en octobre 1825, une autre mention honorable pour le cours de dessin de la même année, et un accessit au 2.^e prix de dessin en août 1826.

ACCESSIT.

M. HURÉ (*François-Louis*), de Saone-et-Loire, élève aux frais de ses parens : il a obtenu le 2.^e prix de dessin en août 1826.

II.^e PRIX.

M. JARDON (*Joseph-Léonard-Henri*), du Pas-de-Calais, déjà nommé.

I.^{er} ACCESSIT.

M. PASTUREAU (*Jean*), de Lot-et-Garonne, déjà nommé.

II.^e ACCESSIT.

MM. TRENARD (*François-Philibert*), de la Suisse, élève aux frais de ses parens.

ARQUAMBOURG (*Jean-Nicolas-Joseph*), déjà nommé.

AUBOYER (*Eugène*), de la Seine, élève aux frais de ses parens.

DIPLOMES DE VÉTÉRINAIRE.

Les élèves de la quatrième année, qui ont été jugés dignes d'obtenir le diplôme de Vétérinaire, ont été rangés dans l'ordre de leur mérite respectif, ainsi qu'il suit :

MM.

- 1.^o DELAFOND (*Henri-Mamert-Onésime*), du Loiret, déjà nommé.
- 2.^o RODIER (*Jean-Baptiste*), de la Loire-inférieure, déjà nommé.
- 3.^o SOULLICE (*Jacques*), des Deux-Sèvres, déjà nommé.
- 4.^o GILLET (*Claude-Casimir*), de la Marne, déjà nommé.
- 5.^o ROUGIEUX (*Joseph*), de la Meurthe, déjà nommé.
- 6.^o PAULEAU (*Jean-François*), de Seine-et-Marne, déjà nommé.

MM.

- 7.° CACHELOU (*Eugène-Edmond*), du Calvados, élève aux frais de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale : il a obtenu le 2.° accessit aux prix de la 1.° année d'études en octobre 1823, et a été nommé répétiteur de botanique, de pharmacie et de matière médicale en octobre 1824.
- 8.° TRIBOU (*Constant-Joseph*), du Nord, élève aux frais de ses parens : il a obtenu un accessit au 2.° prix de la 1.° année d'études en octobre 1824, le 3.° accessit aux prix de la 2.° année en octobre 1825, et le 3.° accessit au 2.° prix de la 3.° année en août 1826.
- 9.° BARTHÉLEMY (*Pierre-Dominique*), d'Eure-et-Loir.
- 10.° COLLIGNON (*Jean-Louis-Antoine*), de la Meuse : il a obtenu le 3.° accessit au 2.° prix de la 1.° année d'études en octobre 1824, et le 2.° accessit au 2.° prix de la 2.° année en octobre 1825.
- 11.° BOULFROY (*Pierre-Louis-Desiré*), de la Somme : il a obtenu le 2.° prix de la 1.° année d'études en octobre 1825, et le 1.° accessit au 2.° prix de la 3.° année en août 1826.
- 12.° VIGNEY (*Jean*), du Calvados, élève aux frais de ses parens : il a obtenu le 3.° accessit au 2.° prix de la 1.° année d'études en octobre 1824.
- 13.° WANTIEZ (*François-Bernard*), de la Seine-inférieure.
- 14.° ROUELLE (*Michel-Jules-Emmanuel*), du Calvados : il a obtenu un accessit au 1.° prix de dessin en août 1826.

D

MM.

- 15.° BERGER (*Étienne*), de l'Isère, élève militaire : il a obtenu un accessit au 1.^{er} prix de la 1.^{re} année d'études en octobre 1824.
- 16.° DARREAU (*Louis-François*), d'Eure-et-Loir : il a obtenu le 3.^e accessit aux prix de la 1.^{re} année d'études en octobre 1825.
- 17.° DECAIX (*Pierre-Eustache*), de la Somme, élève militaire : il a obtenu le 3.^e accessit aux prix de la 1.^{re} année d'études en octobre 1825.
- 18.° DILLON (*Sébastien-Lucien*), de la Vendée.
- 19.° MAZURE (*Justin-Ferdinand*), de la Manche.
- 20.° PERDRIX (*Abraham-Augustin-Grégoire*), du Finistère.
- 21.° FERNEZ (*Samuel*), des Pays-Bas, élève aux frais de ses parens.
- 22.° LANÇON (*Ferdinand*), de l'Ain, élève militaire : il a obtenu un accessit au 2.^e prix de dessin en octobre 1824, et le 2.^e accessit au 1.^{er} prix de dessin en octobre 1825.
- 23.° DORAT (*Léonard*), de la Haute-Vienne.
- 24.° ROSSELIN (*Eugène-François-Pierre*), d'Ille-et-Vilaine : il a obtenu un accessit aux prix de la 1.^{re} année d'études en octobre 1824.
- 25.° LELONG (*Mathieu-Alexandre*), des Pays-Bas, élève aux frais de ses parens.
- 26.° DANDRE (*Pierre-Ambroise-Marie*), du Loiret.

PRIX DE BONNE CONDUITE.

M. DANDRE (*Pierre-Ambroise-Marie*), du Loiret, déjà nommé.

Les élèves qui n'ont pas été jugés suffisamment instruits pour obtenir leur diplôme, ou pour passer, soit de la 1.^e à la 2.^e année d'études, soit de la 2.^e à la 3.^e année, soit de la 3.^e à la 4.^e année, et qui sont présentés à Son Excellence pour recommencer les cours qu'ils ont suivis pendant l'année scolaire, sont au nombre de six pour la 4.^e année, seize pour la 3.^e, quatre pour la 2.^e, et vingt-trois pour la première.

1.^e ANNÉE.

MM. BUQUET (*Louis-Hippolyte*),
de l'Eure; } élèves aux frais de
CHAYNE (*Vérace-Marin*), } leurs parens.
du Gard,
DELANNOY (*Auguste-Frédéric*), du Bas-Rhin,
élève militaire.
HOH (*Daniel-Louis*), du Bas-Rhin, élève aux
frais de ses parens.
MOREL (*François-Ange*), d'Ille-et-Vilaine, élève
militaire.
POPELINEAU (*Louis-Léandre-Marie*), de la
Vendée.
LABY (*Nicolas-François-Joseph*), de la Meurthe,
élève militaire.
FERNET (*Nicolas-François*), de la Côte-d'Or,
élève aux frais de ses parens.

D*

- MM. POULAIN (*Isidore*), du Nord, élève militaire,
 BENNEN (*Charles-Hippolyte*), du Nord,
 REDIEN (*Louis-Jonas*), des Deux-Sèvres,
 CHARLES (*Jean*), de Maine-et-Loire,
 POLVERT (*Pierre-Marie-Édouard*), de la Vendée,
 PROCHASSON (*Louis-É.*), de la Seine,
 ROUSSEAU (*Charles-Louis*), de Seine-et-Oise.
 VOGIEN (*Charles-Just*), des Vosges,
 CORNEILLE (*Martin*), de l'Eure,
 LABREUILLE (*Jean-Baptiste*), de Loir-et-Cher,
 PAILLARD (*Louis-Nicolas*), de l'Aisne,
 BRETOMEAU (*Eugène-Louis-Aimé*), de la Vendée,
 GIRARD (*Michel-Théodore*), de la Charente-inférieure,
 MÉNARD (*Charles*), des Deux-Sèvres.
 OLIVIER (*Marin-Louis-Alphonse*), de l'Orne.

élèves aux frais de leurs parens.

élèves aux frais de leurs parens.

élèves aux frais de leurs parens.

II.^e ANNÉE.

- MM. DARDENNE (*Joseph-Adolphe*), des Pays-Bas, élève aux frais de ses parens.

- MM. LARSILLE (*Florimont-Charles-Louis*), des Pays-Bas, élève aux frais de ses parens.
 CHAPART (*Auguste-Alexis*), de la Seine.
 DEFAUT (*Évariste-Joseph*), du Loiret, élève militaire.

III.^e ANNÉE.

- MM. BUISSON (*François*), de la Charente-inférieure.
 DELAPORTE (*Amand-Desiré*) de la Seine-inférieure, élève aux frais de ses parens.
 LOUDIN (*Jean*), de la Charente, élève aux frais de son département.
 FOUGERA (*Jean*), de l'Indre.
 FRESSARD (*Louis-Justin*), du Pas-de-Calais.
 GIRAULT (*Laurent*), du Loiret, } élèves aux frais de
 JAUD (*Jacques*), de la Vendée, } leurs parens.
 ANCEAU (*Joseph*), de l'Yonne.
 DESVIGNES (*Jean-Baptiste*), du Pas-de-Calais.
 LENGLET (*Jean-Baptiste*), du Nord, élève aux frais de ses parens.
 BURGIARD (*Jean-Baptiste*), de la Côte-d'Or; }
 KERGUEN (*François-Dominique*), des Côtes-du-Nord, } élèves militaires.
 MAGNAN (*Fortuné-Honoré-Félix*), des Bouches-du-Rhône, }
 TISSERANT (*Simon-Joseph*), des Ardennes.

MM. SOURY (*Charles-Dominique*), de la Moselle.
 MARTEL (*Jean-Marie*), de la Seine, élève militaire.

IV.^e ANNÉE.

MM. COLLIN (*Pierre-Constantin*), de la Haute-Marne.
 LEROY (*Honoré-Prosper*), de Seine-et-Oise,
 PRÉTOT (*Jules-François-Napoléon-Desiré*), des
 Pays-Bas, élève aux frais de ses parens.
 PERSIN (*François*), de l'Aube.
 MOITIER (*Charles-Ferdinand*), de la Seine.
 BIOT (*Alexandre-Napoléon*), de la Seine, élève
 militaire.

DEMANDES DE DUPLICATA DE DIPLOMES.

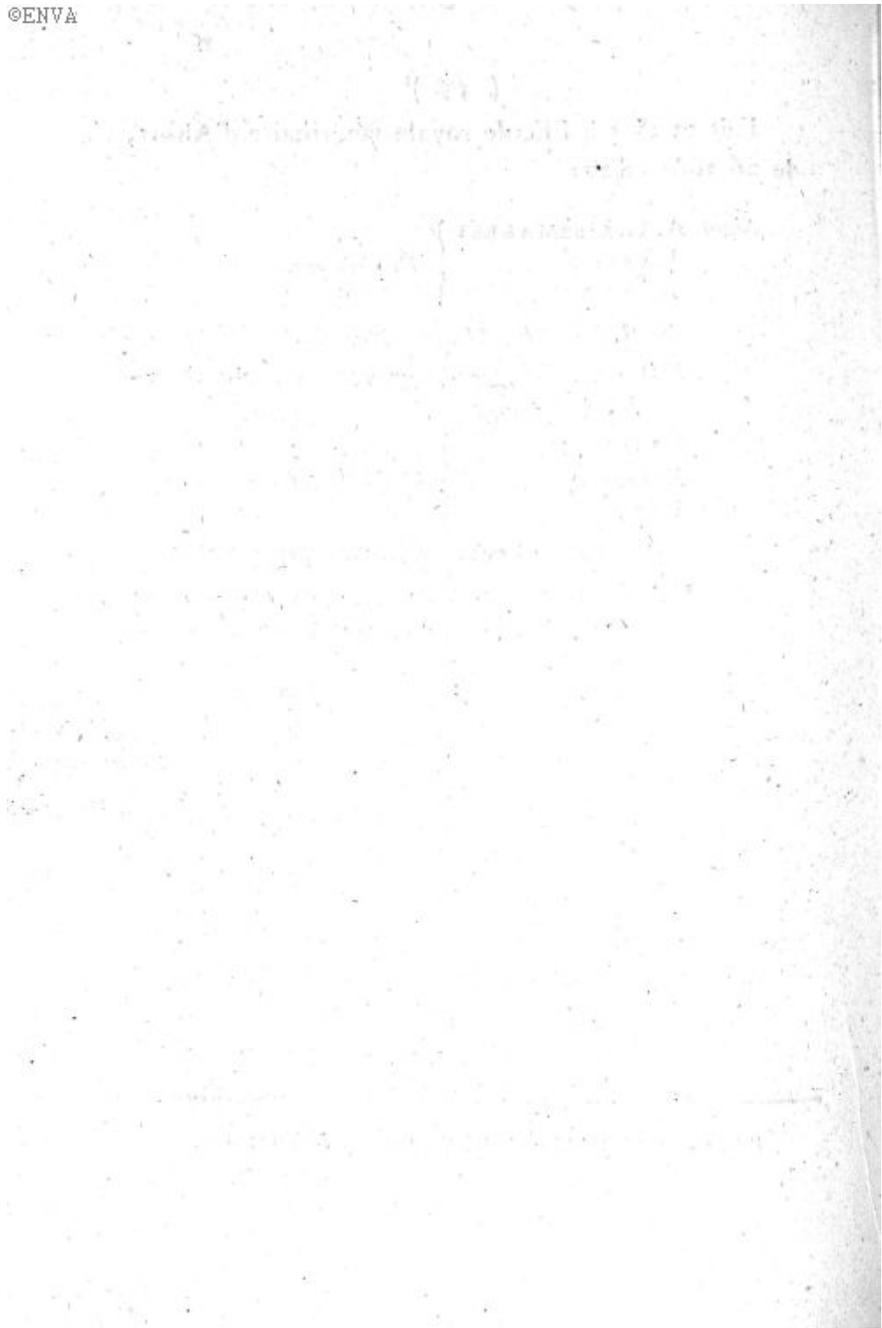
M. *Liégard*, vétérinaire en chef au 10.^e régiment de chasseurs, ayant demandé un duplicata de diplôme obtenu en octobre 1818, qu'il dit avoir perdu, et n'ayant fourni aucune pièce à l'appui de sa demande, il lui sera écrit par M. le président, pour lui indiquer quelles sont les formalités à remplir.

M. *Jacob* (*Antoine*), ex-vétérinaire en chef au régiment des carabiniers de MONSIEUR, et actuellement fixé à Metz, a demandé un duplicata de son diplôme aux armes de l'empire, obtenu en octobre 1812. Le jury après avoir vérifié ses titres, a fait droit à sa demande.

Fait et clos à l'École royale vétérinaire d'Alfort,
le 26 août 1827.

Signé A. G. DESMAREST, }
 VATEL, } Professeurs.
 A. YVART, }
 N. J. JACOB, *Maître de dessin.*
 DUPUY, *Maître de grammaire, Aumônier-
 Bibliothécaire.*
 LASSAIGNE, }
 RIGOT, } *Chefs de service.*
 RENAULT, }
 DUPUY, *Professeur; Directeur par interim.*
 HUZARD, *Chevalier de l'ordre du Roi et de la
 Légion d'honneur, président le Jury.*

PARIS, IMPRIMERIE ROYALE. — Mars 1828.



DISCOURS

PRONONCÉ

A LA DISTRIBUTION DES PRIX

DE

L'ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT,

Le 30 Août 1829,

PAR M. DE BOISBERTRAND,

CONSEILLER D'ÉTAT,
DIRECTEUR DU COMMERCE ET DE L'AGRICULTURE.



PARIS,

IMPRIMERIE DE M^{me}. HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE),
Rue de l'Éperon, n^o. 7.

1829.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA DISTRIBUTION DES PRIX

DE

L'ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT,

Le 30 Août 1829.

PAR M. DE BOISBERTRAND,

CONSEILLER D'ÉTAT, DIRECTEUR DU COMMERCE ET DE L'AGRICULTURE.

MESSIEURS,

Les Institutions publiques ont des solennités qu'un homme de bien ne peut jamais voir sans éprouver une douce émotion : telles sont ces réunions annuelles, où la justice, dépouillée des attributs austères qui l'entourent ordinairement, n'intervient que pour veiller à la distribution des récompenses. Dans ces fêtes où les hommes d'un âge mûr applaudissent aux paisibles triomphes de la jeunesse, il y a quelque chose qui attache, quelque chose qui touche le cœur et qui plaît à la raison elle-même.

C'est qu'en effet, Messieurs, il n'est pas possible de voir avec indifférence des jeunes gens qui, pour apprendre péniblement à servir la Société, renoncent aux douces affections de famille dans un âge où l'on sait si bien en jouir. Cette manière de débiter dans la vie sociale par une séparation qui ne se fait jamais sans que le cœur ait à gémir, et par des travaux assidus, par des

privations de tous les jours, commande un intérêt dont on ne saurait se défendre.

Toutefois, Messieurs, cette bienveillance si naturelle, si légitime, si générale, qui accompagne l'adolescence dans ses premiers essais, qui se plaît à l'encourager dans ses efforts, à l'applaudir dans ses succès; cette bienveillance, dis-je, se refroidit et se retire de ceux qui ne répondent pas aux vœux de leurs familles. Dans les écoles, comme dans le monde social, l'estime publique est et doit être le prix de la bonne conduite et du travail. C'est le savoir et la vertu que la société honore dans l'âge mûr; c'est leur apparition, c'est en quelque sorte leur première image qu'elle salue dans les jeunes triomphateurs de nos Écoles. Sous cette couronne qui va ceindre la tête d'un adolescent, le public croit apercevoir un homme de bien qui commence à se révéler; et il se sent ému à son aspect, parce que la présence d'un homme de bien sur la terre est un bienfait de la Providence.

Et ne vous y trompez pas, Messieurs, c'est par le travail et par de longues méditations que l'on parvient à mériter ce titre d'homme de bien, qui seul vaut mieux que tous les autres, et sans lequel les autres ne sauraient avoir aucune valeur réelle. Le travail nous apprend à vivre utilement pour le genre humain, comme à vivre utilement pour nous-mêmes; il agrandit l'âme en développant l'intelligence; il élève la faiblesse au niveau de la force; il donne à la force cette dignité, ce calme et cette faculté de se maîtriser, qui lui concilient tout à la fois la confiance et la vénération des hommes. Quand nous consacrons notre vie à l'étude, notre esprit s'exerce aux pensées généreuses, notre jugement ac-

quiert la maturité nécessaire pour apprécier les choses à leur juste valeur, et notre imagination, redressée dans ses écarts par les leçons de la sagesse, apprend à se placer au dessus de cette sphère d'illusions où l'homme désœuvré va, vient, court tout chargé de misères, et s'essaie à remuer le monde pour en faire sortir, s'il se peut, un peu de fumée qui l'enivre.

Sous la salubre influence de l'étude et du travail, ce qu'il y a de violent et d'irritable dans le cœur humain se calme et se modifie, ce qu'il y a de défectueux dans les facultés intellectuelles se rectifie et se réforme : quiconque a fait de longues et fructueuses études n'est pas seulement initié aux secrets de la science et capable d'en faire d'utiles applications, il est habile à distinguer la vérité en toutes choses ; il pénètre les replis du cœur humain comme les mystères de la nature, et il juge avec plus d'indulgence par cela même qu'il juge avec plus de discernement. Aussi, voyez-vous toujours l'homme éclairé prendre en compassion ce que l'homme superficiel prend en haine. L'injustice elle-même, l'injustice qui froisse si douloureusement un cœur sans reproche, ne saurait susciter dans le sien d'inexorables animosités ; car il n'ignore pas qu'elle n'apporte pour lui que des peines passagères, il sent qu'elle périra dans sa mémoire ; et, bien assuré qu'elle ne périra jamais dans les souvenirs de celui qui la commet, il en reçoit les atteintes avec ce mépris inoffensif, qui, dans sa fierté généreuse, ne permet à la vengeance d'autre satisfaction que celle de rendre un jour le bien pour le mal.

Étudiez donc, Messieurs ; car en étudiant vous n'acquerez pas seulement d'utiles connaissances, vous fortifierez votre esprit contre les préjugés de l'ignorance,

votre jugement contre les erreurs de la faiblesse, et votre âme contre les passions malfaisantes.

Ne craignez pas que l'instruction que l'on vous donne ici soit insuffisante pour vous élever à la dignité morale dont je viens de parler; il suffirait, pour vous désabuser et pour vous inspirer une plus juste confiance, de porter vos regards sur cette noble compagnie de savans que la France présente avec orgueil au respect des nations étrangères; vous y apercevriez les hommes qui se sont élevés au premier rang dans les sciences que vous étudiez; et la considération qui les entoure jusque dans le palais de nos rois vous dirait assez à quelle hauteur vos études peuvent vous faire parvenir.

Continuez donc, Messieurs, à explorer le domaine fécond de la science dans cette École déjà célèbre que la France doit à la paternelle sollicitude de ses Rois, et dont on ne soupçonnait pas même l'utilité avant que Bourgelat eût deviné les services qu'elle pourrait rendre à l'humanité. Ne l'oubliez jamais durant le cours de vos études, les connaissances que des professeurs éclairés s'efforcent de vous communiquer doivent concourir au développement de notre agriculture, à l'accroissement de nos richesses nationales, à la prospérité, à la gloire de cette belle patrie, qui fonde sur vous de légitimes espérances.

N'oubliez pas que toutes les sciences se prêtent un mutuel secours; qu'en reculant les limites de celles qui vous sont enseignées, vous pouvez contribuer à l'avancement des autres; que la considération publique va chercher l'homme instruit partout où il se trouve; que l'illustration attend ceux d'entre vous dont l'esprit pourra

pénétrer dans des voies nouvelles pour y découvrir d'utiles vérités.

Si quelquefois l'ennui vient affaiblir votre zèle ; si le découragement vient attrister votre imagination , reportez votre pensée sur l'avenir, qui ne sera riche que de ce dont vous l'aurez doté durant le cours de vos études ; reportez-la sur vos familles , dont le bonheur dépend de vos succès ; reportez-la sur le pays qui vous a vus naître et qui vous attend pour vous juger.

Et si jamais un sentiment injuste vous excite à méconnaître un seul instant les droits que vos instituteurs se sont acquis à votre reconnaissance ; si le désir de l'indépendance vous dispose à les considérer comme des surveillans incommodes, rappelez à la mémoire de votre cœur les soins qu'ils vous ont donnés, le mérite qui les distingue, les secours que vous en attendez encore : songez qu'ils n'exigent rien de vous qui ne soit dans votre intérêt ; qu'ils sont, près de vous, les représentans de vos pères et les délégués du pouvoir social ; que leur obéir est pour vous une obligation ; que les respecter est un devoir, et que leur donner de justes sujets de mécontentement est une coupable imprudence.

Enfin , s'il faut des motifs plus puissans encore pour triompher de ces mouvemens irréfléchis qui trop souvent entraînent la jeunesse dans de funestes égaremens, songez au titre qui honore cette Institution , songez que vous êtes ici sous la protection et sous les regards du Prince auguste dont la bienveillance est acquise à quiconque sait ou saura servir utilement son pays.

C'est la voix d'un ami , Messieurs, que vous venez d'entendre ; c'est la voix d'un ami qui a cherché à pénétrer dans vos cœurs : elle vous a retracé des devoirs ,

mais elle vous a aussi annoncé ce qu'il y a de plus propre à vous soutenir dans vos travaux, ce que vous désirez avec ardeur, ce que vous saurez mériter un jour, l'estime et l'attachement de vos concitoyens. Il doit donc m'être permis d'espérer que vous ne l'aurez pas entendue avec déplaisir, et que, sous peu d'années, vos efforts auront réalisé les vœux que forme pour votre bonheur celui qui va être heureux lui-même de vous donner, au nom de la Société, la première des récompenses qu'elle vous destine.

(Extrait de la partie officielle des *Annales administratives et scientifiques de l'Agriculture française*, tome II, 1829.)

